Wallonie territoire SPW

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MEIX-DEVANT-VIRTON

OCTOBRE 2025

IDELUX DÉVELOPPEMENT

1 Introduction générale 7

2 Analyse à l'échelle communale 9

2.1. Localisation, contexte régional et provincial 10

2.1.1. Contexte 10
2.1.2. Positionnement de la commune dans la structure territoriale régionale (SDT) 12
2.1.3. Synthèse 23

2.2. Principales caractéristiques 25

2.3. Évolution historique du territoire 27

2.3.1. Meix-devant-virton au XVIIIe siècle 27
2.3.2. Meix-devant-virton au XIXe siècle 28
2.3.3. Meix-devant-Virton au XXe siècle 29
2.3.4. Meix-devant-virton au XXIe siècle 30
2.3.5. Conclusion de l'évolution historique 31

3 Analyse de la commune de MEIX-DEVANT-VIRTON par thématiques 33

3.1. Structure physique 34

3.1.1. Région agro-géographique 34
3.1.2. Contexte oro-géographique 35
3.1.3. Conclusion de la structure physique 36

3.2. Dimension environnementale 38

3.2.1. Réseau Natura 2000 38
3.2.2. Loi sur la Conservation de la Nature 39
3.2.3. Liaisons écologiques 39

3.2.4. Sites de grand Intérêt biologique (SGIB) 39
3.2.5. Projets LIFE 42
3.2.6. Parc naturel 42
3.2.7. Conclusion de la dimension environnementale 42

3.3. Dimension paysagère 43

3.3.1. Ensembles paysagers 43
3.3.2. Repères paysagers 43
3.3.3. Périmètres d'intérêt paysager 44
3.3.4. Conclusion de la dimension paysagère 44

3.4. Dimension démographique 46

3.4.1. Population 46
3.4.2. Structure par âges 49
3.4.3. Structure des ménages 52
3.4.4. Soldes naturel et migratoire 55
3.4.5. Perspectives démographiques 57
3.4.6. Conclusion de la dimension démographique 59

3.5. Dimension sociale 60

3.5.1. Revenus 60
3.5.2. Structure de l'emploi 63
3.5.3. Taux de chômage 68
3.5.4. Effet Frontière 70
3.5.5. Niveau d'instruction 71
3.5.7. Accès aux droits fondamentaux 72
3.5.8. Conditions du bien-être 74
3.5.9. Conclusion de la dimension sociale 76

3.6. Dimension habitat-logement 77

3.6.1. Densité 77
3.6.2. Typologie des tissus résidentiels 79
3.6.3. Typologie des logements 81
3.6.4. Âge des logements 83
3.6.5. Logements publics 86
3.6.6. Évolution du nombre de logements 90

3.6.7. Rénovations et constructions neuves 92
3.6.8. Superficie résidentielle moyenne par habitant 94
3.6.9. Prix de l'immobilier 97
3.6.10. Conclusion de la dimension habitat-logement 100

3.7. Dimension services et équipements collectifs 101

3.7.1. Soins de santé et équipements sociaux 101
3.7.2. Enseignement et formation 105
3.7.3. Equipements sportifs 106
3.7.4. Equipements culturels et de loisir 106
3.7.5. Commerces 107
3.7.6. Equipements administratifs et services 107
3.7.7. Localisation des services et équipements 107
3.7.8. Conclusion de la dimension équipements 107

3.8. Dimension mobilité 108

3.8.1. Contexte communal 108
3.8.2. Caractérisation du réseau existant 108
3.8.3. Flux et accessibilité 118
3.8.4. Conclusion de la dimension mobilité 122

3.9. Dimension commerciale 123

4 Contribution potentielle du territoire à l'optimisation spatiale 129

4.1. Historique et dynamiques de consommation des sols et de l'espace 130

4.1.1. Artificialisation des sols 130
4.1.2. Etalement urbain 131

4.2. Disponibilités foncières 132

4.2.1. Méthodologie 132
4.2.2. Potentiel foncier sur terrains vierges 138
4.2.3. Potentiel foncier sur terrains vierges (à vocation résidentielle) par quartiers statistiques 139
4.2.4. Potentiel foncier de mutation 140
4.2.5. Conclusion du potentiel foncier 141

4.3. Analyse des ZACC 143

4.3.1. Localisation des ZACC 143
4.3.2. Analyse par ZACC 145

5 Situation de droit 151

5.1. Documents de planification et guides d'urbanisme 152

5.1.1. Plan de Secteur 153
5.1.2. Schéma de développement communal 155
5.1.3. Schéma de développement du territoire 155
5.1.4. Documents opérationnels 156
5.1.5. Sites naturels protégés 156
5.1.6. Autres reconnaissances environnementales 157
5.1.7. Périmètres de risques majeurs 157
5.1.8. Eau 158
5.1.9. Patrimoine 158
5.1.10. Permis 158
5.1.11. Décret sol 158
5.1.12. Autres plans et programmes 159
5.1.13. Autres 159

6 Synthèse croisée et confrontation aux centralités du SDT 161

6.1. Carte mentale synthétique 163

6.2. Dynamiques territoriales 165

7 Annexes 177

7.1. Note méthodologique relative aux Données Floating Mobile Data (FMD) Proximus acquises à l'échelle de la Wallonie – méthodologie 178

7.2. Illustrations 180

7.3. Tableaux 180
7.4. Graphiques 181
7.5. Table des Cartes 183

1

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Note méthodologique :

La méthodologie adoptée pour l'élaboration de ce document a été conçue en concertation avec le cabinet du Ministre en charge de l'Aménagement du territoire ainsi qu'avec l'administration régionale de l'aménagement du territoire (SPW-TLPE).
Un comité d'accompagnement, incluant les 8 Agences de Développement Territorial (ADT) participant au projet, le cabinet du Ministre et l'administration, a été constitué. Ce comité s'est réuni périodiquement pour construire une méthodologie de travail commune et préciser les avancées, notamment en termes de rédaction.
Pendant la phase de construction de la méthodologie, celle-ci a été testée sur une commune urbaine, une commune plus rurale et enfin sur une commune particulièrement rurale.
A côté du comité d'accompagnement, plusieurs groupes de travail ont été créés.

- **Groupe de travail sur la forme du document** : Ce groupe s'est réuni pour assurer une mise en forme commune (texte et carte) à toutes les ADT.
- **Groupe de travail sur la gestion des données et des cartes** : Présidé par la SPI, ce groupe a géré les données et produit l'ensemble des cartes pour tous les diagnostics, validées lors des séances par les différentes ADT.
- **Groupe de travail sur le contenu du document** : Présidé par le BEP, ce groupe a d'abord développé une table des matières complète. Ensuite, les différents chapitres ont été répartis entre les ADT avec une présidence tournante. Une fois par mois, le groupe s'est réuni pour échanger sur le travail de l'Agence responsable des chapitres présentés.

Les propositions et questions de ces groupes de travail ont été régulièrement discutées avec une représentation restreinte du SPW-Territoire et du Cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire.
Il convient de préciser que ce travail, s'il rassemble des analyses utiles aux futurs auteurs de projet des schémas de développement communaux, ne constitue pas une analyse contextuelle au sens de celle que prescrit le CoDT préalablement à l'élaboration de ces schémas. Le contenu de ce travail est défini dans l'annexe de l'accord de coopération horizontal signé entre les Agences de Développement Territorial et le Ministre de l'Aménagement du territoire.

2

ANALYSE À L'ÉCHELLE COMMUNALE

2.1. LOCALISATION, CONTEXTE RÉGIONAL ET PROVINCIAL

Ce chapitre fait le lien entre les parties supracommunales et communales : il a pour but de positionner le territoire communal dans son contexte territorial.

Ce positionnement territorial se veut multiscalaire : il analyse tout d'abord la commune au regard de la structure régionale définie dans le SDT, puis à une échelle du territoire communal.

2.1.1. CONTEXTE

La commune de Meix-devant-Virton est située à l'extrême sud de la province de Luxembourg, en région wallonne, à la frontière avec la France, au cœur de la Gaume.

La superficie totale du territoire communal est de 55 km². Meix-devant-Virton est composée de plusieurs quartiers statistiques à savoir : Gérouville, Meix-devant-Virton, Robelmont, Sommethonne et Villers-la-Loue.

Ses communes limitrophes sont Florenville, Virton, Rouvroy et Tintigny en province de Luxembourg, ainsi que les communes françaises de Breux et Thonne-la-Long dans la Communauté de Communes du Pays de Montmédy (Département de la Meuse) et de Margny dans la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg (Département des Ardennes).

Au 1er janvier 2024, Meix-devant-Virton comptait 2.819 habitants, soit une densité de 51,3 habitants au km². Entre 2009 et 2024, la commune a connu une croissance démographique de 4,5%, ce qui reste modeste par rapport aux communes de l'arrondissement. À titre d'exemple, Tintigny a enregistré la plus forte hausse (+19,9%), suivie de Saint-Léger (+14,9%), d'Étalle (+9,3%) et de Musson (+7,9%). Rouvroy présente une croissance proche (+4,2%), tandis que Virton affiche la plus faible (+0,8%).

En 2024, le nombre de ménages privés à Meix-devant-Virton était de 1.227 et en augmentation par rapport aux 1.142 ménages présents en 2009. Cette évolution reflète une croissance de 7,44% sur la période.

L'âge moyen de la population de Meix-devant-Virton en 2024 était de 42,3ans, en légère hausse par rapport à 40,1 ans en 2009.

Le revenu médian par déclaration à Meix-devant-Virton en 2022 était de 29.861€, en augmentation par rapport aux 20.391 € enregistrés en 2007.

En ce qui concerne l'occupation du sol, le territoire communal de Meix-devant-Virton est principalement couvert d'espaces boisés (48,1%) et de terres agricoles (41,7%). Les terres artificialisées ne représentent que 3,2% du territoire communal.

Carte 1 Localisation de la commune au sein de la province de Luxembourg

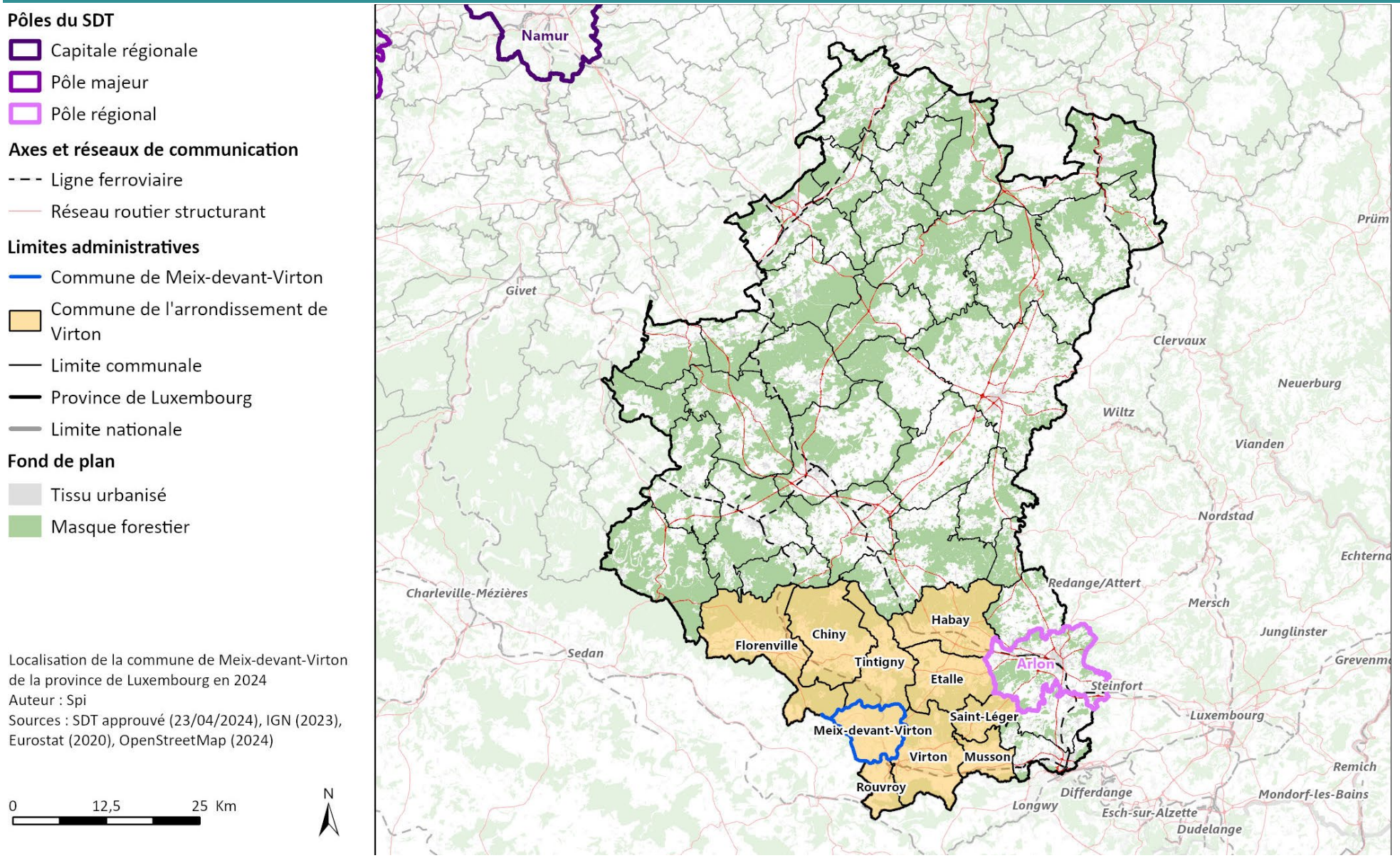

Localisation de la commune de Meix-devant-Virton de la province de Luxembourg en 2024
Auteur : Spi
Sources : SDT approuvé (23/04/2024), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

2.1.2. POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE DANS LA STRUCTURE TERRITORIALE RÉGIONALE (SDT)

2.1.2.1. Trame écologique régionale

Dans la trame écologique régionale, la commune de Meix-devant-Virton fait partie de la région biogéographique de la Lorraine. Elle est traversée par une liaison écologique régionale, les massifs forestiers feuillus au nord du territoire.

Carte 2 SDT-Trame écologique régionale

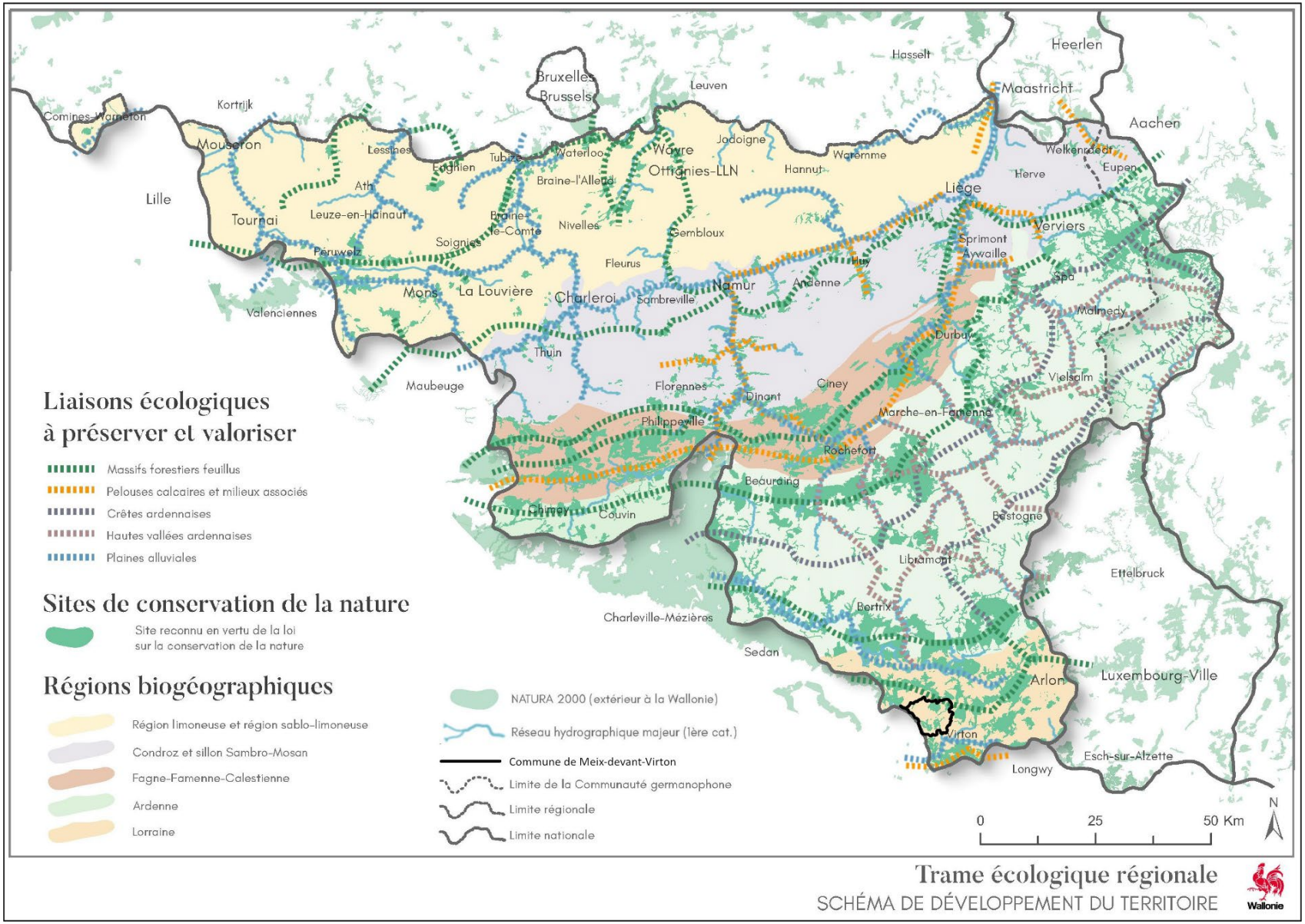

2.1.2.2. Aires de coopération transrégionale et transfrontalière

La commune de Meix-devant-Virton n'est traversée par aucun axe transfrontalier à renforcer. Toutefois, sa position frontalière lui offre un accès direct à la France. La connexion transfrontalière la plus proche reprise dans le SDT se situe au niveau de la N871, à hauteur de la commune voisine de Rouvroy. Bien entendu la commune de Meix-devant-Virton en tant que territoire frontalier accueille d'autres passages vers la France (un à Limes et l'autre à Sommethonne).

Meix-devant-Virton se trouve également à proximité du pôle régional d'Arlon et s'inscrit dans l'aire de coopération transrégionale et transfrontalière de la Grande Région.

La commune de Meix-devant-Virton fait également partie de la Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière (SArT) qui a pour objectif de redynamiser la coopération transfrontalière multithématique afin de développer la région transfrontalière au sud des provinces de Luxembourg et de Namur et au nord du département des Ardennes.

Meix-devant-Virton est également reprise dans le cadre des documents de planification luxembourgeois, comme partie intégrante de l'Aire Fonctionnelle Transfrontalière autour de Luxembourg dans le document stratégique grand-ducal du Programme Directeur d'Aménagement du Territoire (PDAT) 2035.



Illustration 1 : Carte de l'Aire Fonctionnelle Transfrontalière autour du Luxembourg définie au sein du Programme Directeur d'Aménagement du Territoire du Grand-Duché de Luxembourg.
Source : Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire du Grand-Duché de Luxembourg

Carte 3 SDT-Aires de coopération transrégionale et transfrontalière

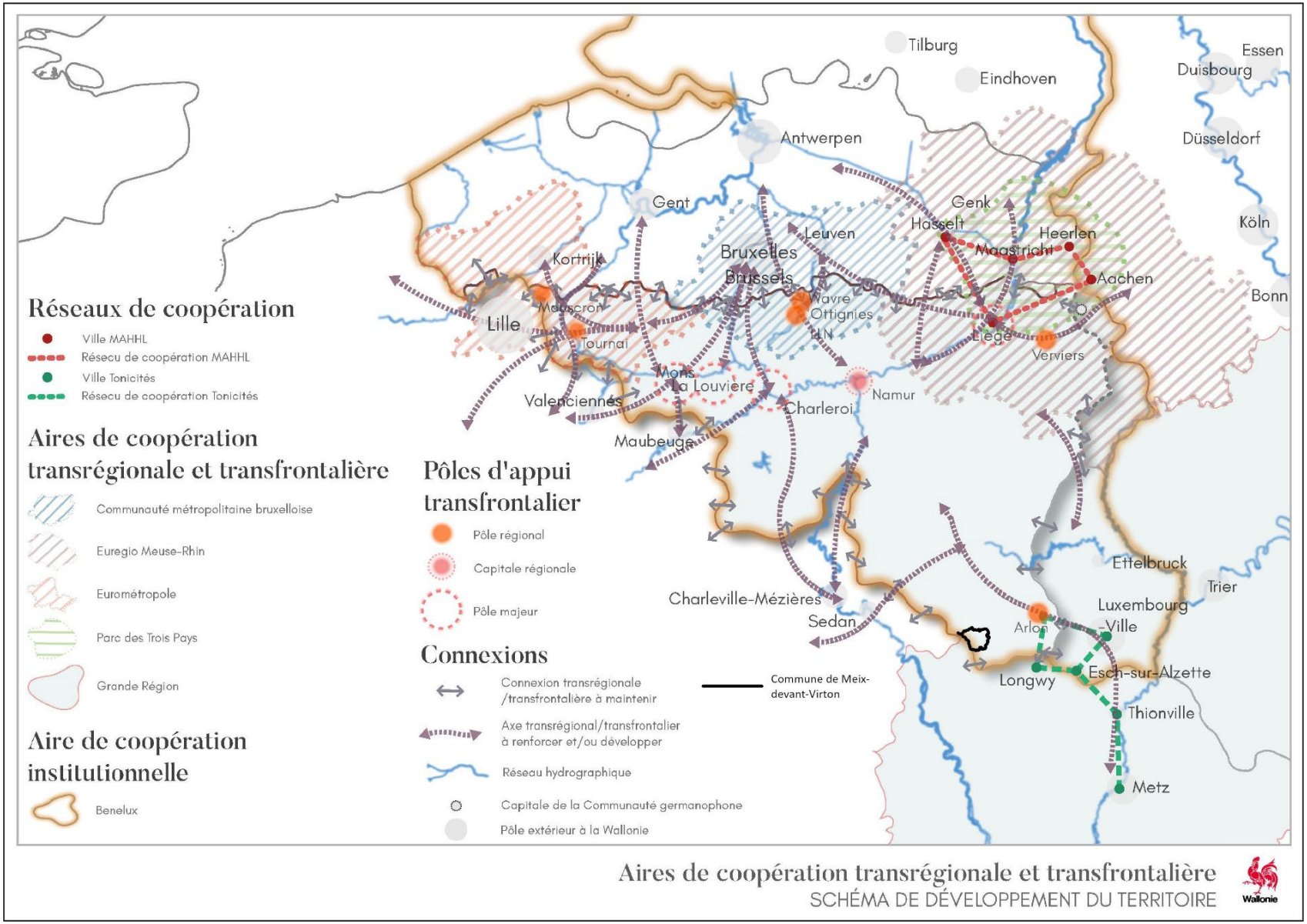

2.1.2.3. Axes et réseaux de communication et de transport

La commune de Meix-devant-Virton est traversée par un axe ferroviaire à consolider : la ligne L165, reliant Athus à Libramont, en passant notamment par Virton et Bertrix.

Bien qu'aucune autoroute ne traverse directement son territoire, la commune est traversée par la N88 d'ouest en est, et qui permet de relier la commune à la N87, qui relie Virton à Attert et permet un accès rapide à l'E411 via la sortie de Habay.

L'aéroport le plus proche est celui de Luxembourg, situé à environ 52,5 kilomètres de Meix-devant-Virton.

Carte 4 Axes et réseaux de communication

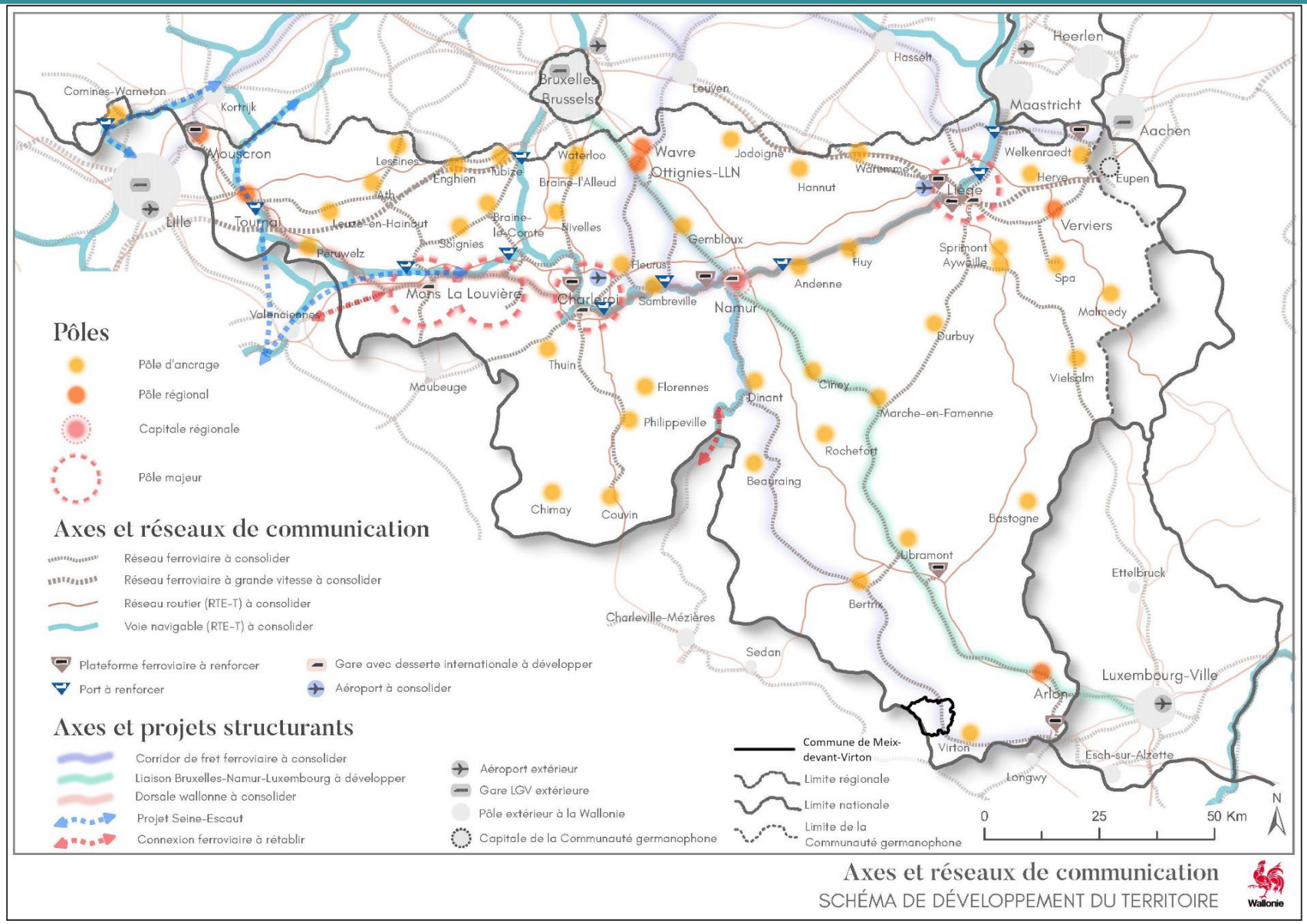

Carte 5 Axes et réseaux de transport de fluides et d'énergie

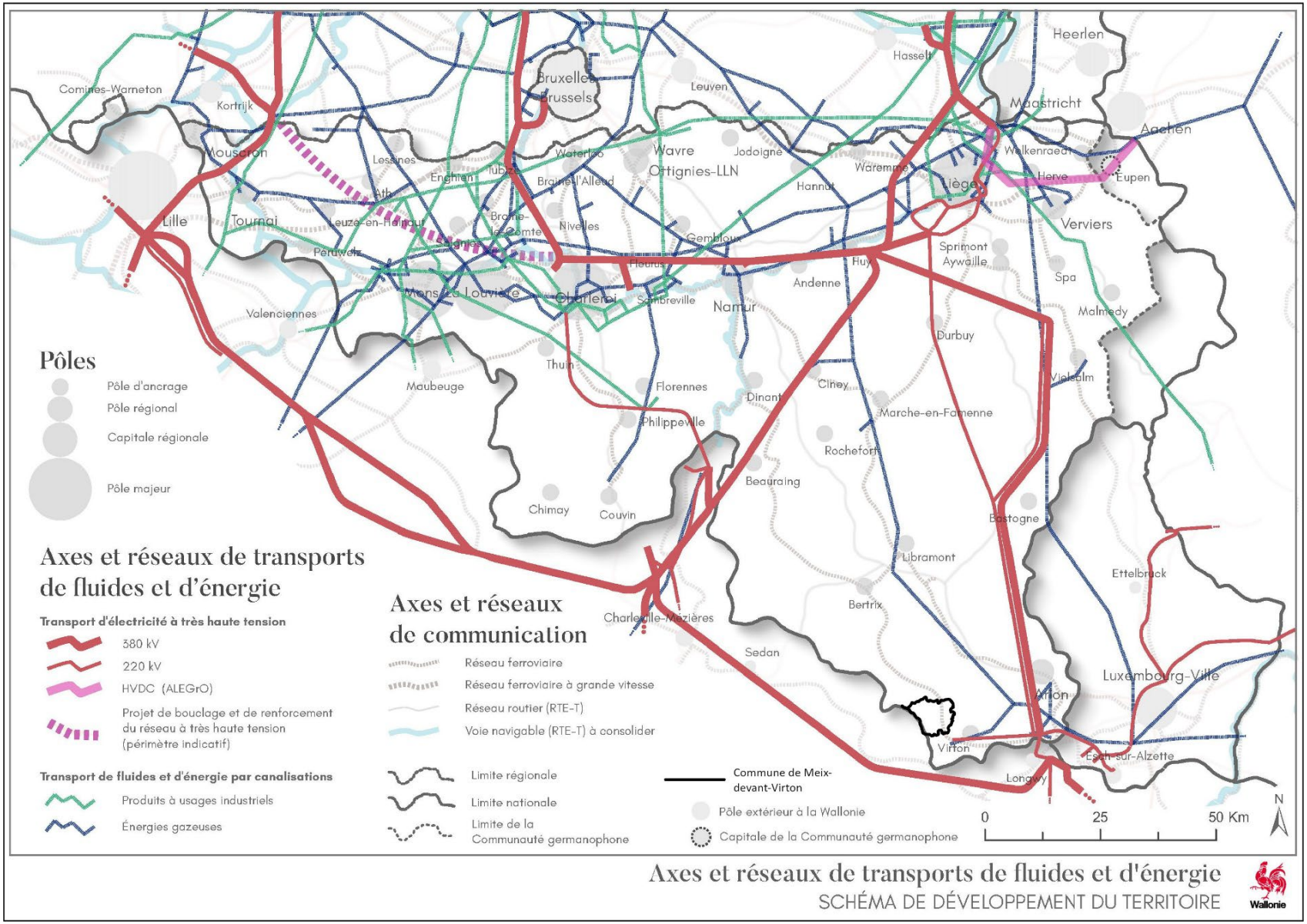

Axes et réseaux de transports de fluides et d'énergie

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Wallonie

2.1.2.4. Aires de développement et bassins d'optimisation spatiale

« Les aires de développement identifient les territoires partageant des spécificités et des perspectives de développement semblables ».

Il existe trois types d'aires de développement :

- Aire de développement métropolitain : ces aires « tirent parti de leur accessibilité internationale. Elles présentent des atouts pour accueillir les équipements et services liés à l'économie de la connaissance, de l'innovation et de la gestion de l'information. Elles s'appuient sur les pôles majeurs, la capitale régionale et les pôles régionaux ».
- Aire de développement de proximité : ces aires « présentent des atouts pour soutenir l'économie circulaire, collaborative, touristique, présentielle et locale. Elles s'appuient sur des pôles d'ancrage. Elles mettent en valeur les terroirs wallons en tirant parti de leurs ressources primaires et locales ».
- Aire de développement relais nord-sud et est-ouest : ces aires « présentent des atouts pour accueillir, notamment, les activités de renouveau industriel à haute valeur ajoutée (industrie du recyclage, industrie 4.0, industrie aérospatiale durable, industrie agroalimentaire, etc.) et les activités de logistique. Elles s'appuient sur des pôles régionaux et d'ancrage ainsi que sur les axes du réseau européen de transport (RTE-T). Elles favorisent le développement du nord au sud en reliant les aires métropolitaines de Bruxelles et de Luxembourg, ainsi que d'est en ouest en établissant des connexions entre les aires métropolitaines de Liège-Maastricht-Aix-Hasselt et de Lille. Leur développement doit tenir compte des spécificités induites par ces connexions. La capitale régionale tient une position centrale en étant située au cœur de cette dynamique. Leur développement favorise l'ouverture du territoire aux échanges européens. Il permet de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes bien interconnectées en captant les flux ».

La commune de Meix-devant-Virton se situe dans une aire de développement de proximité, selon la carte 8 présentée en synthèse de ce chapitre. Cela veut dire que les territoires présents dans ces aires se basent essentiellement sur des atouts locaux, des ressources primaires et locales, comme dans l'économie circulaire ou le tourisme.

La commune fait également partie du bassin d'optimisation spatiale reprenant l'entièreté de la province de Luxembourg.

Il existe 7 bassins d'optimisation spatiale en Wallonie, ils permettent de mesurer l'évolution de l'étalement urbain et de l'artificialisation en tenant compte des dynamiques de développement spécifiques de ces territoires. Ils sont gérés par les directions extérieures du SPW Territoire.

Carte 6 Bassins d'optimisation spatiale

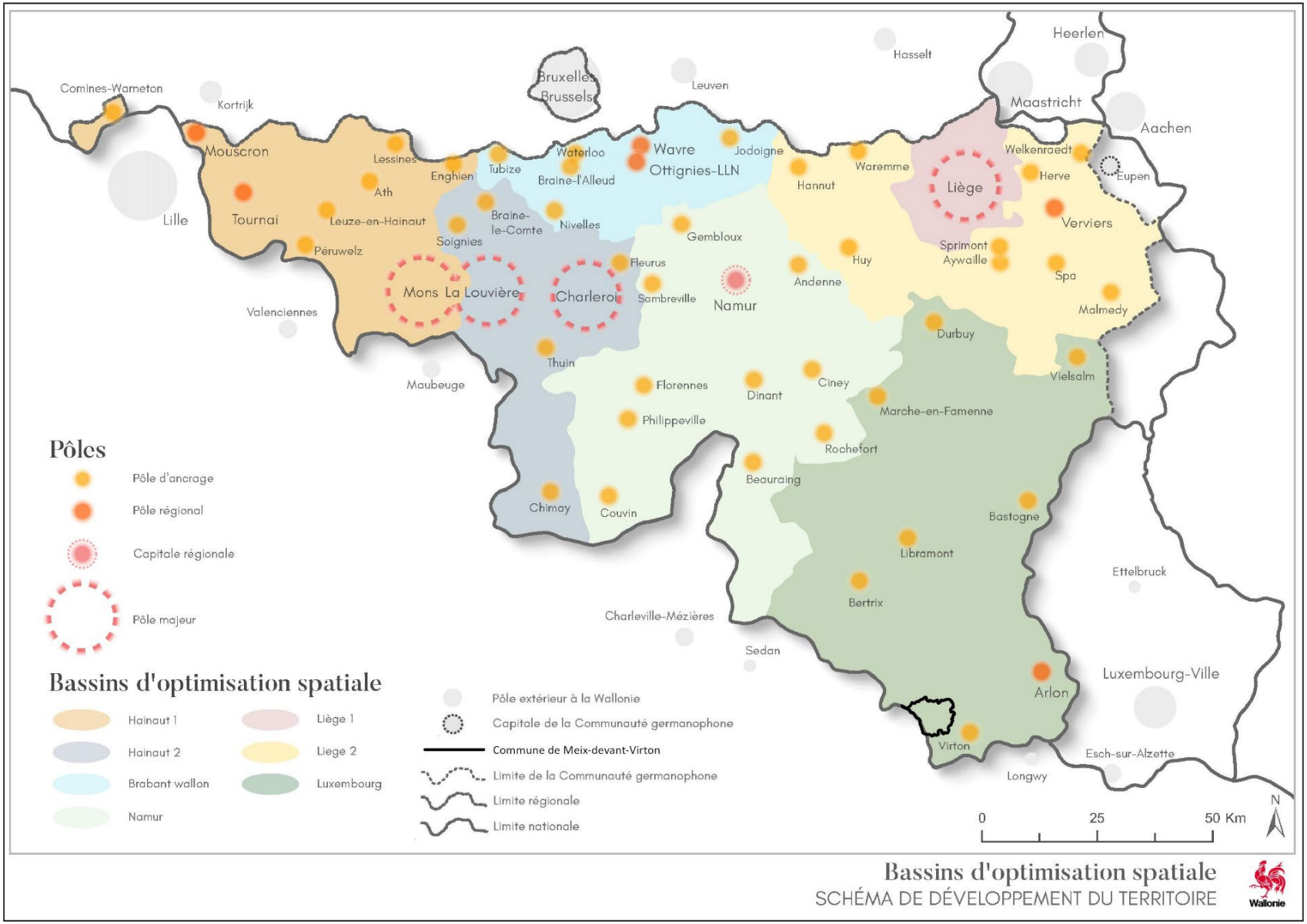

2.1.2.5. Centralités et polarités

La commune de Meix-devant-Virton dispose d'une centralité villageoise, organisée autour de Meix-devant-Virton même. Elle se situe à proximité du pôle d'ancrage de Virton, ainsi que du pôle régional d'Arlon, en province de Luxembourg.

Carte 7 SDT – Localisation des pôles

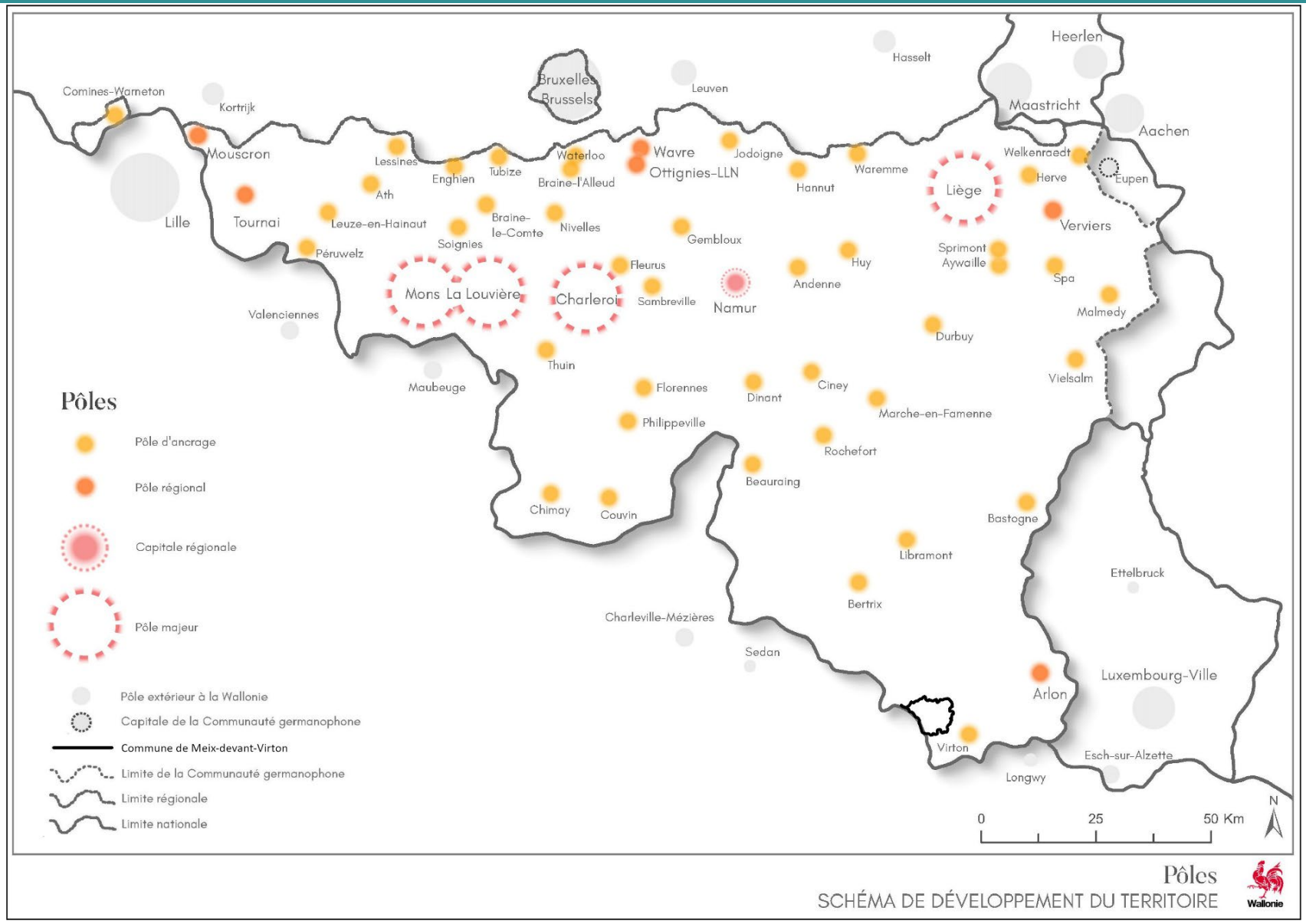

2.1.3. SYNTHÈSE

Meix-devant-Virton, intégrée à la région biogéographique de la Lorraine, occupe une position frontalière stratégique. Son territoire est structuré par les massifs forestiers feuillus au nord et bénéficie d'une connexion directe avec la France, notamment via la N871 à proximité de Rouvroy.

La commune s'inscrit dans plusieurs dynamiques de coopération : la Grande Région, la Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière (SArT) et l'Aire Fonctionnelle Transfrontalière autour de Luxembourg définie dans le PDAT 2035.

Elle est desservie par la ligne ferroviaire L165 reliant Athus à Libramont et profite de la proximité de la N87 qui relie l'E411, tandis que l'aéroport de Luxembourg se situe à une cinquantaine de kilomètres.

Relevant d'une aire de développement de proximité, Meix-devant-Virton valorise ses ressources locales, notamment à travers le tourisme et l'économie circulaire.

Elle constitue une centralité villageoise organisée autour de son noyau principal, tout en s'appuyant sur la proximité du pôle d'ancrage de Virton et du pôle régional d'Arlon.

Carte 8 Structure territoriale régionale

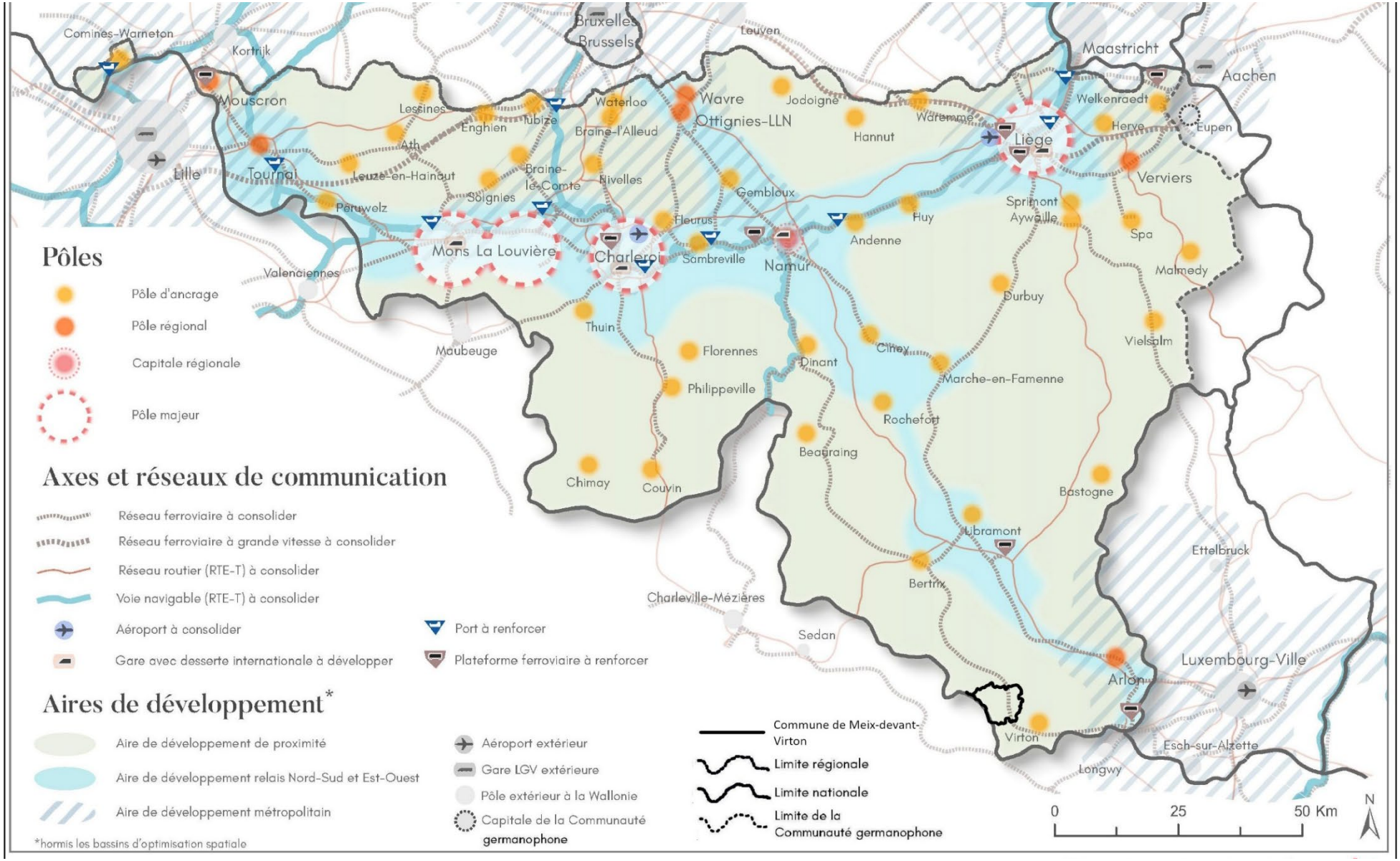

2.2. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Meix-devant-Virton s'étend sur une superficie de 55 km², ce qui en fait une commune de petite taille. Son territoire présente un relief légèrement vallonné, avec des altitudes variant de 209 mètres pour les points les plus bas et environ 357 mètres pour les points culminants.

Les paysages sont essentiellement ruraux, dominés par les forêts, les prairies et les cours d'eau (La Chevratte, affluent du Ton). Située en Gaume, Meix-devant-Virton bénéficie également d'un microclimat et de paysages marqués par les cuestas.

La densité de population est de 51,3 habitants au km². La commune est reconnue comme une centralité villageoise dans le Schéma de Développement Territorial.

La structure des indépendants se répartit principalement en quatre grands secteurs : le commerce et les services (32,1%), les professions libérales (25,3%), l'agriculture et la pêche (24%) ainsi que l'industrie et l'artisanat (17,2%). Parmi les postes salariés, une part importante est concentrée dans l'administration, la Défense, l'enseignement, la santé et le secteur social (48,9%), suivie par le commerce, le transport et l'HORECA (33%).

Meix-devant-Virton possède un patrimoine historique riche, composé de nombreux petits monuments et éléments du quotidien d'autrefois : les anciens lavoirs, abreuvoirs et fontaines, le château d'eau de Gérouville, la Ferme du Hayon, les pompes à eau ou encore l'ancien moulin d'Houdrigny. La commune abrite également des vestiges gallo-romains remarquables, parmi lesquels la villa de Robelmont, considérée comme l'une des plus luxueuses de la région.

Les sentiers et chemins communaux constituent aussi un atout patrimonial et touristique, autrefois véritables voies de liaison piétonnes entre les villages.

Sur le plan local, la commune se distingue par ses initiatives citoyennes et solidaires. Son épicentre accueille à la fois des produits de grande consommation, mais aussi des productions locales, équitables et artisanales. L'ASBL « l'Épi Lorrain » illustre également cette dynamique en ayant créé une monnaie locale citoyenne, gérée et développée par et pour les habitants.

Côté sport, Meix-devant-Virton se démarque notamment par le Club d'Escrime Gaumais, plusieurs fois champion de Belgique, ainsi que par ses diverses installations sportives accessibles aux habitants.

Le folklore et la vie culturelle occupent aussi une place importante. Le Carnaval de Meix-devant-Virton, considéré comme l'un des plus grands de la province, rassemble chaque année une foule importante dans une ambiance conviviale. Le festival « Meix'Art », exposition dédiée aux artistes de la région, met également en valeur la créativité locale ; tout comme « Robel'mont des Arts ».

Enfin, la situation géographique privilégiée de la commune, au cœur de la Gaume, en fait un excellent point de départ pour découvrir des sites touristiques renommés tels que la vallée de la Chiers, le village animé de Chassepierre ou encore l'abbaye d'Orval, à Florenville.



Illustration 2 : Église de Robelmont.
Source : « Flickr ». Disponible sur : https://www.flickr.com/photos/126191224@N04/34410594733/in/photostream/

Carte 9 Présentation de la commune de Meix-devant-Virton

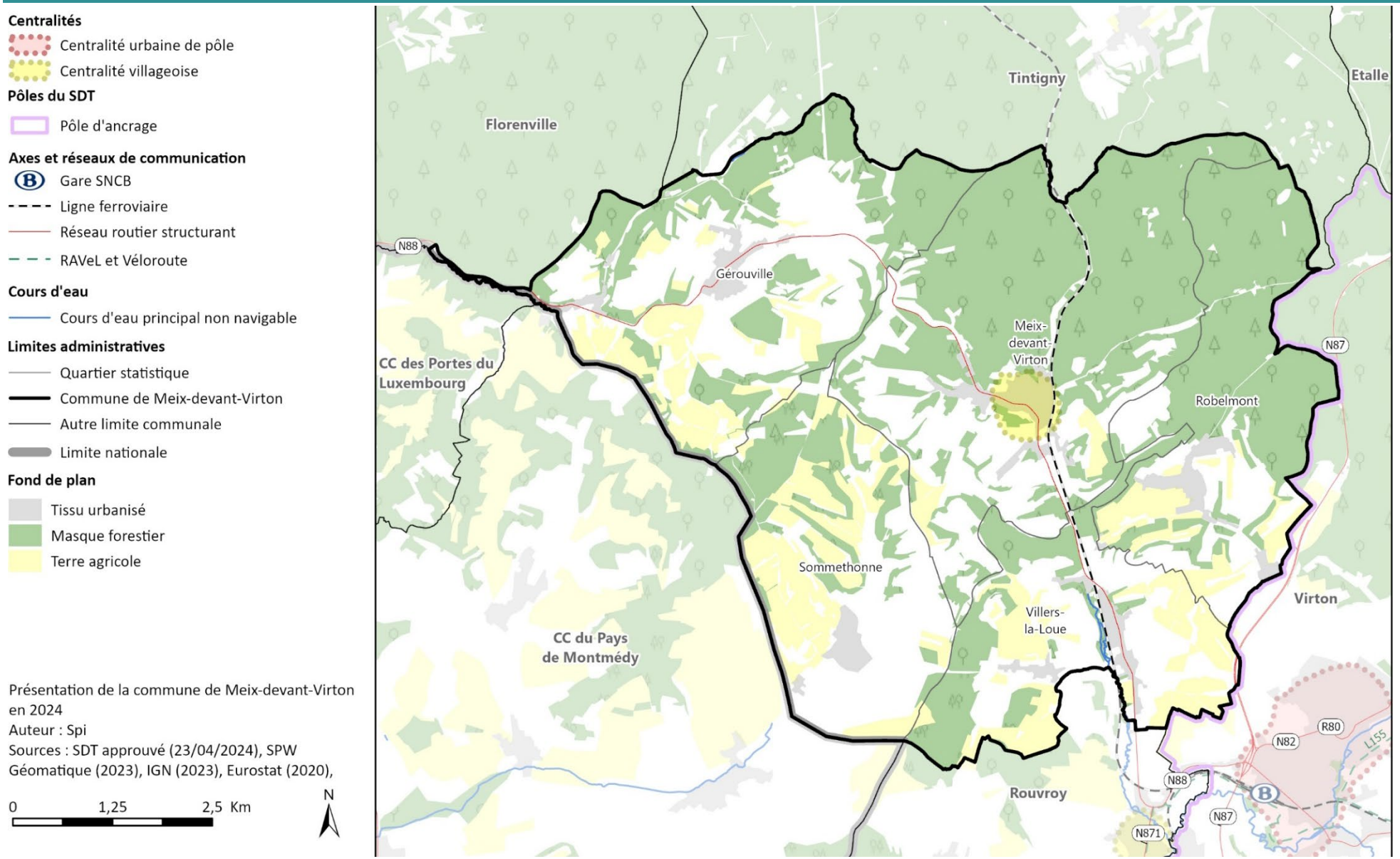

Présentation de la commune de Meix-devant-Virton en 2024
Auteur : Spi
Sources : SDT approuvé (23/04/2024), SPW Géomatique (2023), IGN (2023), Eurostat (2020),

2.3. ÉVOLUTION HISTORIQUE DU TERRITOIRE

2.3.1. MEIX-DEVANT-VIRTON AU XVIIIE SIÈCLE

En observant les cartes de Ferraris, on constate que le territoire de Meix-devant-Virton est largement occupé par des terres agricoles, organisées en campagnes ouvertes. Les forêts sont également présentes, mais se concentrent surtout au nord de la commune.

Les villages, tels que Meix, Robelmont ou Villers-la-Loue, apparaissent sous forme de petits noyaux dispersés à travers le territoire communal. Le réseau routier est simple et relie efficacement ces différents villages entre eux.

On note également que la commune était plus petite à l'époque, la frontière avec la France étant clairement visible sur la carte.

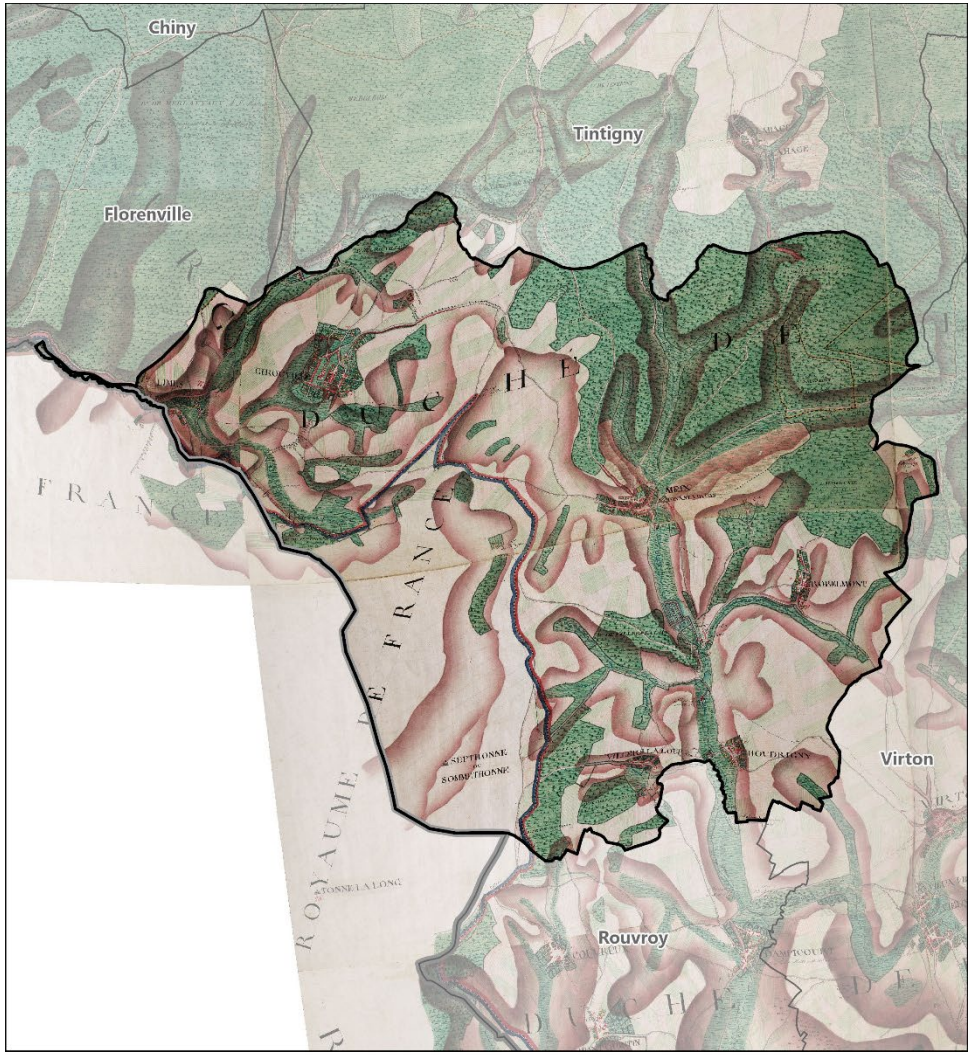

Carte de Ferraris (1770-1778) de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : SPW Géomatique (1770-1778), Eurostat (2020), IGN (2023)

Limites administratives

- Commune de Meix-devant-Virton
- Autre limite communale
- Limite nationale

0 1,25 2,5 Km

N

2.3.2. MEIX-DEVANT-VIRTON AU XIXE SIÈCLE

La carte du Dépôt de la Guerre (1865–1880) montre l'intégration du village de Sommethonne à la Belgique, ce qui entraîne l'agrandissement du territoire communal de Meix-devant-Virton.

Les différents villages de la commune apparaissent bien développés, avec Gérouville et Meix-devant-Virton comme noyaux les plus importants. Les prairies et les forêts demeurent équilibrées, tandis que la Chevratte, visible sur la carte, traverse la commune du nord au sud.

En ce qui concerne les voies de communication, elles se présentent de manière plus marquée et laissent apparaître de nouvelles possibilités de liaisons vers les communes limitrophes, tant en Belgique qu'en France.

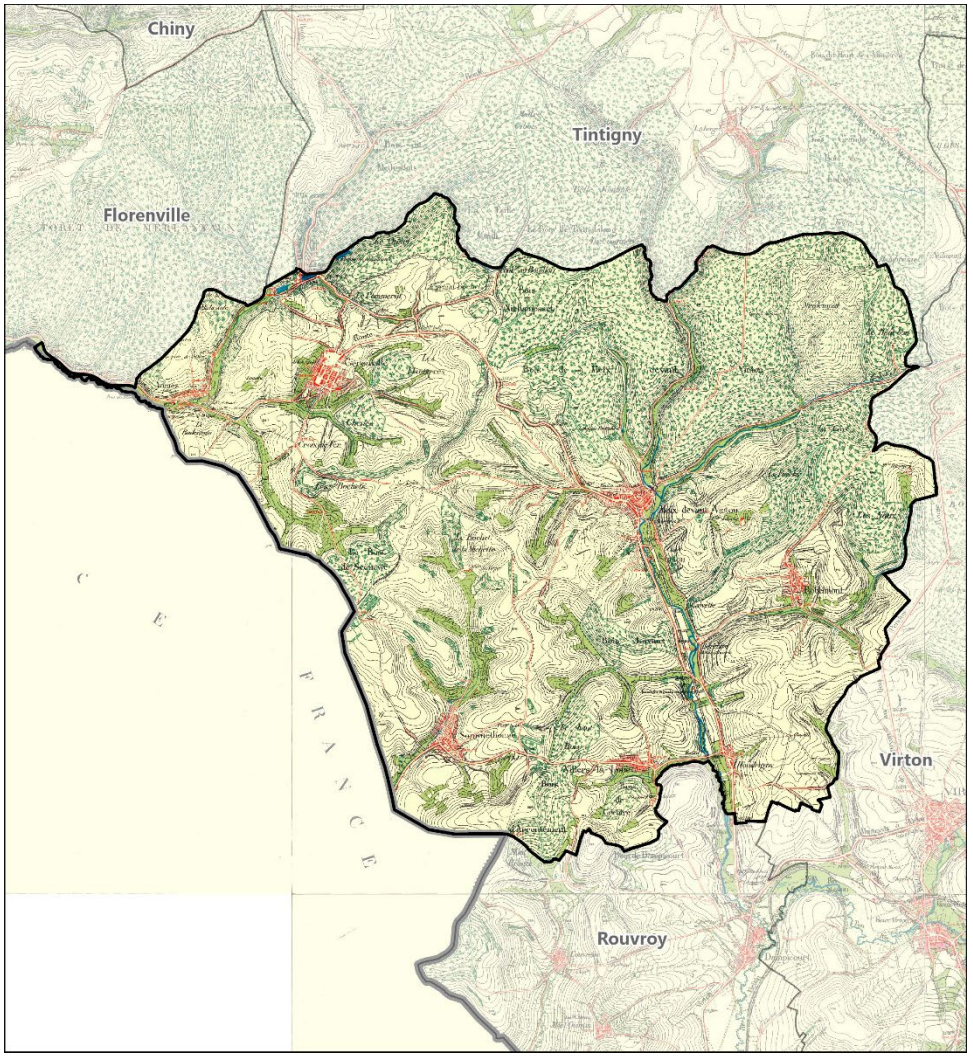

Carte du dépôt de la Guerre (1865-1880) de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : SPW Géomatique (1865-1880), Eurostat (2020), IGN (2023)

2.3.3. MEIX-DEVANT-VIRTON AU XXE SIÈCLE

La carte IGN couvrant la période de 1952 à 1969 révèle un développement marqué des voies de communication sur le territoire de Meix-devant-Virton. Le réseau routier s'est densifié et structuré, sans toutefois présenter de grands axes : il s'agit principalement de routes secondaires, avec un maillage particulièrement accentué autour du village de Meix-devant-Virton.

En ce qui concerne les forêts, elles ont gagné en importance par rapport à la période précédente. Celles situées au nord se sont étendues vers le centre du territoire, renforçant leur emprise.

En revanche, la structure bâtie n'a pas connu d'évolution significative et conserve une répartition similaire à celle observée sur la carte antérieure.

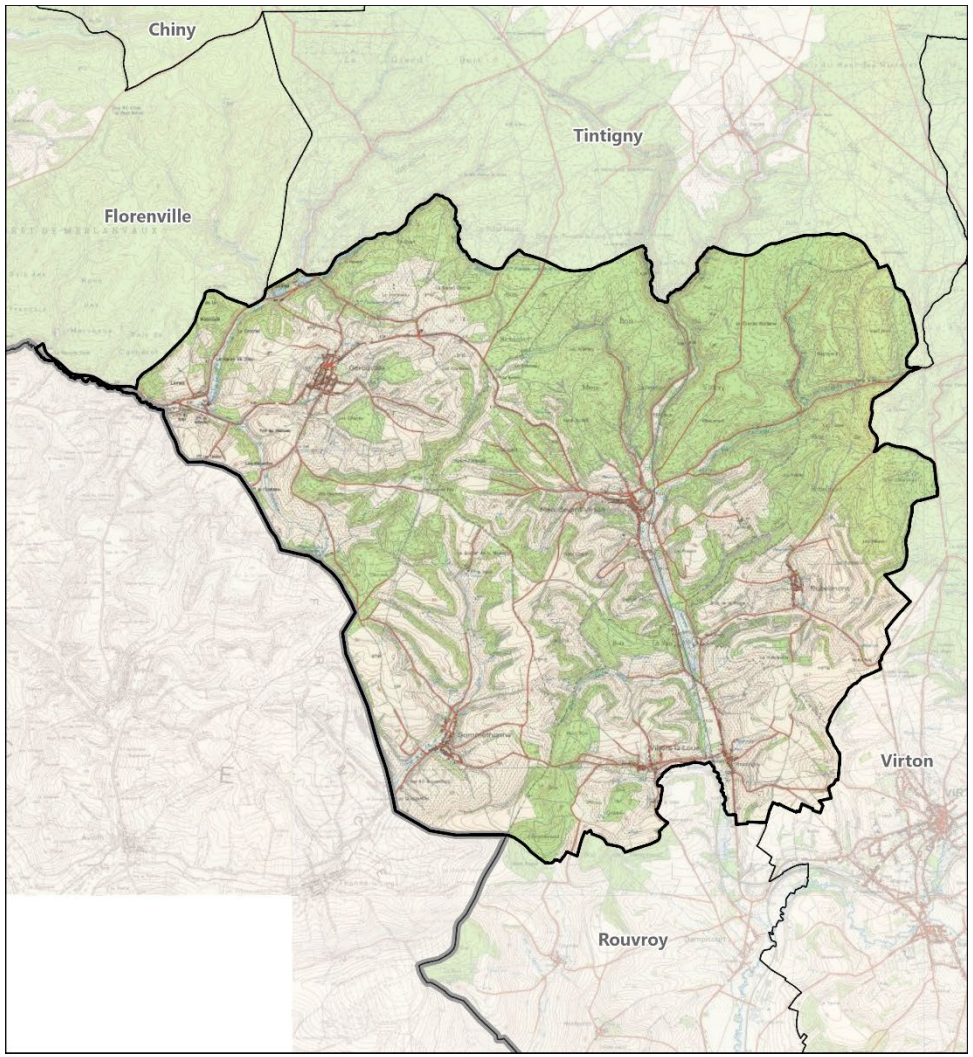

Carte IGN 1969 (à partir de 1952) de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : Eurostat (2020), IGN (1969, 2023)

2.3.4. MEIX-DEVANT-VIRTON AU XXIE SIÈCLE

Les orthophotoplans de l'été 2023 mettent en évidence l'agrandissement progressif de certains noyaux bâtis, principalement le long des routes. Ce phénomène est particulièrement visible à Meix-devant-Virton, mais également à Robelmont et Houdrigny.

L'organisation générale du territoire demeure inchangée : forêts et terres agricoles se partagent l'espace de manière équilibrée, offrant un paysage stable et structuré.

En ce qui concerne les infrastructures, le réseau de communication conserve sa forme générale et assure toujours les liaisons internes et avec les communes voisines.

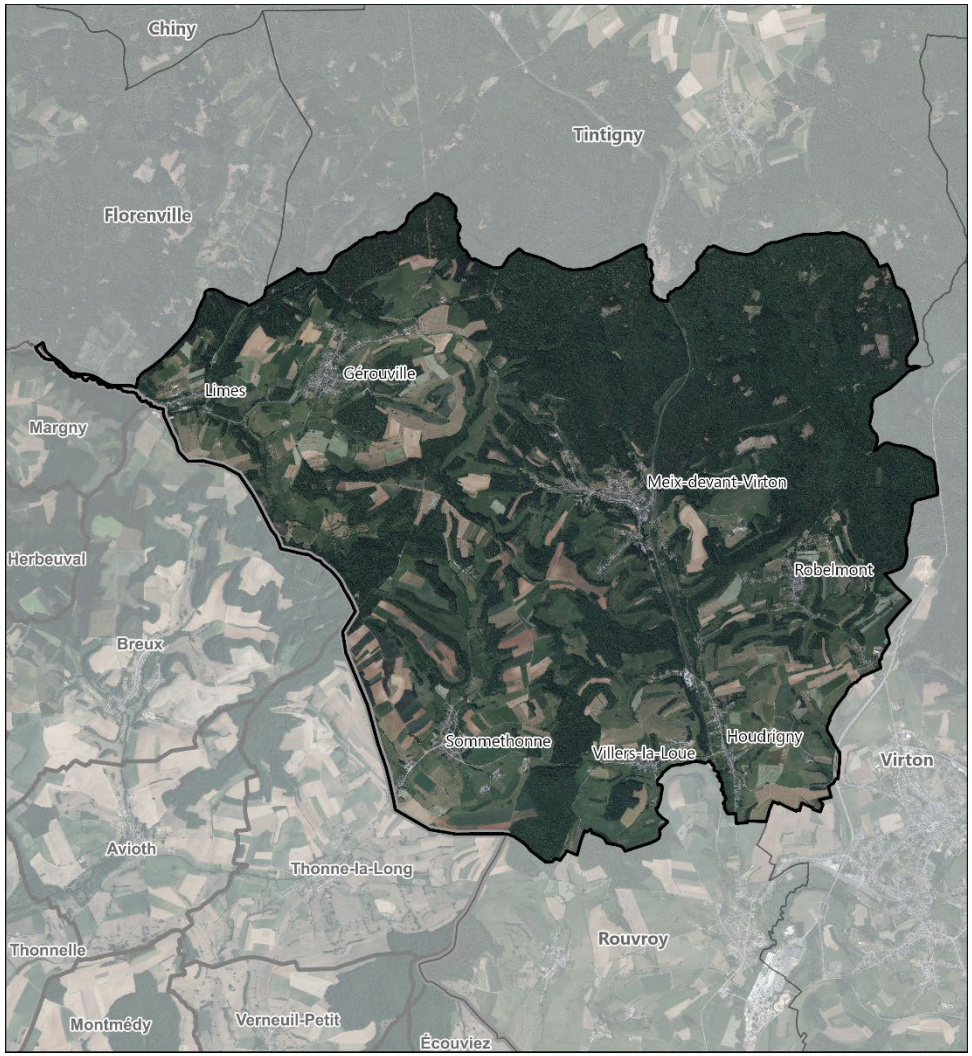

Orthophotos 2023 de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : SPW Géomatique (2023), Eurostat (2020), IGN (2023), OpenStreetMap (2024)

2.3.5. CONCLUSION DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

L'évolution du territoire de Meix-devant-Virton, telle qu'observée à travers les différentes cartes, témoigne d'une stabilité dans l'organisation spatiale. Le territoire est marqué par de vastes campagnes agricoles ouvertes et des forêts concentrées au nord, ces derniers s'étendant vers le centre de la commune au fil du temps.

Les villages, présents dès l'époque de Ferraris sous forme de noyaux dispersés, conservent leur rôle structurant, avec Meix-devant-Virton et Gérouville comme pôles principaux.

Le réseau de communication, d'abord simple et rudimentaire, s'est densifié et organisé, favorisant les liaisons internes et transfrontalières, sans toutefois accueillir de grands axes structurants.

Les orthophotoplans récents confirment une extension modérée du bâti, principalement le long des routes, mais sans bouleversement majeur de la trame territoriale.

3

ANALYSE DE LA COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON PAR THÉMATIQUES

3.1. STRUCTURE PHYSIQUE

Ce chapitre décrit les caractéristiques principales des sous-bassins versants qui façonnent le territoire via le relief, les cours d'eau principaux, et les zones agro-géographiques qui caractérisent le territoire. Il se base notamment sur l'analyse de données cartographiques.

3.1.1. RÉGION AGRO-GÉOGRAPHIQUE

3.1.1.1. Type de sol et topographie

La commune de Meix-devant-Virton est située dans la région agro-géographique de la Lorraine belge, au sud de la province de Luxembourg, dans l'entité culturelle et géologique appelée Gaume. Comme l'ensemble de ce territoire, elle se distingue nettement des paysages ardennais par une topographie plus douce, caractérisée par des collines arrondies, des vallées largement ouvertes et par la présence emblématique des cuestas. Ces reliefs dissymétriques, issus de couches rocheuses inclinées, organisent l'espace en une alternance de pentes abruptes et de replats, orientés du nord-ouest au sud-est. Ce modelé particulier donne à la commune un paysage structuré, favorable à l'agriculture et à un habitat rural relativement dispersé.

Sur le plan géologique, Meix-devant-Virton repose sur des formations mésozoïques, principalement jurassiques et crétacées, constituées de calcaires, marnes, sables et argiles, qui tranchent avec le socle paléozoïque plus ancien de l'Ardenne. Ces roches sédimentaires ont permis la formation de sols argilo-calcaires profonds et fertiles, bien adaptés aux pratiques agricoles. Ils soutiennent une agriculture diversifiée, orientée vers les cultures céréalières, l'élevage bovin laitier et, localement, la culture du maïs ou du colza. Le relief relativement accessible et la qualité des terres favorisent une exploitation agricole efficace, souvent plus intensive que dans les régions ardennaises.

La forêt, quoique moins dominante que dans le massif ardennais voisin, est bien présente dans la commune, en particulier sur les versants des cuestas et dans les fonds humides. Elle est majoritairement composée de feuillus tels que le chêne, le charme et le hêtre, qui participent à la préservation des paysages, à la régulation hydrologique et au maintien de la biodiversité locale. Le bocage traditionnel, avec ses haies vives, ses prairies bordées et ses arbres isolés, demeure un élément marquant de certains secteurs, renforçant l'identité écologique et paysagère du territoire.

Le relief ordonné par les cuestas, la fertilité des sols, l'activité agricole dynamique et la diversité des milieux naturels confèrent à Meix-devant-Virton un caractère rural affirmé et ouvert. La commune s'inscrit pleinement dans l'identité de la Lorraine belge, où se conjuguent harmonieusement nature, agriculture et empreinte humaine.

3.1.1.2. Climat

Le climat de la commune de Meix-devant-Virton est de type tempéré océanique à influence continentale, typique du sud-est de la Belgique, avec les spécificités propres à la Lorraine belge. Comme le reste de la Gaume, la commune bénéficie d'un microclimat plus doux et plus sec que celui de l'Ardenne voisine, ce qui vaut à la région le surnom de « petite Provence belge ».

Selon les données de l'IRM, la commune reçoit en moyenne 1.173 mm de précipitations par an, un niveau supérieur à la moyenne nationale (910 mm/an), mais légèrement inférieur aux communes ardennaises. L'hiver est la saison la plus arrosée, tandis que le printemps est la plus sèche. La température moyenne annuelle est de 9,5°C et le nombre moyen de jours de gel est de 84,9 jours par an.

Les vents dominants soufflent du sud-ouest (SO), et l'orientation des pentes par rapport à ces vents joue un rôle dans la pluviométrie élevée de la région.

L'exposition sud de nombreuses pentes et la relative protection orographique offerte par les cuestas contribuent à accentuer le caractère plus clément du climat local. Cette douceur climatique, couplée à une pluviométrie modérée, explique en partie la fertilité agricole de la région et son attrait touristique, notamment au printemps et en été.

3.1.2. CONTEXTE ORO-GÉOGRAPHIQUE

3.1.2.1. Bassin versant

La commune de Meix-devant-Virton repose principalement sur des formations du Secondaire, en particulier du Jurassique et du Crétacé, ce qui la différencie nettement du massif ardennais voisin, constitué de roches paléozoïques. Ces formations sont composées de calcaires, marnes et grès, qui présentent des conditions favorables à la constitution de réserves en eau souterraine, notamment grâce à la présence d'aquifères poreux.

Le territoire communal est inclus dans la masse d'eau souterraine (MESo) RWM092, désignée comme « Lias inférieur – Sinémurien (District de la Meuse) ». Il s'agit d'un aquifère poreux, correspondant aux formations du Lias (notamment le Sinémurien), composé de marnes, calcaires et grès, comme décrit auparavant. Cette masse d'eau présente une bonne perméabilité et un rendement hydrogéologique élevé à localement très élevé, grâce à la porosité intergranulaire et à une fracturation secondaire. Elle est fréquemment exploitée pour l'alimentation en eau potable, car elle offre des volumes soutenus et une qualité généralement satisfaisante. Sa vulnérabilité est cependant accrue en cas de pollution diffuse en surface (zones agricoles, effluents domestiques), en raison d'une couverture parfois peu protectrice.

Concernant les eaux de surface, la commune de Meix-devant-Virton est située sur le bassin hydrographique de la Meuse. Plus particulièrement, le territoire communal est totalement compris dans le sous-bassin Semois-Chiers et même uniquement sur le sous-bassin versant de la Chiers. Le territoire communal peut tout de même être subdivisé en deux sous-bassins versants :

- La vallée du Ton : cours d'eau non navigable de première catégorie prenant sa source sur la commune de Saint-Léger, le Ton ne transite pas sur le territoire communal. En revanche, un de ses affluents majeur, la Chevratte, ou Chavratte selon l'atlas des cours d'eau (2e catégorie sur la commune), marque sensiblement le paysage communal. Ce cours d'eau prend sa source sur la commune de Tintigny et est alimenté par le ruisseau de Lahage (2e catégorie) à la limite nord de la commune. Un autre affluent principal est le ruisseau de Lanframba (2e catégorie), provenant des bois de la Croix-Rouge et ayant sa confluence dans Meix-devant-Virton. D'autres affluents notables sont le ruisseau de Langlisse (3e catégorie), le ruisseau de Laimelle (3e catégorie) et le ruisseau des Aulnettes (2e catégorie) à Villers-la-Loue, marquant la frontière avec la commune voisine de Rouvroy. Tout ce bassin versant représente environ 3.370 hectares, soit 61% du territoire communal.
- La vallée de la Chiers : l'ouest du territoire, à savoir 2.110 hectares et environ 39% du territoire communal, est directement drainé par des cours d'eau rejoignant la Chiers. C'est le cas du ruisseau de la Soye (2ème catégorie), rejoint par le ruisseau de la Planchette (3e catégorie) à Limes, formant le ruisseau de Corwez (2e catégorie) et s'écoulant vers la Marche et la confluence avec la Chiers en France, à Margut. C'est également le cas de La Thonne (3e catégorie) s'écoulant de Sommethonne vers le sud et la France pour rejoindre la Chiers, près de Montmédy.

Ces cours d'eau présentent un régime hydrologique relativement stable, influencé par la couverture forestière importante et la perméabilité des sols. Le réseau hydrographique joue un rôle essentiel dans la régulation des eaux de ruissellement, la préservation des zones humides et le maintien de la biodiversité aquatique locale.

3.1.2.2. Aléa d'inondation par débordement

L'aléa d'inondation par débordement est classé en trois risques selon l'importance de l'aléa sur le territoire.

L'aléa d'inondation élevé est très peu présent sur le territoire communal. Seule une petite zone le long de la Chevratte, après sa confluence avec le ruisseau de Lanframba dans Meix-devant-Virton, est répertoriée comme telle. Cette zone correspond notamment aux étangs présents le long de ce cours d'eau en aval de Meix-devant-Virton.

L'aléa d'inondation moyen marque la même zone que l'aléa d'inondation élevé, avec une surface plus importante.

L'aléa d'inondation faible marque les berges de tous les cours d'eau. Cet aléa concerne tant des vallées minéralisées par de l'habitat que des espaces naturels. À noter que même si les cours d'eaux plus modestes ne génèrent qu'un aléa

d'inondation faible, ils peuvent générer des inondations induisant des dégâts importants lors d'événements extrêmes.

3.1.2.3. Aléa d'inondation par ruissellement

La commune de Meix-devant-Virton est structurée par un relief en cuestas, alternant couches dures (calcaires) et tendres (marnes, argiles). Ces formes de relief orientées ouest-est influencent fortement les axes de ruissellement. L'eau s'écoule des plateaux vers les vallées via les fronts de cuestas, souvent abrupts, favorisant des écoulements rapides lors de fortes pluies. Les zones de transition entre formations perméables et imperméables concentrent les eaux, générant coulées de boue et inondations ponctuelles. Les talwegs issus des versants agricoles sont particulièrement vulnérables. L'aménagement du territoire, via fossés, bandes enherbées ou zones tampons, est essentiel pour limiter l'impact de ces ruissellements.

La Commune de Meix-devant-Virton a inauguré en 2025 trois zones d'immersion temporaire permettant de protéger Meix-devant-Virton d'inondations causées par le ruissellement agricole.

3.1.3. CONCLUSION DE LA STRUCTURE PHYSIQUE

La commune de Meix-devant-Virton s'inscrit pleinement dans l'identité paysagère et géographique de la Lorraine belge. Son relief en cuestas, ses sols argilo-calcaires fertiles et son climat plus clément que celui de l'Ardenne voisine en font un territoire rural favorable à l'agriculture et à l'habitat dispersé. Le réseau hydrographique, dominé par la Chevratte et les affluents de la Chiers, structure le territoire et soutient une biodiversité variée. Les aquifères du Lias assurent des ressources en eau de bonne qualité, tout en nécessitant une gestion attentive face aux risques de pollution diffuse. Si le risque d'inondation par débordement est limité, le ruissellement lié aux pentes et à l'occupation agricole reste un enjeu majeur. Les zones d'immersion temporaire récemment mises en place témoignent d'une volonté d'adaptation face aux aléas hydrologiques. Meix-devant-Virton apparaît ainsi comme une commune rurale dynamique, où nature, agriculture et gestion raisonnée des ressources se conjuguent pour façonner un territoire équilibré et vivant.

Carte 10 Caractéristiques orohydrographiques de Meix-devant-Virton

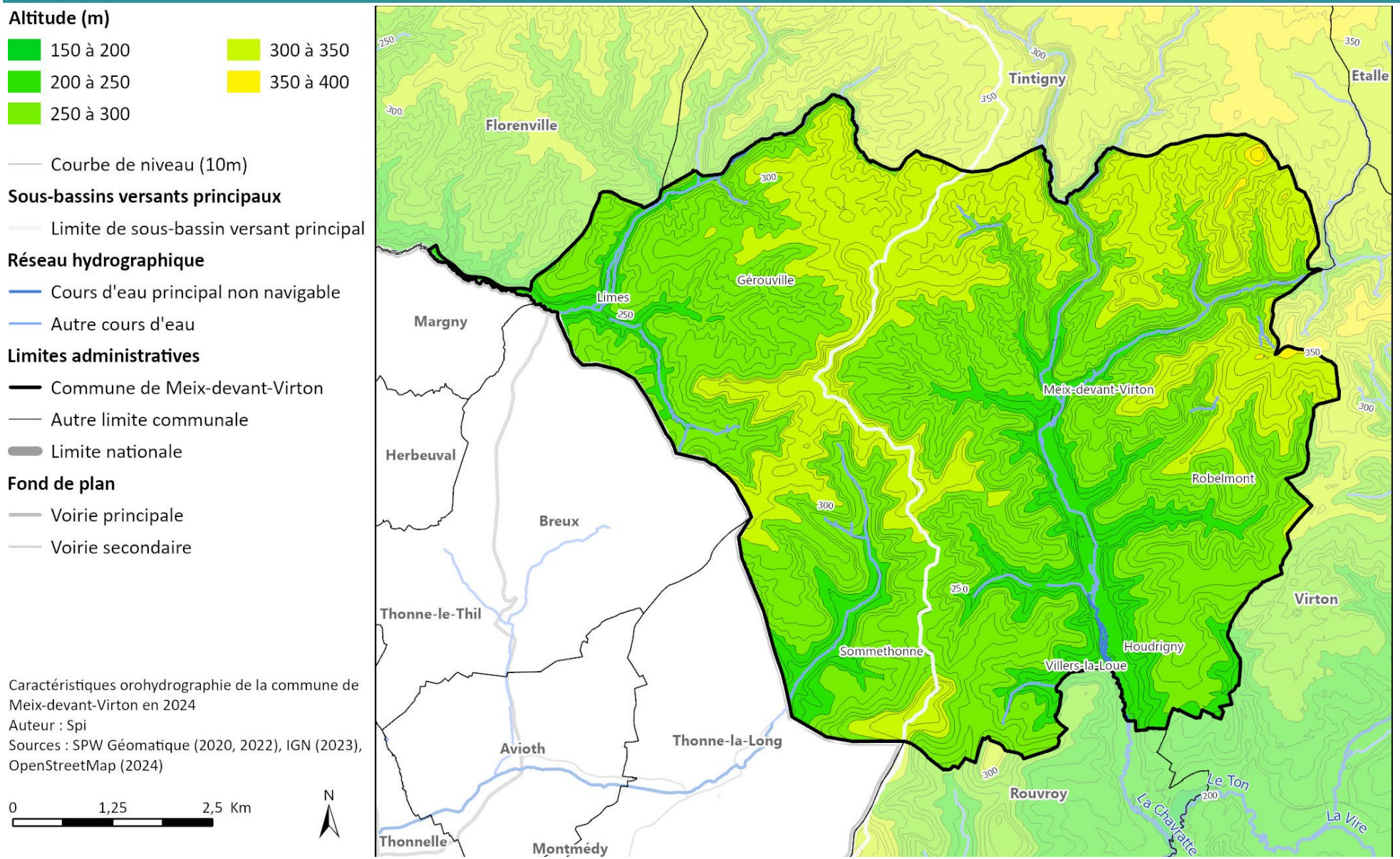

Caractéristiques orohydrographie de la commune de Meix-devant-Virton en 2024
Auteur : Spi
Sources : SPW Géomatique (2020, 2022), IGN (2023), OpenStreetMap (2024)

3.2. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Ce chapitre analyse la dimension environnementale à l'échelle communale à travers l'identification des zones délimitées par les diverses législations relatives à la protection, au développement et à la conservation de la nature.

3.2.1. RÉSEAU NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen de zones protégées naturelles, semi-naturelles ou servant d'habitat propre à certaines espèces. Son objectif est le maintien de la biodiversité des milieux via la définition d'un cadre commun sur le territoire des États membres. En Wallonie, le réseau Natura 2000 correspond à la transposition faite par le Gouvernement wallon des Directives « Oiseaux » (79/409/CEE) et « Habitats » (92/43/CEE).

La commune de Meix-devant-Virton est fortement concernée par le réseau Natura 2000. Elle en compte 4 dans la commune :

- Le **site BE34060 dénommé « *Bassin supérieur de la Chevratte* »** est le plus étendu au nord du territoire de Meix-devant-Virton avec une surface de 670,17 ha. Ce site Natura 2000 continue sur les communes de Virton et Tintigny. Le « *Bassin supérieur de la Chevratte* » est caractérisé par 10 unités de gestion reconnues (UG01, UG02, UG03, UG05, UG06, UG07, UG08, UG10, UG11 et UG Temp2). Plusieurs espèces y sont recensées, comme l'Agrion de Mercure, le Cuivré des marais, la Lamproie de Planer, le Chabot, la Bondrée apivore, la Gélinotte des bois, le Pic noir, le Pic mar, etc. On dénombre 8 biotopes distincts sur les 9 catégories suivantes au regard de la typologie WalEUNIS Niveau 2 (C1, C2, C3, E2, E3, E5, F9, H3 et G1). Le biotope « Hêtraies neutrophiles » est majoritaire, avec une superficie de 334,67 ha.
- Le **site BE34054 dénommé « *Bassin de la Marche* »** a une surface de 2.442,00 ha dont 14,13 ha se situent au nord-ouest de Gérouville. Le site continue sur les communes de Chiny et de Florenville et englobe un important massif de hêtraies correspondant à la partie la plus occidentale de la cuesta sinémurienne entre Florenville et Villers-devant-Orval. 10 unités de gestion sont reconnues (UG01, UG02, UG03, UG05, UG07, UG08, UG10, UG11, UG Temp2 et UG Temp3). Les espèces suivantes y sont recensées : Cuivré des marais, Grand Murin, Vespertilion à oreilles échancrées, Castor d'Europe, Bondrée apivore, Grand rhinolophe, Barbastelle commune, Petit rhinolophe etc. On dénombre 10 biotopes distincts sur les 10 catégories suivantes au regard de la typologie WalEUNIS Niveau 2 (C1, C3, D4, E1, E2, E3, E5, F9, G1, H3). Le biotope « Hêtraies neutrophiles » est majoritaire, avec une superficie de 851,09 ha.
- Au sud de la commune, aux alentours des villages de Meix-devant-Virton et de Sommethonne, est située la zone Natura 2000 **BE34063 – *« Vallée de la Chevratte »***. D'une superficie de 447,26 ha, dont 429,73 ha se situent sur la commune de Meix-devant-Virton, ce site Natura 2000, de par son exposition et la nature du substrat, a conservé des ensembles remarquables de prairies maigres de fauche. Cette zone est caractérisée par 9 unités de gestions reconnues (UG01, UG02, UG03, UG05, UG07, UG08, UG09, UG10 et UG11). Les espèces suivantes y sont recensées : Agrion de Mercure, Cuivré des marais, Lamproie de Planer, Chabot, Petit Rhinolophe, Grand rhinolophe, Grand Murin, Castor d'Europe, Bondrée apivore, Bécassine des marais, etc. On dénombre 13 biotopes distincts sur les 10 catégories suivantes au regard de la typologie WalEUNIS Niveau 2 (C1, C2, C3, D4, E1, E2, E5, F9, G1 et H3).
- Le **site BE34066 dénommé « *Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruette* »** a une surface de 3.085,68 ha dont 2,64 ha se situent sur le sud du territoire communal. Ce site Natura 2000 continue sur les communes de Rouvroy et Virton. La « *Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruette* » englobe le massif forestier calcaire de la Cuesta bajocienne de Ruette à Torgny, le versant agricole de celle-ci jusqu'à la vallée de la Vire, ainsi que les terres agricoles sur les buttes autour de Montquintin et de Couvreux, et le bois Lâ Haut. Cette zone Natura 2000 est caractérisée par 11 unités de gestion reconnues (UG01, UG02, UG03, UG04, UG05, UG06, UG07, UG08, UG09, UG10 et UG11). Les espèces suivantes y sont recensées : Cuivré des marais, Damier de la succise, Ecaille chinée, Lucane cerf-volant, Chabot, Grand rhinolophe, Vespertilion à oreilles échancrées, Pic noir, Pic mar, Hirondelle de rivage, etc. On dénombre 14 biotopes distincts sur les 9 catégories suivantes au regard de la typologie WalEUNIS Niveau 2 (C1, C2, C3, E2, E5, F9, G1, H1 et H3).

Au total 20,31% du territoire de Meix-devant-Virton sont couverts par une zone Natura 2000.

3.2.2. LOI SUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

La loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature définit les zones protégées telles que les réserves naturelles domaniales (RND), les réserves naturelles agréées (RNA) et les réserves forestières (RF).

La commune de Meix-devant-Virton accueille plusieurs sites protégés :

- La **réserve naturelle domaniale du Bassin du Ton aval** a été créée en 2022 afin de regrouper près de 150 parcelles disséminées sur les communes de Virton, Meix-devant-Virton et de Rouvroy, certaines ayant déjà reçu auparavant un statut de RND. Ces parcelles, totalisant 71,5 ha au sud de la commune, correspondent à une dizaine de sites reconnus pour leur haute valeur écologique et biologique. La diversité et la qualité des habitats sont remarquables, comprenant des prairies bocagères et des zones alluviales riches en flore et faune. La réserve est inscrite en totalité dans le site Natura 2000 BE34060 – *« Bassin supérieur de la Chevratte »* pour les parcelles nord, et dans le site BE34066 – *« Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruette »*, pour les parcelles sud.
- Localisée au centre de la commune, la **réserve naturelle domaniale du Bassin de la Chevratte** a été créée en 2022 afin de regrouper près de 200 parcelles disséminées sur les communes de Meix-devant-Virton et de Tintigny, certaines ayant déjà reçu auparavant le statut de RND. Ces parcelles totalisent 74,43 ha, correspondant à pas moins de 17 sites reconnus pour leur haute valeur écologique et biologique. La diversité et la qualité des habitats sont exceptionnelles, tout comme la richesse de la flore et de la faune. Certaines espèces y trouvent même une part importante de leur population wallonne. La réserve est inscrite en totalité dans le site Natura 2000 BE34060 – *« Bassin supérieur de la Chevratte »*.
- Au nord du village de Limes, sur une superficie de 4,55 ha, est située la **RND du Bassin de la Marche.**
- La **réserve naturelle agréée « *Pré Morat* »**, située au sud du village de Gérouville, recouvre une superficie d'un peu plus de 4 ha.

3.2.3. LIAISONS ÉCOLOGIQUES

Les liaisons écologiques sont des « corridors » qui connectent différents habitats naturels. À l'échelle régionale wallonne, cinq types de liaisons écologiques sont identifiés :

- les massifs forestiers feuillus ;
- les pelouses calcaires et les milieux associés ;
- les crêtes ardennaises ;
- les hautes vallées ardennaises ;
- les plaines alluviales typiques des larges vallées du réseau hydrographique.

La commune est concernée par une seule liaison écologique :

- À l'extrémité nord-est de la commune, passe la liaison « *Forêts de la cuesta sinémurienne* » de type massif forestier. Elle traverse notamment la zone Natura 2000 BE34060 – *« Bassin supérieur de la Chevratte »*.

3.2.4. SITES DE GRAND INTÉRÊT BIOLOGIQUE (SGIB)

Le statut de Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) présente un caractère officieux pour la protection des sites concernés.

La reconnaissance d'un site en tant que SGIB donne toutefois une indication directe sur la présence d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt communautaire, ou d'espèces rares, menacées et/ou protégées sur base de la Loi sur la Conservation de la Nature, incluant la protection de leurs habitats.

La commune de Meix-devant-Virton comporte 25 SGIB. Le tableau ci-dessous liste tous les sites répertoriés.

Code	Nom du Site (communes concernées)	Situation dans la commune	Superficie (ha) et proportion sur la commune (%)
92	Beauregard (Meix-devant-Virton, Rouvroy)	Sud d'Houdrigny	36,44 (18,20)
762	Carrière du Bois de la Forge	Ouest de Robelmont	0,64 (100)
763	Carrière Geoffroy	À Meix-devant-Virton	3,32 (100)
764	Pré du Bois de la Forge	Ouest de Robelmont	0,16 (100)
949	La Chautière	Nord de Villers-la-Loue	15,21 (100)
1448	À la Perrière	Nord de Meix-devant-Virton	2,69 (100)
1665	La Cawette	Sud de Meix-devant-Virton	35,17 (100)
1689	Gore Aubrion	Sud de Meix-devant-Virton	7,67 (100)
1810	La Soye (Meix-devant-Virton, Florenville, Tintigny)	Nord de Gérouville	43,62 (53,70)
1948	Vallée de la Chevratte (Meix-devant-Virton, Tintigny)	Nord de Meix-devant-Virton	208,83 (37,50)
2788	Ruisseau de Launelle	Nord de Villers-la-Loue	82,18 (100)
3030	Contournement de Virton entre Houdrigny et Virton (Meix-devant-Virton, Virton)	Entre Bellevue et Houdrigny	20,11 (22,00)
3039	Ligne SNCB 165 à Meix-devant-Virton (Meix-devant-Virton, Rouvroy)	À Houdrigny	10,62 (63,00)
3153	Campagne de Sommethonne	Nord de Sommethonne	71,81 (100)
3166	Vallée de la Planchette, du château des Alouettes à la Fontaine des Seugnons	Sud de Gérouville	40,76 (100)
3179	Vallon du Ruisseau des Aunettes (Meix-devant-Virton, Rouvroy)	Sud de Villers-la-Loue	39,89 (57,40)
3384	Chiroptière de Meix-devant-Virton	À Meix-devant-Virton	0,01 (100)
3485	Pré des Aulnes	À Houdrigny	8,76 (100)
3710	La Grande Vau	Sud de Meix-devant-Virton	30,64 (100)
3711	Vallon du Lanframba (Meix-devant-Virton, Tintigny, Virton)	Bois de Robelmont	318,83 (85,80)
3712	Marais de Meix	Sud de Meix-devant-Virton	31,73 (100)
3713	Bois d'Arrentement (Meix-devant-Virton, Rouvroy)	Sud de la commune	101,94 (74,50)
3714	Bois de Dampicourt (Meix-devant-Virton, Rouvroy)	Sud de Villers-la-Loue	55,33 (1,70)
3762	Source du Lanframba	Sud-ouest de Meix-devant-Virton	2,33 (100)
3994	Église de Gérouville	À Gérouville	0,2 (100)

Tableau 1 : Sites de Grand Intérêt Biologique de la commune de Meix-devant-Virton

Carte 11 Dimension environnementale de la commune de Meix-devant-Virton

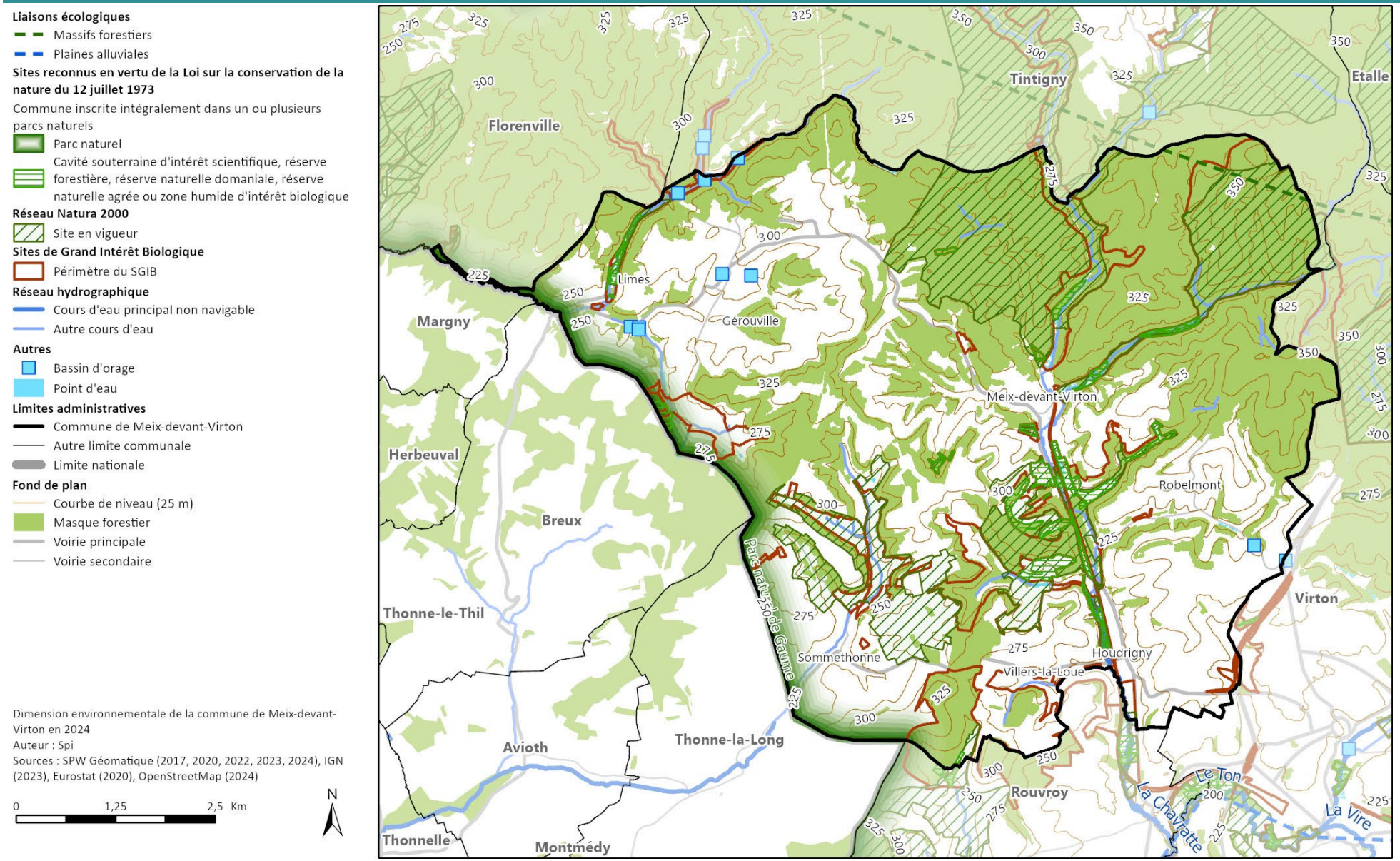

3.2.5. PROJETS LIFE

Les projets LIFE, cofinancés par l'Union européenne, visent à restaurer et à préserver les écosystèmes naturels, en mettant un accent particulier sur les habitats et les espèces protégés par le réseau Natura 2000. En Wallonie, les projets LIFE contribuent à la restauration des biotopes et des habitats naturels, améliorant ainsi la biodiversité et la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques

Sur le territoire communal, plusieurs projets LIFE ont été réalisés sur les 25 dernières années ou sont en cours :

- Projet LIFE Connexions (2021-2027) : dans la continuité des projets LIFE Herbages et LIFE Prairies bocagères, l'objectif est de restaurer la biodiversité sur au moins 500 hectares d'habitats naturels menacés, sur une large zone reprenant 40 sites Natura 2000. Ce projet comporte par ailleurs des actions en faveur de la Moule perlière et du Cuivré de la bistorte ;
- Le projet LIFE Elia est intervenu sur le territoire de Meix-devant-Virton, au nord de Gérouville en se dirigeant vers la commune de Tintigny, pour assurer la gestion des lisières étagées. Ce projet LIFE, qui s'est déroulé de 2011 à 2018, avait pour objectif principal de transformer des emprises forestières des tracés de lignes à haute tension en corridors écologiques en Belgique et en France. Les actions de restauration visaient à mettre en place des pratiques innovantes pour la gestion de ces couloirs verts en forêt, et de sensibiliser différents publics à l'importance de la biodiversité dans ces habitats linéaires ;
- LIFE Herbages, mené par Natagora en partenariat avec la Région wallonne et le Jardin botanique Meise, avait pour objectif la restauration de pelouses et prairies riches en biodiversité en Lorraine belge et Ardenne méridionale. Entre 2013 et 2020, plus de 600 hectares ont été restaurés dans le cadre de ce projet, contribuant ainsi à la préservation des habitats naturels de la commune.

3.2.6. PARC NATUREL

Meix-devant-Virton se situe dans le Parc naturel de Gaume. Ce parc met en œuvre des démarches globales de développement de son territoire en zone rurale et est le laboratoire de la mise en œuvre du développement durable. Le Parc naturel de Gaume initie et soutient le développement de projets axés sur : la dynamique rurale locale - l'innovation et l'expérimentation - le développement durable. Aujourd'hui, 10 communes prennent part à ce projet de Parc naturel de Gaume : Aubange, Chiny, Étalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton.

3.2.7. CONCLUSION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

- La commune de Meix-devant-Virton est impliquée dans le réseau Natura 2000 avec une couverture de 20,31% du territoire communal, ce qui en fait un milieu favorable au développement de la biodiversité.
- La biodiversité est renforcée par la présence de réserves naturelles sur la commune : une réserve naturelle agréée (RNA) et trois réserves naturelles domaniales (RND), ainsi que 25 Sites de Grand Intérêt Biologique.
- Une seule liaison écologique traverse la commune à l'extrémité nord-est et est présente à hauteur de la zone Natura 2000 BE34060 – *« Bassin supérieur de la Chevratte »*.
- Plusieurs projets LIFE ont été menés ou sont en cours sur le territoire de Meix-devant-Virton, témoignant de la richesse de la biodiversité présente.
- La richesse de la biodiversité et des biotopes recensés sur le territoire de Meix-devant-Virton est renforcée par l'appartenance de la commune au Parc naturel de Gaume.

3.3. DIMENSION PAYSAGÈRE

En Wallonie, 13 ensembles paysagers ont été identifiés, chacun représentant un type de paysage distinct et faisant l'objet d'une analyse détaillée dans les atlas. Le chapitre décrit les principales caractéristiques des différents ensembles paysagers présents sur le territoire. Il se réfère aux atlas des paysages établis par la CPDT. Source : Plan Communal de Développement Rural de Meix-devant-Virton.

3.3.1. ENSEMBLES PAYSAGERS

La commune de Meix-devant-Virton s'inscrit dans l'ensemble paysager *« Côtes lorraines »* caractérisé par un relief lié à une alternance de côtes ou cuestas, allongées d'est en ouest, et de dépressions parcourues par la Semois et d'autres cours d'eau des bassins de la Meuse et du Rhin.

L'ensemble paysager « *Côtes lorraines* » est composé de 3 territoires paysagers sur la commune de Meix-devant-Virton :

- « *Vallonnements de revers de côtes – Faciès de la Forêt sinémurienne* » dans lequel on retrouve l'aire paysagère « *Grande Forêt sinémurienne* ». Cette aire est caractérisée par un plateau incliné vers le sud et par des vallées profondes. Elle est visualisée au nord de la Commune et ne reprend aucune localité ;
- « *Vallonnements de revers de côtes – Faciès des terrassettes de Macignos* » dans lequel on retrouve deux aires paysagères :
    - « *Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne* » : celle-ci est caractérisée par un relief densément entaillé. De multiples têtes de vallée, étroites et pentues, présentent des versants façonnés en petites terrasses vouées aux prairies ou reboisées. Les lambeaux de plateau, isolés visuellement du reste de l'aire par les boisements des hauts de versant, sont occupés par des cultures. Les noyaux d'habitat, ruraux, sont discrètement implantés à proximité des fonds de vallée. Cette aire regroupe les villages de Robelmont, Villers-la-Loue, Meix-devant-Virton et Sommethonne ;
    - « *Vallonnements herbagers de Villers-devant-Orval – Gérouville* » : les vues longues et dégagées des hauts de versant herbagers et les vallées étroites, souvent boisées et relativement profondes, forment les traits caractéristiques du paysage non bâti. Limes est blotti en fond de vallée tandis que Gérouville est adossé à un versant exposé au sud. Chaque noyau villageois présente une identité spécifique : un habitat pavillonnaire se développe sur les hauteurs périphériques ;
- « *Dépression de pied de côte de la Vire et du Ton aval* » dans lequel on retrouve l'aire paysagère « *Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte* » dont le relief est dominé par une cuvette, front de cuesta bajocienne avec la présence d'herbages et de linéaires ligneux. Cette aire est peu présente, uniquement au sud de la commune.

3.3.2. REPÈRES PAYSAGERS

Plusieurs repères paysagers sont à recenser sur la commune de Meix-devant-Virton :

- Un massif forestier dense est présent et constitué des Bois de Robelmont, Bois de Meix-devant-Virton, Bois de Sécwé, Bois d'Arrentement, etc ;
- La ligne ferroviaire n°165 « Libramont-Rodange-Arlon » traverse la commune du nord au sud, en passant par les villages de Meix-devant-Virton et d'Houdrigny ;
- Deux axes majeurs autoroutiers sont à recenser :
    - la N88 qui scinde la commune en deux selon un axe nord-sud et qui traverse successivement les villages d'Houdrigny, de Meix-devant-Virton, de Gérouville et de Limes ;
    - et la N87 qui effleure la frontière est de la commune ;
- 3 châteaux d'eau sont présents : deux dans le Bois de Robelmont et un à l'entrée de Gérouville ;
- Une ligne haute tension traverse également la commune du nord au sud ;
- Le Tilleul de Gérouville ;
- Le Domaine de la Soye avec ses étangs ;
- L'Ancien moulin d'Houdrigny ;
- Le village de Gérouville a la particularité de développer ses rues en quadrillage au centre du village.

3.3.3. PÉRIMÈTRES D'INTÉRÊT PAYSAGER

La commune de Meix-devant-Virton comporte 369,55 ha, soit 6,72% du territoire communal, de périmètres d'intérêt paysager.

Les périmètres d'intérêt paysager (PIP) issu du relevé ADESA mené entre 1994 et 2021 sont :

- PIP présent à l'ouest de la commune, au sud-ouest de Meix-devant-Virton, sur une superficie de 176,22 ha (unités ADESA : 8A, 8B) ;
- PIP le plus étendu sur la commune de Meix-devant-Virton avec une superficie de 192,48 ha et englobant le village de Gérouville (unité ADESA : 9B) ;
- PIP couvrant une infime partie de la commune de Meix-devant-Virton (0,85 ha) au sud de la commune (unités ADESA : 5B,5C,5D,7).

À ces périmètres d'intérêt paysager s'ajoutent 6 points de vue remarquables (PVR), 1 point de vue (PV) et une ligne de vue (LV).

3.3.4. CONCLUSION DE LA DIMENSION PAYSAGÈRE

- La commune de Meix-devant-Virton est un territoire marqué par un relief densément entaillé avec un recouvrement important du massif forestier (61% du territoire communal) ;
- Des repères paysagers naturels et anthropiques sont recensés ;
- 6,72% du territoire communal sont concernés par un périmètre d'intérêt paysager ;
- Des PVR, PV et LV s'ajoutent aux PIP recensés sur la commune.

Carte 12 Dimension paysagère de la commune de Meix-devant-Virton

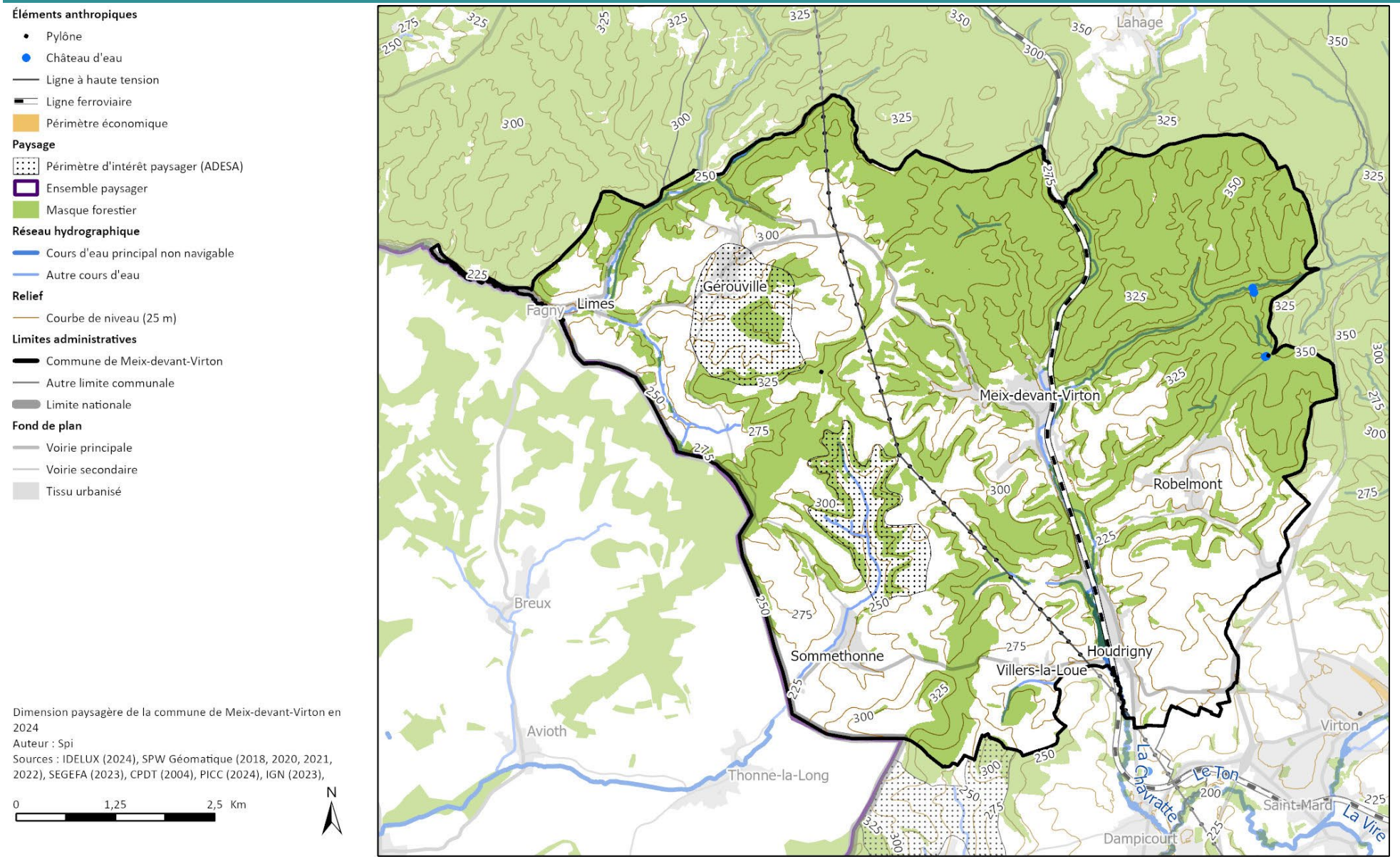

3.4. DIMENSION DÉMOGRAPHIQUE

Le chapitre analyse les principales caractéristiques démographiques (population, typologie des ménages, croissance…). Il se base sur des données statistiques.

Les dates des données utilisées peuvent varier. Certaines sont datées au 1er janvier (exemple : Au 1er janvier 2024 …) alors que d'autres concernent une information comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre (exemple : En 2022, …). Les types de données utilisées et leurs sources sont expliqués dans les textes, cartes, tableaux et graphiques.

3.4.1. POPULATION

Au 1er janvier 2024, la commune de Meix-devant-Virton comptabilise 2.819 habitants (49% d'hommes et 51% de femmes). La densité de population y est de 51,3 hab/km², ce qui est faible comparativement à la moyenne des communes limitrophes et des territoires supra-communaux.

Sur les 15 dernières années, la population a connu une croissance de 4,5%, soit 122 habitants supplémentaires, ce qui correspond à 8 nouveaux habitants par an en moyenne. Cette croissance est faible par rapport à la moyenne des communes limitrophes et des territoires supracommunaux. Notons que les communautés de communes françaises limitrophes connaissent une baisse de population importante.

Le graphique ci-dessous de l'évolution relative de la population met bien en évidence une croissance plus faible sur le territoire communal, similaire à celle de la Wallonie jusqu'en 2021. Depuis lors, la tendance est plutôt à la diminution de la population.

	Densité de population en 2024 *[hab/km²]*	**Population en 2009**	**Population en 2024**	**Taux de croissance relative de la population entre 2009 et 2024** ***[%]***
Meix-devant-Virton	**51,3**	**2.697**	**2.819**	**4,50%**
Florenville	39,1	5.464	5.787	5,90%
Rouvroy	76,3	2.057	2.144	4,20%
Tintigny	56,2	3.842	4.605	19,90%
Virton	118,9	11.283	11.368	0,80%
CC du Pays de Montmédy (FR)	28,4	7.332	6.860[1]	-6,4%
CC des Portes du Luxembourg (FR)	38,7	19.771	19.253	-2,6%
Arrondissement de Virton	**71**	**51.631**	**55.162**	**6,80%**
Province de Luxembourg	**66,2**	**266.950**	**295.146**	**10,60%**
Wallonie	**218,5**	**3.475.671**	**3.692.283**	**6,20%**

Tableau 2 : Évolution de la population totale sur les 15 dernières années, comparaison entre 2009 et 2024
Source : IWEPS INSEE (France)

[1] L'INSEE comptabilise la population grâce à des recensement. Ces derniers n'ont pas lieux chaque année, les années de références pour les territoires français ont été sélectionnées en fonction des recensements les plus proches (2009 et 2022)

L’évolution de la population au sein même de la commune est variable. Les quartiers statistiques de Meix-devant-Virton (+50 hab.), Houdrigny (+52 hab.) et dans une moindre mesure Sommethonne (+30 hab .) et Gérouville (+23 hab.) gagnent des habitants, tandis que le quartier de Robelmont (-23 hab.) en perd.

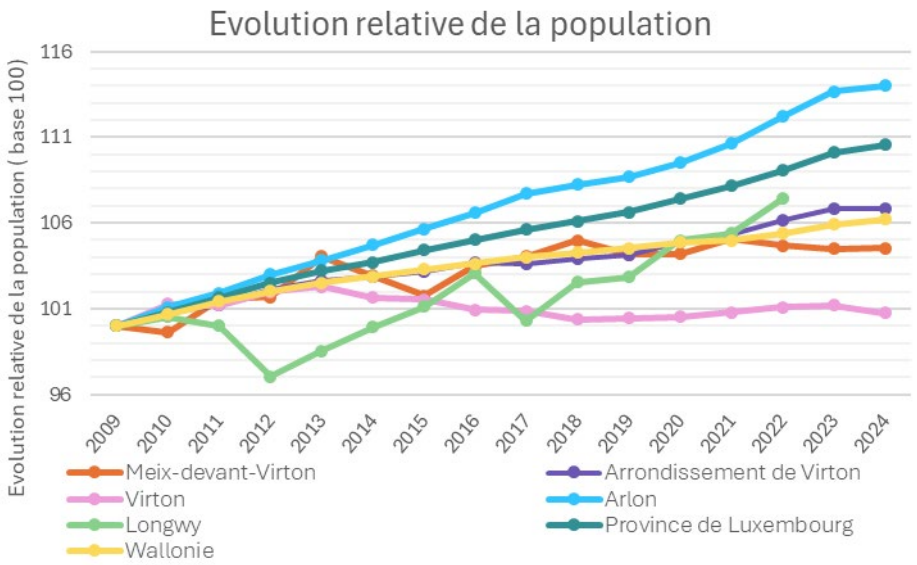

Graphique 1 : Évolution relative de la population totale sur les 15 dernières années (représentation en base 100, indice 100 = 2009)
Source : IWEPS, INSEE (France)

Carte 13 Evolution de la population entre 2010 et 2024[2] dans la commune de Meix-devant-Virton

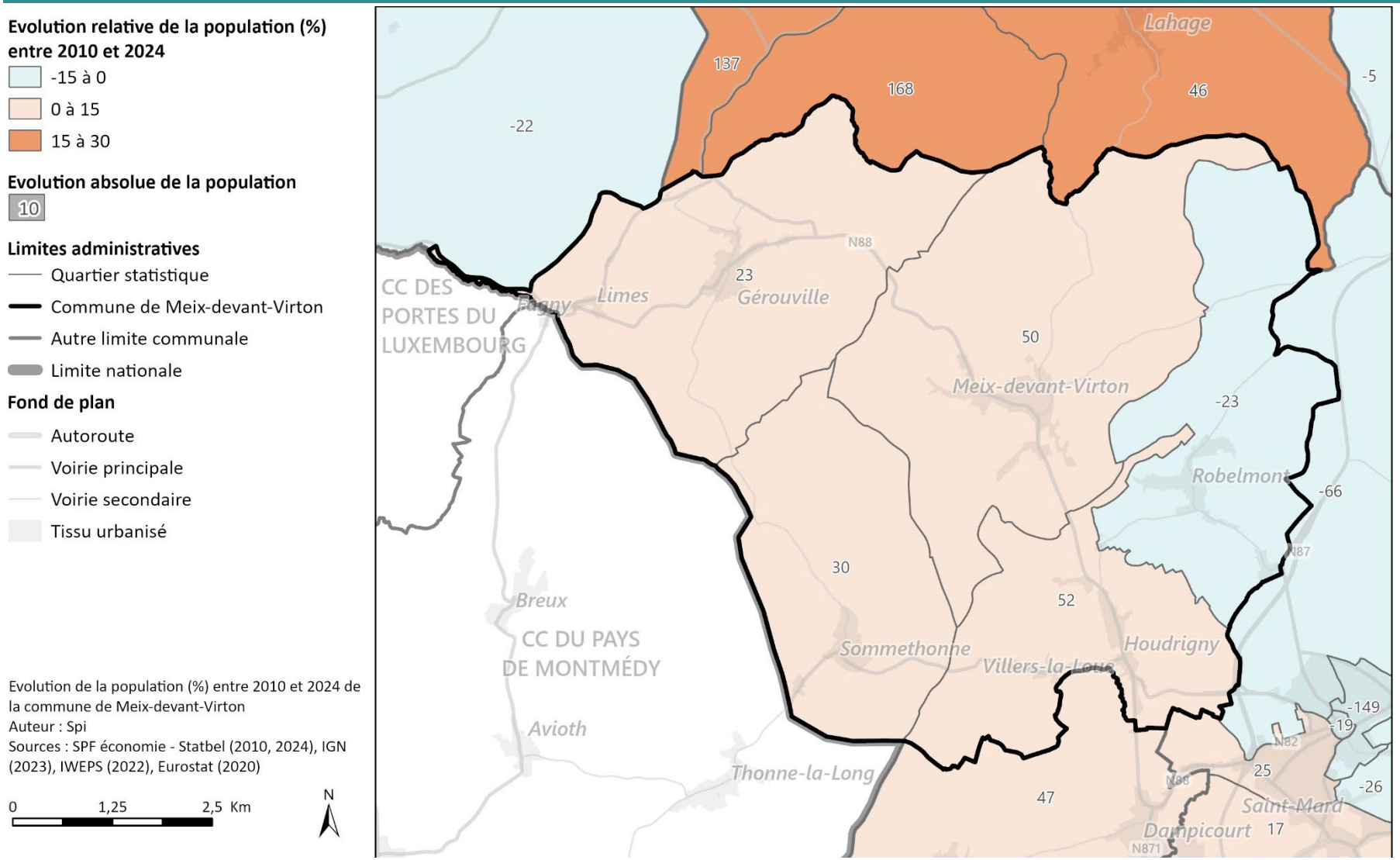

[2] Les données d'évolution de la population au niveau des quartiers statistiques concernent la période 2010-2024 (présentées notamment sur la Carte 13). En effet, une rupture a été constatée dans la série statistique entre les années 2009 et 2010 dans le traitement des données à ce niveau.

3.4.2. STRUCTURE PAR ÂGES

En 2024, la commune de Meix-devant-Virton compte 24% de personnes de moins de 20 ans et 20,5% de personnes de plus de 65 ans, le solde étant de 55,5%. Le taux des moins de 20 ans sur la commune fluctue. De 2009 à 2019, il suit globalement la tendance à la diminution dans des proportions similaires à la province. Cependant, la part des moins de 20 ans croit fortement de 2019 à 2021 pour dépasser les valeurs des autres territoires comparés. Elle suit depuis lors la même tendance baissière que l'arrondissement.

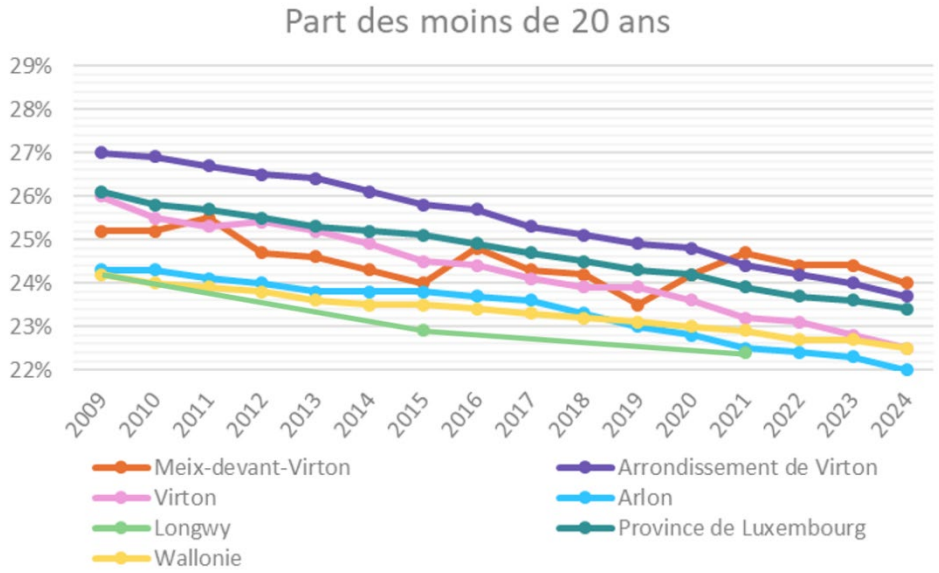

Graphique 2 : évolution de la part des moins de 20 ans
Sources : Registre national, SPF économie - Statbel, IWEPS, SPI, INSEE (France)

Sur la même période, la part des plus de 65 ans de la commune croit de manière similaire à la région jusqu'en 2021 et un peu plus rapidement depuis.

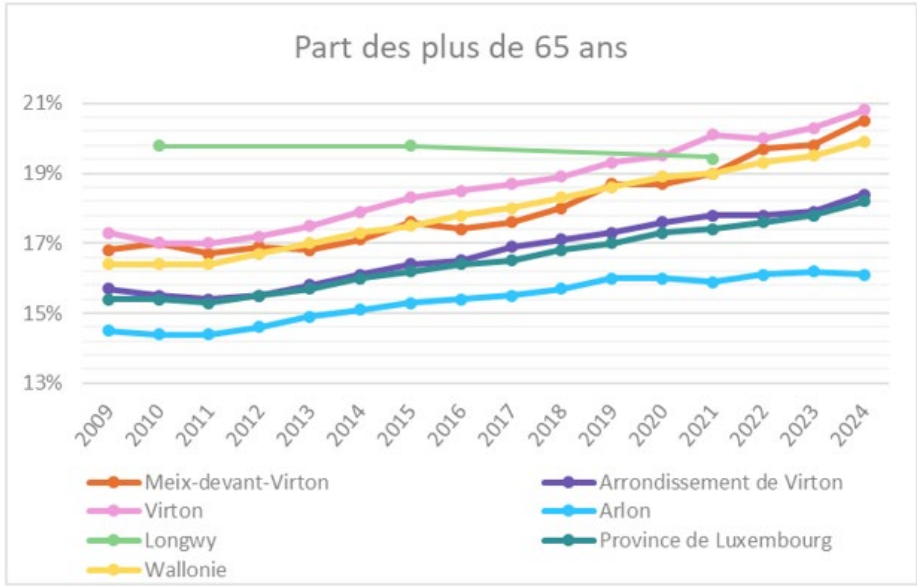

Graphique 3 : Évolution de la part des plus de 65 ans
Sources : SPF économie - Statbel, IWEPS, SPI, INSEE (France)

La pyramide des âges de Meix-devant-Virton suit globalement les mêmes proportions que la région, à l'exception des 40-44 ans et 54-60 ans qui sont légèrement sur représentés.

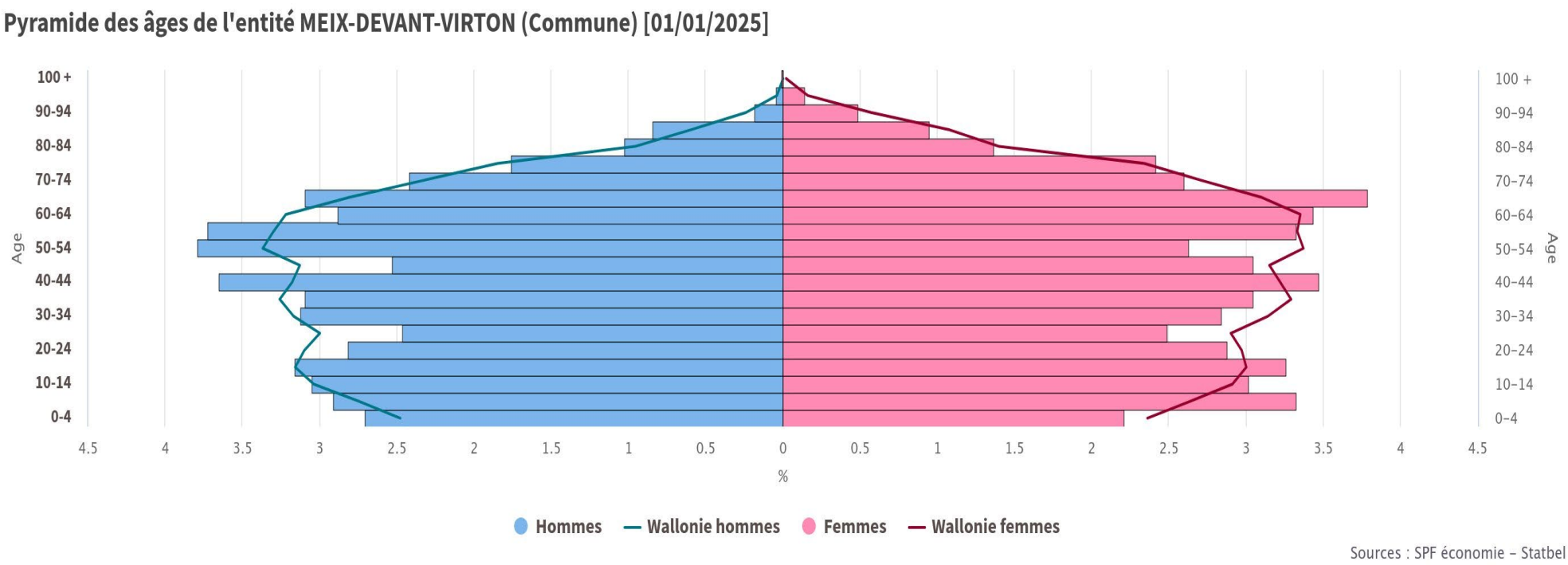

Illustration 3 : Pyramide des âges à Meix-devant-Virton et en Wallonie en 2024
Source : IWEPS

En 2024, l'âge moyen dans la commune de Meix-devant-Virton est de 42,3 ans, soit une moyenne élevée par rapport aux territoires supracommunaux mais dans la moyenne des communes limitrophes.

	Âge moyen de la population en 2009 *[années]*	Âge moyen de la population en 2024 *[années]*	Évolution relative de l'âge moyen de 2009 à 2024
Meix-devant-Virton	**40,1**	**42,3**	**5,49%**
Florenville	43,2	45,6	5,56%
Rouvroy	38,6	42	8,81%
Tintigny	37,9	39,1	3,17%
Virton	39,8	42,4	6,53%
CC du Pays de Montmédy (FR)	38,7	41,7	7,75%
CC des Portes du Luxembourg (FR)	40,7	42,6	4,67%
Arrondissement de Virton	**38,8**	**41,3**	**6,44%**
Province de Luxembourg	**38,9**	**41,1**	**5,66%**
Wallonie	**40,3**	**42,1**	**4,47%**

Tableau 3 : évolution de l'âge moyen sur les 15 dernières années, comparaison entre 2009 et 2024
Sources : Registre national, SPF économie - Statbel, SPI, INSEE (France)

3.4.3. STRUCTURE DES MÉNAGES

En 2024, la commune de Meix-devant-Virton compte 1.227 ménages privés, soit 85 ménages de plus qu'en 2009, ce qui équivaut à une augmentation de 7,44%. Cette croissance est plus faible que la moyenne des communes limitrophes ainsi que celles de l'arrondissement, de la province et de la Wallonie.

La taille des ménages y est de 2,3 personnes en 2024 et a diminué assez peu par rapport aux autres communes, dans les mêmes proportions que la région.

La répartition des différents types de ménages est assez similaire à celle de l'arrondissement. La commune comptabilise une proportion de couples sans enfants importante (24,5%), alors que la province compte 23,5% et la Wallonie 22%. Le taux de ménages isolés (34,6%) et monoparentaux (9,7%) est un peu moindre que ces deux territoires, alors que la part des couples avec enfants est un peu plus importante (29,8%).

Cette répartition a finalement peu évolué depuis 2009. Les couples avec enfants ont légèrement diminué (-2,5%) tandis que les ménages isolés ont augmenté (+2,1%). Les couples sans enfants et ménages monoparentaux sont restés stables.

	Taille moyenne des ménages privés en 2009 *[pers.]*	**Taille moyenne des ménages privés en 2024** *[pers.]*	**Taux de croissance relatif [%]**
Meix-devant-Virton	**2,36**	**2,3**	**-2,5%**
Florenville	2,21	2,09	-5,4%
Rouvroy	2,46	2,32	-5,7%
Tintigny	2,55	2,39	-6,3%
Virton	2,34	2,18	-6,8%
CC du Pays de Montmédy (FR)	2,32	2,2[3]	-5,2%
CC des Portes du Luxembourg (FR)	2,38	2,23	-6,3%
Arrondissement de Virton	**2,45**	**2,31**	**-5,7%**
Province de Luxembourg	**2,42**	**2,28**	**-5,8%**
Wallonie	**2,29**	**2,23**	**-2,6%**

Tableau 4 : Taille des ménages privés et son évolution relative
Sources : Registre national, SPF économie - Statbel, SPI, INSEE (France)

[3] L'INSEE comptabilise la population grâce à des recensement. Ces derniers n'ont pas lieux chaque année, les années de références pour les territoires français ont été sélectionnées en fonction des recensements les plus proches (2009 et 2022)

	Couples mariés sans enfant	Couples mariés avec enfant(s)	Couples non-mariés sans enfant	Couples non-mariés avec enfant(s)	Hommes isolés	Femmes isolées	Hommes monopa-rentaux	Femmes monopa-rentales	Autres
Meix-devant-Virton	**20,00%**	**18,80%**	**4,50%**	**11,00%**	**15,90%**	**18,70%**	**2,90%**	**6,80%**	**1,40%**
Florenville	18,50%	13,90%	5,80%	8,20%	20,90%	21,00%	1,70%	8,40%	1,70%
Rouvroy	16,10%	19,20%	5,90%	9,70%	17,60%	18,30%	3,10%	9,10%	1,00%
Tintigny	15,50%	22,20%	6,30%	11,90%	16,70%	16,60%	2,40%	6,90%	1,50%
Virton	16,60%	17,10%	5,10%	7,90%	19,00%	20,40%	2,70%	9,80%	1,50%
CC du Pays de Montmédy (FR)	25,72%	27,37%	NB*[4]		18,64%	17,52%	3,29%	5,96%	1,48%
CC des Portes du Luxembourg (FR)	29,34%	27,31%	NB*		13,42%	19,59%	2,69%	6,44%	1,08%
Arrondissement de Virton	**17,39%**	**20,16%**	**5,88%**	**10,28%**	**16,63%**	**17,58%**	**2,66%**	**8,10%**	**1,32%**
Province de Luxembourg	**16,70%**	**18,70%**	**6,80%**	**10,00%**	**18,10%**	**17,80%**	**2,50%**	**7,90%**	**1,50%**
Wallonie	**15,50%**	**16,60%**	**6,50%**	**9,80%**	**18,20%**	**19,30%**	**2,50%**	**9,80%**	**2,00%**

Tableau 5 : Comparaison des types de ménages en 2024
Sources : SPF économie - Statbel, SPI, INSEE (France)

[4]* NB : En France, l'INSEE ne différencie pas les couples mariés des couples non-mariés avec enfant ou non. Seuls les couples avec enfant, ou les couples sans-enfants sont recensés.

Type de ménages	2009	2024	Taux de croissance relative [%]
Part des ménages de type couples mariés sans enfant [%]	22,40%	20,00%	-2,40%
Part des ménages de type couples mariés avec enfant [%]	26,90%	18,80%	-8,10%
Part des ménages de type couples cohabitants sans enfant [%]	2,90%	4,50%	1,60%
Part des ménages de type couples cohabitants avec enfant [%]	5,40%	11,00%	5,60%
Part des ménages de type hommes isolés [%]	15,80%	15,90%	0,10%
Part des ménages de type femmes isolées [%]	16,70%	18,70%	2,00%
Part des ménages de type hommes monoparentaux [%]	1,90%	2,90%	1,00%
Part des ménages de type femmes monoparentales [%]	7,30%	6,80%	-0,50%
Part des ménages d'autres types [%]	0,70%	1,40%	0,70%

Tableau 6 : Évolution de la structure des ménages par type sur les 15 dernières années
Sources : SPF économie - Statbel, SPI

3.4.4. SOLDES NATUREL ET MIGRATOIRE

L'évolution d'une population sur un an peut se résumer comme étant la somme du solde naturel annuel et du solde migratoire annuel.

Le **solde naturel** représente les naissances diminuées des décès. Lorsqu'il est positif, cela signifie que le nombre de naissances a été plus important que le nombre de décès.

Le **solde migratoire** correspond, lui, à la différence entre les personnes qui arrivent sur un territoire et celles qui le quittent. Lorsque le solde migratoire d'un territoire est positif, cela signifie que le taux d'immigration (entrée) est plus important que le taux d'émigration (sortie).

Au sein du solde migratoire enfin, on distingue le **solde interne ou intranational** qui caractérise les flux migratoires avec le reste du pays et le **solde externe ou international**, qui caractérise les flux avec l'étranger.

Contrairement à la population, qui est observée à un temps T (en l'occurrence le 1er janvier de chaque année), les différents soldes annuels décrivent l'évolution totale entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année. L'évolution de la population entre le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2024 est donc décrite par les 15 soldes démographiques annuels des années 2009 à 2023.

À chaque fois, ces soldes ont été ramenés à 1.000 habitants (et sont donc exprimés en pour 1.000) afin de faciliter la comparaison entre les différents niveaux géographiques.

Plus une entité est petite géographiquement, plus ces différents soldes évoluent de façon erratique d'année en année. Nous avons donc décidé de ne pas présenter l'évolution de ces soldes au cours de la période d'intérêt, mais plutôt la moyenne de ces soldes sur 15 ans. Ceci doit permettre de mieux cerner par quels biais la population de la commune de Meix-devant-Virton et des différents territoires de référence a évolué au cours de la période allant du 1er janvier 2009 au 1er janvier 2024.

Comme on l'a déjà constaté plus haut, Meix-devant-Virton a gagné 122 habitants entre le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2024. On peut observer sur les illustrations de la page suivante que cela correspond à une augmentation annuelle moyenne d'environ 3,0‰ (pour mille) sur la même période.

Celle-ci se décompose en un solde naturel annuel moyen assez positif (+2,3‰/an), qui explique donc environ 80% de la croissance démographique communale, et un solde des migrations plus faible en moyenne (+0,6‰/an), qui explique 20% de la croissance depuis 2009.

Le solde des migrations des 15 dernières années s'explique, quant à lui, exclusivement par le solde des migrations avec les autres communes belges (+1,3‰/an en moyenne), le solde des migrations avec l'étranger est, lui, assez négatif (-0,7‰/an en moyenne).

Le solde naturel moyen négatif de Rouvroy, Florenville et Virton peut potentiellement s'expliquer par la présence de maisons de repos à vocation supracommunale dans ces communes.

Inversement, si des personnes âgées quittent Meix-devant-Virton pour rejoindre l'une de celle-ci, elles feront baisser le solde migratoire de la commune plutôt que de faire baisser son solde naturel si elles décèdent quelques années plus tard.

Le cas de Meix-devant-Virton est unique par rapport aux territoires de comparaison, en ce que c'est le seul dont le solde naturel dépasse le solde migratoire.

Ainsi, la Wallonie n'a par exemple gagné des habitants que via le solde des migrations (+4,3 ‰/an en moyenne) depuis 15 ans, le solde naturel moyen étant proche de l'équilibre (-0,2 ‰/an).

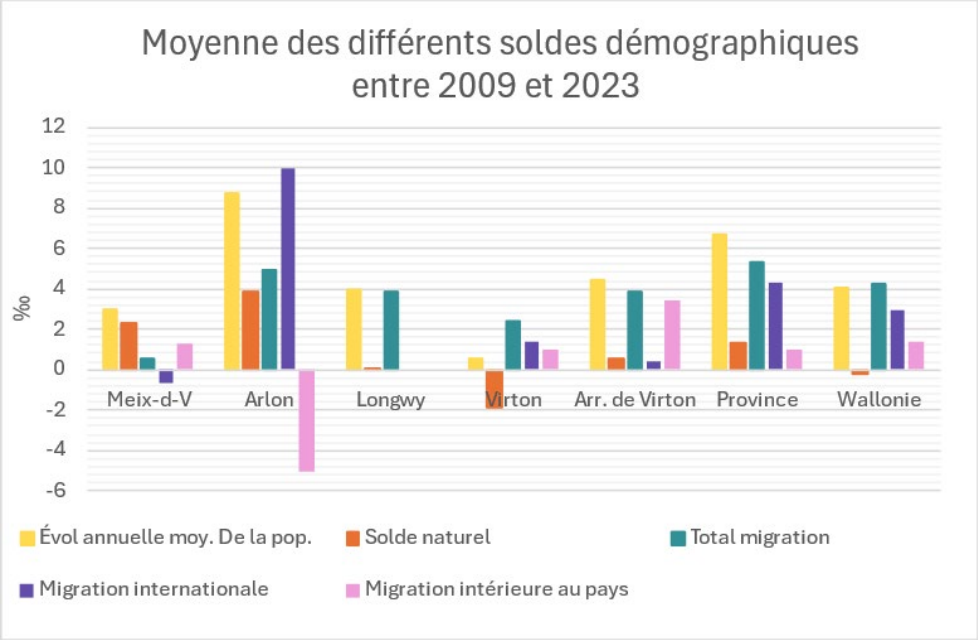

Graphique 4 : Moyenne sur 15 ans (2009-2023) des différents soldes démographiques annuels (évolution de la population, solde naturel, solde migratoire, solde de migration internationale, solde de migration intranationale). Exprimés pour 1.000 habitants.
Source : Statbel

	Évolution moy. de la pop. (‰)	Solde naturel moyen (‰)	Solde moyen des migrations (‰)	Solde moyen des migrations internationales (‰)	Solde moyen des migrations internes (‰)
Meix-devant-Virton	3,0	2,3	0,6	-0,7	1,3
Florenville	3,9	-5,7	9,6	-1,5	11,0
Rouvroy	2,8	-6,6	9,3	-2,5	11,8
Tintigny	12,2	3,9	8,1	0,8	7,4
Virton	0,5	-1,9	2,4	1,4	1,0
CC du Pays de Montmédy	-6,4	-0,2	-6,2		
CC des Portes du Luxembourg	-4,2	-0,5	-3,7		
Arr. de Virton	4,4	0,6	3,9	0,5	3,4
Province	6,7	1,4	5,3	4,3	1,0
Wallonie	4,0	-0,2	4,3	2,9	1,3

Tableau 7 : Moyenne sur 15 ans (2009-2023) des différents soldes démographiques annuels (évolution de la population, solde naturel, solde migratoire, solde de migration internationale, solde de migration intranationale). Exprimés pour 1.000 habitants.
Sources : Statbel, INSEE (France) [5]

[5] Les données françaises concernent la période 2010-2021 et ne permettent pas de différencier les soldes des migrations internationales des soldes des migrations internes.

3.4.5. PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES[6]

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) publie chaque année des perspectives de long terme de population et de ménages, en collaboration avec Statbel selon un modèle développé par l'Université d'Anvers.

Les perspectives démographiques se fondent sur un ensemble d'hypothèses relatives à l'évolution future de la mortalité, de la fécondité, des migrations internationales et des migrations internes. Sur cette base, le BFP établit également des projections de ménages. Ces deux types de perspectives sont pertinents pour de nombreux aspects de la vie sociale (par exemple expansion des ménages monoparentaux ou des ménages d'une personne âgée) et de la vie économique (incidence sur les logements, le transport, la mobilité, la consommation, la fiscalité, le marché du travail, les allocations sociales, etc.).

Les perspectives de population et des ménages du Bureau fédéral du Plan sont publiées annuellement pour la Belgique et ses régions et jusqu'au niveau des arrondissements administratifs. Cet exercice constitue les perspectives officielles de la Belgique. Il convient de rappeler que ces projections démographiques n'ont pas pour objectif de « prédire », mais plutôt de tracer les grandes tendances futures de la population en fonction de l'évolution récente tant des comportements démographiques réellement observés par âge et par sexe que des situations de ménage. Tout changement dans les comportements démographiques remettra en cause le résultat de ces perspectives.

Les évolutions en termes de migration sont notoirement difficiles à prévoir étant donné qu'elles dépendent du contexte international, comme en atteste l'exceptionnel solde migratoire internationale de l'année 2022, dû à l'intensification de la guerre en Ukraine. En 2022, le solde migratoire internationale de la Wallonie a ainsi été de 5,4 pour 1.000 personnes contre 3 pour 1.000 personnes en 2021 et 2023.

Étant donné le caractère fragile de ces prévisions, le BFP ne publie plus depuis plusieurs années de projections démographiques à l'échelle communale. Pourtant, disposer de telles informations peut contribuer à ajuster au mieux les politiques locales.

Nous nous contenterons dès lors d'une confrontation qualitative des perspectives de croissance publiée par la BFP pour certains territoires de référence (l'arrondissement et la Wallonie), avec l'évolution communale observée sur les 15 dernières années.

3.4.5.1. Population

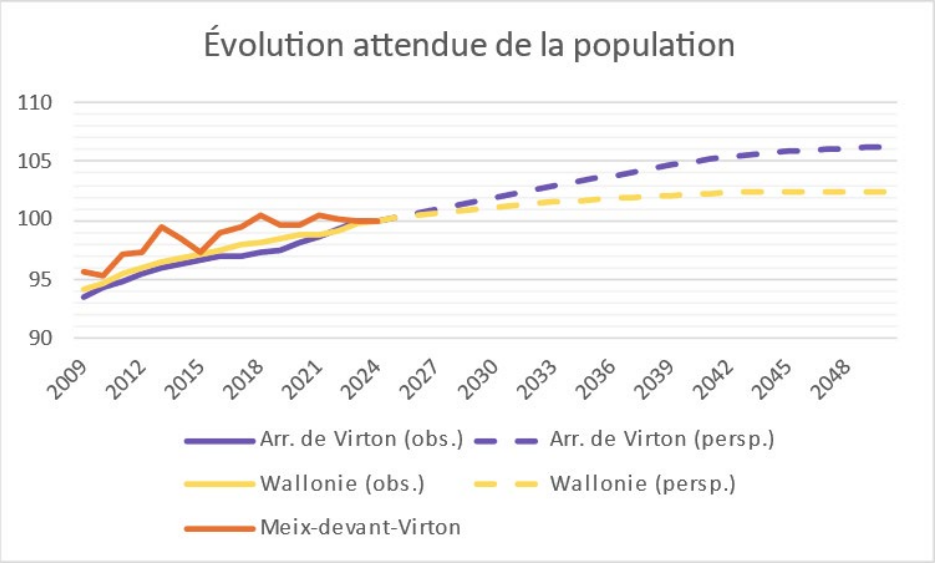

Graphique 5 : Évolution relative de la population totale sur les 15 dernières années et perspectives jusqu'à 2050 (représentation en base 100, indice 100 = 2024).
Sources : 2009-2024 : données Statbel, 2025-2050 : projections BFP

Le bureau fédéral du plan (BFP) s'attend à ce que la population wallonne évolue beaucoup moins vite au cours des 25 prochaines années qu'elle ne l'a fait au cours de 15 dernières (+2,4% à l'horizon 2050). L'arrondissement de Virton gagnerait

[6] La note introductive présentée ici est inspirée du document *« Perspectives de population et ménages entre 2023 et 2041 selon le Bureau fédéral du Plan (BFP) de 2024 - Analyses de l'IWEPS »* fourni par l'IWEPS et rédigé par Marc Debuisson, Isabelle Reginster et Julien Charlier.

également des habitants à cet horizon de temps (+6,2%), en connaissant toutefois un ralentissement de sa croissance démographique d'ici là.

L'arrondissement croîtrait ainsi plus vite que la Wallonie, alors que les deux territoires ont connu des trajectoires de croissance démographique similaires depuis 15 ans.

Comme on l'a vu précédemment, la population de la commune de Meix-devant-Virton a progressé de façon irrégulière depuis 2009. Cependant, au global de la période, elle a un peu moins vite progressé que l'ensemble de son arrondissement et que la Wallonie.

Si la commune continue à connaître le même différentiel de croissance avec l'arrondissement et que les prévisions du BFP s'avèrent exactes à cette échelle, la population communale pourrait très légèrement augmenter d'ici 2040, mais de façon moins sensible que depuis 2009.

3.4.5.2. Ménages

La baisse de la taille des ménages, très généralisée en Wallonie et a fortiori en province de Luxembourg et dans l'arrondissement de Virton, est un facteur explicatif essentiel de la hausse du nombre de ménages, tant dans le passé récent que dans les prévisions du BFP à l'horizon 2050.

Selon le BFP, le nombre de ménages augmenterait ainsi de plus de 9% en Wallonie d'ici 2050 et de 16% dans l'arrondissement de Virton, alors que la croissance de la population serait bien plus modeste.

La tendance de croissance du nombre de ménages dans l'arrondissement se poursuivrait à un rythme proche de celui des 15 dernières années mais se tasserait toutefois légèrement au cours de la décennie 2040.

En chiffres absolus, l'arrondissement de Virton gagnerait 1.200 ménages d'ici 2030, 2.400 d'ici 2036, 3.200 d'ici 2042, et 3.800 à l'horizon 2050, par rapport à 2024.

Or, l'évolution du nombre de ménages et de leur taille est une donnée essentielle en aménagement du territoire, vu qu'elle détermine au premier ordre la demande en logement, tant en quantité qu'en termes de taille de logement.

Les prévisions du BFP suggèrent donc que la demande de logements dans l'arrondissement de Virton resterait forte d'ici 2050. Étant donné la diminution anticipée de la taille des ménages, cette demande pourrait se concentrer sur des logements de taille relativement plus petite.

Comme on l'a vu précédemment, le nombre de ménages de la commune de Meix-devant-Virton a progressé à un rythme similaire à celui de la Wallonie depuis 2009, bien que son évolution ait été relativement irrégulière. En revanche, le nombre de ménages a augmenté beaucoup moins vite à Meix-devant-Virton qu'ailleurs dans l'arrondissement depuis 2009.

Si la commune continue à connaître le même différentiel de croissance du nombre de ménages avec l'arrondissement et que les prévisions du BFP s'avèrent exactes à cette échelle, le nombre de ménages dans la commune augmenterait d'ici 2040 dans une mesure similaire à celle observée au cours des 15 dernières années.

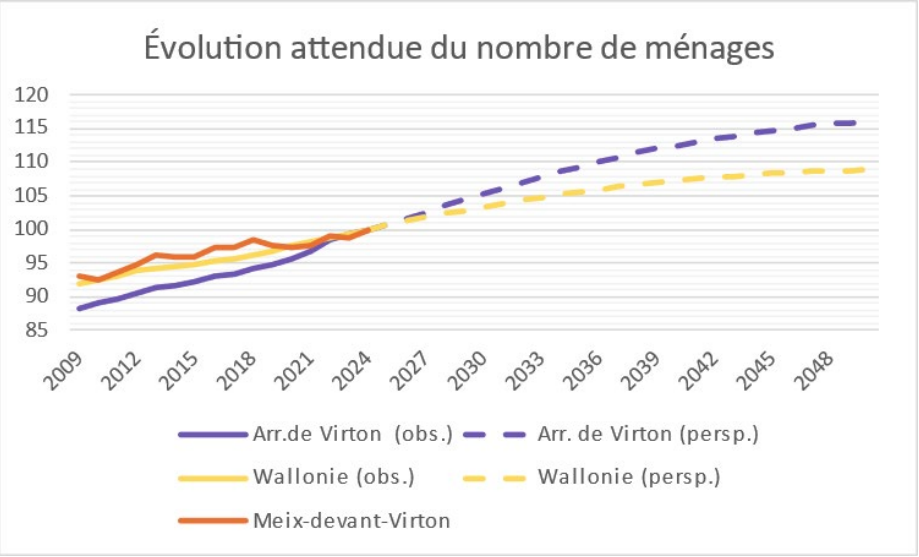

Graphique 6 : Évolution relative du nombre de ménages sur les 15 dernières années et perspectives jusqu'à 2050 (représentation en base 100, indice 100 = 2024)
Sources : 2009-2024 : observations Statbel, 2025-2050 : projections BFP

3.4.6. CONCLUSION DE LA DIMENSION DÉMOGRAPHIQUE

- Au 1er janvier 2024, la commune de Meix-devant-Virton comptabilise 2.819 habitants.
- La densité de population y est de 51,3 hab/km².
- La population communale a augmenté de 4,5%, soit 122 habitants supplémentaires, entre 2009 et 2024. Cela représente une croissance moyenne de 8 habitants par an, ce qui reste relativement modeste. Cette évolution est nettement moins marquée que dans l'arrondissement et surtout la province, où la croissance démographique est plus soutenue.
- La croissance de la population des 15 dernières années est liée à un solde naturel élevé qui est supérieur au solde des migrations. Dans tous les territoires de référence, c'est l'inverse.
- L'évolution démographique au sein de la commune n'est pas uniforme. Certains secteurs connaissent une croissance sensible, notamment Meix-devant-Virton (+54 hab), Houdrigny (+51 hab) et Sommethonne (+42 hab), tandis que Gérouville affiche une progression plus modérée avec un gain de 19 habitants. À l'inverse, le quartier de Robelmont se distingue par une dynamique négative, enregistrant une perte de 40 habitants sur la période.
- La commune de Meix-devant-Virton compte 24% de moins de 20 ans, 20,5% de plus de 65 ans et 55,5% de population active (20-64 ans).
- La part des moins de 20 ans a connu une baisse entre 2009 et 2019, suivie d'une hausse marquée jusqu'en 2021, puis d'un nouveau recul aligné sur la tendance de l'arrondissement. La proportion des plus de 65 ans, quant à elle, progresse de manière continue, légèrement plus rapidement que la moyenne régionale depuis 2021.
- L'âge moyen s'établit à 42,3 ans, ce qui est élevé par rapport aux territoires supracommunaux, mais dans la moyenne des communes voisines.
- En 2024, Meix-devant-Virton compte 1.227 ménages privés, soit une hausse de 7,44% depuis 2009 (+85 ménages). Cette progression reste inférieure à celle observée dans les communes limitrophes, l'arrondissement, la province et la Wallonie.
- La taille moyenne des ménages est de 2,3 personnes, et connait une légère baisse comparable à la tendance régionale.
- La répartition des types de ménages est relativement similaire à celle de l'arrondissement. On note une proportion élevée de couples sans enfants (24,5%), supérieure à la moyenne provinciale et régionale. Les ménages isolés (34,6%) et monoparentaux (9,7%) y sont légèrement moins nombreux, tandis que la part des couples avec enfants est un peu plus élevée (29,8%).
- Depuis 2009, cette répartition a peu évolué, avec une légère baisse des couples avec enfants (-2,5%) et une hausse des ménages isolés (+2,1%). Les autres catégories sont restées stables.
- Le Bureau fédéral du Plan (BFP) et l'IWEPS ne publient pas de perspectives démographiques à l'échelle communale, en raison de l'incertitude de l'exercice.
- Le BFP prévoit toutefois que la croissance démographique de l'arrondissement de Virton ralentisse d'ici 2050 (+6% par rapport à 2024), mais moins vite qu'ailleurs en Wallonie.
- En raison de la baisse anticipée de la taille des ménages, la croissance du nombre de ceux-ci resterait marquée d'ici 2050 (+16% dans l'arrondissement par rapport à 2024).

3.5. DIMENSION SOCIALE

L'analyse de la dimension socio-économique d'un territoire est essentielle pour comprendre les dynamiques qui influencent son développement et son bien-être. Ce chapitre se propose d'en examiner quatre aspects clés : le revenu, la structure de l'emploi, le taux de chômage et le niveau d'instruction.

Il se base sur des données statistiques dont les dates et les sources sont expliquées dans les textes, cartes, tableaux et graphiques.

3.5.1. REVENUS

Le **revenu moyen** imposable par déclaration est le quotient du revenu total net imposable et du nombre total de déclarations. L'année de référence est l'année qui suit l'année calendrier au cours de laquelle les revenus ont été perçus (année des revenus)[7].

Le **revenu médian** est le revenu total imposable correspondant à la déclaration située au milieu de la série, lorsque les déclarations sont classées par ordre croissant de revenus[8]. Le revenu total net imposable se compose de tous les revenus professionnels nets, revenus immobiliers nets, revenus mobiliers nets et revenus divers nets.

L'**indice de richesse** est un indicateur calculé par le SPF Economie pour comparer le revenu moyen par habitant d'un territoire - ici des communes, l'arrondissement, la province et la région, - avec le revenu moyen national par habitant. L'indice de richesse de la Belgique est par définition de 100.

En 2022, la commune de Meix-devant-Virton a un revenu moyen par habitant de 20.757 €, ce qui est dans la moyenne des communes limitrophes, similaire à la Wallonie et inférieur à l'arrondissement et la province de Luxembourg.

À l'inverse, le revenu médian (29.861 €) est supérieur à la moyenne des communes limitrophes et des territoires supracommunaux.

L'indice de richesse de la commune est de 95,34, supérieur à la moyenne des communes limitrophes et de la Wallonie, mais moindre que la province et l'arrondissement.

	Revenu médian par déclaration en 2022 [€]	Revenu moyen par déclaration en 2022 [€]	Revenu moyen par habitant en 2022 [€]	Indice de richesse en 2022
Meix-devant-Virton	**29.861 €**	**37.690 €**	**20.757 €**	**95,34**
Florenville	25.602 €	32.287 €	19.561 €	89,84
Rouvroy	26.860 €	33.968 €	20.165 €	92,62
Tintigny	30.846 €	40.552 €	22.191 €	101,92
Virton	27.556 €	35.652 €	20.708 €	95,11
CC du Pays de Montmédy (FR)	22.610 €	Pas de données	Pas de données	Calculé sur le revenu médian
CC des Portes du Luxembourg (FR)	20.710 €	Pas de données	Pas de données	Calculé sur le revenu médian
Arrondissement de Virton	**29.751 €**	**39.279 €**	**21.997 €**	**101,03**
Province de Luxembourg	**28.764 €**	**37.791 €**	**21.368 €**	**98,14**
Wallonie	**26.496 €**	**35.185 €**	**20.574 €**	**94,5**

Tableau 8 : Revenus médians et moyens par déclaration en 2022, revenu moyen par habitant en 2022, indice de richesse en 2022
Sources : SPF économie - Statbel, IWEPS, SPI, INSEE (France)

[7] *Statbel 2024*

[8] *IWEPS 2023*

Le **revenu d'intégration sociale (RIS)** est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont pas en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens[9].

Un **bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM)** est une personne qui bénéficie d'un remboursement plus élevé pour ses soins de santé, principalement en raison d'une situation de précarité. En plus de la réduction des frais de soins de santé, les bénéficiaires de l'intervention majorée peuvent prétendre à d'autres avantages, notamment des réductions dans les transports en commun et des tarifs sociaux pour l'énergie[10].

En France, les données sont calculées en fonction des ménages et non des habitants. Les données proviennent des Caisses des Allocations Familiales (CAF) et reprennent les ménages bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), qui semble être le revenu français le plus similaire au RIS belge.

La part des personnes de 18 à 64 ans qui bénéficient d'un revenu d'intégration social (RIS) et la part de bénéficiaires d'intervention majorée au sein de la commune sont inférieures aux autres territoires comparés (communes limitrophes, arrondissement, province et région), à l'exception de la commune de Tintigny.

	Part de bénéficiaires du RIS parmi les 18-64 ans (2022) en%	Part des bénéficiaires d'intervention majorée (2020) en%
Meix-devant-Virton	**1,16**	**15,15**
Florenville	2,8	22,84
Rouvroy	2,36	19,7
Tintigny	0,69	13,04
Virton	2,84	21,1
CC du Pays de Montmédy (FR)	4,43	14,7
CC des Portes du Luxembourg (FR)	6,32	30,85
Arrondissement de Virton	**1,64**	**17,14**
Province de Luxembourg	**1,65**	**18,44**
Wallonie	**3,41**	**21,35**

Tableau 9 : Bénéficiaires du RIS en 2022 et d'intervention majorée en 2020
Sources : SPF économie - Statbel, IWEPS, SPI, CAF (France)

[9] *Ghesquiere 2023bs*

[10] *Ghesquiere 2023b*

Carte 14 Revenus médians par déclaration de la commune de Meix-devant-Virton et en Wallonie

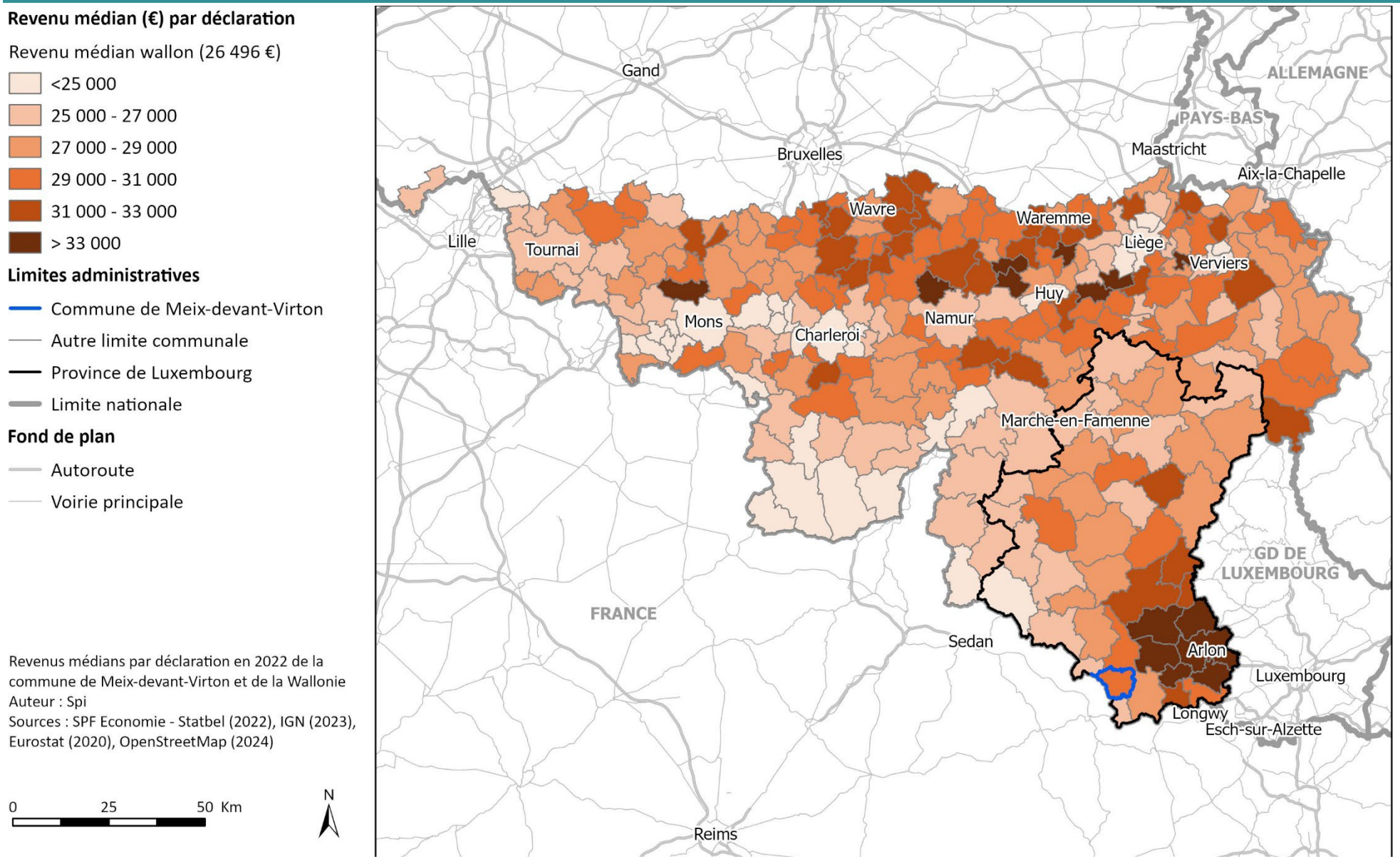

Revenus médians par déclaration en 2022 de la commune de Meix-devant-Virton et de la Wallonie
Auteur : Spi
Sources : SPF Economie - Statbel (2022), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

3.5.2. STRUCTURE DE L'EMPLOI

	Taux d'emploi administratif des 15-64 ans en 2023 [%]	Taux d'activité administratif des 15-64 ans en 2023 [%]	Ratio d'emploi intérieur en 2022 [%]
Meix-devant-Virton	**66,8**	**72**	**23,5**
Florenville	60,9	69,3	50,8
Rouvroy	61	69	32,7
Tintigny	69,3	74	31,4
Virton	61,1	69,4	70,9
CC du Pays de Montmédy (FR)	63,6	70,4	30,4
CC des Portes du Luxembourg (FR)	66,2	75,5	42,4[11]
Arrondissement de Virton	**64,8**	**71,2**	**41,5**
Province de Luxembourg	**65,3**	**72,2**	**56,9**
Wallonie	**61,9**	**71,2**	**61,2**

Tableau 10 : Taux d'emploi administratif des 15-64 ans, taux d'activité administratif des 15-64 ans en 2023 et ratio d'emploi intérieur en 2022
Sources : Comptes de l'emploi wallon, IWEPS, SPI, INSEE (France)

Le **taux d'emploi** rapporte le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée) à la population de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler. Le taux d'emploi de la commune de Meix-devant-Virton en 2023 est de 66,8%. Cette valeur est importante comparativement aux taux de l'arrondissement, de la province et à la Wallonie.

Le **taux d'activité** exprime le rapport à la population d'âge actif (15 à 64 ans) des personnes qui se présentent effectivement sur le marché du travail, qu'elles soient occupées ou chômeuses. Le taux d'activité au sein de la commune est de 72%, similaire à celui de la province.

Le **ratio d'emploi intérieur** rapporte l'emploi intérieur (emploi au lieu de travail) à la population de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle. Il donne une indication sur les emplois offerts à la population en âge de travailler de l'entité observée. En 2022, la commune bénéficie d'un ratio d'emploi intérieur de 22,9%. Cette valeur est nettement inférieure aux autres territoires. Cela traduit la tendance des habitants à travailler en dehors de la commune.

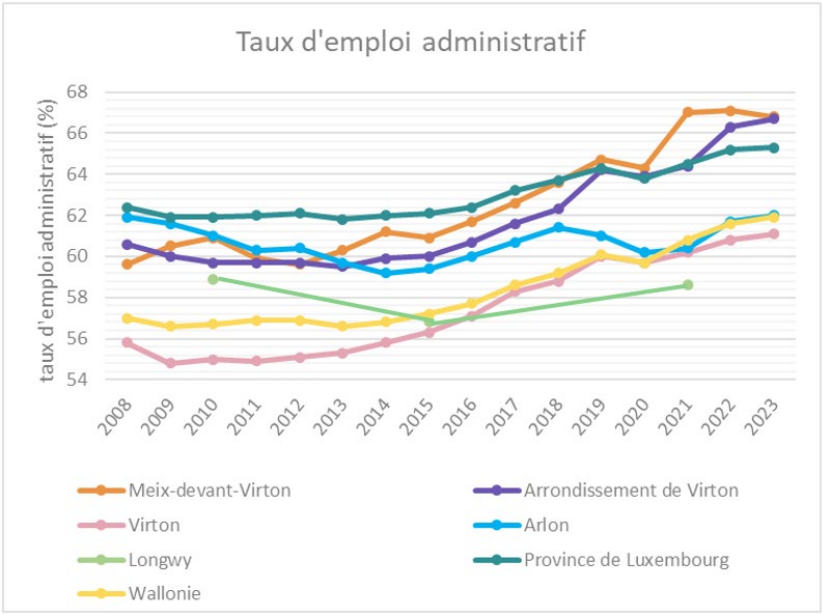

Graphique 7 : Évolution du taux d'emploi administratif des 15-64 ans entre 2008 et 2023
Sources : Comptes de l'emploi wallon, IWEPS, SPI, INSEE (France)

[11] Les chiffres français tant pour le taux d'emploi, le taux d'activité ou le ratio d'emploi intérieur datent de 2021. IDELUX a calculé le ratio d'emploi intérieur qui n'est pas directement fourni par l'INSEE.

Carte 15 Taux d'emploi de la commune de Meix-devant-Virton et des communes wallonnes

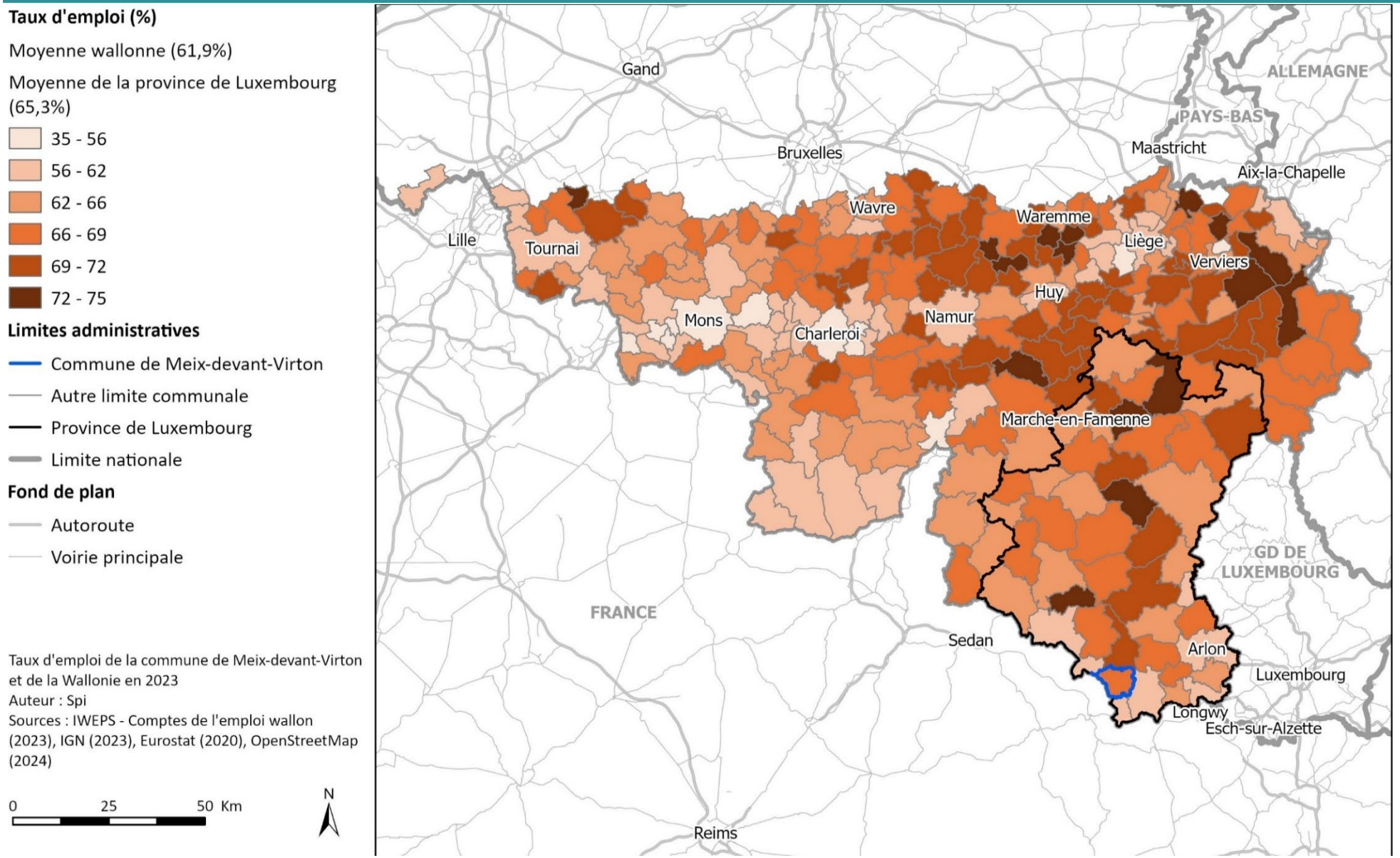

Taux d'emploi de la commune de Meix-devant-Virton et de la Wallonie en 2023
Auteur : Spi
Sources : IWEPS - Comptes de l'emploi wallon (2023), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

En 2021, le **nombre d'emplois total** (emplois salariés + emplois indépendants à titre principal, hors actifs pensionnés) est de 402 sur la commune de Meix-devant-Virton. La commune compte 194 salariés (dont 105 dans le secteur privé et 89 dans le public), 192 indépendants et 16 aidants. Les **parts d'emplois salariés** du secteur public et du secteur privé de la commune sont plus faibles que celles de la Wallonie et de la province de Luxembourg. A contrario, la **part d'emplois indépendants** est beaucoup plus élevée au sein de la commune que dans les territoires de référence.

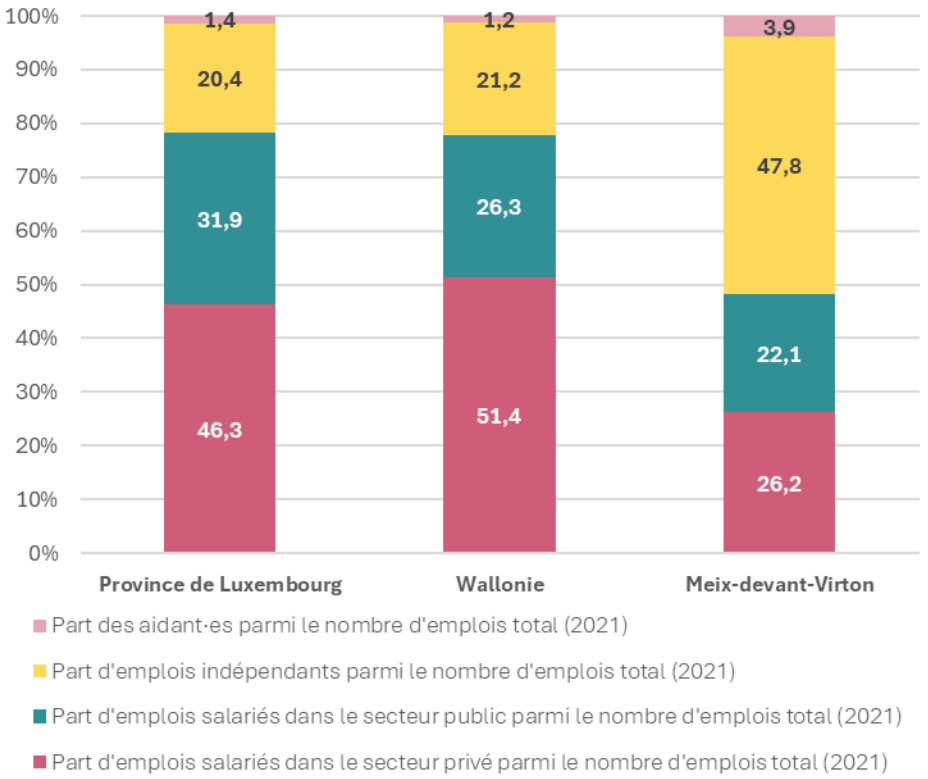

Graphique 8 : Part des emplois salariés, indépendants et aidants pour la commune, la province de Luxembourg et la Wallonie en 2021.
Sources : INASTI, ONSS, SPI

Les 3 principaux secteurs d'activité **pour l'emploi salarié** en 2022 à Meix-devant-Virton sont, par ordre décroissant d'importance :

1. L'administration, la Défense, l'enseignement, la santé et le social *(48,9%)*
2. Le commerce, transport et HORECA *(33%)*
3. La construction *(6,9%)*

Les secteurs du commerce, transport et HORECA et de l'administration sont plus importants à Meix-devant-Virton que dans la province ou en Wallonie. À l'inverse, tous les autres secteurs sont en général moins représentés.

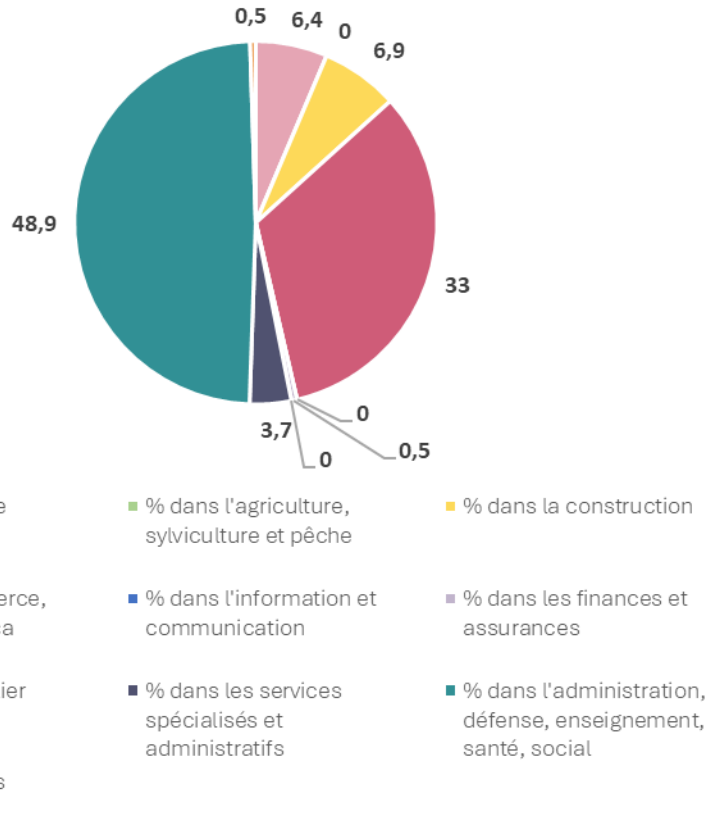

Graphique 9 : Répartition des postes de travail salariés selon le secteur d'activité en 2022
Sources : ONSS, SPI

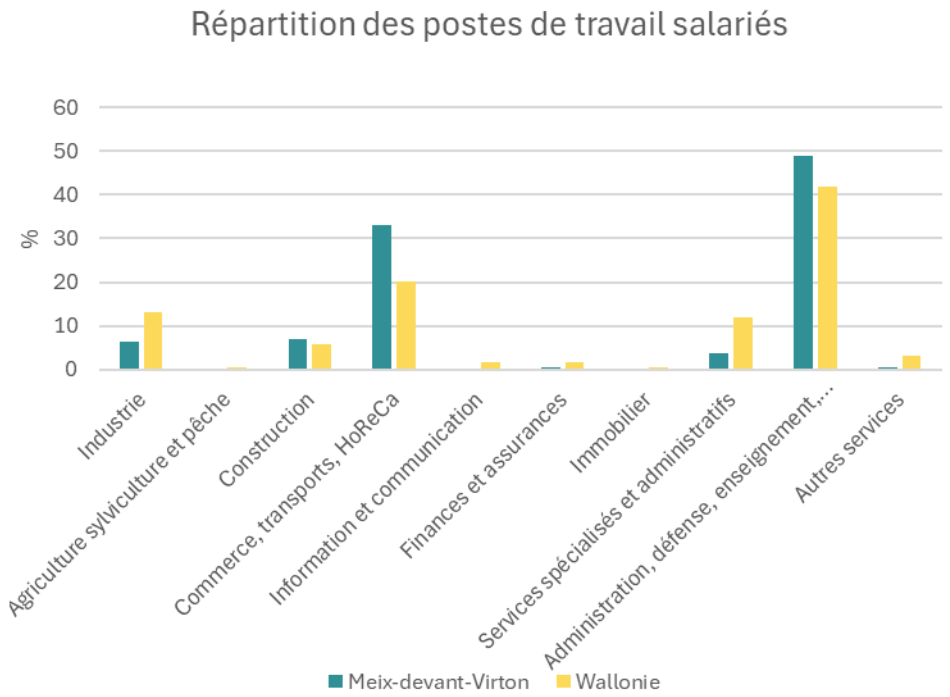

Graphique 10 : Comparaison des postes de travail salariés selon le secteur d'activité entre la commune et la région wallonne en 2022
Sources : ONSS, SPI

Les 3 principaux secteurs d'activité pour **l'emploi indépendant** se classent comme suit :

1. Les commerces et les services *(32,1%)*
2. Les professions libérales *(25,3%)*
3. L'agriculture et la pêche *(24%)*

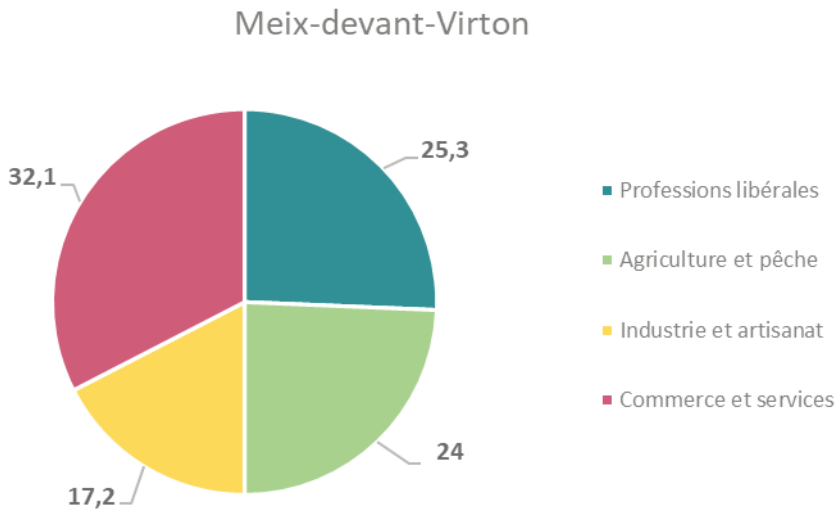

Graphique 11 : Répartition de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité en 2022
Sources : INASTI, SPI

On constate que le secteur de l'agriculture et de la pêche occupe une part plus importante d'indépendants dans la commune qu'en Wallonie.

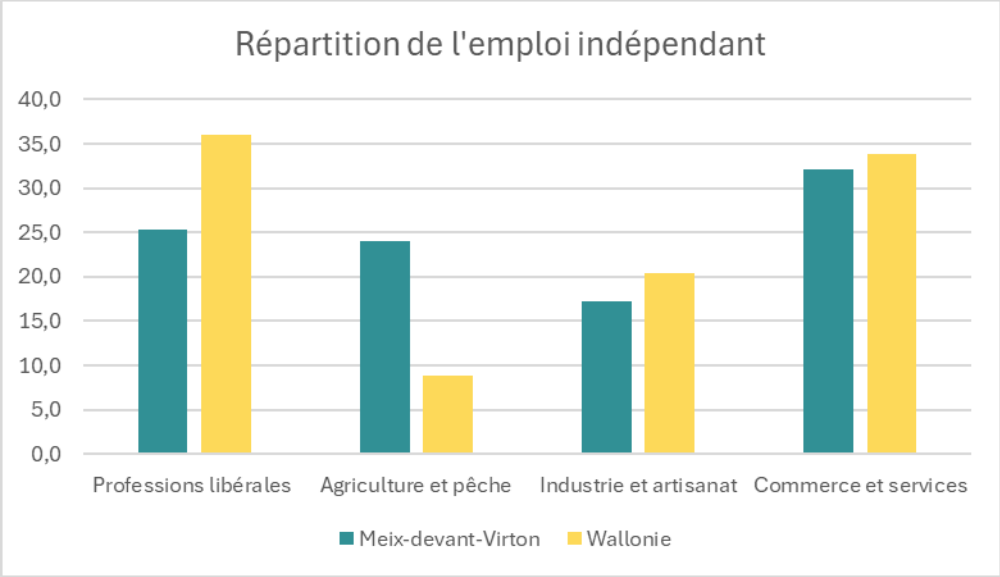

Graphique 12 : Comparaison de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité entre la commune et de la région wallonne en 2022.
Sources : INASTI, SPI

3.5.3. TAUX DE CHÔMAGE

Le **taux de chômage administratif** rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi.

	Taux de chômage administratif des 15-64 ans en 2023 [%]	Taux de chômage de très longue durée (2 ans et plus) en 2023 [%]
Meix-devant-Virton	**7,2**	**2,7**
Florenville	12,2	5,1
Rouvroy	11,6	4,5
Tintigny	6,4	2
Virton	11,9	4,5
CC du Pays de Montmédy (FR)	9,6	Définition différente
CC des Portes du Luxembourg (FR)	12,3	Définition différente
Arrondissement de Virton	**8,9**	**3,3**
Province de Luxembourg	**9,5**	**3,4**
Wallonie	**13,1**	**5,8**

Tableau 11 : Taux de chômage administratif des 15-64 ans et taux de chômage de très longue durée en 2023.
Sources : Comptes de l'emploi wallon, IWEPS, SPI, INSEE (France)

En 2023, le taux de chômage administratif dans la commune de Meix-devant-Virton s'élève à 7,2%, parmi lesquels 2,7% correspondent à un chômage de très longue durée. Ces valeurs sont faibles par rapport aux autres territoires comparés (exception faite de Tintigny).

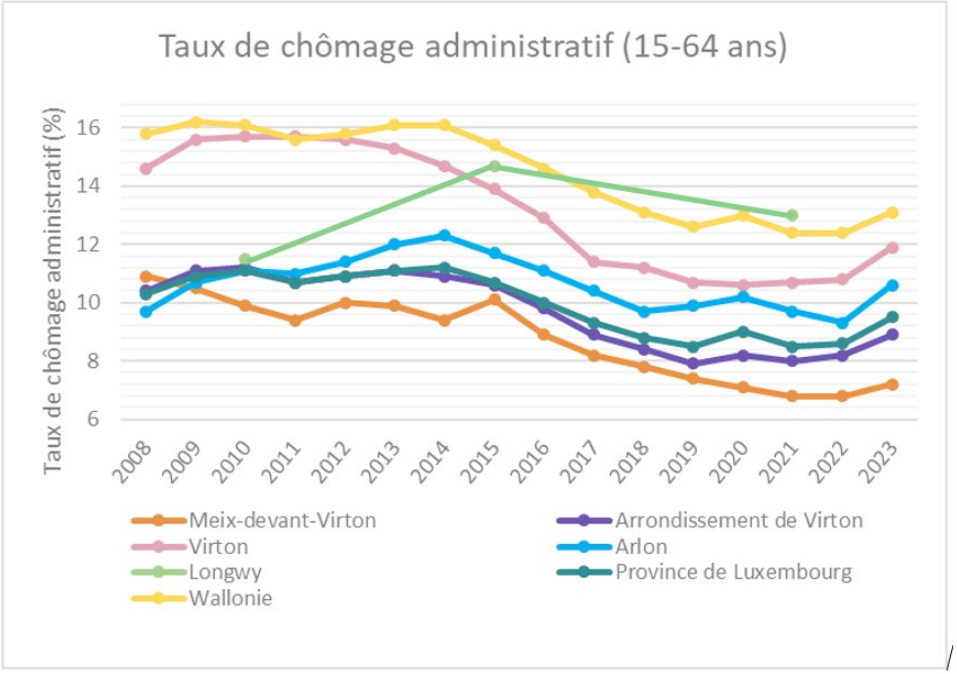

Graphique 13 : Évolution du taux de chômage administratif entre 2008 et 2023
Sources : Comptes de l'emploi wallon, IWEPS, SPI, INSEE (France)

Le taux de chômage de Meix-devant-Virton baisse de manière importante entre 2015 et 2022 avant de remonter légèrement. Comparativement, il est plus faible que dans les autres territoires comparés, et ce depuis 2009.

Carte 16 Taux de chômage de la commune de Meix-devant-Virton et des communes wallonnes

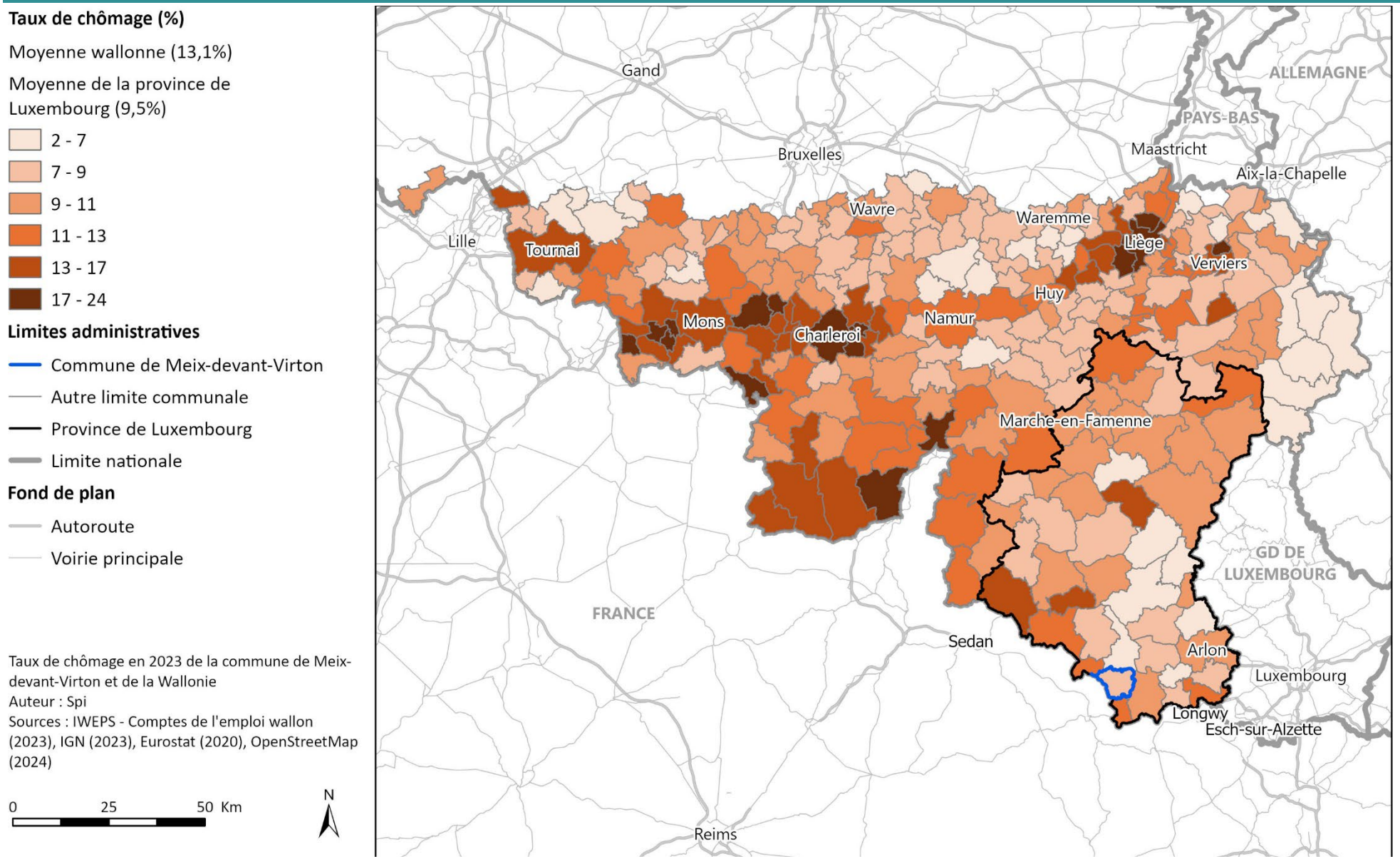

Taux de chômage en 2023 de la commune de Meix-devant-Virton et de la Wallonie
Auteur : Spi
Sources : IWEPS - Comptes de l'emploi wallon (2023), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

3.5.4. EFFET FRONTIÈRE

Dans la carte reprenant les aires de coopération transrégionale et transfrontalière, la commune de Meix-devant-Virton ne semble pas concernée par les aires de coopération transfrontalière et transrégionale à renforcer au sein du SDT. La commune a toutefois une frontière commune avec deux EPCI français et est reprise dans le document de planification grand-ducal comme faisant partie de l'Aire Fonctionnelle Transfrontalière autour de la métropole de Luxembourg. Dès lors, il apparaît important d'analyser l'effet frontière au regard de l'emploi transfrontalier.

La **part de frontaliers au sein de la population âgée de 15 à 65 ans** est un indicateur calculé par IDELUX dans le cadre de ce diagnostic territorial. D'autres indicateurs reprennent la part de frontalier au sein de la population active. Cependant, IDELUX a souhaité analyser le territoire avec des indicateurs comparables de part et d'autre des frontières. La population âgée de 15 à 65 ans, en âge légal de travailler, est un indicateur commun entre les données wallonnes et les deux pays limitrophes de la province de Luxembourg. Ainsi, la part de frontaliers au sein de la population âgée de 15 à 65 ans indique le nombre de travailleurs frontaliers quittant le territoire communal pour travailler à l'étranger (Grand-Duché de Luxembourg, France).

La **part de frontaliers au sein de l'emploi local**, indique à l'inverse, la part de postes de salariés occupés par des résidents d'autres pays au sein de la commune. Cette part représente donc les frontaliers entrants sur le territoire communal pour exercer leur activité professionnelle en Wallonie.

La part des résidents de Meix-devant-Virton qui exercent leur activité professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg et de 17,2%. Le nombre d'actifs de Meix-devant-Virton occupant une activité professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg a augmenté de 2,3% en l'espace de 4 ans. Dans un contexte local, Meix-devant-Virton apparaît comme ayant une part de frontaliers plus importante que dans les communes voisines de Florenville et de Rouvroy, mais moins importante qu'à Tintigny ou à Virton. Concernant les territoires français, la Communauté de Communes du Pays de Montmédy apparaît comme ayant près de la moitié de ses résidents qui travaillent de l'autre côté de la frontière, mais ici, et à l'inverse des territoires wallons, les frontaliers partent au Luxembourg mais également en Wallonie. Malgré cette part importante, le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Montmédy est le seul territoire comparé qui a vu la part de ses frontaliers diminuer. Ceci est néanmoins dû également à une baisse du nombre d'habitants dans cet EPCI.

Au regard des frontaliers entrants, la commune de Meix-devant-Virton accueille 14% de résidents d'un autre pays occupant un travail au sein de l'emploi local situé dans la commune. L'intégralité de ces frontaliers proviennent de France. La majorité ne provient étrangement d'aucun des deux EPCI limitrophes, mais de la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais.

Ces chiffres reflètent que Meix-devant-Virton est au cœur d'une dynamique transfrontalière.

	Part de frontaliers au sein de la population en 2020	Part de frontaliers au sein de la population en 2024	Évolution du nombre de frontaliers entre 2020 et 2024	Part de frontalier au sein de l'emploi local en 2021
Meix-devant-Virton	**16,8%**	**17,2%**	**+2,3%**	**14%**
Florenville	8,9%	9,2%	+3,9%	29%
Rouvroy	16,1%	16,6%	+2,8%	34%
Tintigny	26,2%	27,4%	+4,6%	9%
Virton	19%	20,6%	+8,2%	32%
CC Pays de Montmédy	50,6%	48,1%	-4,9%	<1%
CC Portes du Luxembourg	11,7%	12%	+2,3%	<1%

Tableau 12 : Part de la population 15-64 ans travaillant à l'étranger pour 2020, 2024 et évolution de l'emploi frontalier pour cette période, part de frontalier dans l'emploi au sein de la commune, dans les communes limitrophes, et dans les pôles voisins.
Sources : CCSS (Centre Commun de la Sécurité Sociale Luxembourgeoise) 2020 et 2024, INSEE France 2021, Observatoire du Travail de la Grande Région (Traitement IDELUX)

3.5.5. NIVEAU D'INSTRUCTION

À Meix-devant-Virton, les taux de personnes ayant un diplôme du supérieur et du secondaire supérieur sont plus importants que ceux de la province et de la région. En revanche, on observe dans la commune une plus faible proportion des diplômés du secondaire inférieur (16,9% contre 19% dans la province de Luxembourg et 20,3% en Wallonie). Il en est de même pour le taux de personnes ayant un diplôme du primaire ou sans diplôme (6,3%, contre 7% dans la province de Luxembourg et 8,9% en Wallonie).

	Diplôme du primaire ou sans diplôme		Diplôme du secondaire inférieur		Diplôme du secondaire supérieur		Diplôme du supérieur		Non indiqué		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Meix-devant-Virton	**90**	**6,30%**	**242**	**16,90%**	**546**	**38,00%**	**507**	**35,30%**	**51**	**3,60%**	**1.436**
Florenville	202	7,30%	646	23,40%	1.035	37,40%	744	26,90%	138	5,00%	2.765
Rouvroy	66	6,30%	180	17,30%	415	39,90%	319	30,70%	60	5,80%	1.040
Tintigny	102	4,40%	380	16,60%	858	37,40%	893	38,90%	62	2,70%	2.295
Virton	468	8,20%	1.111	19,60%	1.957	34,40%	1.862	32,80%	283	5,00%	5.681
CC du Pays de Montmédy (FR)	1.313	24,70%	1.966	37,00%	1.116	21,00%	925	17,40%	0	0,00%	5.314
CC des Portes du Luxembourg (FR)	3.841	25,70%	5.799	38,80%	2.690	18,00%	2.601	17,40%	0	0,00%	14.946
Arrondissement de Virton	**1.654**	**5,90%**	**4.994**	**17,80%**	**9.851**	**35,20%**	**10.120**	**36,20%**	**1.374**	**4,90%**	**27.993**
Province de Luxembourg	**10.635**	**7,00%**	**28.753**	**19,00%**	**52.954**	**35,00%**	**49.577**	**32,80%**	**9.321**	**6,20%**	**151.240**
Wallonie	**169.739**	**8,90%**	**385.778**	**20,30%**	**650.810**	**34,30%**	**605.661**	**31,90%**	**86.941**	**4,60%**	**1.898.929**

Tableau 13: Niveau d'instruction de la tranche d'âge des 25-64 ans
Sources : Statbel - Census 2021. Traitement : SPI

3.5.7. ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

L'**indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux** (ISADF) est élaboré par l'IWEPS dans le cadre de la réforme du Plan de cohésion sociale (programmation 2020-2025). Il rend compte de l'accès effectif de la population de chaque commune aux droits fondamentaux[12].

En 2025, l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux à Meix-devant-Virton atteint 0,71, alors que la moyenne en Wallonie est de 0,60. Cela révèle un accès plus facile aux droits fondamentaux que dans le reste de la Wallonie (voir la carte 17). La commune appartient à la classe moyenne supérieure (0,60–0,80), comme environ la moitié des communes en province de Luxembourg. L'autre moitié appartenant à la classe moyenne régionale.

L'Illustration ci-contre met en évidence que l'accès est facilité pour les droits tels que : le droit à l'alimentation[13] (+0,183), le droit à la sécurité social[14] (+0,169), le droit au logement (+0,191), le droit à l'environnement[15] (+0,285), le droit à la citoyenneté[16] (+0,385, score maximal) et le droit au revenu[17] (+0,214 d'écart).

D'autre part, les indicateurs d'accès au droit de santé (-0,120) et particulièrement celui d'accès à la mobilité (-0,425) sont inférieurs à la moyenne wallonne. L'écart important de ce dernier indicateur s'explique par des niveaux bas sur une grande partie des composantes dont il est constitué. De plus, la qualité des trottoirs et des infrastructures piétonnes y est également moindre, avec un écart de 0,247 points. Le score moyen d'évaluation de la qualité des pistes cyclables et des infrastructures pour cyclistes est l'un des plus bas, avec 28,6% contre 40% pour la Wallonie. L'accès aux transports en commun est très difficile pour une grande partie de la population : très peu d'habitants (<1%) vivent dans une zone bien desservie en transports en commun, contre 42% pour la Wallonie. Le score de facilité d'accès à un moyen de locomotion pour plus de 10 km est inférieur de 0,380 points par rapport à la moyenne wallonne. Enfin, le score moyen d'évaluation de la qualité des transports en commun est relativement bas, avec 72,518/200 pour la commune contre 94,917/200 pour la Wallonie.

Pour plus de détails, il est conseillé de consulter le rapport complet de l'ISADF.

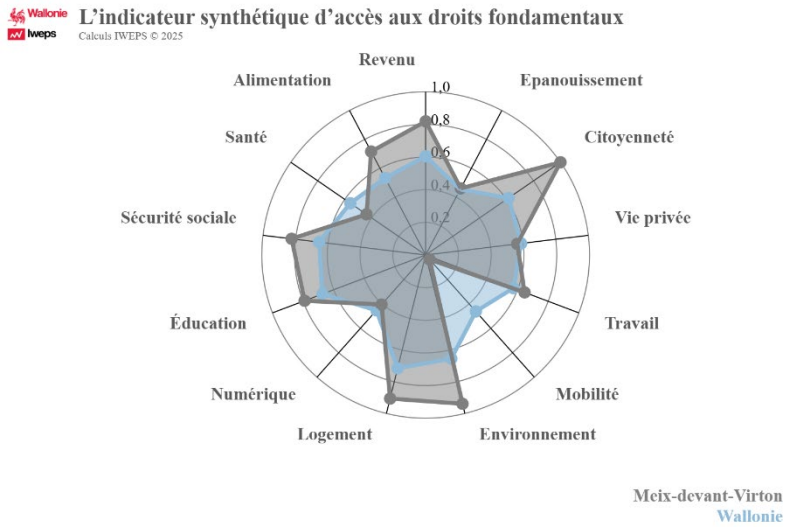

Illustration 4: Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF). Radar comparatif entre la commune et la Wallonie en 2025
Source : IWEPS

[12] *L'ISADF s'appuie sur les droits fondamentaux, élargis à l'ensemble des droits économiques, sociaux et culturels promulgués dans les lois, traités et instruments internationaux et nationaux relatifs aux droits de l'homme (IWEPS 2018).*
ISADF comprend 148 indicateurs répartis entre 13 droits fondamentaux. Les indicateurs ont été sélectionnés pour leur pertinence et leur capacité à refléter l'usage réel des droits. Chaque indicateur est normalisé sur une échelle de 0 à 1 (méthode Min-Max), puis agrégé pour fournir un score synthétique par commune, facilitant ainsi le diagnostic territorial et l'aide à la décision publique (IWEPS 2024) (https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2019/02/RR23.pdf)

[13] Droit à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité
14 Droit à la sécurité sociale, à l'assurance santé, à la protection sociale, à l'aide sociale, aux prestations familiales
[15] Droit à un environnement et à un cadre de vie sain et adapté
[16] Droit à la participation citoyenne et démocratique
[17] Droit à un revenu conforme à la dignité humaine

Carte 17 Indice d’accès aux droits fondamentaux de la commune de Meix-devant-Virton

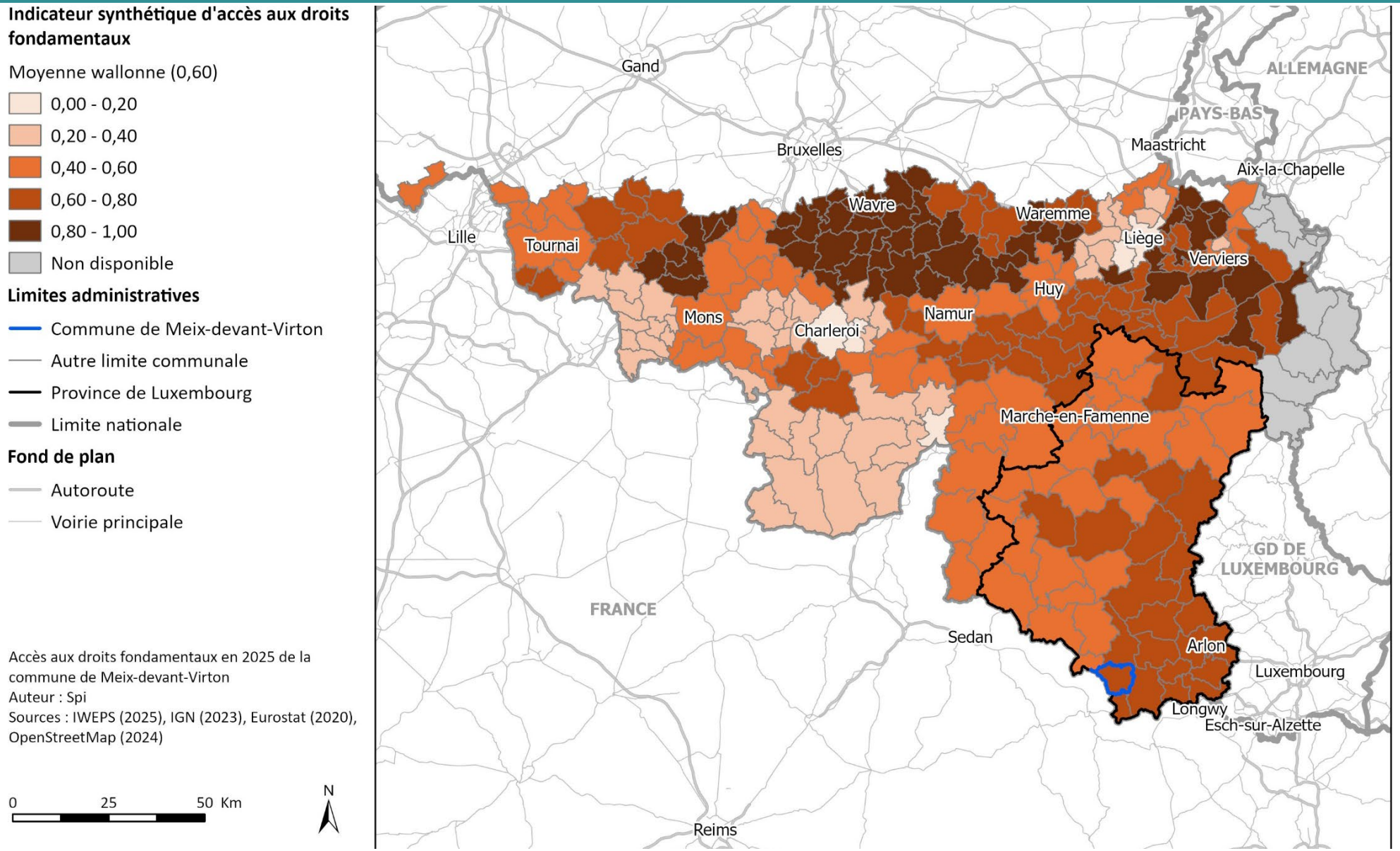

3.5.8. CONDITIONS DU BIEN-ÊTRE

L'**indice des conditions de bien-être** (ICBE) est un indice synthétique qui propose une première étape vers une mesure du bien-être en Wallonie, partant d'une identification concertée de ses composantes dans le cadre d'une vaste consultation citoyenne et d'une vision raisonnée du bien-être.

L'ICBE est le résultat d'une moyenne simple de 60 indicateurs clés déclinés par commune, standardisés et classés en 8 familles : moyens de vie, cadre de vie, relations avec les institutions, relations personnelles, équilibres sociaux, équilibres personnels, sentiment de bien-être/mal-être et engagement dans la société.

La commune de Meix-devant-Virton compte un indice de conditions de bien-être de 0,55, ce qui est similaire à la région wallonne (0,57).

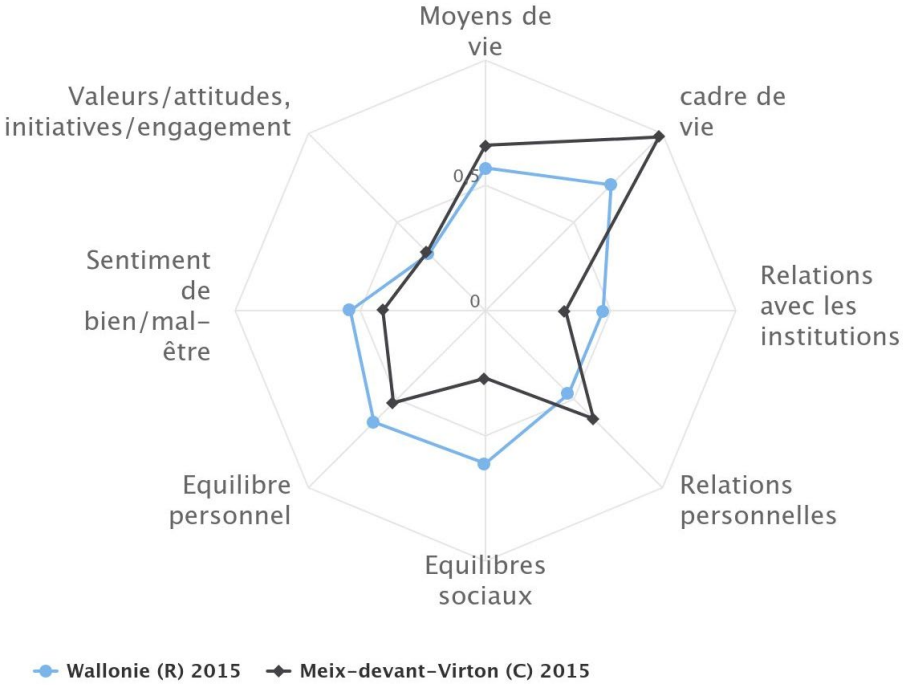

Illustration 5 : Indicateur synthétique des conditions de bien-être (ICBE). Radar comparatif entre la commune et la Wallonie en 2015.
Source : IWEPS

Carte 18 Indice des conditions de bien-être de la commune de Meix-devant-Virton

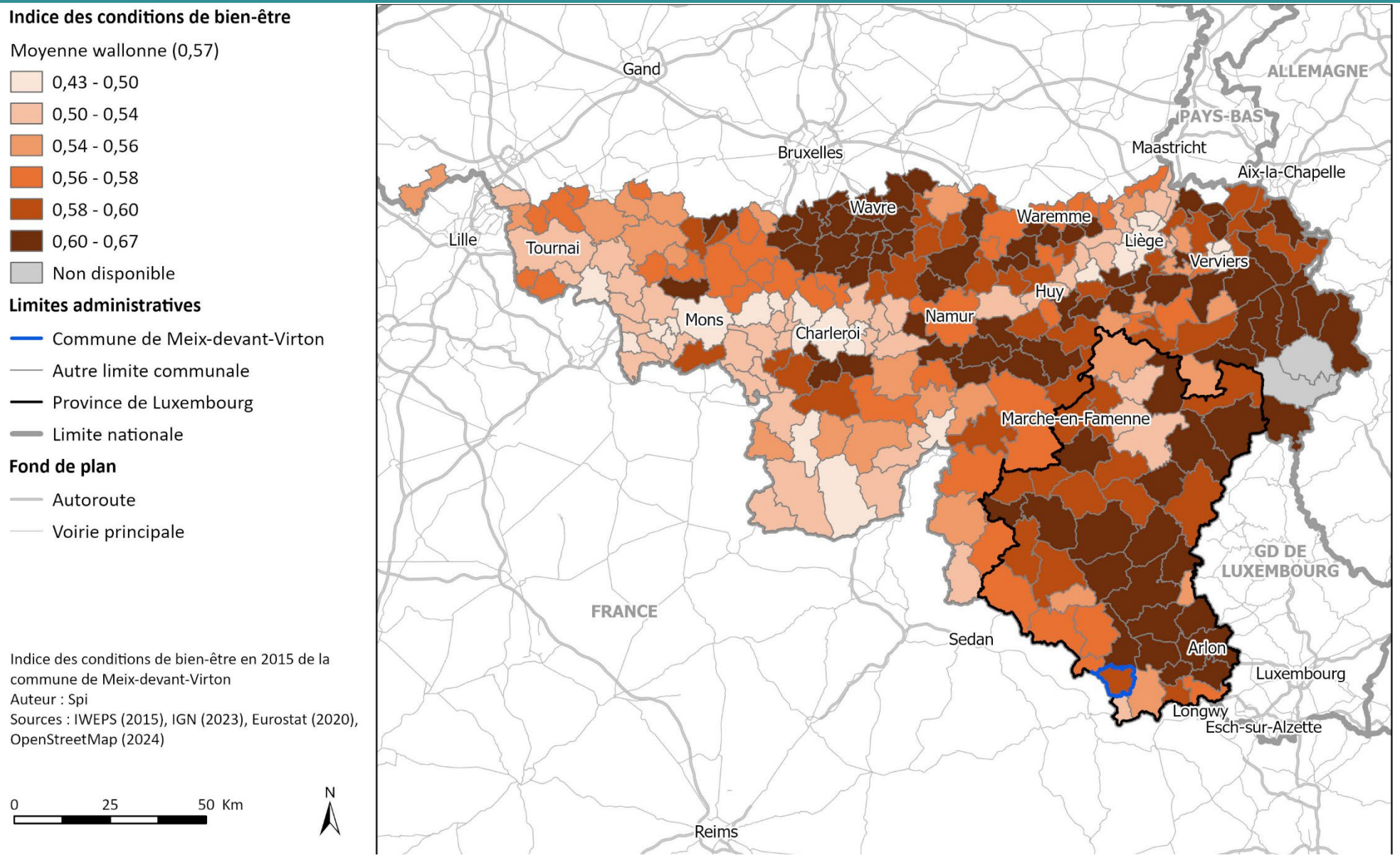

Indice des conditions de bien-être en 2015 de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : IWEPS (2015), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

3.5.9. CONCLUSION DE LA DIMENSION SOCIALE

- En 2022, le revenu moyen par habitant à Meix-devant-Virton s'élève à 20.757 €, un niveau comparable à la moyenne des communes limitrophes et de la Wallonie, mais inférieur à celui de l'arrondissement et de la province de Luxembourg.
- Le revenu médian, quant à lui, est de 29.861 €, ce qui dépasse la moyenne des communes voisines ainsi que celle des territoires supracommunaux.
- L'indice de richesse de la commune est de 95,34, un chiffre supérieur à la moyenne des communes limitrophes et de la Wallonie, mais qui reste en deçà des valeurs observées dans la province et l'arrondissement.
- La part des personnes de 18 à 64 ans qui bénéficient d'un revenu d'intégration social (RIS) et la part de bénéficiaires d'intervention majorée au sein de la commune sont inférieures aux autres territoires comparés.
- En 2023, le taux d'emploi de Meix-devant-Virton est de 66,8%, un niveau relativement élevé comparé à celui de l'arrondissement, de la province et de la Wallonie.
- Le taux d'activité est de 72%, similaire à celui de la province.
- Le ratio d'emploi intérieur, mesurant la part d'emplois offerts localement par rapport à la population active, est faible (23,5% en 2022), ce qui traduit une forte tendance des habitants à travailler en dehors de la commune.
- En 2021, la commune compte 402 emplois au total, répartis entre 194 salariés et 192 indépendants. La part d'emplois indépendants est beaucoup plus élevée que dans la province ou la Wallonie, tandis que la proportion d'emplois salariés y est plus faible.
- Les principaux secteurs d'activité pour les salariés sont l'administration, la Défense, l'enseignement, la santé et le social (48,9%), suivis du commerce, transport et HORECA (33%) puis de la construction (6,9%).
- Pour les indépendants, les secteurs dominants sont les commerces et services (32,1%), les professions libérales (25,3%) et l'agriculture-pêche (24%), ce dernier étant particulièrement représenté par rapport à la Wallonie.
- En 2023, le taux de chômage administratif à Meix-devant-Virton est de 7,2%, dont 2,7% de très longue durée, des niveaux faibles par rapport aux territoires comparés (sauf Tintigny), avec une forte baisse entre 2015 et 2022 suivie d'une légère remontée, restant globalement inférieur aux territoires comparés depuis 2009.
- 17,2% des résidents de Meix-devant-Virton travaillent au Luxembourg, avec une augmentation de 2,3% en 4 ans, plaçant la commune au-dessus de Florenville et Rouvroy mais en dessous de Tintigny et Virton.
- 14% des emplois locaux sont occupés par des travailleurs français, principalement issus de la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais, confirmant que Meix-devant-Virton est au cœur d'une dynamique transfrontalière.
- À Meix-devant-Virton, les proportions de diplômés du supérieur et du secondaire supérieur sont supérieures à celles de la province et de la région, tandis que la commune présente une plus faible part de diplômés du secondaire inférieur et également une faible part de personnes avec un diplôme primaire ou sans diplôme.
- En 2025, ISADF de la commune de Meix-devant-Virton est de 0,71 contre 0,60 en Wallonie. Il se distingue par des niveaux d'accès supérieurs à la moyenne pour un certain nombre de droits fondamentaux (l'alimentation, la sécurité sociale, la citoyenneté, l'environnement, etc.) mais pâtit d'un déficit marqué en mobilité (infrastructures routières, piétonnes, cyclables et transports en commun sous-évaluées) et d'un léger retard au niveau de la santé.

3.6. DIMENSION HABITAT-LOGEMENT

Le chapitre analyse les principales caractéristiques de l'habitat et du logement au sein de la commune. Il se base principalement sur des données statistiques.
L'accès aux données relatives aux logements s'avère complexe, nécessitant l'utilisation de multiples sources. Les périodes de référence varient également en fonction des sources utilisées : certaines données offrent un état des lieux à la date du 1er janvier de l'année concernée (comme c'est le cas pour la plupart des sous-chapitres), tandis que d'autres couvrent l'ensemble de l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre (notamment dans les sous-chapitres traitant des rénovations et des nouvelles constructions). Les données utilisées ainsi que les dates varient donc en fonction des sources de données et sont expliquées dans les textes et/ou sources relatifs aux cartes, tableaux et graphiques.

3.6.1. DENSITÉ

La carte ci-dessous donne une indication de la densité nette de logements sur le territoire wallon.

« Cette donnée géographique vise à donner une valeur indicative de la densité nette de logements sur le territoire wallon par pixel du 10 sur 10 mètres. Elle éclaire sur les densités existantes notamment pour les auteurs de projets et les acteurs communaux ou régionaux élaborant leur stratégie territoriale. La densité nette de logements est calculée dans un voisinage de 50 mètres autour du pixel. La mesure est inspirée de la définition de la densité résidentielle nette fournie dans le Schéma de Développement du territoire (SDT) adopté par le Gouvernement wallon le 23/04/2024, soit le rapport entre un nombre de logements existants et une superficie nette exprimée en hectares. Ces deux variables sont mesurées à partir des données du cadastre du SPF Finances au 1er janvier ainsi qu'à partir de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur en vigueur. La donnée est produite tous les 3 ans par l'IWEPS qui a défini une méthodologie en partenariat avec la Direction de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme du SPW Territoire. »[18]

Au regard de la carte ci-dessous, on constate que la commune de Meix-devant-Virton présente de plus fortes densités dans sa centralité villageoise et sur Gérouville. Le reste des noyaux villageois comporte des densités un peu plus faibles mais très compactes, de l'ordre de 10 à 30 logements par hectare avec ponctuellement plus.

[18] Source : Densité résidentielle nette indicative en Wallonie | Géoportail de la Wallonie
Avertissement lié à l'interprétation de la donnée :
Il s'agit d'une géodonnée indicative de la densité nette de logements existants. Indicative car :

- *elle est mesurée sur la base de données administratives qui présentent des limites. Le nombre de logements et la nature cadastrale ne sont pas toujours corrects et/ou à jour ce qui peut entrainer des biais dans la mesure de l'indicateur (par exemple, superficies résidentielles sous-estimées en raison d'une nature cadastrale erronnée par rapport à la réalité du terrain).*
- *la densité est mesurée dans un voisinage de 50 m. Elle tient donc compte de la valeur observée dans un rayon de 50 m autour de chaque pixel de l'image et pas de la valeur de densité observée sur le pixel de 10 m.*
- *des parties de grandes parcelles résidentielles ne sont pas prises en compte dans le calcul lorsqu'elles sont localisées à plus de 50 m du point où un logement est référencé. Cela a pour incidence de plafonner la valeur minimale de densité nette mesurée sur le territoire. Cette valeur minimale correspond au rapport entre 1 logement et la superficie d'un cercle de 50 m de rayon, soit une valeur de densité nette de 1,3 logement/ha. Les mesures de densité nette peuvent donc être localement surestimées lorsque des parcelles résidentielles sont plus grandes qu'un cercle de 50 m et que ces superficies ne sont pas prises en compte dans le calcul.*

Carte 19 Densité en logements au sein de la commune de Meix-devant-Virton

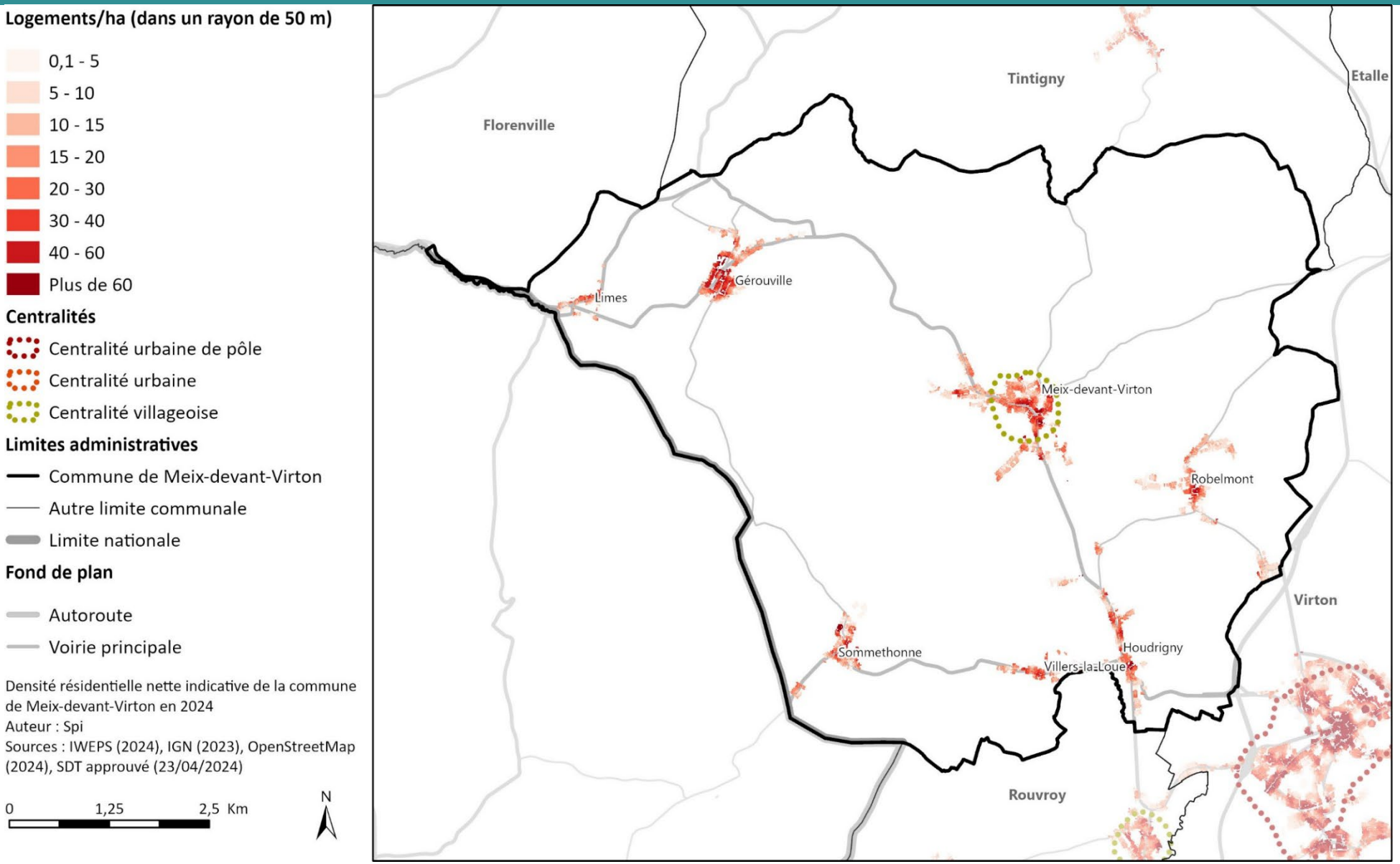

3.6.2. TYPOLOGIE DES TISSUS RÉSIDENTIELS

Ce sous-chapitre se base notamment sur les notes de recherche de la CPDT concernant les tissus urbanisés wallons. Ces notes, publiées en mars 2015, proposent une analyse détaillée de divers types de tissus résidentiels en Wallonie, divisés en trois grandes typologies : le tissu continu, le tissu semi-continu et le tissu ouvert. Ces typologies font l'objet d'un découpage plus fin non repris dans l'analyse actuelle.

Les typologies de tissus résidentiels établies dans les notes de recherche de la CPDT ne trouvent pas d'équivalent direct de l'autre côté des frontières nationales. Par conséquent, aucune comparaison avec les territoires frontaliers n'est proposée dans le présent chapitre.

La carte ci-dessous met en évidence que les centres de Gérouville et de Meix-devant-Virton comportent une part importante de tissu résidentiel continu qui évolue vers du tissu ouvert avec peu de transition entre les deux.

Les autres noyaux villageois comportent également un centre de tissu continu, mais plus restreint et avec une part de tissu semi-continu plus importante.

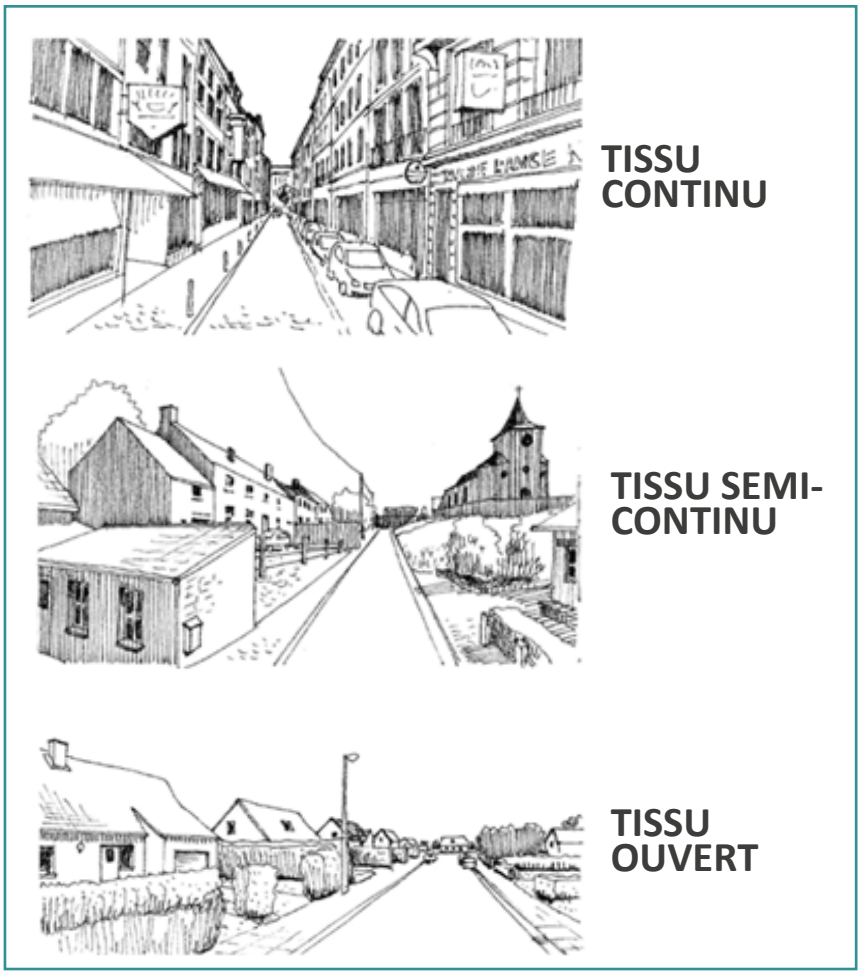

Illustration 6 : Les tissus urbanisés wallons – La Conférence Permanente du Développement Territorial
Source : CPDT 2015.

Carte 20 Types des tissus urbanisés résidentiels de la commune de Meix-devant-Virton

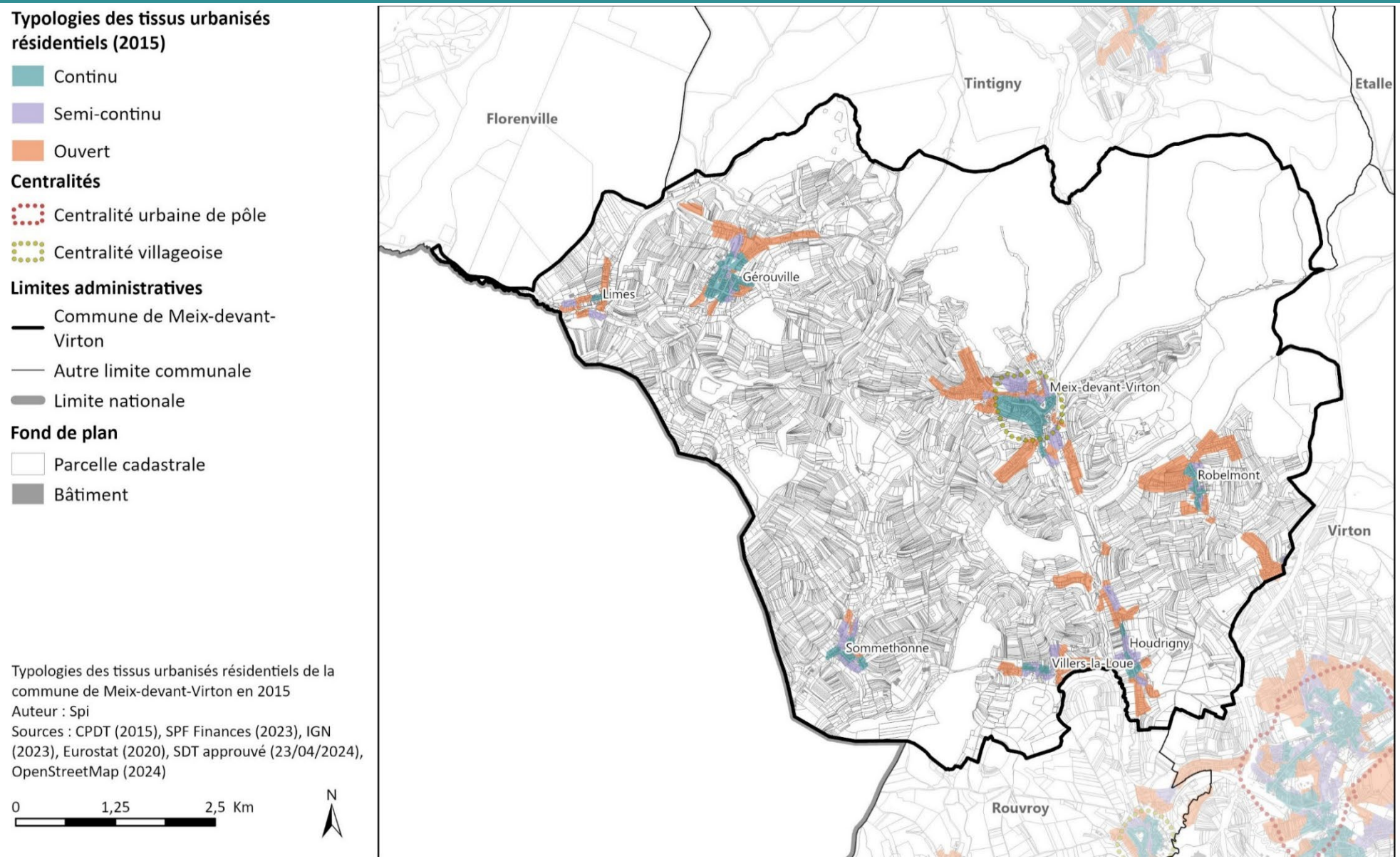

3.6.3. TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

Au 1er janvier 2023, la commune de Meix-devant-Virton comptait un total de 1.373 logements. 43,1% des logements s'inscrivent dans des maisons de type ouvert. Cette proportion est similaire à celle observée dans la province et dans l'arrondissement. Cela reste cependant plus élevé que la moyenne wallonne. La part des logements de type demi-fermé y est plus importante (27,6%), de même que la part des logements de type fermé (24,5%). La part des appartements (2,6%) et la part des maisons de commerce (0,9%) sont assez faibles.

	Maisons de type fermé[19]		Maisons de type demi-fermé		Maisons de type ouvert, fermes et châteaux		Buildings et immeubles à appartements		Maisons de commerce[20]		Autres[21]		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Meix-devant-Virton	**336**	**24,5%**	**379**	**27,6%**	**592**	**43,1%**	**36**	**2,6%**	**13**	**0,9%**	**17**	**1,2%**	**1.373**
Florenville	796	23,5%	702	20,7%	1.233	36,3%	324	9,5%	114	3,4%	224	6,6%	3.393
Rouvroy	271	27,9%	274	28,2%	354	36,5%	49	5,1%	10	1,0%	12	1,2%	970
Tintigny	382	19,5%	502	25,6%	836	42,7%	184	9,4%	33	1,7%	22	1,1%	1.959
Virton	1.386	23,6%	1.430	24,4%	1.811	30,9%	741	12,6%	192	3,3%	305	5,2%	5.865
Meix-devant-Virton	336	24,5%	379	27,6%	592	43,1%	36	2,6%	13	0,9%	17	1,2%	1.373
Ar. de Virton	**5.672**	**21,6%**	**6.084**	**23,2%**	**10.775**	**41,0%**	**2.293**	**8,7%**	**595**	**2,3%**	**855**	**3,3%**	**26.274**
Province de Luxembourg	**18.615**	**12,4%**	**31.434**	**20,9%**	**66.685**	**44,3%**	**21.290**	**14,1%**	**3.560**	**2,4%**	**9.041**	**6,0%**	**150.625**
Wallonie	**457.729**	**25,7%**	**390.043**	**21,9%**	**527.075**	**29,6%**	**320.507**	**18,0%**	**46.220**	**2,6%**	**40.369**	**2,3%**	**1.781.943**

Tableau 14 : Nombre et part de logements par type de bâtiments en 2023
Sources : SPF économie - Statbel, IWEPS, SPI.

[19] *Il est important de garder à l'esprit que les logements recensés dans les catégories « maisons de type fermé », « maisons de type demi-fermé » et « maisons de type ouvert, fermes ou châteaux » peuvent être des appartements dans certains cas. En effet, lorsque ces bâtiments sont subdivisés en plusieurs logements, lesdits logements sont toujours recensés en fonction du type d'origine du bâtiment dans lequel ils se situent et non dans la catégorie « buildings et immeubles à appartements ». Néanmoins, la très grande majorité des logements repris dans ces trois catégories correspondent à des maisons individuelles. À titre d'exemple, dans la publication relative aux chiffres clés du logement en Wallonie, 6ème édition, l'auteur précise qu'« En 2022, d'après les données Statbel pour la Wallonie, le nombre de logements est supérieur au nombre de bâtiments de 8,5% pour les « maisons de type fermé », de 3,1% pour les « maisons de type demi-fermé » et de 1,9% pour les « maisons de type ouvert, fermes ou châteaux ».*

[20] Selon le SPF Finances, il s'agit d'un « *bâtiment spécialement équipé pour l'exercice d'un commerce de détail. Attention : pareil bâtiment contient d'habitude aussi un logement, mais l'essentiel réside dans le fait que le rez-de-chaussée est spécialement aménagé pour y exercer un commerce de détail. On rencontre ce genre de bâtiment par ex. plus souvent dans des centres ruraux et urbains que dans des quartiers moins habités.* »

[21] Logements situés à l'intérieur d'un bâtiment non résidentiel.

Carte 21 Part de buildings et immeubles à appartements dans la commune de Meix-devant-Virton

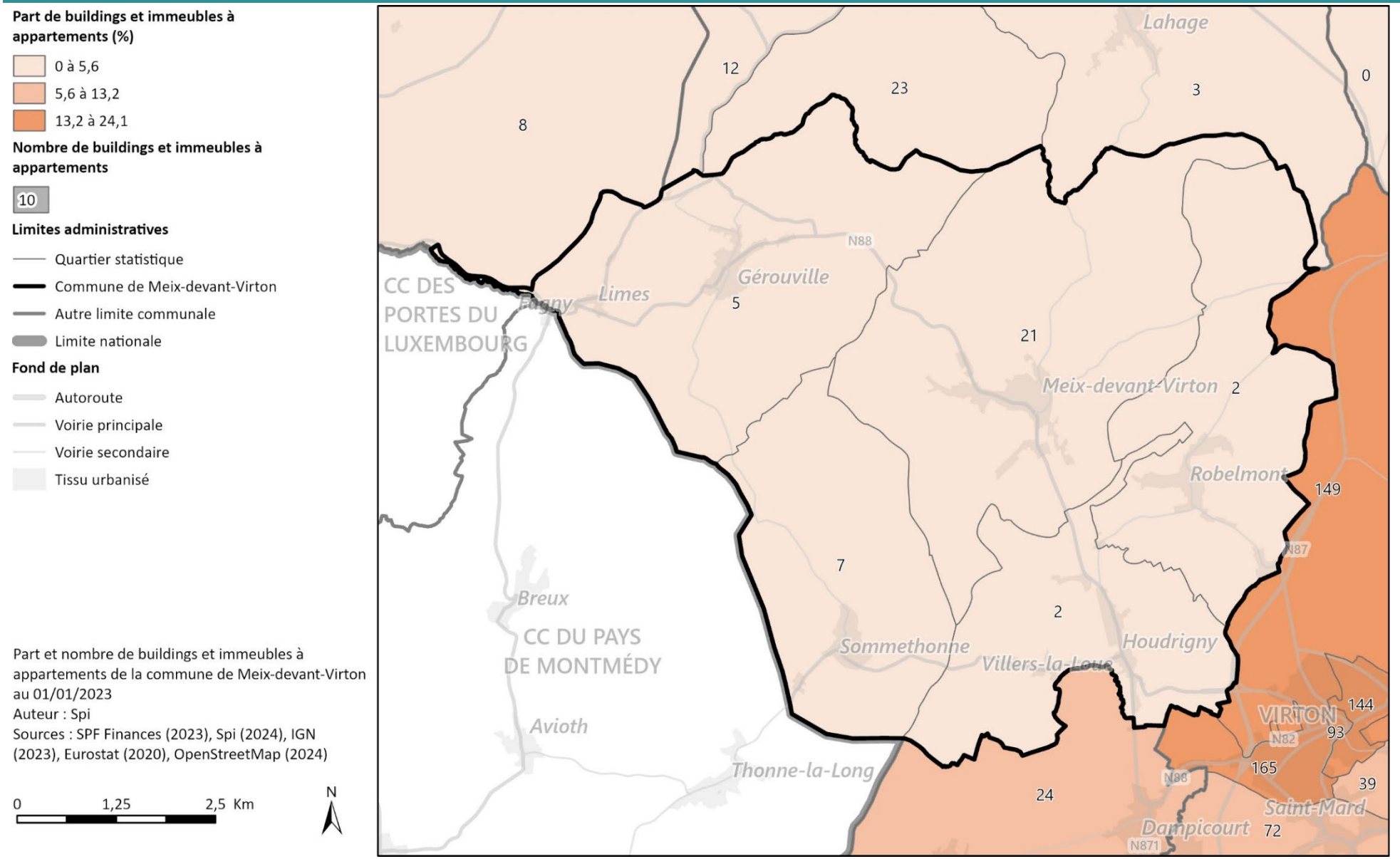

Part et nombre de buildings et immeubles à appartements de la commune de Meix-devant-Virton au 01/01/2023
Auteur : Spi
Sources : SPF Finances (2023), Spi (2024), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

3.6.4. ÂGE DES LOGEMENTS

Le parc immobilier résidentiel de Meix-devant-Virton est assez ancien : plus de la moitié des logements ont été construits avant 1940 (54,2%). Ces logements, généralement situés sur des petites parcelles étroites, se sont implantés le long des axes historiques de communication.

En Wallonie, une deuxième phase d'urbanisation plus intense s'observe entre 1961 et 2000 (30,3% du parc immobilier de logements, marqué par la construction de larges zones résidentielles, notamment publiques, associées à la création de voiries). Cette phase est moins marquée dans la commune de Meix-devant-Virton (23,7%).

Depuis 2001, la production de logements est plus faible sur la commune que sur le territoire provincial et régional. À l'échelle provinciale, on constate une très forte croissance de la construction de logements depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En termes de localisation, le tissu ancien est concentré dans les cœurs de village. Ce constat est très marqué dans les villages de Gérouville et Sommethonne, etc.

Des années 40' aux années 80', les constructions d'habitations se sont concentrées principalement sur le village de Meix-devant-Virton même, dans la continuité directe du noyau ancien.

Les logements plus récents, après les années 80', s'éloignent des centres et s'étendent le long des axes routiers, contribuant ainsi à un développement en ruban.

	Meix-devant-Virton		Province de Luxembourg		Wallonie	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-1918	672	48,6	48.374	30,9	673.944	36,8
1919-1940	78	5,6	12.508	8,0	179.517	9,8
1941-1960	135	9,8	16.211	10,4	166.959	9,1
1961-2000	327	23,7	48.548	31,0	555.175	30,3
2001-2023	168	12,2	30.695	19,6	256.406	14,0

Tableau 15 : Nombre et part de logements selon leur année de construction
Source : Matrice cadastrale 2023.

Carte 22 Évolution historique des logements de la commune de Meix-devant-Virton

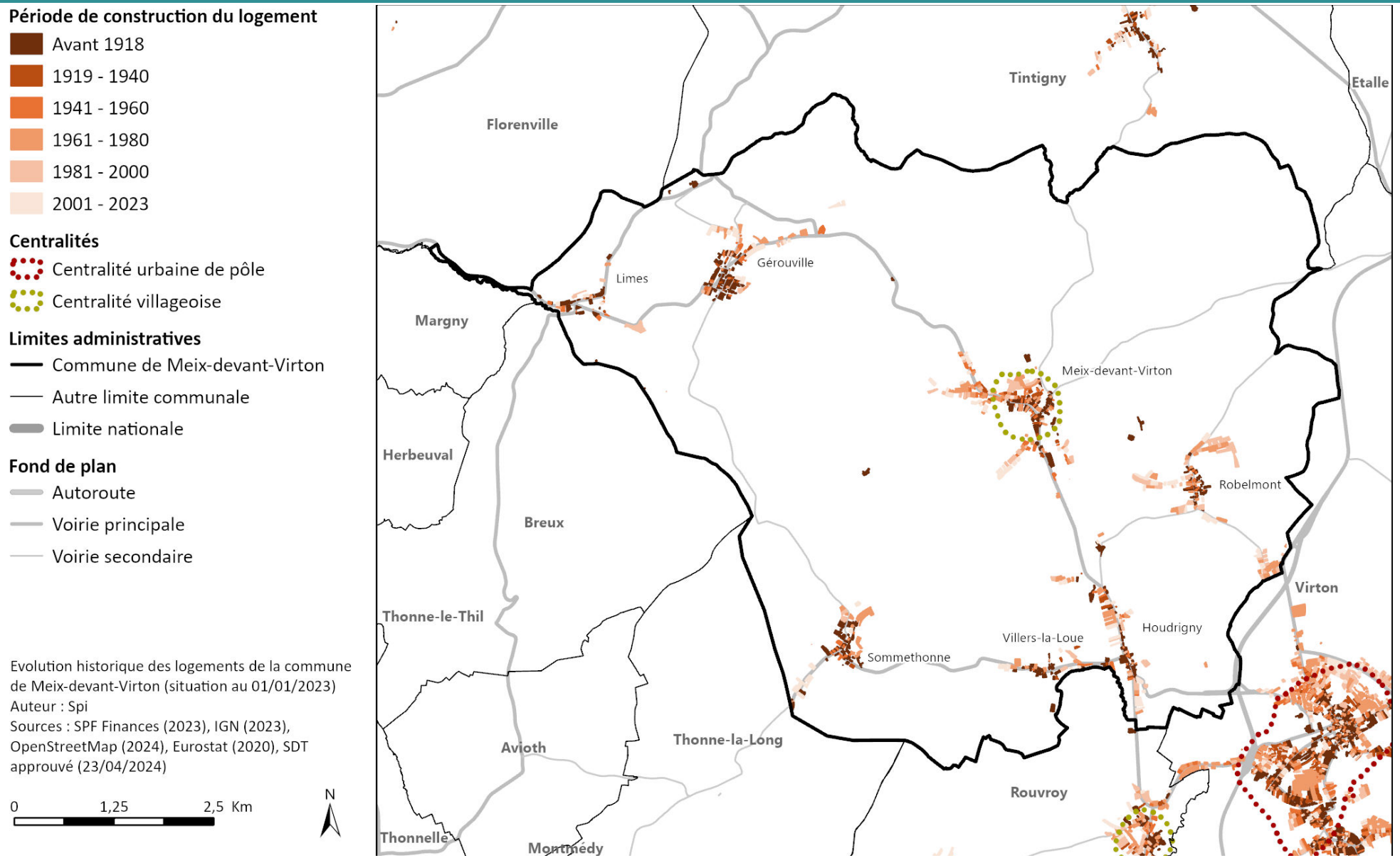

Evolution historique des logements de la commune de Meix-devant-Virton (situation au 01/01/2023)
Auteur : Spi
Sources : SPF Finances (2023), IGN (2023), OpenStreetMap (2024), Eurostat (2020), SDT approuvé (23/04/2024)

Carte 23 Évolution historique des logements par période pour la commune de Meix-devant-Virton

Logement construit
- Nouveau
- Ancien

Centralités
- Centralité urbaine de pôle
- Centralité villageoise

Limites administratives
- Commune de Meix-devant-Virton
- Autre limite communale
- Limite nationale

Fond de plan
- Voirie principale
- Voirie secondaire

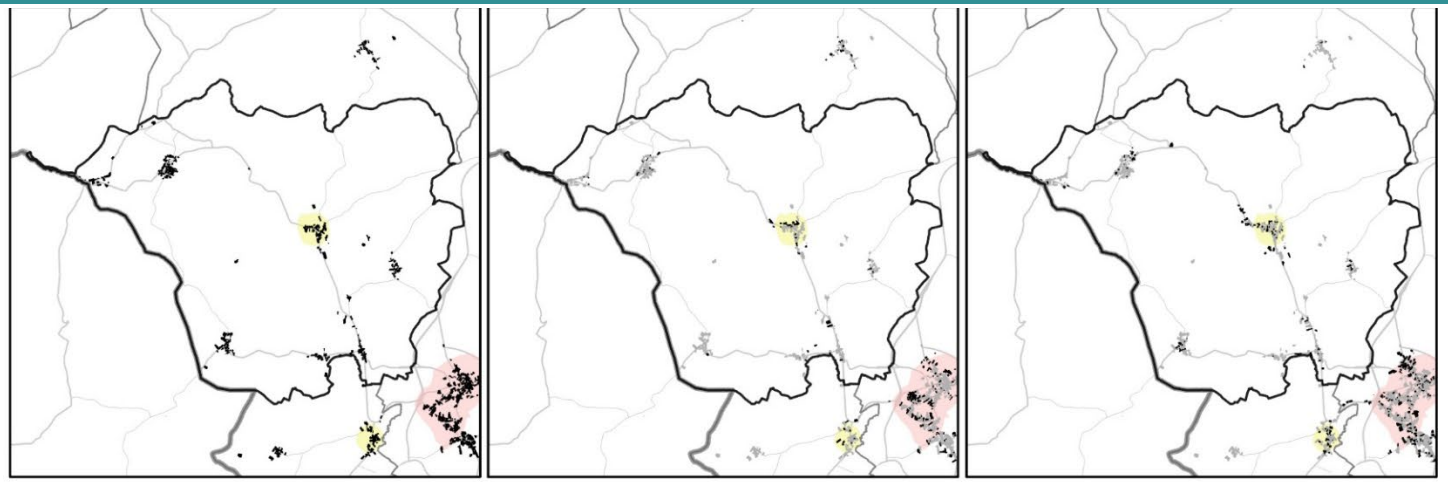

Avant 1918 | De 1919 à 1940 | De 1941 à 1960



De 1961 à 1980 | De 1981 à 2000 | De 2001 à 2023

Evolution historique des logements par période de la commune de Meix-devant-Virton (situation au 01/01/2023)
Auteur : Spi
Sources : SPF Finances (2023), IGN (2023), OpenStreetMap (2024), Eurostat (2020), SDT approuvé (23/04/2024)

0 4 8 Km

N

3.6.5. LOGEMENTS PUBLICS

La commune de Meix-devant-Virton recense 19 logements publics sur son territoire, soit un pourcentage de 1,37%.

Comparativement aux communes limitrophes et aux territoires supracommunaux, Meix-devant-Virton présente un pourcentage faible de ces logements.

Les logements publics se répartissent sur le territoire communal.

Carte 24 Part de logements publics de la commune de Meix-devant-Virton par quartier statistique

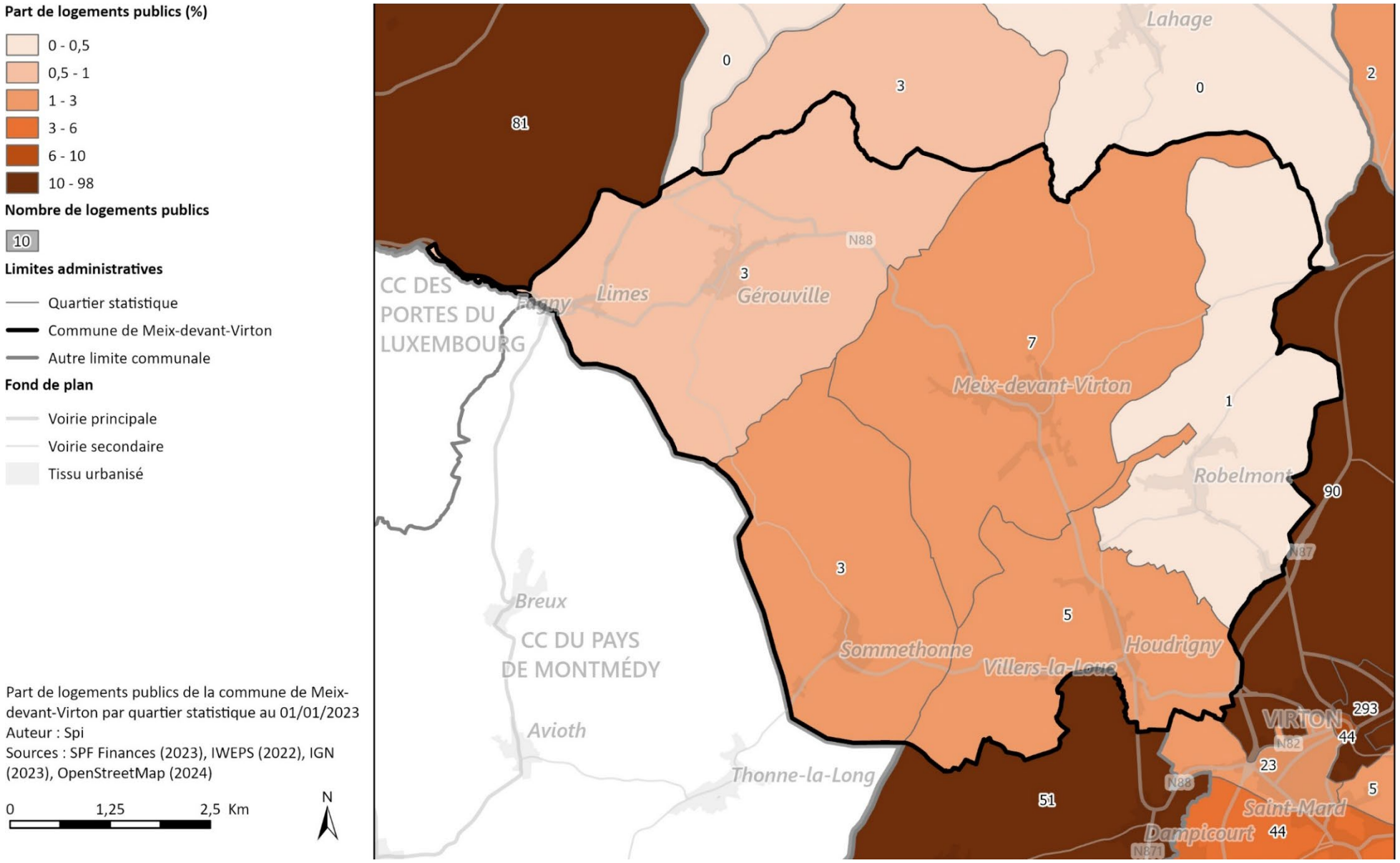

Carte 25 Logements publics et privés de la commune de Meix-devant-Virton

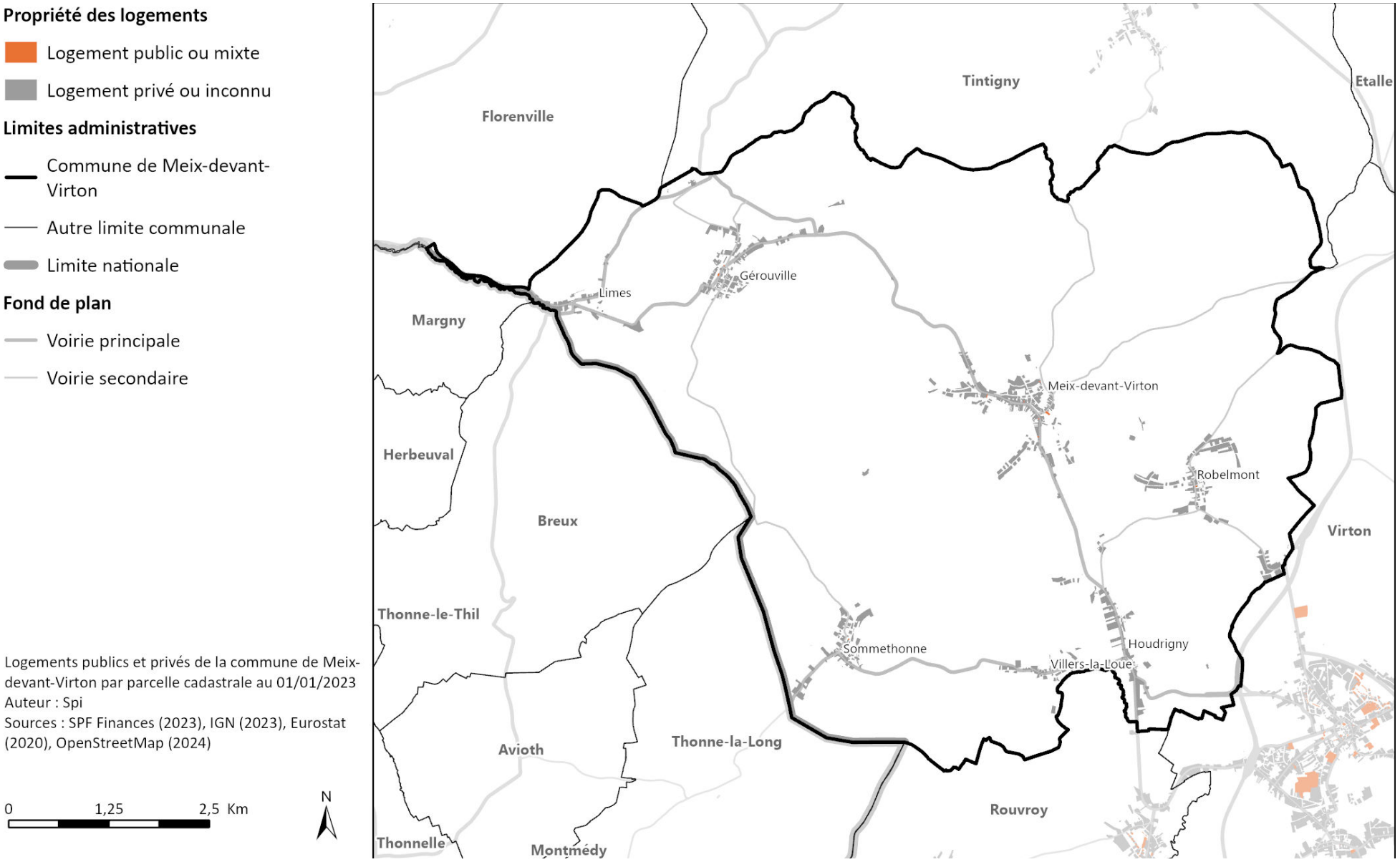

Logements publics et privés de la commune de Meix-devant-Virton par parcelle cadastrale au 01/01/2023
Auteur : Spi
Sources : SPF Finances (2023), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

Carte 26 Part des ménages vivant dans un logement public SLSP

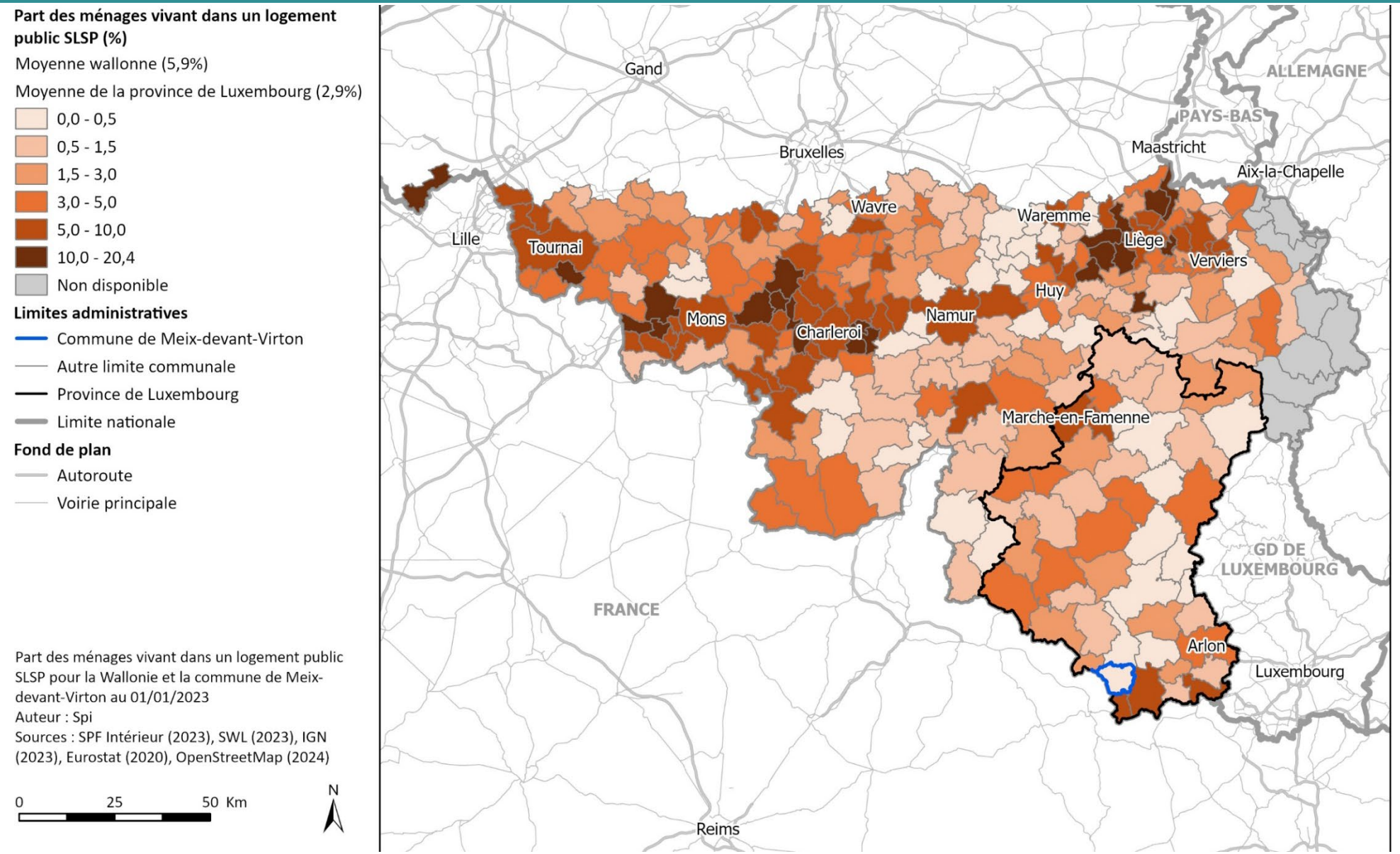

Part des ménages vivant dans un logement public SLSP pour la Wallonie et la commune de Meix-devant-Virton au 01/01/2023
Auteur : Spi
Sources : SPF Intérieur (2023), SWL (2023), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

3.6.6. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

De 2008 à 2023, la commune de Meix-devant-Virton a connu une augmentation de 170 logements, soit une progression de 14,1%. Cette progression relative est similaire à celle de la Wallonie (14,7%), mais inférieure à celle de la moyenne des communes limitrophes, de l'arrondissement de Virton, de la province. On observe une augmentation diverse du logement sur les territoires des communes limitrophes : Tintigny compte une progression de 27,4%, tandis que Rouvroy affiche une progression de seulement 10,9%.

L'augmentation des logements à Meix-devant-Virton est également plus rapide que la croissance des ménages privés sur la même période (+7,4%), ce qui veut dire qu'une partie substantielle de la croissance du nombre de logements est causée soit par l'augmentation du nombre de secondes résidences, soit par un taux d'inoccupation accru des logements.

En termes de répartition par type de logements, ce sont majoritairement les maisons qui ont connu la principale progression en valeur absolue. Dans la province de Luxembourg et en Wallonie, la part des maisons a tendance à diminuer au profit des appartements et buildings.

Le Centre d'Études en Habitat Durable en Wallonie (CEHD)[22] a observé, sur la période étudiée (2010-2022), une perte d'intérêt pour les maisons de types fermé et ouvert, alors que les maisons de type demi-fermé présentent une croissance annuelle relativement stable. Les logements au sein des maisons de commerce ont des évolutions annuelles négatives.

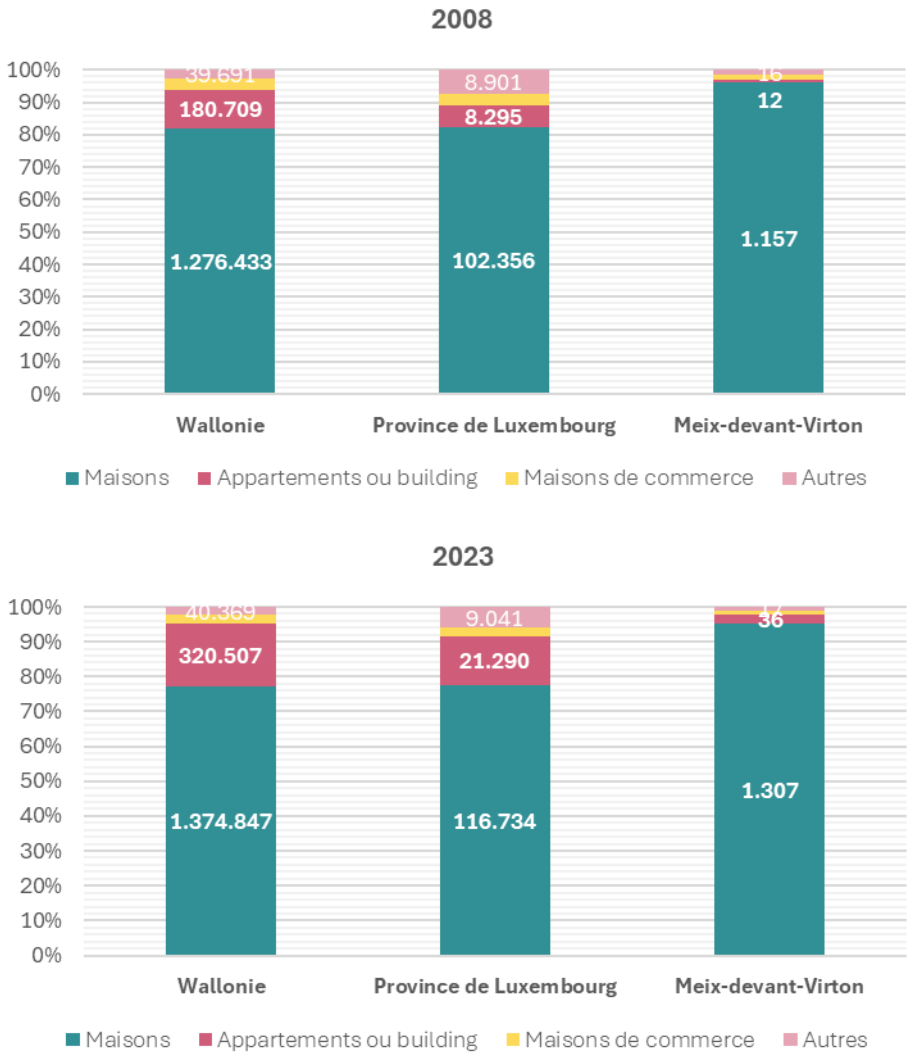

Graphique 14 : Part de logements par type de bâtiments constructions dans la commune, la province de Luxembourg, la Wallonie en 2008 et en 2023.
Source : SPF économie-Statbel, SPF Finances, calculs IWEPS.

[22] Publication relative aux chiffres-clés du logement en Wallonie, 6e édition (2023)

	Nombre de logements au 01-01-2008	Nombre de logements au 01-01-2023	Évolution relative du nombre de logements (%)
Meix-devant-Virton	**1.203**	**1.373**	**14,1%**
Florenville	2.837	3.393	19,6%
Rouvroy	875	970	10,9%
Tintigny	1.538	1.959	27,4%
Virton	5.174	5.865	13,4%
Arrondissement de Virton	**22.388**	**26.274**	**17,4%**
Province de Luxembourg	**124.064**	**150.625**	**21,4%**
Wallonie	**1.554.100**	**1.781.943**	**14,7%**

Tableau 16 : Nombre et évolution des logements entre 2008 et 2023.

Sources : SPF économie-Statbel, SPF Finances, calculs IWEPS.

3.6.7. RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

La part des rénovations est supérieure à la part des nouvelles constructions pour la commune tant en 2008 qu'en 2022.

La fluctuation par année du taux de nouvelles constructions[23] et de rénovations[24] est importante par suite de facteurs extérieurs (législation, crise des matériaux, prix, …) ou en lien avec des opérations de grande ampleur. Toutefois, on observe une tendance à la diminution des nouvelles constructions ; les années 2020 et 2021 ayant également été marquées par le Covid et une hausse importante du coût des matériaux. L'observation des données depuis 2007 indique que cette tendance était déjà amorcée préalablement.

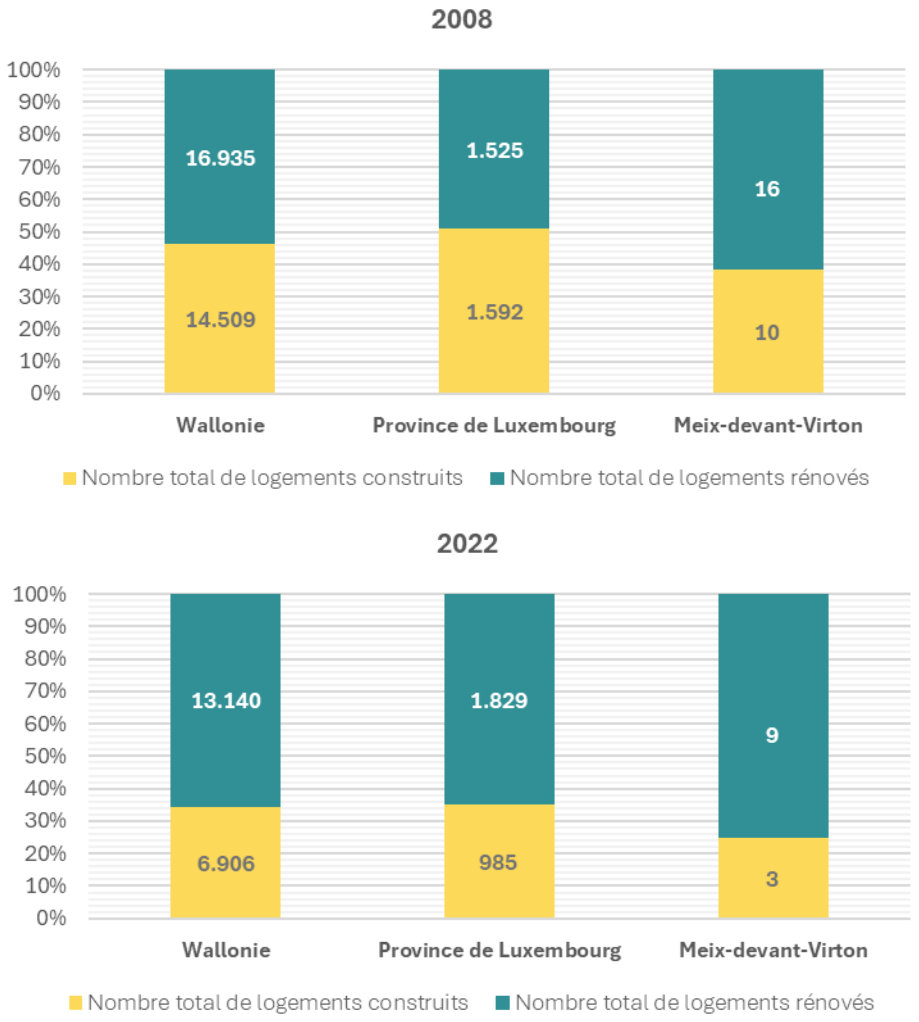

Graphique 15 : Part des rénovations et des nouvelles constructions dans la commune, la province de Luxembourg, la Wallonie en 2008 et 2022
Source : Matrice cadastrale 2023, données récoltées par la SPI

[23] Nombre de nouvelles constructions/nombre total de logements.

[24] Nombre de rénovations/nombre total de logements. Il s'agit des rénovations avec permis.

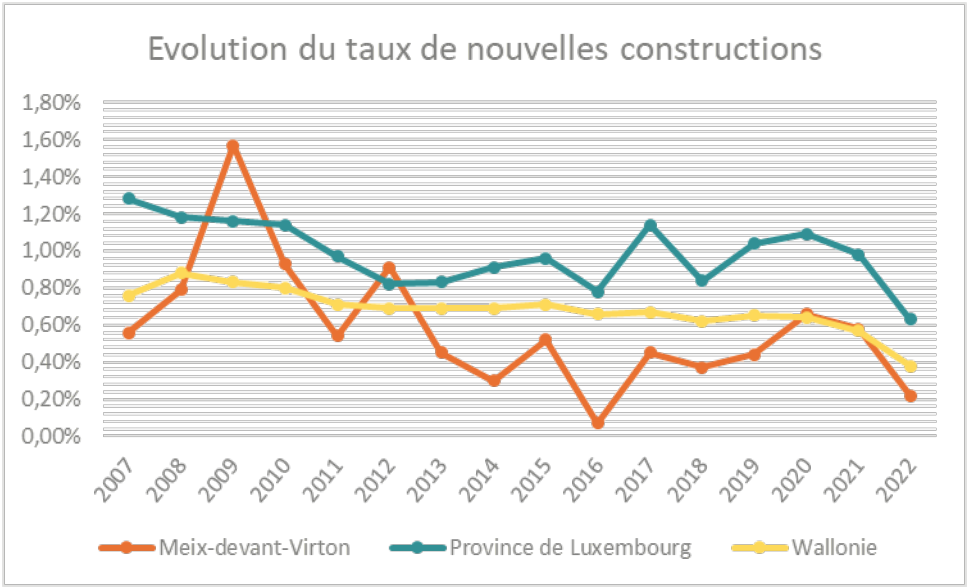

Graphique 16 : Évolution du taux de nouvelles constructions dans la commune, la province de Luxembourg et la Wallonie entre 2007 et 2022.
Source : Matrice cadastrale 2023, données récoltées par la SPI, traitement IDELUX

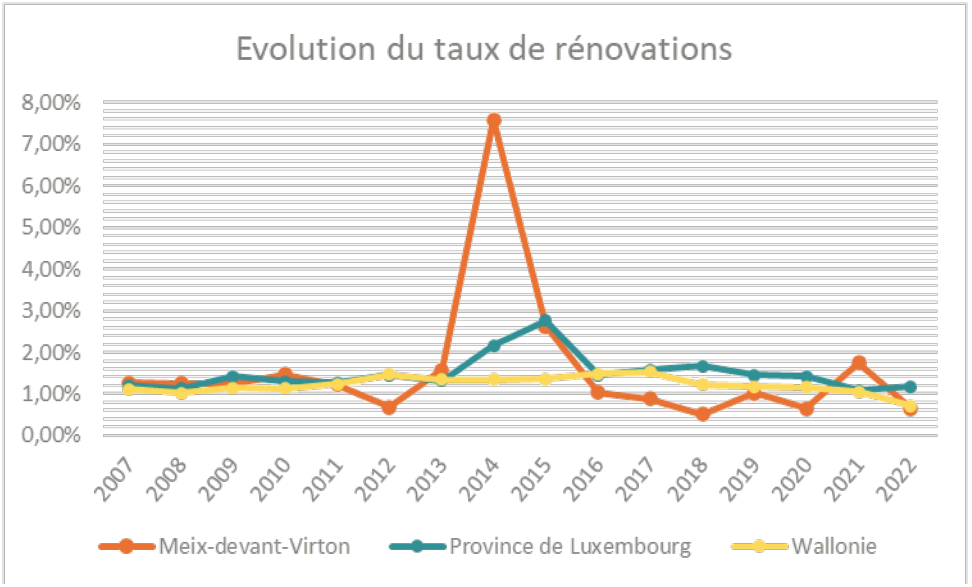

Graphique 17 : Évolution du taux de rénovations dans la commune, la province de Luxembourg et la Wallonie entre 2007 et 2022.
Source : Matrice cadastrale 2023, données récoltées par la SPI, traitement IDELUX

3.6.8. SUPERFICIE RÉSIDENTIELLE MOYENNE PAR HABITANT

En 2023, la commune de Meix-devant-Virton affiche une superficie résidentielle par habitant de 477 m², ce qui est supérieur aux communes limitrophes et aux territoires d'échelle supérieure.

L'évolution relative de la superficie résidentielle par habitant est plutôt marquée, comparativement aux autres territoires. Cette évolution est de 7,95% alors qu'elle est de 8,67% pour la province et 6,4% pour la région.

Les cartes ci-dessous illustrent les superficies résidentielles de la commune par rapport aux communes limitrophes, et surtout l'évolution de ces superficies.

	Superficie résidentielle par habitant en 2008 (m²/hab.)	Superficie résidentielle par habitant en 2023 (m²/hab.)	Évolution de la superficie résidentielle par habitant entre 2008 et 2023 (%)
Meix-devant-Virton	**442**	**477**	**7,95%**
Florenville	421	445	5,71%
Rouvroy	375	400	6,42%
Tintigny	411	417	1,59%
Virton	315	346	9,88%
Arrondissement de Virton	**372**	**394**	**6,07%**
Province de Luxembourg	**381**	**414**	**8,67%**
Wallonie	**287**	**305**	**6,40%**

Tableau 17 : Évolution de la superficie résidentielle par habitant entre 2008 et 2023.
Source : IWEPS 2023.

Carte 27 Superficie résidentielle par habitant de la commune de Meix-devant-Virton et des communes wallonnes

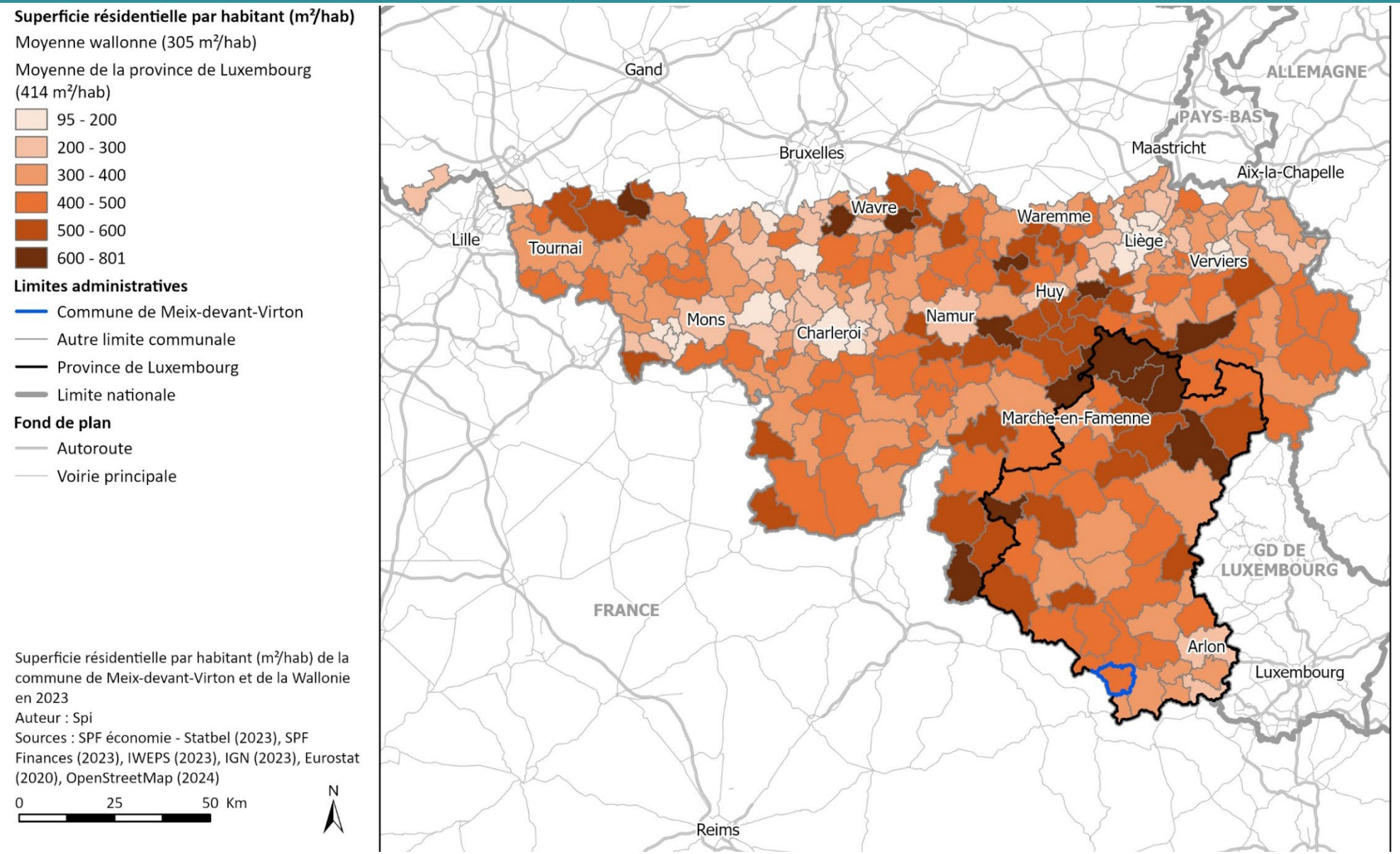

Carte 28 Évolution de la superficie résidentielle par habitant entre 2008 et 2023 de la commune de Meix-devant-Virton

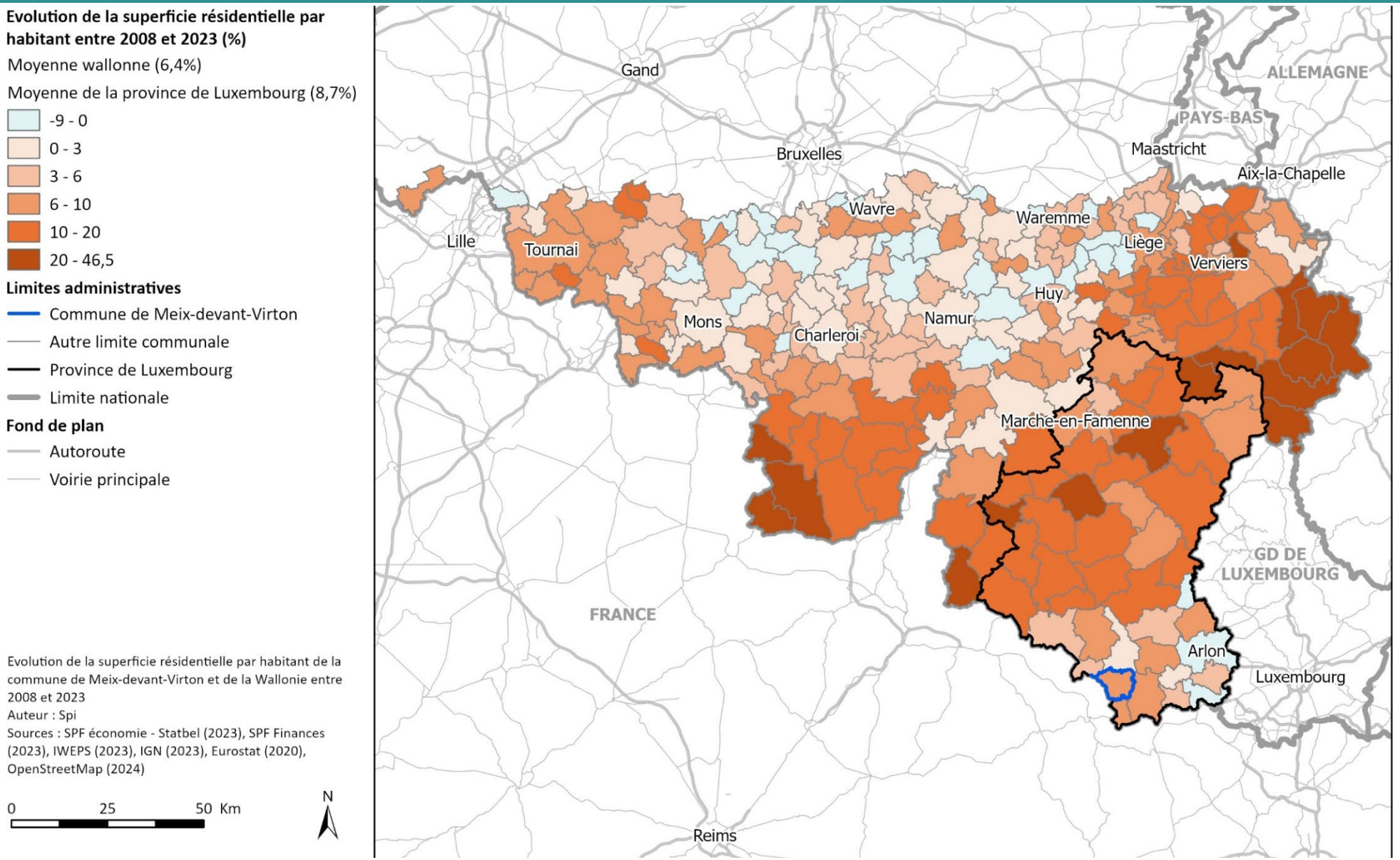

Evolution de la superficie résidentielle par habitant de la commune de Meix-devant-Virton et de la Wallonie entre 2008 et 2023
Auteur : Spi
Sources : SPF économie - Statbel (2023), SPF Finances (2023), IWEPS (2023), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

3.6.9. PRIX DE L'IMMOBILIER

Le nombre d'appartements vendus sur la commune étant souvent trop faible, nous ne disposons pas des informations relatives au prix médian.

Concernant le prix médian des maisons, on constate qu'il est relativement faible, équivalent à celui de la Wallonie en 2023 mais inférieur aux autres territoires.

Il a beaucoup fluctué. Cependant, l'évolution pour la commune suit la tendance globale à la hausse.

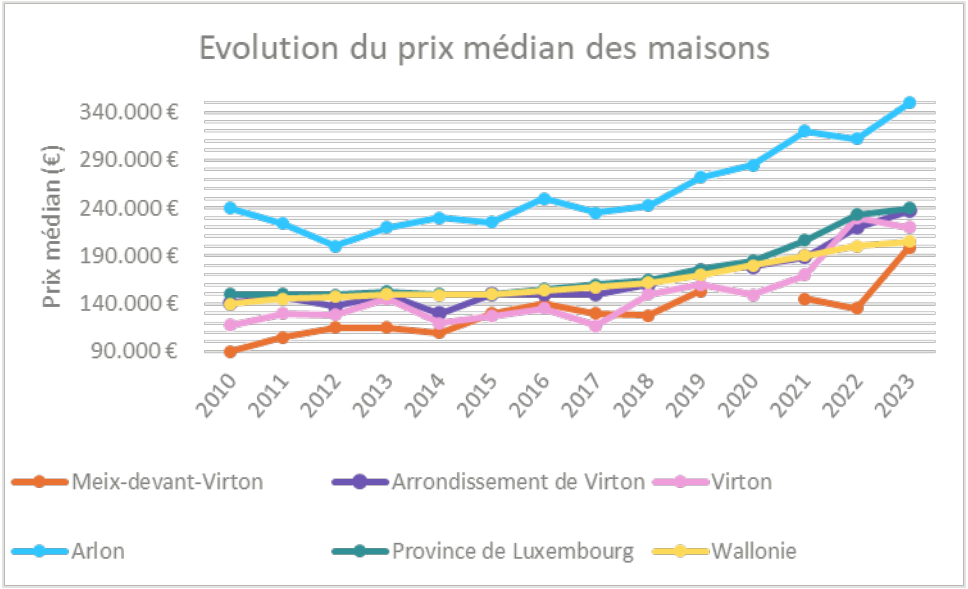

Graphique 18 : Évolution du prix médian des maisons (€) entre 2010 et 2023.
Source : SPF Finances

Carte 29 Prix médian des maisons vendues dans la commune de Meix-devant-Virton et dans les communes wallonnes

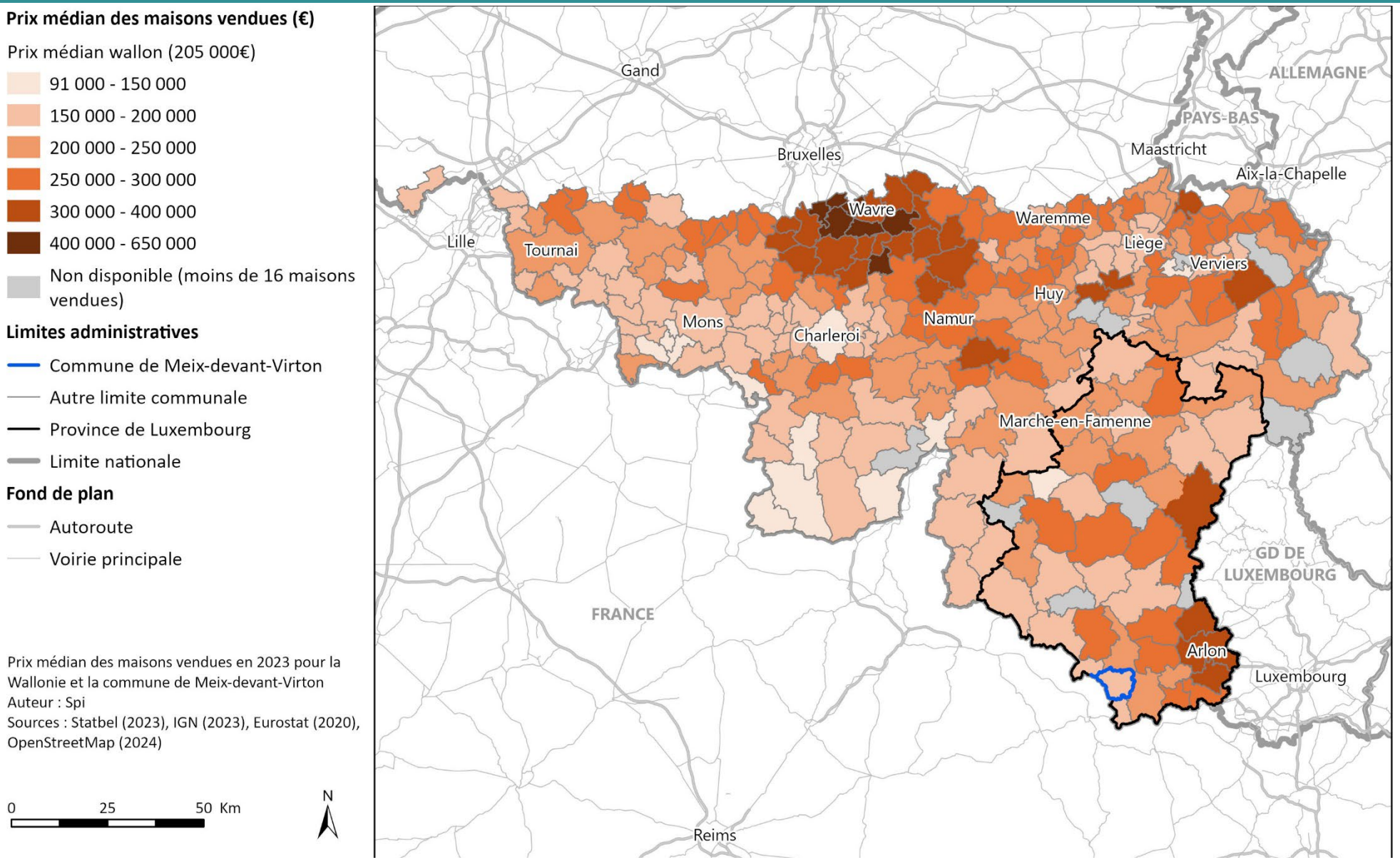

Prix médian des maisons vendues en 2023 pour la Wallonie et la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : Statbel (2023), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

Carte 30 Prix médian des appartements vendus à Meix-devant-Virton et dans les communes wallonnes

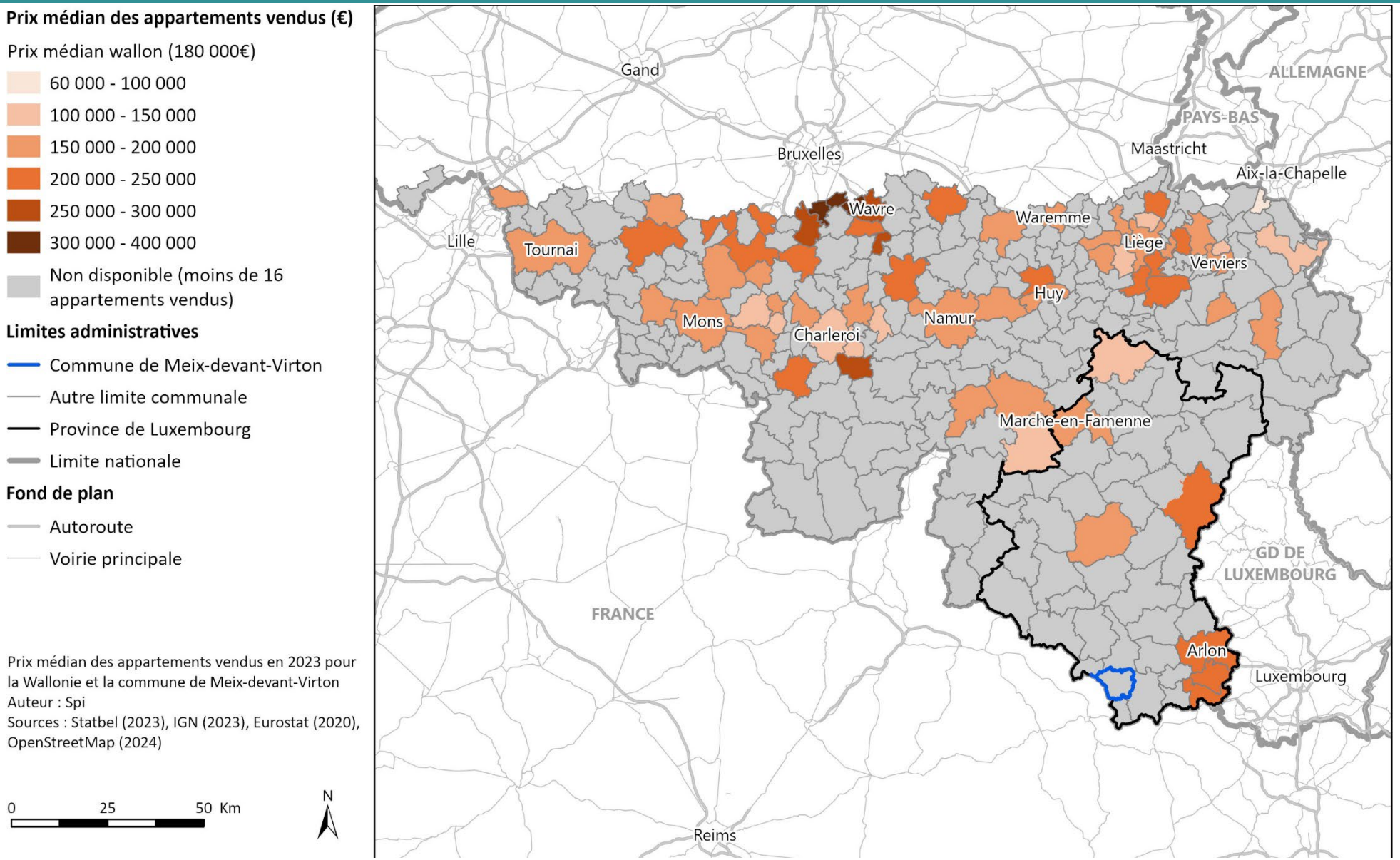

Prix médian des appartements vendus en 2023 pour la Wallonie et la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : Statbel (2023), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

3.6.10. CONCLUSION DE LA DIMENSION HABITAT-LOGEMENT

- Au 1er janvier 2023, Meix-devant-Virton comptait 1.373 logements.
- 43,1% sont des maisons de type ouvert, une proportion comparable à celle de la province et de l'arrondissement, mais supérieure à la moyenne wallonne.
- La commune présente une part importante de logements de type demi-fermé (27,6%) et fermé (24,5%), tandis que les appartements (2,6%) et maisons de commerce (0,9%) y sont peu représentés.
- À Meix-devant-Virton, la dynamique de construction de logements a été moins intense entre 1961 et 2000 qu'à l'échelle wallonne, et la production reste plus faible depuis 2001 comparée aux niveaux provincial et régional.
- Le bâti est donc plutôt ancien, 54,3% du patrimoine immobilier de la commune a été construit avant 1940. Il se concentre dans les cœurs de village, notamment à Gérouville et Sommethonne, tandis que les constructions entre les années 1940 et 1980 se sont surtout développées autour du centre de Meix-devant-Virton, avant de s'étendre en ruban le long des axes routiers après les années 1980.
- Avec seulement 19 logements publics représentant 1,37% du parc, Meix-devant-Virton affiche une proportion faible de logements publics par rapport aux communes voisines et aux territoires supracommunaux, bien que ceux-ci soient répartis sur l'ensemble du territoire communal.
- Entre 2008 et 2023, Meix-devant-Virton a enregistré une augmentation de 170 logements (+14,1%), une progression comparable à celle de la Wallonie, mais inférieure à la moyenne des communes limitrophes et aux niveaux de la province et de l'arrondissement.
- À Meix-devant-Virton, la croissance du nombre de logements dépasse celle des ménages privés.
- La hausse concerne principalement les maisons, contrairement à la tendance observée dans la province et en Wallonie, où la part des maisons diminue au profit des appartements et buildings.
- À Meix-devant-Virton, la part des rénovations dépasse celle des nouvelles constructions tant en 2008 qu'en 2022, avec une tendance générale à la baisse des nouvelles constructions depuis 2007.
- En 2023, Meix-devant-Virton présente une superficie résidentielle par habitant de 477 m², supérieure à celle des communes voisines et des territoires supracommunaux. L'évolution relative de cette superficie est de 7,95%, proche de la province (8,67%) et plus marquée que celle de la région (6,4%).

3.7. DIMENSION SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Cette thématique analyse les différents équipements collectifs repris au niveau du territoire communal ou ceux d'autres communes ayant un impact significatif sur le territoire communal.

3.7.1. SOINS DE SANTÉ ET ÉQUIPEMENTS SOCIAUX

3.7.1.1. Médecins généralistes

En 2023 à Meix-devant-Virton, le **nombre d'habitants par médecin généraliste** (équivalent temps plein) s'élève à 1.084. Cette valeur est nettement inférieure aux moyennes de la province de Luxembourg (1.372) et de l'arrondissement de Virton (1.349). Le nombre d'habitants par médecin généraliste est assez similaire aux chiffres pour la Wallonie (1.086). Au niveau plus local, les communes de Florenville et de Tintigny, tout comme la Communauté de Communes des Portes de Luxembourg font mieux que Meix-devant-Virton, les autres territoires ont un nombre supérieur d'habitants par médecin généraliste.

En 2016, *un Fonds d'impulsion de la médecine générale* a été créé. Celui-ci a pour objectif de garantir l'accessibilité aux soins de santé de première ligne en finançant des mesures qui ont pour but de stimuler les médecins généralistes à exercer. Une de ces mesures consiste à accorder une prime de 20.000€ ou de 25.000€ à des médecins s'installant dans des communes reconnues respectivement en pénurie ou en pénurie sévère de médecins généralistes. Selon les critères définis par l'arrêté du Gouvernement du 20 juillet 2017, la commune de Meix-devant-Virton est éligible aux deux primes.

	Nombre d'habitants par médecin généraliste (ETP) en 2023
Meix-devant-Virton	**1.084**
Florenville	827
Rouvroy	2.680
Tintigny	1.001
Virton	1.804
Communauté de Communes du Pays de Montmédy (France)	1.731
Communauté de Communes des Portes du Luxembourg (France)	1.001
Arrondissement de Virton	**1.349**
Province de Luxembourg	**1.372**
Wallonie	**1.086**

Tableau 18 : Nombre d'habitants par médecin généraliste (ETP) en 2023
Source : IWEPS, Base Permanente des Équipements INSEE (France)

Contrairement aux pôles d'Arlon et de Virton, le nombre d'habitants par médecin généraliste a fortement diminué entre 2019 et 2020 sur le territoire communal de Meix-devant-Virton. Ceci démontre une situation favorable pour la commune depuis 2020, alors que celle-ci était à des chiffres nettement supérieurs aux autres territoires de référence avant 2020. La tendance s'est dès lors inversée, au contraire des autres territoires (excepté la Wallonie) où le nombre d'habitants par médecin a eu tendance à augmenter. Ce constat est encore plus criant dans les deux communes pôles d'Arlon et de Virton qui connaissent une augmentation exponentielle depuis 2019 pour Arlon et depuis 2020 pour Virton.

Le nombre d'habitants par médecin a presque doublé pour pôle régional d'Arlon entre 2017 et 2023. Le pôle de Virton a également doublé son nombre d'habitants par médecin entre 2020 et 2023. Toutefois, la situation est légèrement plus favorable à Virton, le nombre d'habitants par médecin dernier demeurant plus faible que dans le pôle régional d'Arlon.

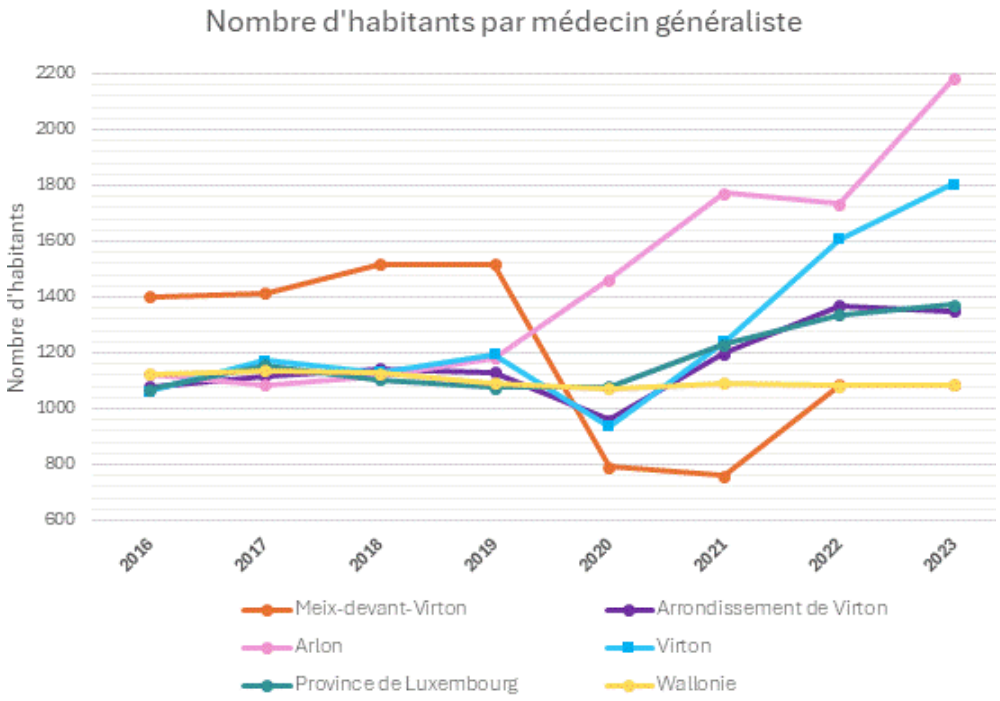

Graphique 19 : Évolution du nombre d'habitants par médecin généraliste entre 2016 et 2023
Source : IWEPS

Un autre indicateur à surveiller concerne l'âge des professionnels de santé. Un tiers des médecins de Meix-devant-Virton ont plus de 55 ans. Dans un contexte local, il est intéressant d'observer que les communes de Florenville et de Tintigny s'approchent de la moitié des médecins à avoir plus de 55 ans, que seulement un quart des médecins de Virton ont plus de 55 ans et qu'aucun des médecins Rouvroy n'est dans ce cas de figure. Ceci indique dès lors que la commune de Meix-devant-Virton ne nécessite pas une attention particulière à court et moyen termes en raison de l'âge de ces médecins.

3.7.1.2. Installation hospitalière

Meix-devant-Virton ne compte aucune installation hospitalière. Elle n'accueille pas non plus de maison médicale, de poste médical de garde, ou de polyclinique.

La commune voisine de Tintigny accueille un poste médical de garde

Le pôle voisin de Virton accueille l'*Hôpital de Virton (Clinique Edmond Jacques)* situé à 9 km de Meix-devant-Virton, à Saint-Mard. Cet hôpital fait partie du réseau de l'intercommunale de santé Vivalia.

La clinique offre des consultations en cardiologie, dermatologie, diététique, endocrinologie - diabétologie, diététique, ergothérapie, gastro-entérologie, hématologie, kinésithérapie, neurologie, néphrologie, oncologie, ophtalmologie, ORL, pneumologie, stomatologie, urologie, radiologie-imagerie médicale, sénologie. Elle accueille également une unité de soin palliatif, un service de revalidation et de réhabilitation, et unité de soins psychiatriques.

Le pôle régional d'Arlon accueille des services d'urgence, ce qui n'est plus le cas de la Clinique Edmond Jacques. Cet hôpital se trouve à une trentaine de kilomètres du centre de la commune.

L'hôpital de Houdemont, qui va prochainement voir le jour, ne sera quant à lui qu'à une vingtaine de kilomètres du centre de la commune de Virton.

Les Meichois peuvent également faire le choix de se rendre en France pour se faire soigner. En effet, une Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST) est mise en place entre les hôpitaux de Lorraine et les hôpitaux du réseau Vivalia. Les ZOAST permettent aux patients belges et français de la zone frontalière d'accéder aux soins de part et d'autre de la frontière tout en conservant leurs droits de remboursement. Dans ce cadre, l'hôpital le plus proche de Meix-devant-Virton dans la ZOAST serait celui-de Mont-Saint-Martin qui se trouve à équidistance de Meix-devant-Virton que l'hôpital d'Arlon, et qui devient dès lors au même titre qu'Arlon le plus proche hôpital avec un service d'urgence, en attendant Houdemont.

3.7.1.3. Accueil des aînés

Une **maison de repos** (MR) est un établissement destiné à l'hébergement de personnes âgées qui y ont leur résidence habituelle et y bénéficient de services collectifs familiaux, ménagers, d'aide à la vie journalière et de soins infirmiers ou paramédicaux. La **maison de repos et de soins** (MRS) est la maison de repos qui organise la dispensation d'un ensemble de soins permettant de raccourcir le séjour en hôpital ou de l'éviter.

La commune de Meix-devant-Virton n'accueille aucune structure de ce type.

Nombre de lits en MR/MRS pour 1.000 personnes de 80 ans et + en 2024	
Meix-devant-Virton	**0**
Florenville	398
Rouvroy	775
Tintigny	250
Virton	453
CC du Pays de Montmédy (France)	62
CC des Portes du Luxembourg (France)	51
Arrondissement de Virton	**268**
Province de Luxembourg	**257**
Wallonie	**267**

Tableau 19 : Nombre de lits en MR/MRS pour 1.000 personnes de 80 ans et + en 2024
Source : IWEPS, Base Permanente des Équipements INSEE (France)

C'est la seule commune au regard des territoires comparés à n'accueillir aucune structure de ce type. Les communes de Rouvroy (775), de Virton (453) et de Florenville (398) proposent toutes un nombre de lits en MR/MRS pour 1.000 personnes de plus de 80 ans nettement supérieur aux moyennes wallonnes (267), provinciales (257) et de l'arrondissement (268).

Tintigny s'approche des moyennes des territoires supralocaux, tandis que les territoires français limitrophes sont très peu desservis en termes d'accueil pour les aînés

Ainsi, et malgré l'absence de structure, il est fortement envisageable que les séniors de Meix-devant-Virton se dirigent vers des établissements des communes limitrophes. Le site de la Commune renvoie d'ailleurs vers les établissements de Rouvroy, Virton et Florenville.

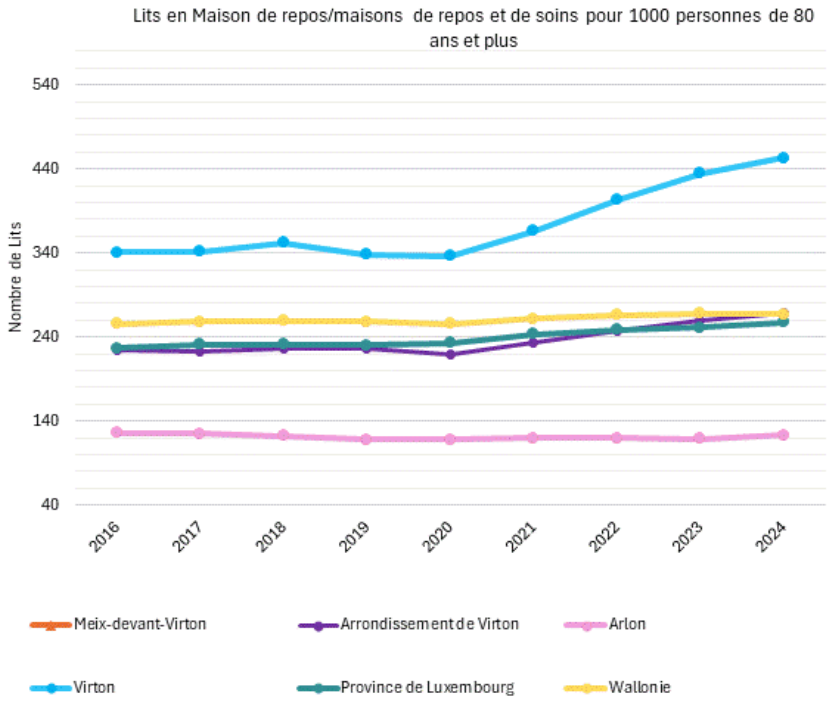

Graphique 20 : Évolution du nombre de lits en MR/MRS pour 1.000 personnes de 80 ans et + entre 2009 et 2024.
Source : IWEPS

La comparaison avec les pôles démontre une évolution nettement positive à Virton contrairement à Arlon, où tant le nombre de places que l'évolution de celles-ci sont en deçà des moyennes wallonne, provinciale, de l'arrondissement et du pôle de Virton.

3.7.1.4. Accueil de la petite enfance

Meix-devant-Virton n'accueille aucune crèche ni structure d'accueil pour la petite enfance sur son territoire communal.

Le **taux de couverture de l'accueil préscolaire** est le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les structures d'accueil préscolaire, c'est-à-dire les enfants de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture de l'accueil préscolaire à Meix-devant-Virton en 2022 est donc nul. C'est la seule commune de Wallonie à avoir un taux de couverture d'accueil préscolaire nul, rendant la commune totalement dépendante des territoires voisins. Au regard des communes voisines, la commune de Virton est celle qui propose le taux de couverture de l'accueil préscolaire le plus élevé (44%), suivie de Tintigny (42,7%). Toutefois, les taux des communes voisines démontrent qu'aucune n'atteint les 50% ; ainsi, le taux de couverture dans ces communes est déjà sous pression.

Taux de couverture de l'accueil préscolaire en 2022 *[place(s)/100 enfants]*	
Meix-devant-Virton	**0**
Florenville	25,2
Rouvroy	34,3
Tintigny	42,7
Virton	44
Communauté de Communes du Pays de Montmédy (FR)	38,5
Communauté de Communes des Portes du Luxembourg (FR)	57,5
Ar. de Virton	**37,6**
Pr. Luxembourg	**40,9**
Wallonie	**36,6**

Tableau 20 : Taux de couverture de l'accueil préscolaire en 2022
Source : IWEPS, Base Permanente des Équipements INSEE (France)

Le taux de couverture de l'accueil préscolaire de Meix-devant-Virton n'était toutefois pas nul avant 2019, il restait cependant très bas puisqu'il ne dépassait pas les 5%. Dans les autres territoires de comparaison, cet indicateur n'a cessé de diminuer dans la province, l'arrondissement de Virton et le pôle régional d'Arlon depuis 2017. Le pôle de Virton a globalement vu son taux de couverture de l'accueil préscolaire diminuer également, bien qu'une certaine hausse puisse être observée

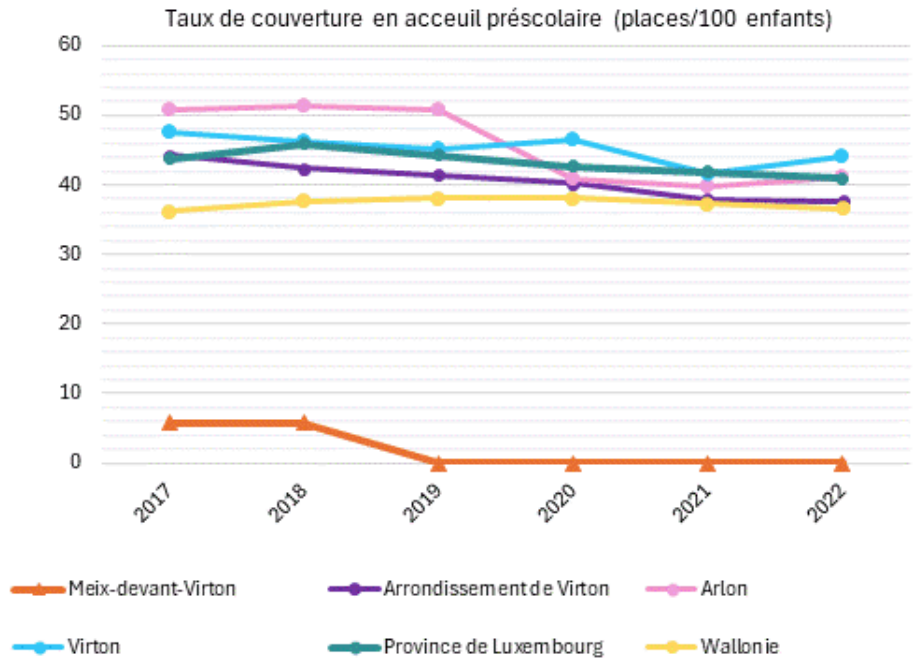

en 2022.

Graphique 21 : Évolution du taux de couverture de l'accueil préscolaire entre 2008 et 2022
Source : IWEPS

3.7.2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

La commune de Meix-devant-Virton compte 5 implantations scolaires maternelles et primaires. Les localités de Gérouville, Meix-devant-Virton, Robelmont, Sommethonne et Villers-la-Loue comptent chacune une école. Outre le nombre d'établissements et leur répartition géographique, le territoire communal accueille deux réseaux différents d'enseignement (l'enseignement libre, et le communal). Au cours de l'année scolaire 2022-2023, la commune dénombre 115 inscriptions au sein de ses établissements d'enseignement maternel et 180 au sein de ses établissements d'enseignement primaire.

	Part des élèves du maternel fréquentant une école de leur commune	Part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune
Meix-devant-Virton	74,6%	56,9%
Florenville	82,6%	74,7%
Rouvroy	72,5%	51,3%
Tintigny	72,2%	71%
Virton	90,6%	86,8%
Arrondissement de Virton	**81,2%**	**75,2%**
Pr. Luxembourg	**83,5%**	**78,6%**
Wallonie	**75,7%**	**71,8%**

Tableau 21 : Parts des élèves du maternel et du primaire fréquentant une école de leur commune au cours de l'année scolaire 2022-2023
Source : IWEPS

Près de 75% des élèves du maternel domiciliés à Meix-devant-Virton fréquentent une école située dans la commune. Cette part d'élèves du maternel fréquentant une école de la commune est nettement inférieure à la moyenne de l'arrondissement de Virton (81,2%) et à la moyenne provinciale (83,5%), mais avoisine la moyenne wallonne (75,7%). Cet indicateur diminue à près de 57% pour les élèves du primaire. Si cette diminution est généralisée au sein de tous les territoires wallons, elle est particulièrement importante sur le territoire communal de Meix-devant-Virton puisqu'elle est à près de 20 points de moins que la part en maternelle et que les moyennes wallonnes, provinciales ou de l'arrondissement. Dans un contexte local, seule la commune de Rouvroy a un taux, pour le primaire, plus bas que celui de Meix-devant-Virton. Toutefois, Rouvroy affiche également un taux faible pour le maternel.

La comparaison avec les territoires frontaliers sur cet indicateur n'est pas envisageable. En effet, dans le système éducatif français les élèves sont soumis à la carte scolaire, qui est un système d'affectation des élèves dans une école publique située dans un secteur géographique où ces élèves sont domiciliés. Dès lors aucune statistique sur la part des élèves scolarisés dans leur commune n'est réalisée en France. La liberté d'inscription garantie par la constitution belge, engendre d'ailleurs une mobilité scolaire qui attire les élèves des pays frontaliers. Ainsi, bien qu'étant soumis à la carte scolaire, il semble avéré que de nombreux élèves français fréquentent des écoles belges. Ceci peut être le cas dans la commune de Meix-devant-Virton.

Meix-devant-Virton n'accueille pas d'établissement d'enseignement secondaire, la commune fait partie du bassin scolaire de Virton.

Il n'existe pas d'offre de formation continue sur le territoire communal.

3.7.3. EQUIPEMENTS SPORTIFS

La commune de Meix-devant-Virton dispose de peu d'équipements sportifs. La localité de Meix-devant-Virton dispose d'un hall sportif qui accueille les clubs de badminton, boxe, danse, escrime, tir à l'arc et tennis de table.

La localité de Meix-devant-Virton accueille le club de football du Royal Olympic Club de Meix-devant-Virton qui évolue en division nationale (D3 amateur) et qui de ce fait dispose d'installations propres. Le club propose deux terrains dont un recouvert d'une pelouse synthétique.

Le village de Gérouville accueille également un club de football, l'Association Sportive de Gérouville. Il dispose d'un terrain de football dans le village de Gérouville.

En dehors de ces équipements utilisés par des clubs sportifs, la commune de Meix-devant-Virton compte des aménagements multisports (à Meix-devant-Virton et Sommethonne), un terrain de moto-cross (à Gérouville), et deux boulodromes (un à Meix-devant-Virton, l'autre à Gérouville).

La commune dépend beaucoup des communes limitrophes, et en particulier celle de Virton, pour la pratique d'autres sports.



Illustration 7 : Photos du Hall Sportif de Meix-devant-Virton (à gauche) et des terrains de football du ROC de Meix-devant-Virton (à droite)
Source : IDELUX, Lesuco

3.7.4. EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIR

La commune de Meix-devant-Virton propose peu d'équipements culturels et de loisir.

Le village de Gérouville accueille une bibliothèque ouverte quatre jours par semaine, celle-ci est située place du Tilleul.

Outre cet équipement culturel, la commune propose plusieurs salles qui organisent des festivités, dont la Salle Nova qui accueille le cercle musical.

En termes de loisirs deux centres équestres sont présents sur le territoire communal à Limes et à Sommethonne. Pour la pratique de la pêche, les étangs de La Soye à Gérouville sont un site idéal.



Illustration 8 : Photos de la Bibliothèque de Gérouville (en haut à gauche), des Étangs de La Soye (en haut à droite) et du Tilleul de Gérouville (en bas au centre).
Source : visitardenne.be Meix-devant-virton.be et IDELUX

3.7.5. COMMERCES

Selon la fiche commerciale réalisée par UpCity, le SEGEFA et l'ULiège, la commune de Meix-devant-Virton comptait 1 cellule commerciale active de plus de 400 m². La commune compte d'autres cellules commerciales, mais faisant moins de 400 m², elles n'ont pas fait l'objet de recensement.

La fiche commerciale ne définit aucun périmètre commercial sur le territoire communal.

La commune ne compte aucun supermarché sur son territoire ; elle est reprise dans le bassin commercial de Virton.

Pour plus de précisions, le chapitre Dimension commerciale reprend la fiche en question.

3.7.6. EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET SERVICES

La commune de Meix-devant-Virton n'accueille que des services administratifs à portée communal.

L'administration communale est implantée le long de la N88 dans la centralité villageoise de Meix-devant-Virton. Le bâtiment accueille également le CPAS de la commune et l'office de tourisme.

La commune accueille également un recyparc situé rue de Gérouville, à la sortie de Meix-devant-Virton en direction de Gérouville.

La commune ne dispose plus de poste de police de proximité, le poste de proximité pour la zone Gaume est directement celui de Virton, pour la commune de Meix-devant-Virton.

La rue de Virton à Meix-devant-Virton accueille un bureau de poste.

La commune accueille une pharmacie au cœur de la centralité villageoise.

3.7.7. LOCALISATION DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Comme montré sur la carte A0/C1, une grande partie des services et équipements présents sur le territoire sont situés au sein de la centralité communale.

3.7.8. CONCLUSION DE LA DIMENSION ÉQUIPEMENTS

- Meix-devant-Virton a un bon ratio habitants/médecin (1.084), comparativement à la province (1.372) et au pôle de Virton (1.804). Une amélioration notable de ce ratio est remarquée depuis 2020. Un tiers des médecins ont plus de 55 ans, mais la situation reste stable à court terme.
- Aucun lit en MR/MRS n'est disponible sur le territoire de Meix-devant-Virton, contrairement aux communes voisines (par exemple, Rouvroy compte 775 lits et Virton 453). Les aînés de Meix-devant-Virton doivent donc se tourner vers les localités voisines.
- Aucune crèche ni établissement d'accueil préscolaire (taux de couverture nul en 2022) n'est présent sur la commune. Ceci implique une dépendance totale aux communes voisines, qui elles-mêmes restent sous pression (Virton a un taux de couverture de 44% et Tintigny 43%).
- Meix-devant-Virton compte 5 implantations scolaires (maternelles et primaires), mais pas de secondaire. 74,6% des enfants du maternel restent scolarisés dans la commune, contre seulement 56,9% en primaire (un taux nettement inférieur aux moyennes supracommunales).
- Côté sport, sont présents sur le territoire : un hall sportif, deux clubs de football (dont le ROC Meix en division nationale), quelques terrains (multisports, motocross, boulodromes). La commune dépend fortement de Virton pour d'autres disciplines.
- L'offre culturelle est limitée (bibliothèque de Gérouville, salles communales, deux centres équestres, site de pêche aux étangs de la Soye).
- Le poste de police le plus proche est à Virton.
- La commune dispose également d'un recyparc, d'un bureau de poste et d'une pharmacie.

3.8. DIMENSION MOBILITÉ

La thématique de la mobilité est abordée au travers de deux principaux aspects : les infrastructures de mobilité et les flux de mobilité.

Le sous-chapitre concernant les infrastructures recense les divers réseaux organisant la mobilité sur le territoire communal.

Les flux de mobilité ont été analysés sur base de données Floating Mobile Data (FMD) qui permettent de recenser une majorité de déplacement basés sur les flux origines/destinations captés par les signaux de GSM. Ces données FMD ont été récoltées du 7 mars ou 7 juin 2022 quotidiennement par Proximus, qui en est le propriétaire.

L'utilisation des données Floating Mobile Data (FMD) de Proximus pour l'analyse des flux de mobilité en Wallonie présente des limites telles que la précision variable des données, des préoccupations de confidentialité, et une représentativité potentiellement incomplète de la population. Le détail du traitement de ces données est expliqué en annexe 7.1.

3.8.1. CONTEXTE COMMUNAL

La commune de Meix-devant-Virton ne dispose pas de Plan Communal de Mobilité.

À l'échelle supracommunale, Meix-devant-Virton fait partie du périmètre de redéploiement de Gaume-Sud-Ardenne.

3.8.2. CARACTÉRISATION DU RÉSEAU EXISTANT

3.8.2.1. Modes actifs

- Itinéraire cyclable

Meix-devant-Virton n'est traversée par aucune piste RAVel, ni aucun itinéraire cyclable référencé par le Service Public de Wallonie.

- Le Syndicat d'initiative de Virton et la Maison du Tourisme de Gaume ont mis en place plusieurs circuits cyclables pour vélo de route (y compris électriques) et pour VTT.
  Ces circuits empruntent des voiries sur lesquelles la circulation automobile est autorisée, mais également des chemins agricoles. La circulation cyclopiétonne se confond dès lors avec la circulation motorisée.
  Ces circuits organisés pour mettre en valeur le patrimoine gaumais poursuivent une finalité de cyclisme touristique :
  1 - Boucle Gallor n°12 "Sur les traces des Romains" est une boucle de 46 km à travers les communes d'Étalle, Meix-devant-Virton, Tintigny et Virton. Dans le contexte local, elle traverse Robelmont et Meix-devant-Virton
  2 – Boucle Gallor n°13 "Sur les traces des Romains" est un itinéraire de 27 km sur les territoires communaux de Meix-devant-Virton, Rouvroy et Virton.

- Le baromètre cycliste GRACQ (de l'asbl Avello, anciennement GRACQ - Groupe de Recherche des usagers et d'Actions des Cyclistes Quotidiens) ne permet pas de positionner la commune sur la classification wallonne réalisée par l'asbl. En effet, Meix-devant-Virton n'atteint pas les 50 réponses permettant de réaliser une analyse exhaustive de la pratique cyclable.

- Réseau Points-Nœuds

Le Réseau Point-Nœuds définit dès lors le réseau cyclable sur le territoire communal de Meix-devant-Virton.

- Le parcours entre les points 13 et 71 relie Sommethonne à Gérouville.
- Le parcours entre les points 13 à 73, via le point 10, relie Sommethonne à Meix-devant-Virton.
- Le parcours entre les points 20 et 22 relie Robelmont à Virton, via Belle-Vue.
- Le parcours entre les points 20 et 75 relie Meix-devant-Virton à Robelomont.
- Le parcours entre les points 20 et 81, via le point 80, relie Robelmont à Croix-Rouge.
- Le parcours entre les points 24 et 40, via les points 23, 19, 16 et 11, relie Dampicourt (Rouvroy) à Montquintin (Rouvroy) via Villers-la-Loue.
- Le parcours entre les points 57 et 74 relie Bellefontaine (Tintigny) à Meix-devant-Virton, via Lahage (Tintigny).
- Le parcours entre les points 71 et 74, via les points 72 et 73, relie Meix-devant-Virton et Gérouville.
- Le parcours entre les points 71 et 92 relie Gérouville à Limes.
- Le parcours entre les points 71 et 92 via le point 91 relie Gérouville à Limes, via les étangs de La Soye.
- Le parcours entre les points 75 et 81, via le point 80, relie Meix-devant-Virton à Croix-Rouge.
- Le parcours entre les points 90 et 92 relie Orval (Florenville) à Limes, via Fagny (Breux, Communauté de Communes du Pays de Montmédy) et Margny (Communauté de Communes des Portes du Luxembourg), et via Villers-devant-Orval (Florenville).

Le village de Houdrigny n'est pas relié par le réseau point nœuds

- Le Schéma Directeur Cyclable (= colonne vertébrale du réseau cyclable wallon) pour la Wallonie identifie une liaison entre les pôles de Florenville et de Virton. Celle-ci passerait par les villages et hameaux de Limes, Gérouville, Villers-la-Loue et Houdrigny.

Le tronçon entre Virton et Sommethonne, sur la N886, est repris comme une voirie régionale à haut potentiel cyclable, tout comme le tronçon de la N88 reliant Gérouville à Orval, via Limes.

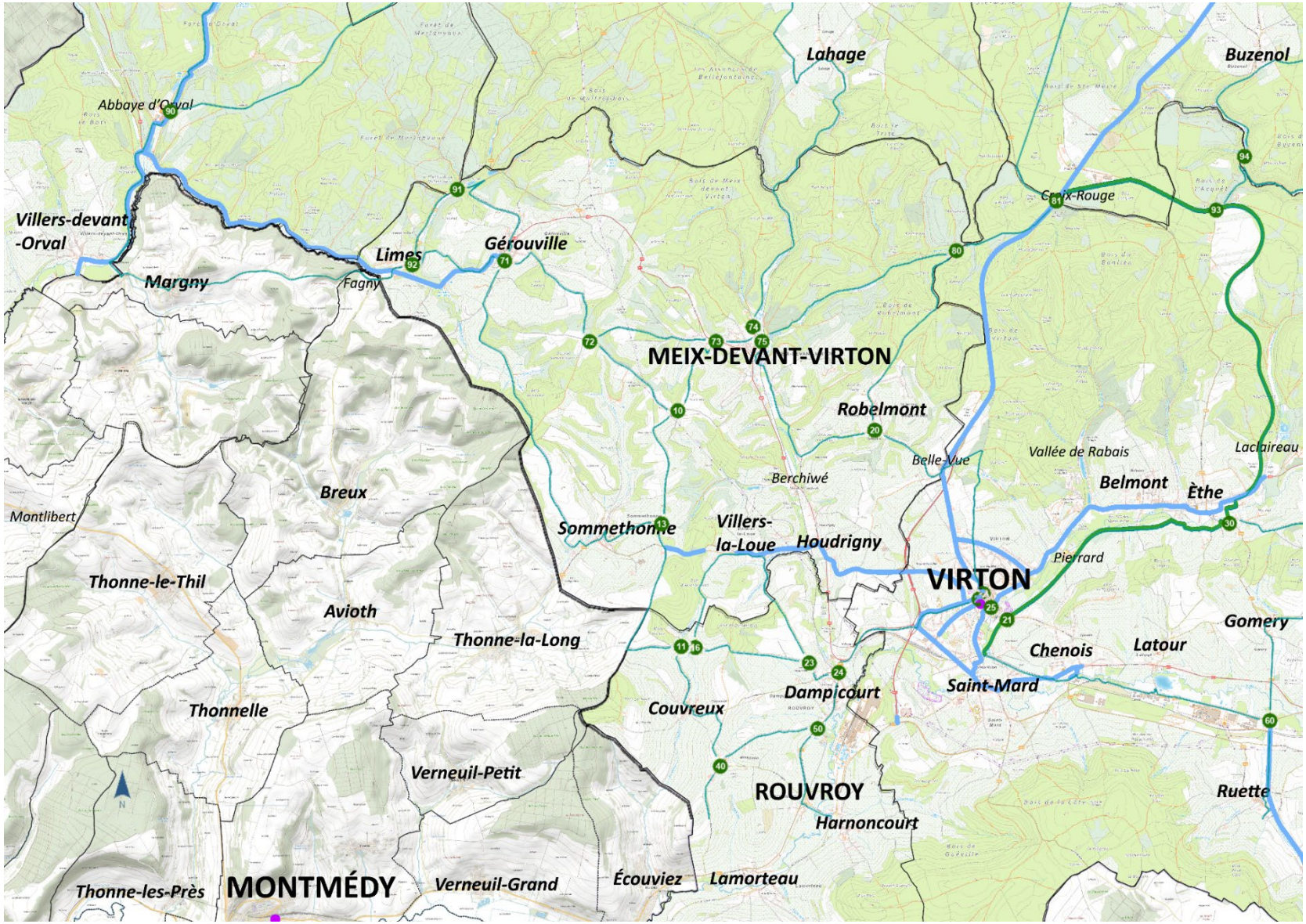

Illustration 9 : Carte d'un extrait du Schéma Directeur Cyclable (en bleu : Liaison entre des pôles, en vert : Réseau Points-Nœuds
Sources : SPW et IGN France, réalisation IDELUX

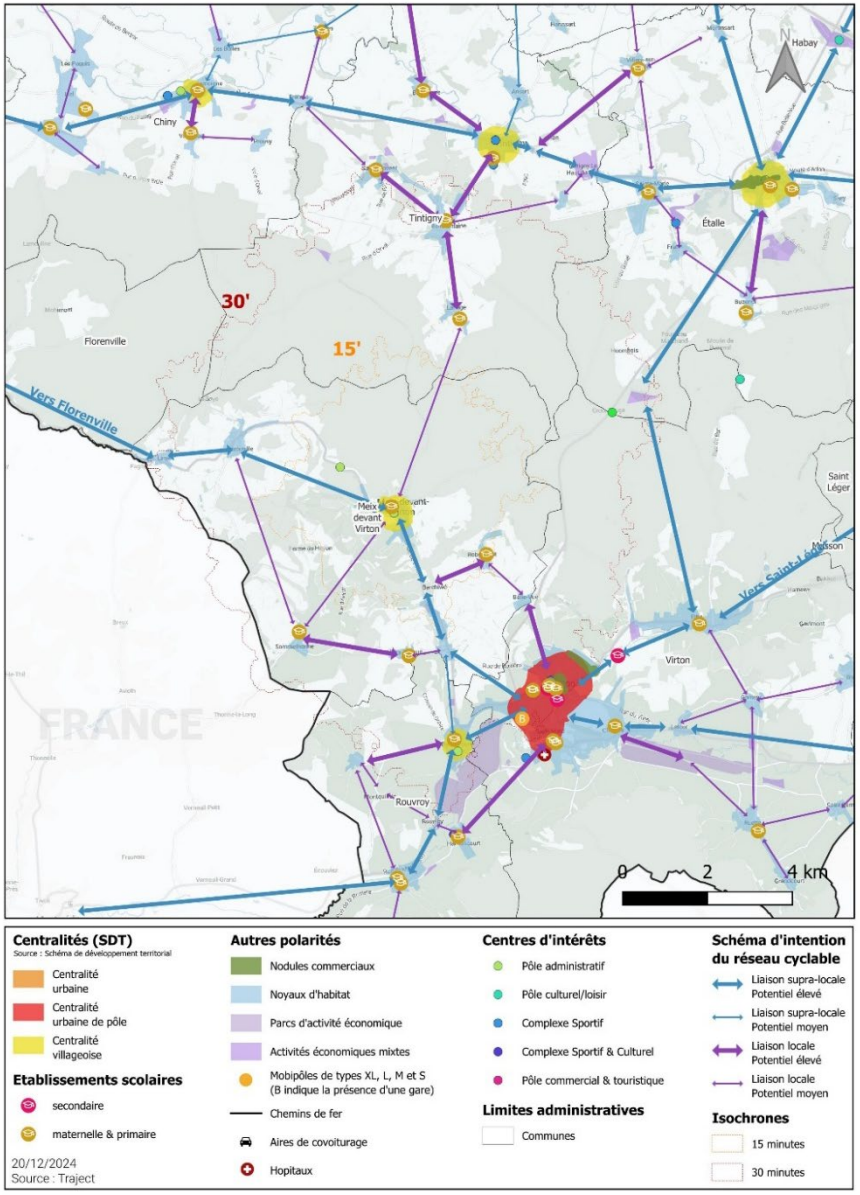

Illustration 10 : Carte d'un extrait du Schéma Directeur Cyclable Provincial
Source : IDELUX

- Le Schéma directeur cyclable provincial :
  Ce schéma en cours d'élaboration identifie, par commune, les connexions supracommunales et intra-communales à réaliser ;
  Il dresse des schémas d'intention qui doivent se traduire par des actions concrètes à mettre en œuvre. Ce schéma d'intention précise les connexions à développer, celles identifiées à l'échelle supracommunale ainsi que celles reprises dans le Schéma Directeur Cyclable wallon.

  À Meix-devant-Virton, il identifie une liaison supralocale à potentiel élevé entre Florenville et Virton, qui reprend une liaison potentielle reliant Limes, Gérouville, Meix-devant-Virton et Houdrigny.

  Il identifie encore une liaison supralocale à potentiel moyen entre Houdrigny et Dampicourt (Rouvroy).

  Le schéma identifie par ailleurs deux liaisons locales à potentiel élevé entre Robelmont et Berchiwé et entre Sommethonne et Villers-la-Loue.

  Les liaisons locales à potentiel moyen complètent le réseau cyclable avec des liaisons entre les villages et hameaux restant.

3.8.2.2. Réseau ferroviaire

La commune de Meix-devant-Virton est traversée par la ligne Infrabel 165 (Libramont-Athus) ; toutefois, aucun train ne s'arrête dans la commune depuis 1984 et la fermeture de la gare de Meix-devant-Virton.

La gare la plus proche du centre de la commune de Meix-devant-Virton est la gare de Virton, située à moins de 7km.

La gare de Virton propose un train par heure, renforcé par un train P depuis Bertrix ou Virton – Athus uniquement à l'heure de pointe en semaine. Les week-ends, la fréquentation est d'un train toutes les deux heures.

En termes de fréquentation, Virton est la 9ème gare enregistrant le plus de montées dans la province de Luxembourg en 2023, avec 2.149 montées par semaine en moyenne. Pour donner un ordre de comparaison, cette gare se classe juste derrière celle de Marche-en-Famenne et devant celle de Melreux-Hotton en termes de fréquentation.

3.8.2.3. Transports en commun

La commune est desservie par une ligne régulière et cinq lignes scolaires. La commune propose également un service de bus à la demande.

Toutes les lignes sont opérées par les bus du réseau TEC.

Lignes régulières

Ces lignes ne sont pas des lignes express, ni urbaines mais offrent des passages en dehors des périodes scolaires et/ou les week-ends.

- Ligne 33 : Marbehan – Tintigny – Virton

La ligne 33 relie les communes de Virton, Rouvroy, Meix-devant-Virton, Tintigny et Habay à raison d'environ 10 allers-retours par jour, indépendamment des périodes scolaires.
Son parcours dans la commune de Meix-devant-Virton dessert les villages de Houdrigny et de Meix-devant-Virton.
Les samedis, dimanches et jours fériés, elle est réduite à 5 allers-retours par jour.

Lignes scolaires

Ces lignes ne proposent des courses qu'en semaine durant les périodes scolaires. Cependant, il est possible qu'une ligne propose éventuellement quelques courses durant les vacances scolaires.

- La ligne 234 : Virton – Florenville – Izel

Cette ligne permet de relier la commune de Virton à Florenville et à l'Athénée royal d'Izel (commune de Chiny). Elle circule uniquement en semaine pendant les périodes scolaires, avec un départ le matin vers 8h en direction d'Izel, et deux départs en direction de Virton, respectivement aux alentours de 12h30 et 16h30. Cette ligne dessert les villages et hameaux de Berchiwé, Gérouville, Houdrigny, Limes et Meix-devant-Virton. Aucun passage n'est organisé durant les vacances scolaires.

- La ligne 235 : Sommethonne – Izel – Florenville

Cette ligne permet de relier la commune de Meix-devant-Virton à Florenville et à l'Athénée royal d'Izel (commune de Chiny. Cette ligne offre un bus le matin à direction de Florenville vers 7h ainsi que deux départs vers Sommethonne : l'un aux alentours de midi et l'autre en fin d'après-midi. Cette ligne dessert les villages et hameaux de Berchiwé, Houdrigny, Meix-devant-Virton, Sommethonne et Villers-la-Loue. Aucun passage n'est organisé durant les vacances scolaires.

- La ligne 236 : Florenville – Virton

Sur la commune, cette ligne a pour but de desservir les écoles secondaires et supérieures de Virton, depuis les villages des communes de Florenville et de Meix-devant-Virton. En semaine pendant les périodes scolaires, un bus part vers Virton vers 7h, avec deux bus de retours : un vers 13h et un autre vers 17h. Sur le territoire communal, cette ligne dessert les villages et hameaux de Gérouville, Houdrigny, Limes, Sommethonne et Villers-la-Loue. Aucun passage n'est organisé durant les vacances scolaires.

- La ligne 332 : Pin – Virton

Cette ligne est destinée aux élèves des communes de Chiny, Meix-devant-Virton, Rouvroy et Tintigny qui sont scolarisés dans une école secondaire à Virton. En semaine pendant les périodes scolaires, un bus part vers Virton vers 6h30 depuis Pin et deux bus en reviennent vers 12h et 16h. Les villages et hameaux de Berchiwé,

Houdrigny et Meix-devant-Virton sont desservis par cette ligne de bus. Aucun passage n'est organisé durant les vacances scolaires.

- La ligne 333 : Gérouville – Virton

Cette ligne est destinée aux élèves habitant dans les villages du nord-est de la commune de Meix-devant-Virton qui sont scolarisés dans une école secondaire à Virton. En semaine pendant les périodes scolaires, un bus part vers Virton vers 7h et deux bus en reviennent vers 12h et 16h. Elle dessert les villages et hameaux de Belle-Vue, Berchiwé, Gérouville, Robelmont et Meix-devant-Virton. Aucun passage n'est organisé durant les vacances scolaires.

Lignes de bus à la demande

Le TEC, en collaboration avec les communes de Meix-devant-Virton et Virton, propose la ligne à la demande D6, exploitée avec des véhicules de petite capacité. Ce service fonctionne toute l'année, du lundi au samedi, avec un seul aller-retour possible dans la matinée. La ligne D6 dessert les villages et hameaux de Gérouville, Limes, Sommethonne et Villers-la-Loue de la commune de Meix-devant-Virton dans le but de rejoindre le centre-ville de Virton.

3.8.2.4. Mobipôles[25] et mobipoints

La commune de Meix-devant-Virton n'accueille aucun mobipôle ou mobipoint.

[25] Les mobipôles sont des nœuds de mobilité où différents modes de transport (bus, train, voiture, vélo, marche) sont connectés de manière fonctionnelle et accessible. L'objectif est de faciliter les correspondances, encourager la multimodalité et améliorer l'accessibilité d'un territoire. Le SPW a classifié selon le rayonnement territorial, les fonctions et la taille, les mobipôles. Ainsi, 5 classifications existent (XS, S, M, L et XL) selon l'importance des services proposés. La taille M (Medium) assure une connexion entre plusieurs modes de transports et a un rayonnement supralocal. La taille L (Large) propose une plateforme multimodale complète assurant des services étendus (ex : P+R, commerces) et un rayonnement régional ou transfrontalier.

Carte 31 Réseaux de transport en commun de la commune de Meix-devant-Virton

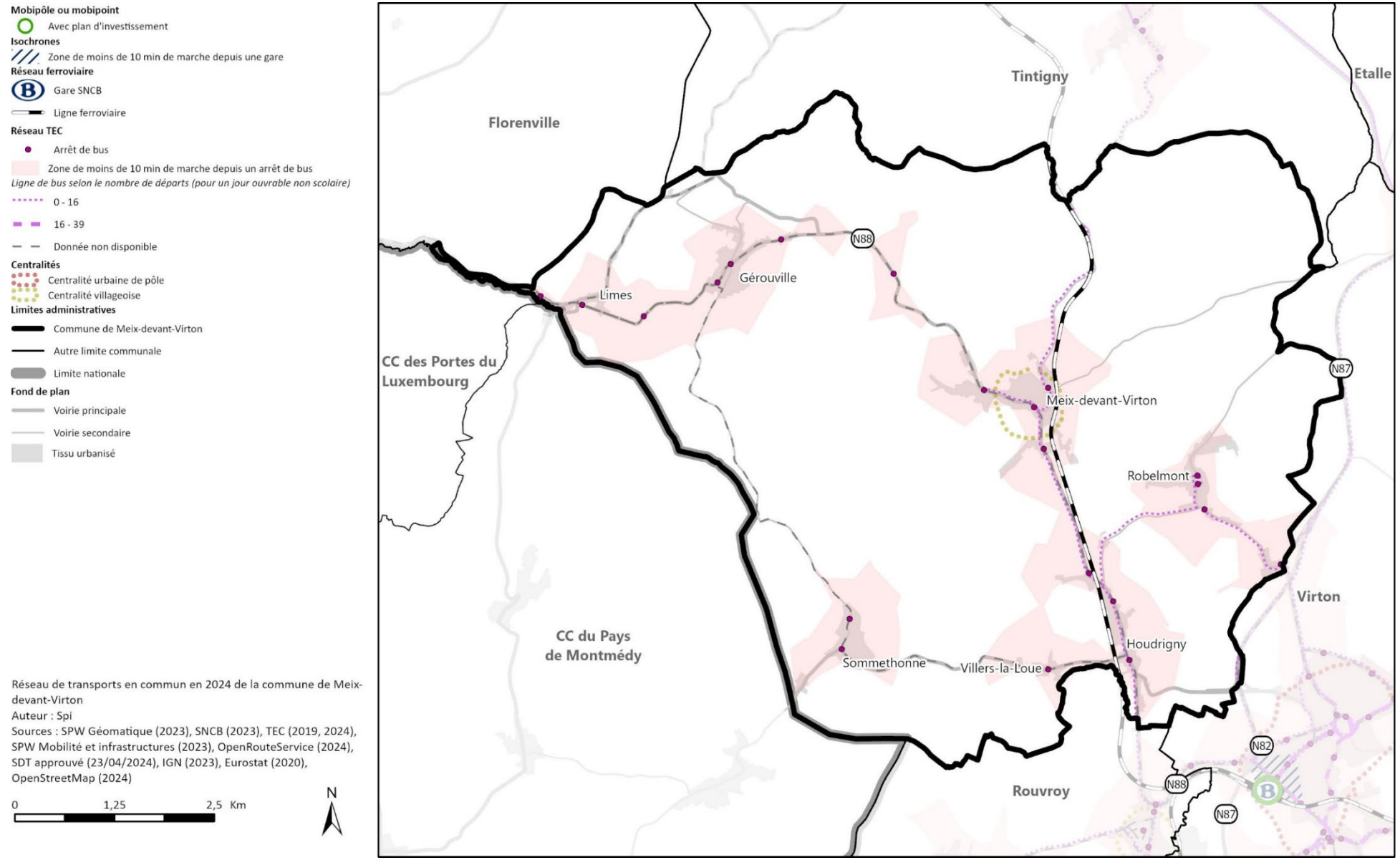

3.8.2.5. Réseau fluvial

La commune de Meix-devant-Virton n'est traversée par aucune voie fluviale navigable.

3.8.2.6. Réseau routier

La trame du réseau routier de Meix-devant-Virton est composée d'une mixité de voiries, avec une hiérarchisation entre le réseau primaire et le réseau secondaire. Toutefois, aucune autoroute ou voirie régionale du réseau structurant ne traverse la commune.

Le réseau primaire est composé de :

- La N88 qui joue un rôle structurant sur l'ensemble de la commune. Elle relie Florenville à la frontière grand-ducale entre Athus (Aubange) et Pétange. Sa longueur sur le territoire communal est d'environ 12 km. Cette route n'est pas dédoublée et est constituée d'une simple chaussée à double sens sur toute sa longueur. Elle traverse les villages et hameaux de Gérouville, Houdrigny, Limes et Meix-devant-Virton.

Le réseau secondaire régional est composé de :

- La N886 qui relie Virton à la frontière française, à Thonne-la-Long (Communauté de Communes du Pays de Montmédy), via la commune de Meixdevant-Virton. Cette voirie traverse les villages de Houdrigny, Sommethonne et Villers-la-Loue sur une distance avoisinant les 7 km. Elle est prolongée sur le territoire français par la D198a du réseau routier du département de la Meuse. Elle permet d'accéder également à un échangeur sur la N87, voirie régionale structurante entre Virton et Croix-Rouge.
- La N891 relie Gérouville à Marbehan (Habay), via la commune de Tintigny. Cette voirie contourne le village de Gérouville par le nord-est et se dirige vers les étangs de La Soye. Sur le territoire communal de Meix-devant-Virton, elle ne dépasse pas les 2km de parcours.
- La N895 relie la N83 à hauteur de Sainte-Marie-sur-Semois (Étalle) à la frontière française située entre Limes et Fagny (Breux). Elle se poursuit en France par la D110 du réseau routier du département de la Meuse, en vue de rejoindre Montmédy. Sur le territoire communal de Meix-devant-Virton, elle traverse Limes et les étangs de La Soye en direction de Tintigny sur une distance avoisinant les 3km.

Le réseau communal est composé de 115,8 km de voirie et relie les hameaux et villages entre eux.

D'après les données de l'IWEPS, le réseau routier revêtu total de la commune de Meix-devant-Virton se développe sur 141,3 km, contre 243,3km pour Virton (pôle d'ancrage voisin).[26]

Le territoire de la commune de Meix-devant-Virton ne dispose d'aucune aire de co-voiturage aménagée.

3.8.2.7. Infrastructures aéroportuaires

- L'aéroport commercial le plus proche est celui de Luxembourg-ville, à plus ou moins 53 km à vol d'oiseau.
- Deux aérodromes se situent dans un rayon de 30 kilomètres du centre de la commune :
    - L'aérodrome de Montmédy-Marville (France) se situe lui à environ 17 km à vol d'oiseau du centre de la commune. Cette ancienne base d'OTAN est aujourd'hui gérée par l'association des Pilotes de Marville qui y organise des activités, vols d'initiation et baptêmes

[26] Méthodologie IWEPS (données au 01/01/2005). Pour calculer la longueur du réseau routier revêtu, on additionne les kilomètres des différents réseaux. Sont considérés : les autoroutes (AR) et les rings à statut autoroutier, les routes régionales (non compris les entrées/sortie d'AR et RN, parkings...), les routes régionales (y compris les entrées/sorties d'autoroutes et de routes nationales, parkings...), toutes les routes provinciales, les routes communales carrossables, à l'exclusion, en principe, des chemins agricoles et sentiers et des voiries de grande circulation comprises dans le réseau communal (jadis provincial). Note : la longueur au 1er janvier de l'année x est supposée être égale à celle au 31 décembre de l'année x-1). L'important est de savoir que cette donnée est valable au 1er janvier de chaque année.

de l’air en ULM. Au niveau des équipements l’aérodrome dispose des pistes bétonnées, de voie de circulation, d’hangars, et des bâtiments historiques témoignant de son passé.

- L’aérodrome d'Arlon-Sterpenich est situé à environ 30 km. Il est essentiellement dévolu à l'aviation de tourisme et aux vols en ULM.

3.8.2.8. Transport de marchandises et fret

3.8.2.8.1. Réseau ferroviaire

La commune est traversée par la ligne Infrabel 165 (Libramont-Athus), faisant partie de l'itinéraire Athus-Meuse intégré au corridor fret Anvers/Zeebrugge/Rotterdam - Bâle/Lyon - Suisse/Italie. Cependant, Meix-devant-Virton ne possède ni plate-forme logistique, ni gare de marchandises significative pour un développement industriel ferroviaire local. Le transport de marchandises par rail traverse simplement la commune, tandis que l'approvisionnement des commerces repose entièrement sur le réseau routier.

3.8.2.8.2. Réseau fluvial

Meix-devant-Virton ne bénéficie pas d’accès direct aux voies navigables.

3.8.2.8.3. Infrastructures aéroportuaires

Meix-devant-Virton ne bénéficie pas d’infrastructures aéroportuaires

Carte 32 Infrastructures de transport de la commune de Meix-devant-Virton

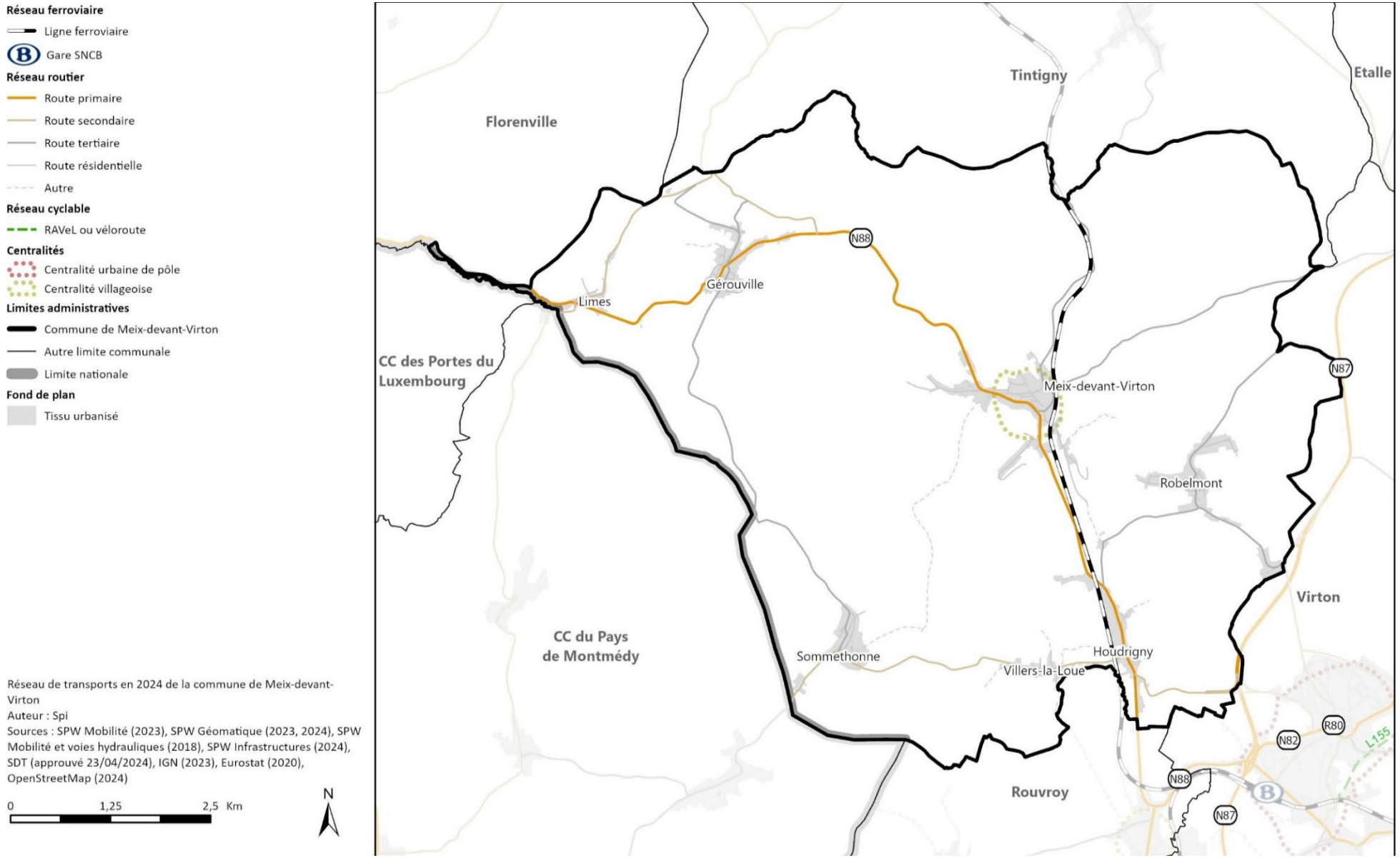

Réseau de transports en 2024 de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : SPW Mobilité (2023), SPW Géomatique (2023, 2024), SPW Mobilité et voies hydrauliques (2018), SPW Infrastructures (2024), SDT (approuvé 23/04/2024), IGN (2023), Eurostat (2020), OpenStreetMap (2024)

3.8.3. FLUX ET ACCESSIBILITÉ

3.8.3.1. Localisation et dynamique territoriale

La commune de Meix-devant-Virton est l'une des 43 communes de la province de Luxembourg.

Elle est limitrophe avec des communes de Florenville, Virton, Rouvroy et Tintigny en province de Luxembourg, ainsi que les communes françaises de Breux et Thonne-la-Long dans la Communauté de Communes du Pays de Montmédy (Département de la Meuse) et de Margny dans la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg (Département des Ardennes).

À partir des données de Floating Mobile Data (FMD) de Proximus, nous pouvons établir un ordre de grandeur des principaux déplacements depuis ou vers le territoire de Meix-devant-Virton.

49,3% des déplacements des Meichois sont localisés au sein même du territoire communal. En excluant les flux intracommunaux, nous pouvons noter que plus de la moitié (55%) des flux des Meichois sont en relation avec une seule commune : celle du pôle voisin de Virton. Meix-devant-Virton enregistre 21% de flux internationaux (14% avec la France et 7% avec le Grand-Duché de Luxembourg). 18% des flux sont avec des communes wallonnes limitrophes (7% pour Tintigny, 7% pour Rouvroy, 4% pour Florenville).

Les données FMD enregistrent tout type de déplacements sans identifier les motifs de ces déplacements. A l'inverse si on s'intéresse aux déplacements professionnels, les données de l'ONSS démontrent que 43% des postes de travail proposés au sein du territoire Meix-devant-Virton sont occupés par des résidents. Toutefois, en regardant le nombre d'actifs, nous constatons que seuls 8% des salariés meichois travaillent dans leur commune.

Dès lors, la commune de Meix-devant-Virton accueille 108 travailleurs provenant d'autres communes, quand 928 salariés résidents quittent Meix-devant-Virton pour travailler en dehors du territoire communal ; ce qui démontre un déséquilibre important entre les flux professionnels entrants et sortants (plus de huit fois plus).

Au regard des flux sortants, 92% des salariés occupés de la commune de Meix-devant-Virton exercent leur activité professionnelle au sein d'une autre commune. Parmi les destinations les plus prisées, 27% des flux professionnels sortant se dirigent vers le Grand-Duché de Luxembourg. Le pôle voisin de Virton emploi 23% de salariés meichois, le pôle régional d'Arlon en accueille 13%, alors que les communes d'Étalle, Aubange et Habay accueillent respectivement 6%, 3% et 3% de salariés meichois.

Au regard des flux entrants, l'analyse démontre un nombre particulièrement restreint d'emploi proposé sur le territoire de Meix-devant-Virton. Sur les 108 salariés entrant chaque jour sur le territoire de Meix-devant-Virton pour exercer leur activité professionnelle, 32 viennent de Virton (30%), 21 de France (19% - principalement de la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais, qui n'est pas limitrophe), 8 salariés proviennent de Rouvroy, 6 d'Étalle et 6 de Tintigny.

Les dynamiques de mobilité professionnelle à Meix-devant-Virton montrent un déséquilibre structurel : plus de huit fois plus de résidents travaillent hors de la commune que de travailleurs extérieurs n'y viennent. La commune parait particulièrement dépendante du Grand-Duché de Luxembourg, et, dans une moindre mesure, du pôle voisin de Virton et du pôle régional d'Arlon.

Carte 33 Nombre de déplacements entre 6h et 10h un jour de semaine au départ de Meix-devant-Virton

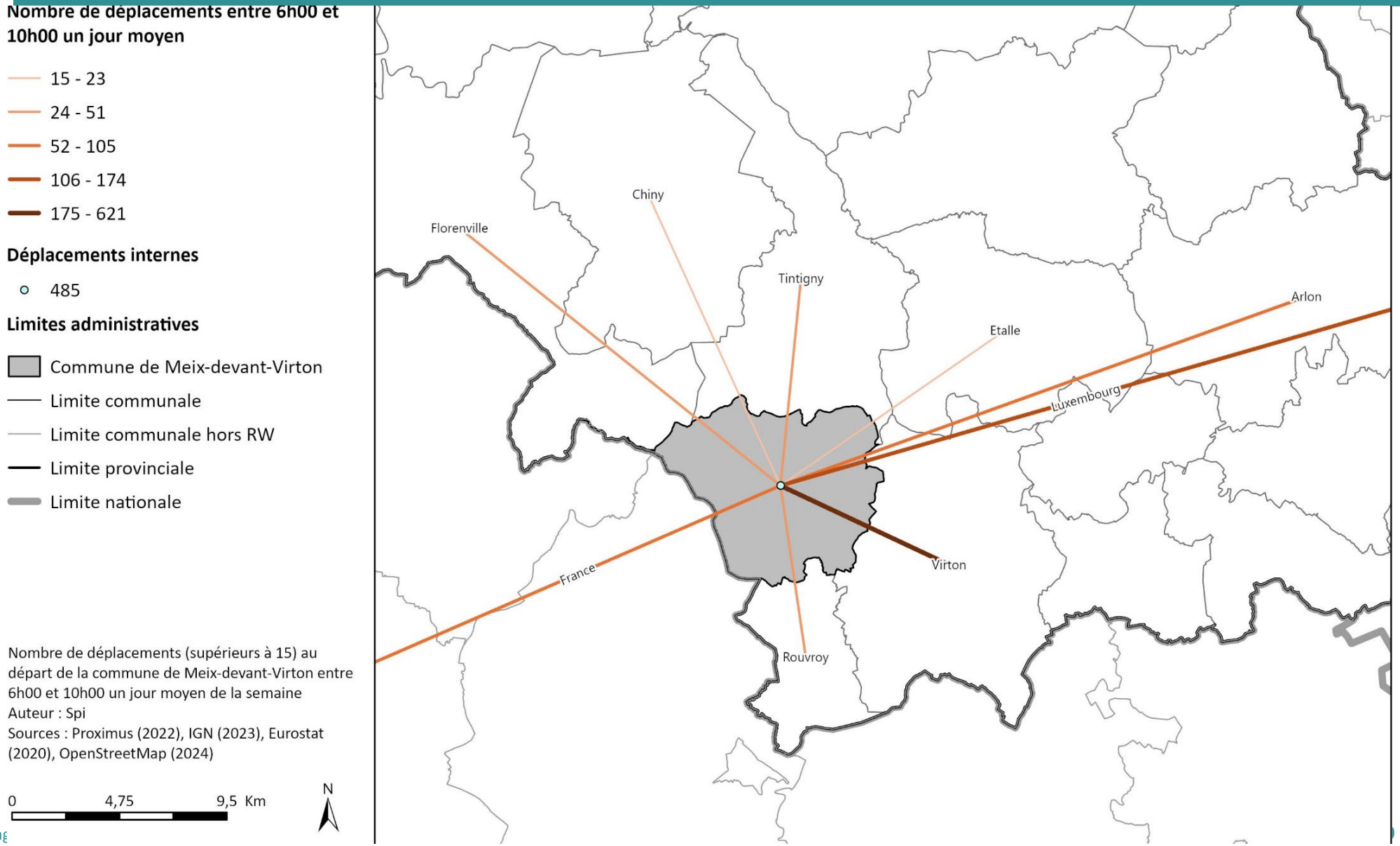

Carte 34 Nombre de déplacements entre 6h et 10h un jour de semaine vers Meix-devant-Virton



Carte 35 Nombre de déplacements au départ de Meix-devant-Virton un jour moyen de semaine

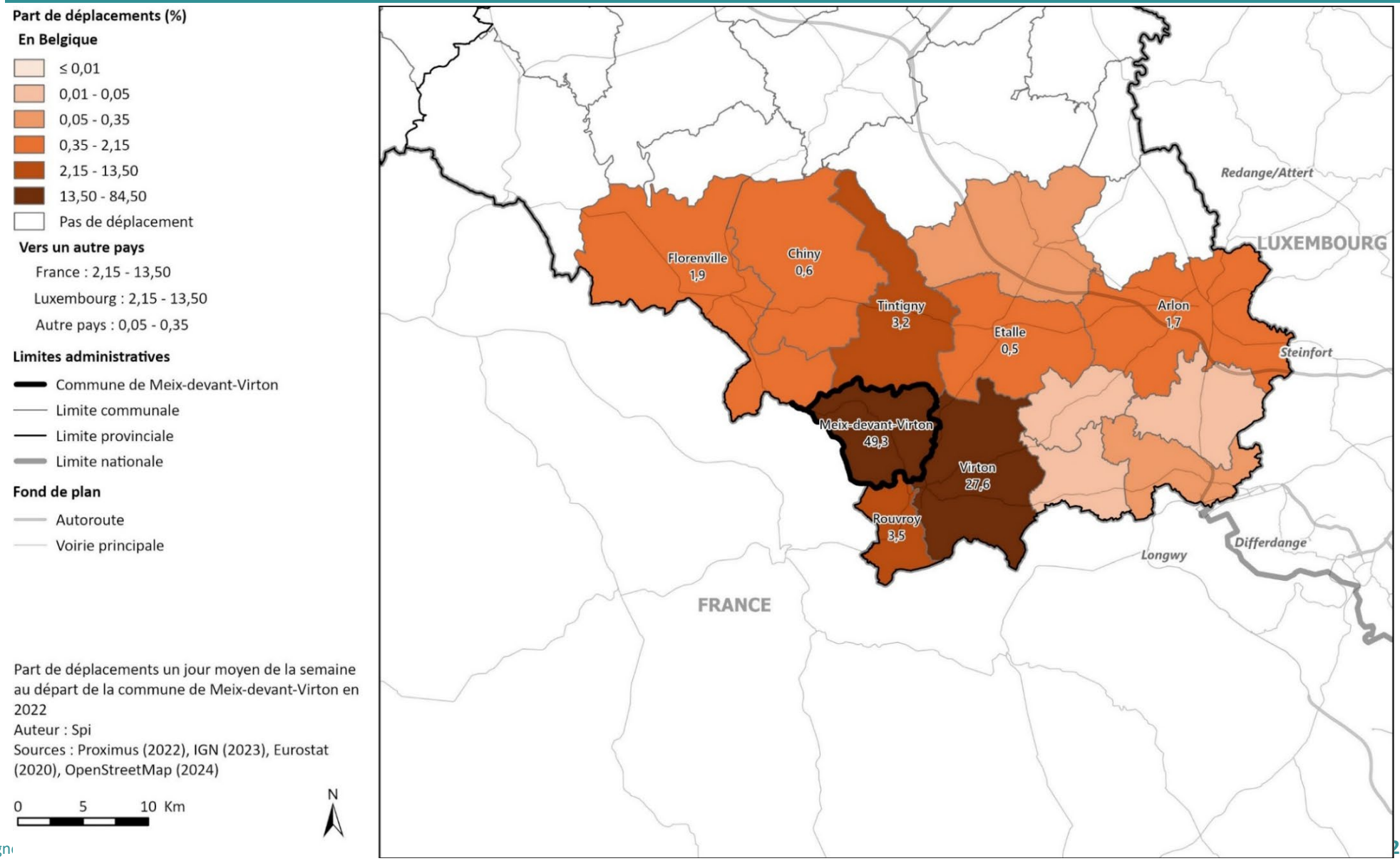

3.8.4. CONCLUSION DE LA DIMENSION MOBILITÉ

- Aucune piste RAVeL n'existe sur le territoire de Meix-devant-Virton, mais des circuits cyclotouristiques Gallor (boucles n°12 et 13) relient Meix-devant-Virton à Virton, Rouvroy et Tintigny.
- Le Réseau Points-Nœuds structure le maillage cyclable, connectant notamment Gérouville, Sommethonne, Robelmont, Limes et Croix-Rouge. Houdrigny n'est par contre pas relié au Réseau Points-Nœuds.
- Le Schéma Directeur Cyclable wallon identifie une liaison stratégique Florenville–Virton passant par Limes, Gérouville, Villers-la-Loue et Houdrigny.
- Une seule ligne TEC régulière (33) relie Meix-devant-Virton à Virton, Tintigny et Habay. Elle est complétée par cinq lignes scolaires et un bus à la demande (D6).
- La commune est traversée par la ligne ferroviaire 165, sans arrêt depuis 1984 ; la gare la plus proche est celle de Virton (7 km).
- Le réseau routier est structuré par la N88, la N886, la N891 et la N895, reliant les villages entre eux et vers la France.
- Près de la moitié des déplacements (49,3%) des habitants se font à l'intérieur du territoire communal, le reste principalement vers Virton (55%).
- 92% des actifs travaillent hors de la commune ; les flux se dirigent surtout vers le Luxembourg (27%), Virton (23%) et Arlon (13%).
- Le territoire présente un déséquilibre marqué : environ huit fois plus de flux sortants que entrants, traduisant une forte dépendance économique externe.

3.9. DIMENSION COMMERCIALE

Meix-devant-Virton
Offre

Appartient au :

- *Bassin alimentaire de* ***Virton***
- *Bassin léger de* ***Arlon***
- *Bassin lourd de* ***Arlon***

Nombre total de commerces* de plus de 400 m² relevés :	**1**
Surface de vente totale pour les commerces de plus de 400 m² :	600 m²

**Sur base du relevé 2023. Celui-ci comprend l'ensemble des commerces présents (occupés ou vacants) dans les périmètres commerciaux et uniquement les commerces de plus de 400m² de surface de vente en dehors des périmètres.*

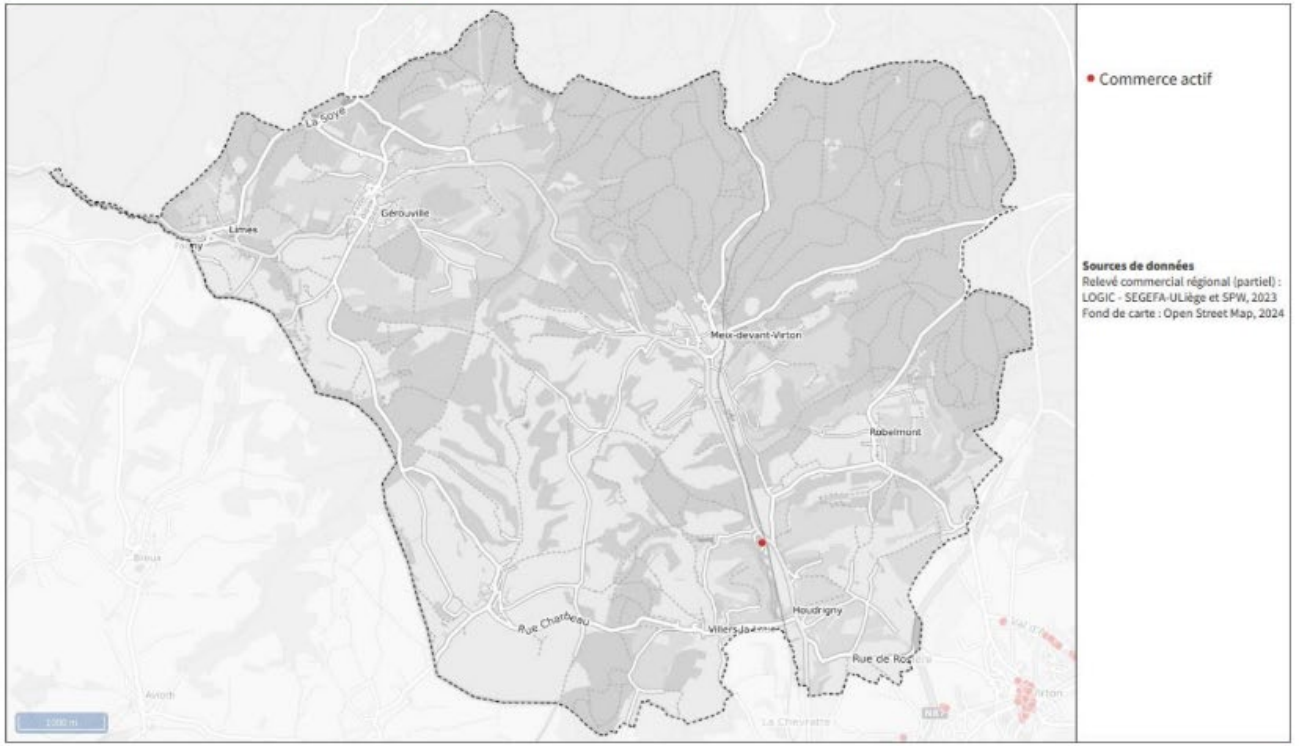

Fiche communale

Meix-devant-Virton
Liens avec le SDT

Nombre total de commerces* de plus de 400 m² relevés : **1**
Surface de vente totale pour les commerces de plus de 400 m²: **600 m²**

**Sur base du relevé 2023*

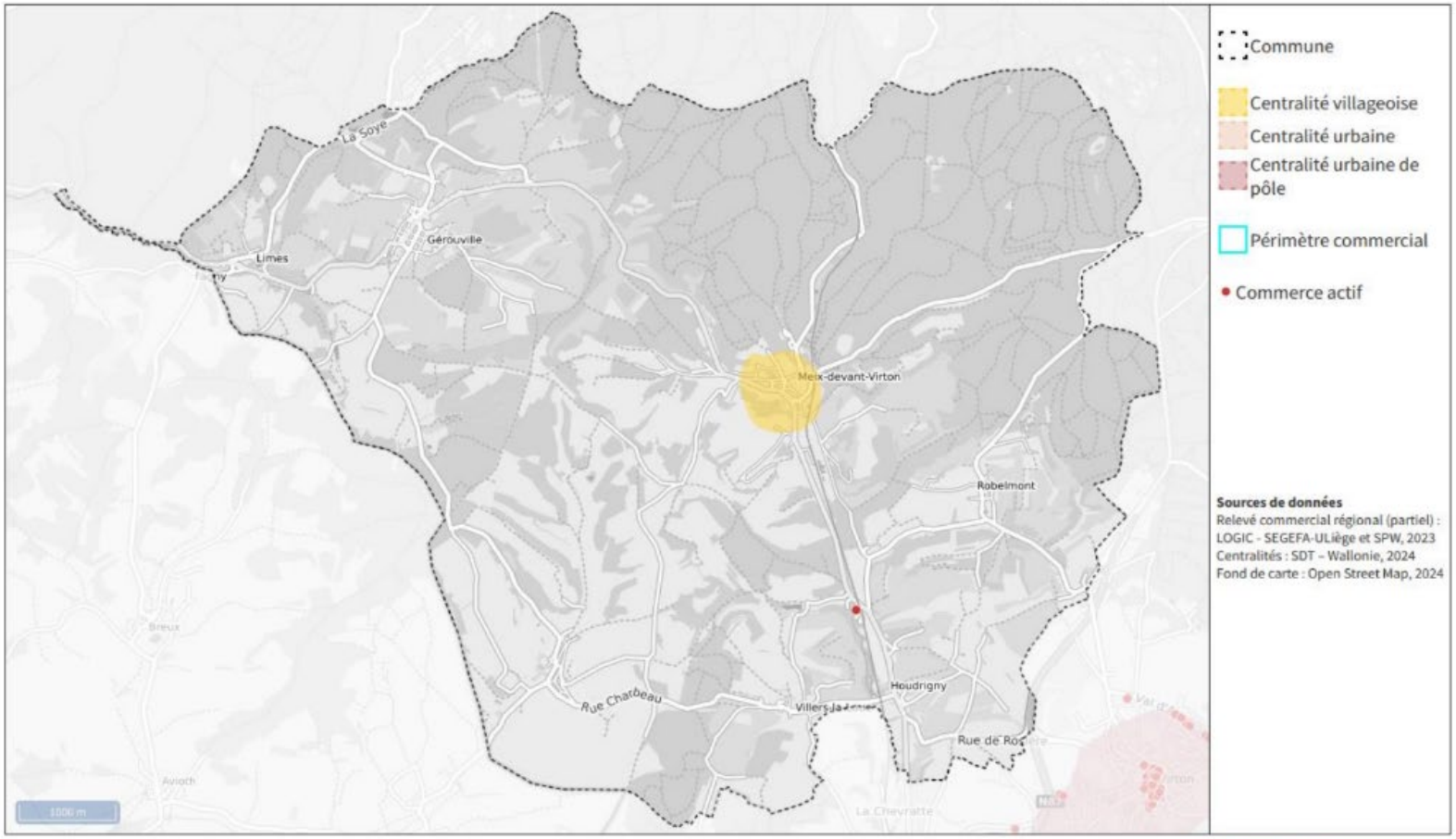

Fiche communale

Meix-devant-Virton
Périmètres commerciaux

Nombre total de commerces* de plus de 400 m² relevés : **1**
Surface de vente totale pour les commerces de plus de 400 m²: 600 m²

**Sur base du relevé 2023*

	Commerces actifs		Commerces vacants	
	Nombre	Surface totale de vente (m²)	Nombre	Taux de vacance
Meix-devant-Virton	1	600	0	0%

	Nombre de commerces		Répartition par surface de vente (en nombre)					
			De 400 à 1.499 m²		De 1.500 à 2.499 m²		Plus de 2.500 m²	
	actifs	vacants	actifs	vacants	actifs	vacants	actifs	vacants
Meix-devant-Virton	1	0	1	0	0	0	0	0

Fiche communale

Meix-devant-Virton

Comportements spatiaux

Nombre total de commerces* de plus de 400 m² relevés : **1**
Surface de vente totale pour les commerces de plus de 400 m²: **600 m²**

**Sur base du relevé 2023*

Destination par catégorie d'achats

	1e destination d'achats	2e destination d'achats	3e destination d'achats
Achats alimentaires	Virton	Messancy	Messancy
Achats légers	Virton	Arlon	E-Commerce
Achats lourds	Virton	Arlon	Messancy

Evasion par catégorie d'achats

	Achats alimentaires	Achats légers	Achats lourds
Evasion totale hors de la Wallonie	11,1 %	14,1 %	4 %

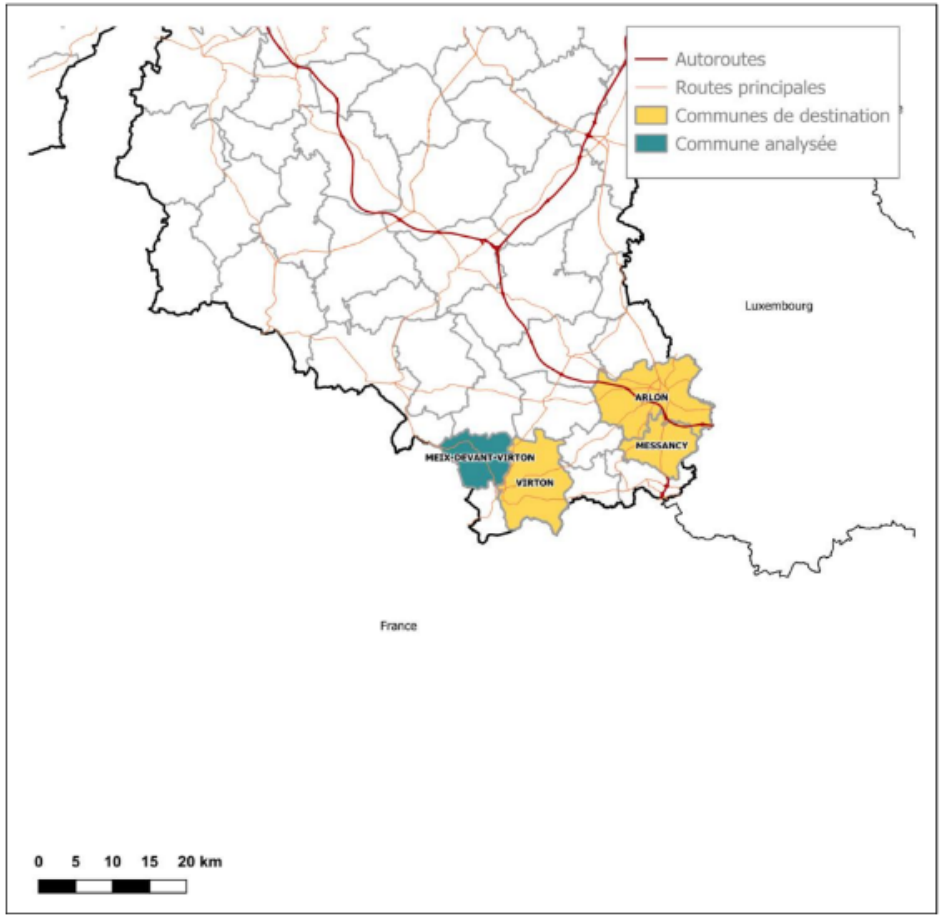

Meix-devant-Virton
Conclusions

Description

Meix-devant-Virton ne dispose que de quelques commerces, mais pas suffisamment pour former un périmètre. Cela signifie que les critères de taille, de continuité et/ou de densité commerciale, nécessaires à la formation d'un périmètre (cfr. critères de formation des périmètres), n'ont pas été remplis. Toutefois, des commerces de plus de 400m^2 ont été relevés sur le territoire.
L'offre commerciale peu développée s'accompagne typiquement de densités de population relativement faibles. Ce type de commune s'inscrit généralement dans un environnement rural, en marge des agglomérations. L'accessibilité en transports en commun y est souvent assez faible.
La population résidente peut satisfaire ses différents besoins d'achats dans les quelques petits commerces éventuellement présents sur son territoire mais surtout dans les communes qui lui sont voisines, ce qui implique une évasion commerciale vers d'autres communes wallonnes (ou étrangères en cas de commune frontalière) très importante.

Points de vigilance commerciale

- Dans les espaces excentrés, veiller à éviter la création de nouveaux sites commerciaux dont la superficie commerciale nette dépasse 400m^2 (SA3com.M2)
- Dans les centralités et les cœurs excentrés, veiller à renforcer principalement les commerces de proximité (<400m^2) pour répondre aux besoins courants de la population résidente et de manière à réduire les besoins de mobilité (SA3com.M4 et AI7.P4)
- Veiller à rester complémentaire à l'offre existante dans les communes voisines, tout particulièrement en termes d'offre de proximité.
- Veiller à assurer une accessibilité suffisante aux commerces via les différents modes de transport (voiture, transport en commun, modes doux).

Conclusions

Favoriser la concentration des commerces en certains endroits définis afin d'éviter une dispersion trop importante sur le territoire de la commune et de gagner en attractivité. Les surfaces commerciales de proximité sont développées de façon à renforcer les centralités villageoises ainsi que les cœurs excentrés, et non de manière isolée ou linéaire, le long des voiries régionales (CC3.P2).
Veiller à répondre aux besoins primaires des populations locales par une offre de proximité notamment en achats alimentaires au cœur des centralités et des cœurs excentrés.

Fiche communale

4

CONTRIBUTION POTENTIELLE DU TERRITOIRE À L'OPTIMISATION SPATIALE

4.1. HISTORIQUE ET DYNAMIQUES DE CONSOMMATION DES SOLS ET DE L'ESPACE

4.1.1. ARTIFICIALISATION DES SOLS

La **vitesse d'artificialisation des sols** à Meix-devant-Virton (0,88 ha/an, entre 2012 et 2022) a beaucoup fluctué entre 2002 et 2022, comme on peut le voir sur l'Illustration ci-dessous. La tendance au cours de la dernière décennie est à la diminution ; de moins en moins d'hectares sont artificialisés chaque année. C'est ce qu'illustre la droite violette. Les terres consommées sont pour la plupart des terres agricoles (cf. Illustration ci-contre) et la fonction la plus consommatrice est, de loin, le résidentiel (cf. Illustration ci-contre).

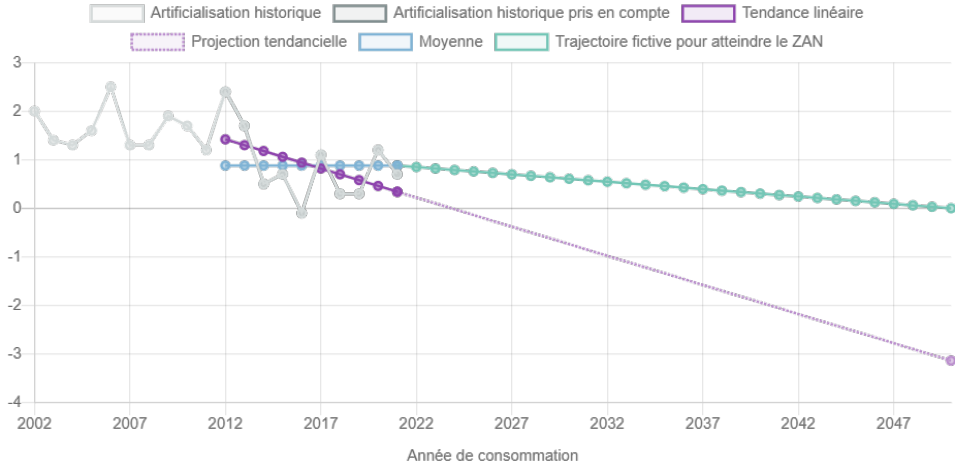

Illustration 11 : Artificialisation des sols, état des dynamiques et projections à Meix-devant-Virton
Source : ATOL

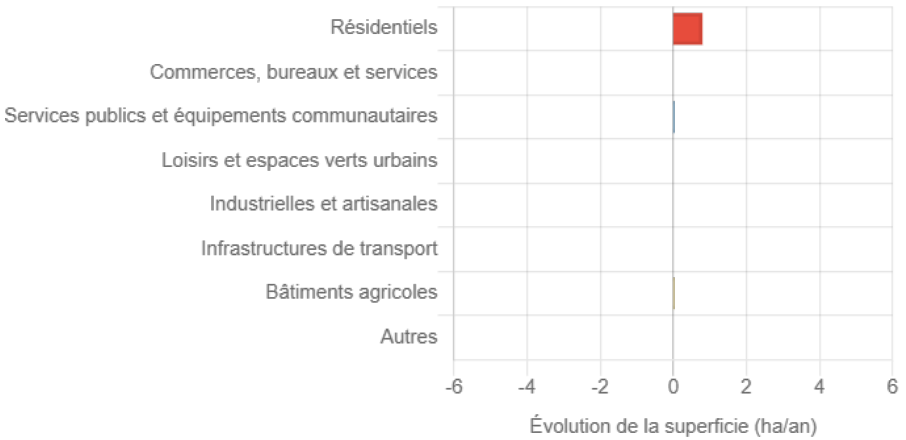

Illustration 12 : Évolution des espaces non artificialisés à Meix-devant-Virton entre 2012 et 2022
Source : ATOL

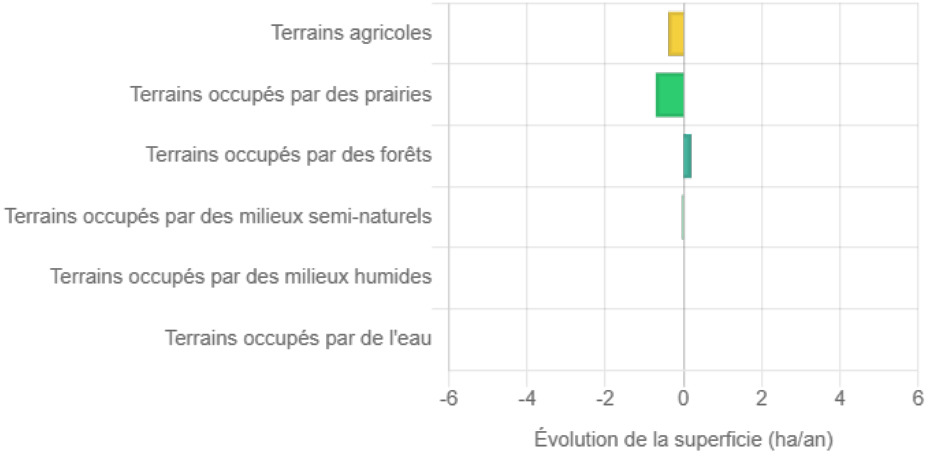

Illustration 13 : Évolution des espaces artificialisés à Meix-devant-Virton entre 2012 et 2022
Source : ATOL

4.1.2. ETALEMENT URBAIN

L'indicateur choisi ici pour mettre en évidence la **tendance à l'étalement urbain** est la répartition de la production d'unités de logements à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre de la centralité du SDT. Cette répartition est donnée pour chacune des 6 dernières décennies sur la Figure ci-contre (vert pour la part construite en dehors de la centralité et rouge pour la part construite à l'intérieur de la centralité). On peut y voir que les logements à Meix-devant-Virton ont eu globalement tendance à être produits davantage en dehors de la centralité depuis les années 60' ; l'étalement urbain a donc augmenté. Entre 2010 et 2020, seulement 8% des nouveaux logements ont été produits en centralité. La dynamique actuelle est donc très éloignée de l'objectif de production de 75% des logements à l'intérieur des périmètres des centralités communales porté par le SDT.

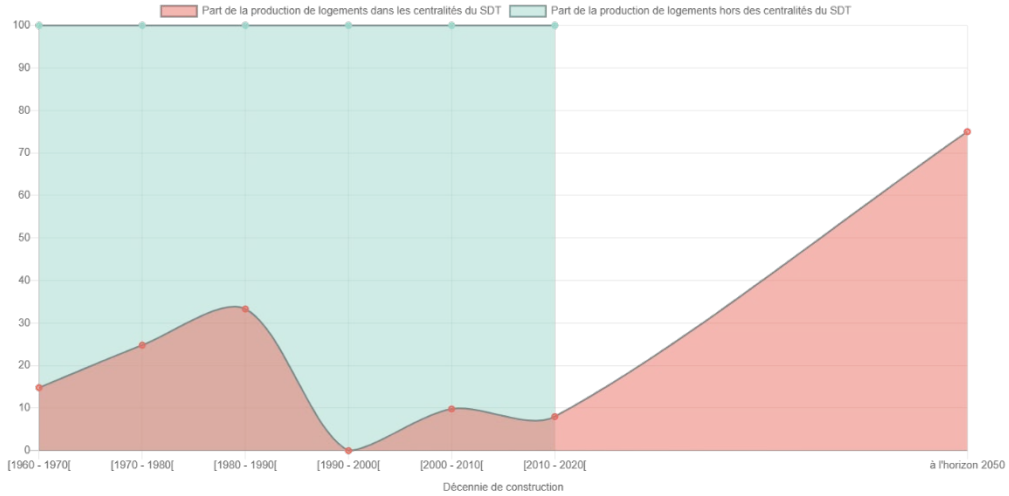

Illustration 14 : Etalement urbain à Meix-devant-Virton
Source : ATOL

4.2. DISPONIBILITÉS FONCIÈRES

L'analyse du potentiel foncier a pour objet de produire un chiffre « théorique » de la disponibilité foncière communale.

4.2.1. MÉTHODOLOGIE

La méthode utilisée pour extraire les résultats se déroule en plusieurs étapes :

Potentiel foncier sur terrains vierges (non artificialisés) :

- Sélection des terrains en zone urbanisable au Plan de secteur, et classés comme terrains non artificialisés selon leur nature cadastrale ;
- Croisement des terrains précités avec les contraintes élevées du territoire et élimination des terrains impactés par ces contraintes ;
- Evaluation du potentiel foncier sur terrains vierges ;
- Caractérisation du potentiel foncier sur terrains vierges, soumis à des contraintes moyennes et faibles ;

Potentiel foncier de mutation :

- Sélection des terrains en zone urbanisable au Plan de secteur, et classés comme terrains artificialisés selon leur nature cadastrale ;
- Sélection des SAR de fait et de droit, ainsi que des SRPE qui constituent partiellement le potentiel de mutation du territoire ;
- Croisement des terrains précités avec les contraintes élevées du territoire ; et élimination des terrains impactés par ces contraintes ;
- Evaluation du potentiel foncier de mutation ;
- Caractérisation du potentiel foncier de mutation (SAR et SRPE) soumis à des contraintes moyennes et faibles ;

Il convient de garder à l'esprit le caractère théorique cet exercice de quantification, qui n'a pas valeur universelle. Les choix posés peuvent être requestionnés au cas par cas, en fonction des caractéristiques locales, en particulier au stade de l'élaboration d'un projet (schéma ou permis).

Par ailleurs, l'ensemble des données utilisées pour cette analyse doivent être mises à jour de manière à actualiser leur changement de statut tant au niveau de la matrice cadastrale, que des contraintes territoriales.

Carte 36 Arborescence de la méthodologie

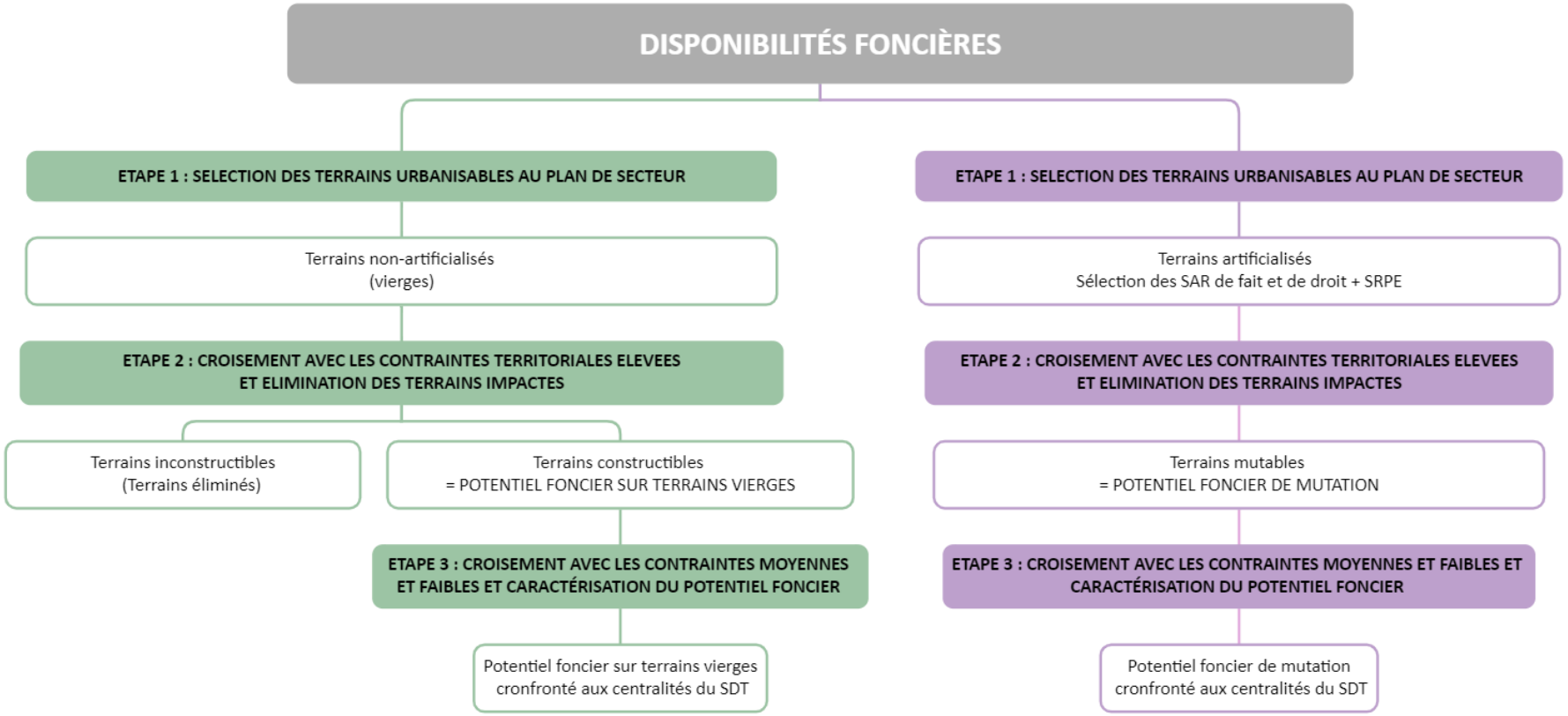

Illustration 15 : Arborescence de la méthodologie
Source : IGRETEC

4.2.1.1. Sélection des terrains urbanisables au plan de secteur

La première étape vise à isoler les terrains repris en zone urbanisable au plan de secteur. Les terrains repris en zone non urbanisable sont écartés de l'analyse. Leur nature cadastrale permet de les classer en deux catégories : artificialisés et non artificialisés, et d'en évaluer les surfaces totales.

Sélection des terrains urbanisables au plan de secteur		
PLAN DE SECTEUR	Terrains artificialisés (ha)	Terrains non artificialisés (ha)
Zone d'Habitat (ZH)	10,86	15,17
Zone d'Habitat à Caractère Rural (ZHCR)	115,59	126,08
Zone de Service Public et d'Equipement Communautaire (ZSPEC)	1,08	0,17
Zone de Dépendance d'Extraction (ZDE)	0	0,25
Zone d'Activité Economique Mixte (ZAEM)	0	0
Zone d'Activité Economique Industrielle (ZAEI)	2,06	0,12
Zone d'Aménagement Communal Concerté à caractère Economique (ZACCE)	0	0
Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)	3,76	21,14
Zone de Loisir (ZL)	3,22	8,61
Zone d'Enjeu Régional (ZER)	0	0
Zone d'Enjeu Communal (ZEC)	0	0
TOTAL	**136,55**	**171,53**

Tableau 22 : Distinction entre les terrains artificialisés et non-artificialisés par zone d'affectation au plan de secteur pour la commune de Meix-devant-Virton
Source : Plan de secteur, SPI

4.2.1.2. Évaluation du potentiel foncier

Les terrains sont ensuite croisés cartographiquement avec **les contraintes territoriales élevées.**

Ce filtre élimine pour l'analyse théorique, les terrains impactés par les contraintes élevées.

Les parcelles conservées pour l'analyse sont catégorisées en :

- POTENTIEL FONCIER SUR TERRAINS VIERGES (non artificialisés)
- POTENTIEL FONCIER DE MUTATION (SAR* + SRPE*)
  *Pour cette catégorie, une sélection des SAR de fait et de droit, et des SRPE est effectuée pour faire l'exercice d'identification du potentiel mutable. Le solde des terrains artificialisés est éliminé.

4.2.1.3. Caractérisation

Les deux types de potentiel foncier précités sont ensuite croisés cartographiquement avec les **contraintes moyennes et faibles du territoire.**

Ces filtres n'éliminent pas de parcelles. Ils permettent de caractériser les parcelles observées et d'obtenir les informations nécessaires à l'application de mesures de précaution en cas d'urbanisation, ou en cas de projet de développement par exemple.

Ces contraintes moyennes et faibles sont ciblées en fonction du territoire communal. Elles sont à adapter au cas par cas.

4.2.1.4. Résultats

- Le résultat est une cartographie de parcelles urbanisables au plan de secteur, non impactées par des contraintes territoriales élevées, et surimprimées par les contraintes moyennes et faibles.
- La couche des centralités du SDT, reprise sur les cartes, permet de distinguer les surfaces IN[27] et OUT du potentiel foncier. La somme des terrains dont la surface est supérieure à 0,5 ha est reprise dans les tableaux.
- À noter que cette caractérisation ne tient pas compte de l'équipement disponible/indisponible en voirie et par l'état de la voirie. Des réunions avec la Commune et le gestionnaire technique du réseau, ainsi que des constats sur terrain sont en effet nécessaires pour cette caractérisation et n'ont pas été réalisés dans le cadre de ce rapport.
- Afin de compléter le potentiel foncier, l'analyse doit être parachevée par les connaissances de l'Administration communale, notamment sur base d'inventaires s'ils existent, ou de visites sur terrain. L'analyse complémentaire effectuée par les administrations locales permettra d'affiner le potentiel foncier, notamment au regard du potentiel de renouvellement des logements/bureaux/locaux inoccupés ou encore des bâtiments déclarés insalubres, et de facto du potentiel de mutation.

[27] Il faut entendre par « IN », les terrains situés dans une centralité et par « OUT » les terrains non compris dans une centralité

4.2.1.5. Grille des contraintes territoriales élevées

CARTE A0/C2 - Terrains urbanisables au plan de secteur, artificialisés et non artificialisés + Contraintes territoriales élevées

Contraintes territoriales élevées	Informations complémentaires	Impact/niveau
SEVESO	Directive européenne SEVESO	Elevé
Aléa d'inondation fort	Circulaire relative à la constructibilité en zone inondable du 23/12/2021	Elevé
Éboulement d'une paroi rocheuse	Versants supérieurs à 30 degrés - risque élevé	Elevé
Karst	Périmètre de contrainte karstique fort (les périmètres de contraintes karstiques correspondent aux zones où un risque naturel ou une contrainte géotechnique majeure pour l'urbanisation est présent)	Elevé
Réseau Natura 2000	Zones arrêtées	Elevé
CSIS, ZHIB, réserves domaniales ou forestières, réserves naturelle agréées	Loi sur la Conservation de la Nature	Elevé
Protection des captages	Zones arrêtées de protection rapprochée de captage	Elevé
Zones non aedificandi : transport de fluide et de communication*	-	Elevé

*Les informations relatives aux infrastructures de transport de fluide et de communication n'ont pas été transmises à l'auteur du rapport et ne sont pas représentées sur la cartographie.

4.2.1.6. Grille des contraintes territoriales moyennes et faibles

CARTE A0/C3 - Terrains urbanisables au plan de secteur, artificialisés et non artificialisés + Contraintes territoriales moyennes et faibles

Contraintes moyennes et faibles	
Contraintes physiques	Aléas d'inondation faible et très faible
	Aléas d'inondation moyen
	Eboulements de parois rocheuses : parois abruptes ou rochers affleurant et forte pente
	Versants supérieurs à 30 degrés - risque modéré + faible
	Atlas du Karst (=inventaire cartographique et descriptif des sites karstiques et des rivières souterraines : sites karstiques, écoulements souterrains, failles, formations carbonées)
	Périmètre de contraintes karstiques : modéré + faible (les périmètres de contraintes karstiques correspondent aux zones où un risque naturel ou une contrainte géotechnique majeure pour l'urbanisation est présent)
	Zone de consultation de la Direction des Risques Industriels Géologiques et Miniers
	Axes de ruissellement concentré (faibles ; moyens et forts)
Contraintes écologiques	Natura 2000 périmètre + buffer de 100 m autour des zones proposées
	Site de Grand Intérêt Biologique
	RAMSAR (Zone humide, directives Oiseaux et Habitats)
Contraintes légales	Zones forfaitaires de protection rapprochée et éloignée de captage
	Zones arrêtées de protection éloignée de captage
	Périmètre de réservation du Plan de secteur : infrastructures principales
Contraintes paysagères	PIP (ADESA et Plan de secteur)
	Lignes et points de vue remarquables (ADESA et autres)
	Zone de vue des PVR et LRV
Autres[28]	Cartes des bruits ferroviaires et autoroutiers
	Banque de données des sols (BDES)

[28] Les informations relatives aux infrastructures de transport d'énergie (réseaux principaux et/ou de grande distribution) n'ayant pas été transmises à l'auteur du rapport, elles n'ont pu être représentées sur la cartographie.

4.2.2. POTENTIEL FONCIER SUR TERRAINS VIERGES

CARTE A0/C4 - Potentiel foncier sur terrains vierges confronté aux centralités

POTENTIEL FONCIER SUR TERRAINS VIERGES/HA						
	Terrains non artificialisés (ha)					
	Total	Soumis à des contraintes élevées (ha)	Soumis à contraintes faibles et moyennes (ha)		Non soumis à contraintes faibles et moyennes (ha)	
PLAN DE SECTEUR			**En centralité**	**Hors centralité**	**En centralité**	**Hors centralité**
Zone d'Habitat (ZH)	15,17	5,21	0,86	8,71	0	0,39
Zone d'Habitat à Caractère Rural (ZHCR)	126,08	8,94	12,29	62,90	0,03	41,92
Zone de Service Public et d'Equipement Communautaire (ZSPEC)	0,17	0	0	0,06	0	0,11
Zone de Dépendance d'Extraction (ZDE)	0,25	0	0	0,25	0	0
Zone d'Activité Economique Mixte (ZAEM)	0	0	0	0	0	0
Zone d'Activité Economique Industrielle (ZAEI)	0,12	0,10	0	0,02	0	0
Zone d'Aménagement Communal Concerté à caractère Economique (ZACCE)	0	0	0	0	0	0
Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)	21,14	0	5,90	10,36	2,35	2,53
Zone de Loisir (ZL)	8,61	5,93	0	2,68	0	0
Zone d'Enjeu Régional (ZER)	0	0	0	0	0	0
Zone d'Enjeu Communal (ZEC)	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**171,53**	**20,18**	**19,05**	**84,97**	**2,39**	**44,95**
Terrains < 0,5 ha : surface (ha)cumulée	125,97	11,37	12,93	61,98	1,24	38,45
Terrains > 0,5 ha : surface (ha) cumulée	45,57	8,81	6,12	22,99	1,14	6,50

Tableau 23 : Potentiel foncier sur terrains vierges/HA
Source : SPI/IGRETEC

4.2.3. POTENTIEL FONCIER SUR TERRAINS VIERGES (À VOCATION RÉSIDENTIELLE) PAR QUARTIERS STATISTIQUES

POTENTIEL FONCIER À L'ECHELLE DES SECTEURS STATISTIQUES/ha							
Référence	Dénomination	Zone d'Habitat (ZH)		Zone d'Habitat à Caractère Rural (ZHCR)		Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)	
		En centralité	Hors centralité	En centralité	Hors centralité	En centralité	Hors centralité
8502400105	Gérouville	0	0	0	18,01	0	10,32
8502400205	Meix-devant-Virton	0,86	9,10	12,32	10,33	8,25	2,56
8502400305	Robelmont	0	0	0	33,16	0	0
8502400405	Sommethonne	0	0	0	6,81	0	0
8502400505	Villers-la-Loue	0	0	0	36,51	0	0
8504501122	La Chamberlaine	0	0	0	0	0	0
8504700105	Dampicourt	0	0	0	0	0	0

Tableau 24 : Potentiel foncier sur terrains vierges (à vocation résidentielle) par quartiers statistiques en hectares pour la commune de Meix-devant-Virton
Source : SPI/IGRETEC

4.2.4. POTENTIEL FONCIER DE MUTATION

CARTE A0/C5 - Potentiel de mutation confronté aux centralités

POTENTIEL FONCIER DE MUTATION/HA							
	Terrains artificialisés (ha)	Terrains en SAR et SRPE (ha)	SAR et SRPE soumis à contraintes élevées (ha)	Terrains SAR/SRPE non soumis à contraintes élevées			
				Soumis à contraintes faibles et moyennes (ha)		Non soumis à contraintes faibles et moyennes (ha)	
PLAN DE SECTEUR				**En centralité**	**Hors centralité**	**En centralité**	**Hors centralité**
Zone d'Habitat (ZH)	10,86	0	0	0	0	0	0
Zone d'Habitat à Caractère Rural (ZHCR)	115,59	0,35	0	0,10	0,25	0	0
Zone de Service Public et d'Equipement Communautaire (ZSPEC)	1,08	0	0	0	0	0	0
Zone de Dépendance d'Extraction (ZDE)	0	0	0	0	0	0	0
Zone d'Activité Economique Mixte (ZAEM)	0	0	0	0	0	0	0
Zone d'Activité Economique Industrielle (ZAEI)	2,06	0,07	0	0	0,07	0	0
Zone d'Aménagement Communal Concerté à caractère Economique (ZACCE)	0	0	0	0	0	0	0
Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)	3,76	0	0	0	0	0	0
Zone de Loisir (ZL)	3,22	0,85	0,04	0	0,81	0	0
Zone d'Enjeu Régional (ZER)	0	0	0	0	0	0	0
Zone d'Enjeu Communal (ZEC)	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	136,55	1,28	0,04	0,10	1,13	0	0

Tableau 25 : Potentiel foncier de mutation en hectares pour la commune de Meix-devant-Virton
Sources : SPI/IGRETEC

4.2.5. CONCLUSION DU POTENTIEL FONCIER

4.2.5.1. Constats généraux

- En matière de terrains repris en zones urbanisables au plan de secteur, notons que près de 56% d'entre eux sont classés comme non artificialisés (soit 172 ha), contre 43% classés comme artificialisés (soit 137 ha) sur l'ensemble du territoire communal.
- Au regard des contraintes territoriales, les contraintes élevées impactent les terrains non artificialisés repris en zones urbanisables au plan de secteur à hauteur de 12% (20 ha). Ce sont les contraintes faibles et moyennes qui impactent la plus grande surface (61%, soit 104 ha) tandis que les terrains non soumis à contraintes représentent tout de même 28% (47 ha).
- Seuls 14% des terrains urbanisables non artificialisés (soumis à contraintes faibles, moyennes ou non soumis à contraintes) se situent en centralité, ce qui représente 21 hectares.

4.2.5.2. Réserves foncières à vocation résidentielle

4.2.5.2.1. Zone d'habitat et d'habitat à caractère rural

Le cadre méthodologique retenu pour recenser les disponibilités foncières a intégré les risques d'éboulement, mais n'a pas pu prendre en compte les pentes des terrains, faute de données disponibles. Compte tenu du relief marqué de la province de Luxembourg, il apparaît pertinent de distinguer deux scénarios en matière de réserves foncières à vocation résidentielle :

- Un scénario minimaliste, qui se limite aux terrains non soumis aux contraintes identifiées ;
- Un scénario maximaliste, qui inclut en plus les terrains présentant des contraintes faibles à modérées.

Dans le scénario minimaliste, la commune de Meix-devant-Virton dispose 42 ha en zone d'habitat (ZH) et d'habitat à caractère rural (ZHCR), dont pratiquement aucun en centralité.

Dans le cadre du scénario maximaliste, en revanche, la commune compte un total de 127 ha en ZH et ZHCR essentiellement, dont 10% (13 ha) se situent en centralité.

De manière plus détaillée, les disponibilités foncières incluant donc les terrains présentant des contraintes faibles à modérées ont été analysées à l'échelle des quartiers statistiques.

Presque tous les quartiers statistiques disposent encore de disponibilités à vocation résidentielle mais de manière inégale. Les secteurs statistiques les mieux dotés sont Meix-devant-Virton (43 ha), Villers-la-Loue (37 ha), Robelmont (33 ha) et Gérouville (18 ha).

En centralité, les principaux terrains non artificialisés en ZHCR se situe à l'arrière des habitations rue de Gérouville.

4.2.5.2.2. Zone d'aménagement communal concerté

La commune compte 21 ha de disponibilité en zone d'aménagement communal concerté, dont 8 ha se situent en centralité villageoise.

Le détail de ces zones est abordé dans le chapitre suivant (cf. Chapitre 4.3)

4.2.5.3. Réserves foncières à vocation économique

4.2.5.3.1. Zones d'activité économique mixte, zone d'activité économique industrielle et de dépendance d'extraction

La commune ne comporte pas de terrains non artificialisés et hors contraintes fortes en zones d'activité économique mixte (ZAEM). Par ailleurs, les superficies en zone d'activité économique industrielle ou de dépendance d'extraction sont anecdotiques.

4.2.5.3.2. Zone d'aménagement communal concerté à caractère économique

La commune ne dispose pas d'une zone d'aménagement communal concerté à caractère économique (ZACCE).

4.2.5.4. Réserves foncières à vocation d'équipements collectifs

La réserve en zone de services publics et équipements communautaires est pratiquement nulle (0,17 ha).

4.2.5.5. Réserves foncières en zone de loisir

La réserve foncière en zone de loisir est importante, avec 9 ha, mais 6 ha se situent en contraintes fortes. Le solde de 3 ha se répartit entre le nord de Meix-devant-Virton et Gérouville.

4.2.5.6. Réserves foncières en SAR et SRPE

En matière de potentiel de mutation (terrains recyclables), les réserves identifiées sont limitées. Ce constat peut être expliqué par la méthodologie et par les limites inhérentes au repérage du potentiel mutable par le seul biais des SAR/SRPE.

La commune de Meix-devant-Virton dispose d'un potentiel foncier de mutation, exempt de contraintes fortes, de 1 ha hors centralité.

4.2.5.7. Remarques

Afin de compléter le potentiel foncier, l'analyse doit être parachevée par les connaissances de l'Administration communale, notamment sur base d'inventaires s'ils existent, ou encore de visites sur terrain.

De manière générale, l'analyse complémentaire effectuée par les administrations locales permettra d'affiner le résultat et d'augmenter le potentiel foncier, notamment au regard du potentiel de renouvellement des logements/bureaux/locaux inoccupés ou encore des bâtiments déclarés insalubres, et de facto du potentiel de recyclage du foncier.

Les dents creuses situées dans les centralités sont également à cibler, de même que le potentiel de rehausse du bâti notamment pour les petits logements qui ne répondent pas aux exigences de confort actuel et qui induisent une inoccupation.

Le potentiel de création de logements collectifs est également un élément à évaluer dans la stratégie territoriale, tout comme le potentiel de division des bâtiments et des terrains.

Parallèlement, certaines mesures d'aménagements comme le renouvellement urbain, la mutualisation de parking ou la division de bâtiments de gabarit plus important et sous-occupés, permettent également de déclencher la densification de la zone observée.

Enfin, précisons que l'ensemble de ces données n'a fait l'objet d'aucune vérification sur le terrain à ce stade et est le résultat d'une méthode de calcul homogénéisée pour l'ensemble du territoire wallon.

4.3. ANALYSE DES ZACC

L'analyse des ZACC permet de compléter l'analyse des disponibilités foncières réalisée précédemment.

Une caractérisation des ZACC, basée sur les contraintes utilisées dans le chapitre Disponibilités foncières a été réalisée à l'aide d'un outil SIG. Cela permet d'identifier les ZACC libres de contraintes fortes qui seraient également localisées en centralité. Ces zones seront d'un intérêt important dans les prochaines années, au regard de la stratégie territoriale développée dans le Schéma de Développement Territorial.

4.3.1. LOCALISATION DES ZACC

La commune de Meix-devant-Virton comptabilise 3 ZACC concentrées autour de Gérouville et Meix-devant-Virton, pour une superficie totale de 26,18 ha. Une ZACC est couverte par un schéma d'orientation local tel que prévu par l'article D.II.42§ 2 du CoDT : *« La mise en œuvre de tout ou partie de la zone est subordonnée à l'adoption par le conseil communal, soit d'initiative, soit dans le délai qui est imposé par le Gouvernement, du schéma d'orientation local, conforme à l'article D.II.11, et à son approbation par le Gouvernement. (…) ».* Elle est d'ailleurs déjà partiellement urbanisée et la commune souhaite poursuivre la mise en œuvre du site.

Ajoutons cependant que la réforme du CoDT a précisé que : *« tout ou partie d'une zone d'aménagement communal concerté reprise au sein d'une centralité identifiée par un schéma peut également être mise en œuvre par un permis d'urbanisation ou d'urbanisme de constructions groupées d'une superficie de deux hectares et plus, soumis à étude d'incidences et portant sur la création de logements et, éventuellement, d'activités accessoires aux logements créés ».*

Seule la ZACC 3 est concernée, mais elle est déjà couverte par un SOL et partiellement mise en œuvre.

IDENTIFICATION DES ZACC				
TITRE CARTO	**ZACC**	**ENTITÉ**	**Urbanisé**	**SUPERFICIE EN HA**
1	Gérouville sud	Gérouville	Non	5,86
2	Gérouville nord	Gérouville	Non	6,11
3	Meix-devant-Virton	Meix-devant-Virton	Partiellement	14,11
			TOTAL :	**26,08**

Tableau 26 : Identification des zones d'aménagement communal concerté de la commune
Source : Géoportail de la Wallonie

Carte 37 Localisation des zones d'aménagement communal concerté

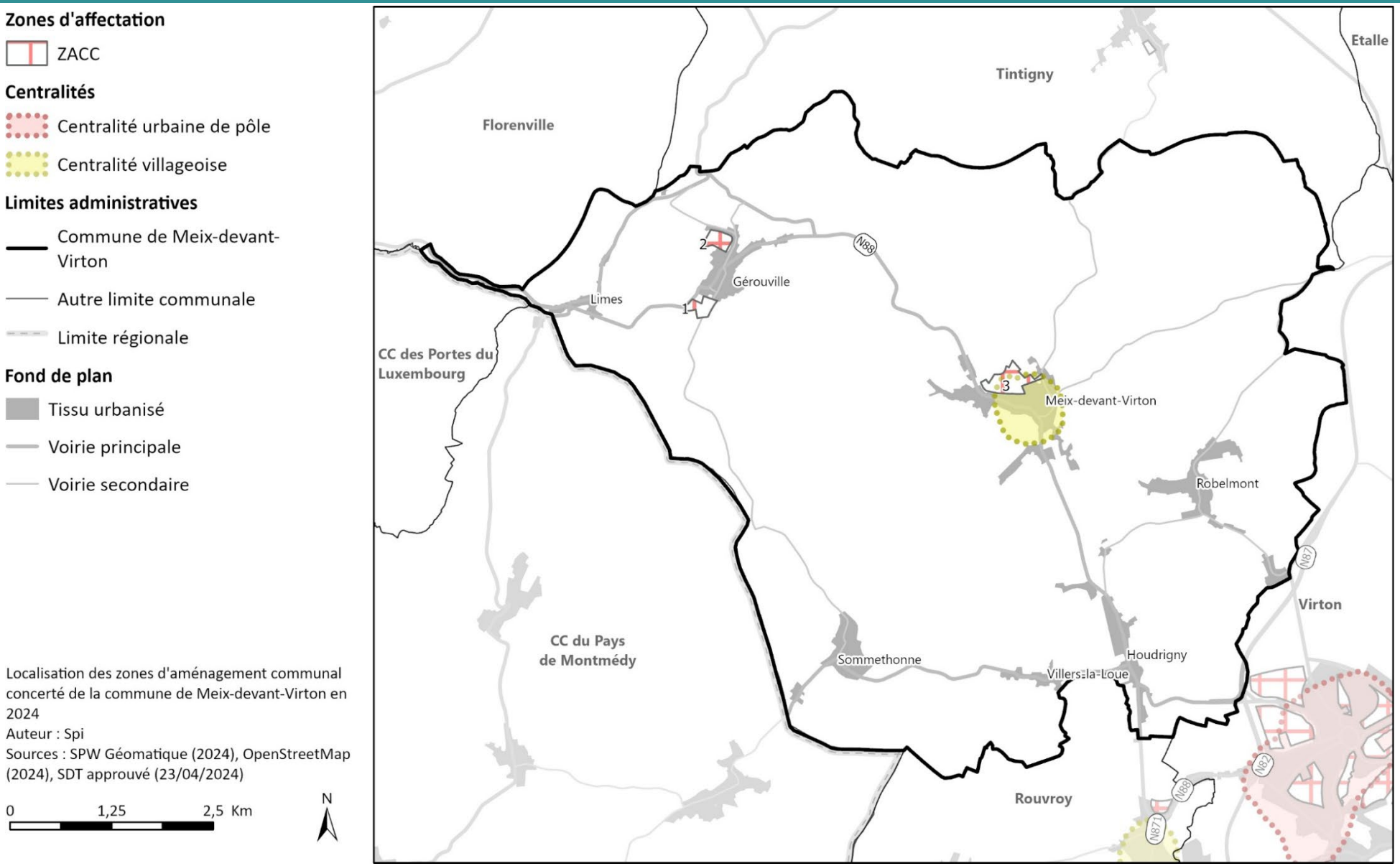

Localisation des zones d'aménagement communal concerté de la commune de Meix-devant-Virton en 2024
Auteur : Spi
Sources : SPW Géomatique (2024), OpenStreetMap (2024), SDT approuvé (23/04/2024)

4.3.2. ANALYSE PAR ZACC

ZACC N°1 – Gérouville sud	
Propriétaires	38% publics, 46% privés, et le solde est non cadastré
Superficie [ha]	5,86 ha
Urbanisée	Non
Occupation	Voiries, cultures, fonds de jardins
Abords	La ZACC se situe au sud du centre de Gérouville, qui dispose de quelques équipements (bibliothèque, salle de village) et commerces
Positionnée dans la centralité du SDT	Non
Schéma d'orientation local	Non
Autre plan/ schéma/ périmètre /réglementation	Non
Réseau hydrographique	La ZACC est traversée par un cours d'eau non classé
Captage - périmètre de protection	Non
Zones inondables	Non
SEVESO	Non
BDES	Non
Lignes et points de vue remarquable	La ZACC est concernée par un périmètre d'intérêt paysager
Arbres et haies remarquables	Non
SGIB/NATURA 2000	Non
Contextes écologiques marginaux et sensibles (sols comprenant des enjeux en termes de biodiversité et services écosystémiques)	La ZACC comporte des zones de contextes écologiques sensibles
SAR de fait et de droit	Non
Zone de consultation des risques industriels, géologiques et miniers (DRIGM)	Présence d'une minière de fer
Contraintes liées aux éboulements	Non
Sites karstiques	Non
Accès	La zone est traversée par deux voiries, la rue de Savelan et la N88
Autres	/

Tableau 27 : Synthèse situation physique et juridique de la ZACC Gérouville sud

Carte 38 ZACC N°1 – Gérouville sud

Zones d'affectation

ZACC en objet

Aléas d'inondation

Aléa élevé

Relief

Courbe de niveau (10 m)



Orthophotos 2023 de la ZACC 1 de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : SPW Géomatique (2006, 2014, 2017, 2021, 2022, 2023, 2024)

0 0,075 0,15 Km

N

ZACC N°2 – Gérouville nord	
Propriétaires	100% privés
Superficie [ha]	6,11 ha
Urbanisée	Non
Occupation	Prairies, cultures, fonds de jardins
Abords	La ZACC se situe au nord du centre de Gérouville, qui dispose de quelques équipements (bibliothèque, salle de village) et commerces
Positionnée dans la centralité du SDT	Non
Schéma d'orientation local	Non
Autre plan/ schéma/ périmètre /réglementation	Non
Réseau hydrographique	Non
Captage - périmètre de protection	Non
Zones inondables	La ZACC est traversée par un aléa faible d'inondation par ruissellement
SEVESO	Non
BDES	Non
Lignes et points de vue remarquable	La pointe sud-est de la ZACC est comprise dans un périmètre d'intérêt paysager
Arbres et haies remarquables	Non
SGIB/NATURA 2000	Non
Contextes écologiques marginaux et sensibles (sols comprenant des enjeux en termes de biodiversité et services écosystémiques)	Non
SAR de fait et de droit	Non
Zone de consultation des risques industriels, géologiques et miniers (DRIGM)	Non
Contraintes liées aux éboulements	Non
Sites karstiques	Non
Accès	Possibilité d'accès depuis la rue de la Platinerie
Autres	/

Tableau 28 : Synthèse situation physique et juridique de la ZACC Gérouville nord

Carte 39 ZACC N°2 – Gérouville nord

Zones d'affectation

ZACC en objet

Relief

Courbe de niveau (10 m)

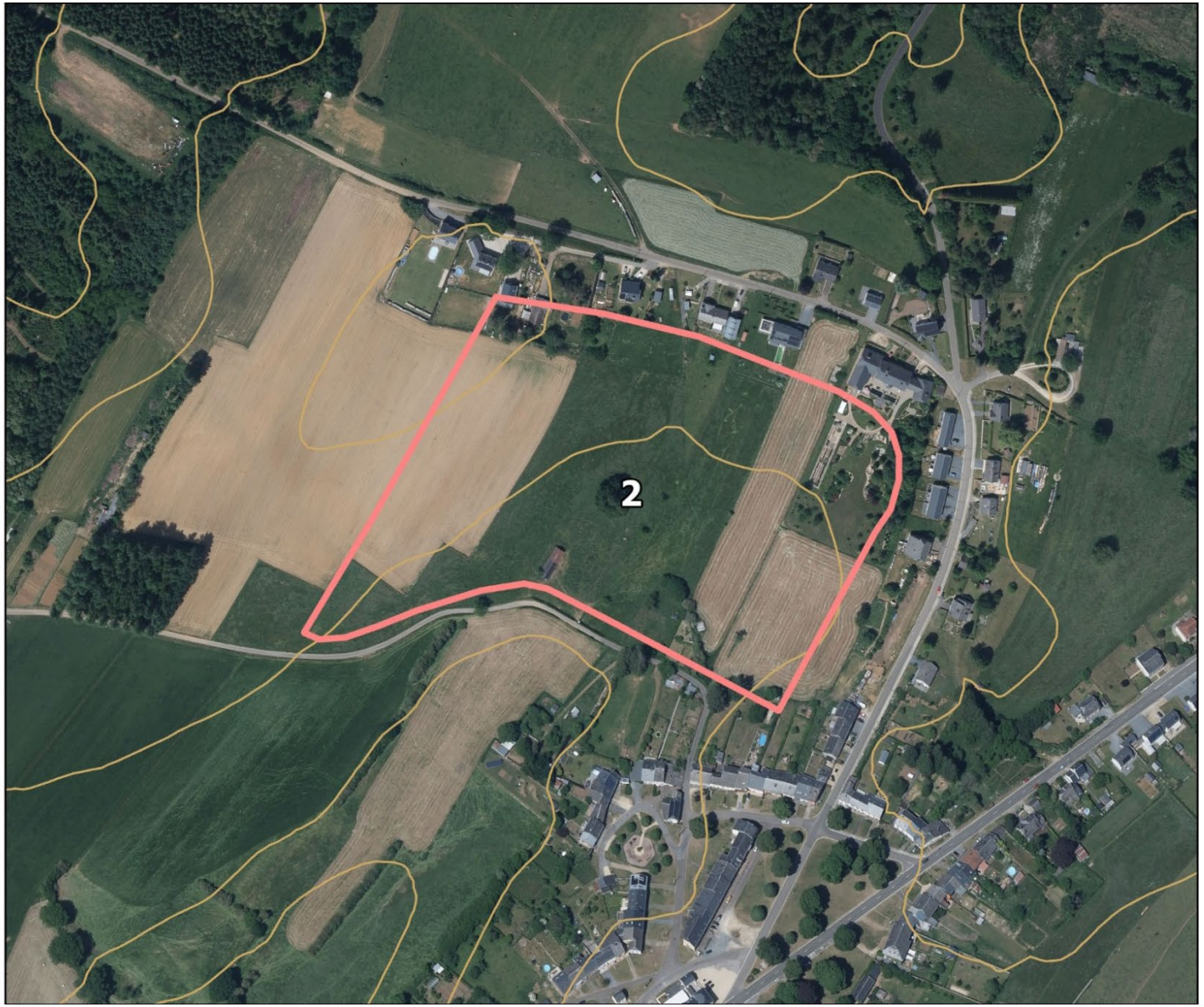

Orthophotos 2023 de la ZACC 2 de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : SPW Géomatique (2006, 2014, 2017, 2021, 2022, 2023, 2024)

0 0,075 0,15 Km

N

ZACC N°3 – Meix-devant-Virton	
Propriétaires	24% publics, 74% privés, et le solde est non cadastré
Superficie [ha]	14,11 ha
Urbanisée	Partiellement
Occupation	Habitations, prairies, cultures, fonds de jardins.
Abords	La ZACC se situe à proximité du centre de Meix-devant-Virton et de ses équipements et services
Positionnée dans la centralité du SDT	Partiellement : recouvrement de 7,79 ha en centralité villageoise
Schéma d'orientation local	La ZACC est couverte par un SOL entré en vigueur le 16-07-18
Autre plan/ schéma/ périmètre /réglementation	Non
Réseau hydrographique	Non
Captage - périmètre de protection	Non
Zones inondables	La ZACC est concernée par un aléa d'inondation faible par débordement.
SEVESO	Non
BDES	Non
Lignes et points de vue remarquable	Non
Arbres et haies remarquables	Non
SGIB/NATURA 2000	Proximité d'un site Natura 2000 et d'un SGIB
Contextes écologiques marginaux et sensibles (sols comprenant des enjeux en termes de biodiversité et services écosystémiques)	La ZACC est concernée par une zone de contexte écologique marginal
SAR de fait et de droit	Non
Zone de consultation des risques industriels, géologiques et miniers (DRIGM)	Présence d'une minière de fer
Contraintes liées aux éboulements	Non
Site karstiques	Non
Accès	Possibilité d'accès en prolongeant la rue des Roses
Autres	/

Tableau 29 : Synthèse situation physique et juridique de la ZACC Meix-devant-Virton

Carte 40 ZACC N°3 – Meix-devant-Virton

Zones d'affectation

ZACC en objet

Contraintes karstiques et éboulements de parois rocheuses

Périmètre de contraintes physiques majeures liées aux éboulements

Aléas d'inondation

Aléa élevé

Natura 2000

Site en vigueur

Loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973

Site reconnu (sauf les parcs naturels)

Relief

Courbe de niveau (10 m)



Orthophotos 2023 de la ZACC 3 de la commune de Meix-devant-Virton
Auteur : Spi
Sources : SPW Géomatique (2006, 2014, 2017, 2021, 2022, 2023, 2024)

0 0,125 0,25 Km

N

5

SITUATION DE DROIT

Le présent chapitre comporte une analyse des documents qui impactent l'aménagement du territoire sur la commune.

Ces documents peuvent avoir une portée :

- Réglementaire, comme le Plan de secteur, les sites naturels protégés (relevant de la Loi sur la Conservation de la Nature 12/07/1973), le Code de l'eau ou le Code du Patrimoine ;
- Indicative, comme les Schémas de Développement Communal ou d'Orientation Local, les Plans Communaux de Mobilité ou les PCDR.

5.1. DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET GUIDES D'URBANISME

Les différents outils, plans, schémas et règlements régissant l'aménagement du territoire de Meix-devant-Virton sont repris ci-dessous dans un tableau synthétique. Un complément cartographique accompagne la situation juridique.

DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET GUIDES D'URBANISME	
Plan de secteur – PS	· PS du Sud-Luxembourg – entrée en vigueur 15/09/1979
Schéma de Développement Territorial - SDT	· Adopté le 25/04/2024
Schéma d'Orientation Local – SOL (anciennement Plan Communal d'Aménagement - PCA)	1 SOL : · Rue des Roses – arrêté du 15/06/2018, entré en vigueur le 16/07/2018.
Guide Régional d'Urbanisme – GRU	Deux GRU d'application sur la commune : · Un GRU sur les enseignes et dispositifs de publicité (datant du 15/11/1990 et modifié en 1991) ; · Un GRU sur l'accès aux personnes à mobilité réduite (datant du 19/12/1984, modifié deux fois en 1999 et 1x en 2001).

5.1.1. PLAN DE SECTEUR

Le plan de Secteur de Meix-devant-Virton est repris dans la carte A0/09, en annexe du présent rapport.

	Zonage	Superficies du zonage (ha)	Part du zonage (%)	Superficie de la catégorie (ha)	Part de la catégorie (%)
Zones potentiellement urbanisables	Habitat	30,64	0,60%	335,25	6,10%
	Habitat à caractère rural	287,89	5,20%		
	Services publics et équipements communautaires	1,25	0,00%		
	Loisirs	12,63	0,20%		
	Activité économique mixte	0	0,00%		
	Activité économique industrielle	2,51	0,00%		
	Activité éco. spécifique agroéconomique	0	0,00%		
	Dépendance d'extraction	0,32	0,00%		
	Enjeu communal	0	0,00%		
	Centre d'enfouissement technique	0	0,00%		
Zones non urbanisables ZHCR	Agricole	2.566,07	46,70%	5.133,13	93,40%
	Forestière	2.563,46	46,70%		
	Espaces verts	0,53	0,00%		
	Naturelle	0	0,00%		
	Parc	0	0,00%		
	Extraction avec destination future de zone naturelle	0	0,00%		
	Extraction avec destination future de zone d'espaces verts	0	0,00%		
	Plan d'eau	3,07	0,10%		
	Plan d'eau à créer	0	0,00%		
Zones d'aménagement communal concerté	Aménagement communal concerté	26,07	0,50%	26,07	0,50%
	Aménagement communal concerté à caractère économique	0	0,00%		
Autre	Non affecté ("zone blanche")	0	0,00%	0	0,00%
	Vierge de toute affectation (annulation du Conseil Etat)	0	0,00%		
Périmètres supplémentaires	Périmètre d'intérêt paysager	0			
	Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique	0			
Superficie totale		**5.494,46**		**5.494,46**	

Tableau 30 : Superficie des zones prévues par le plan de secteur

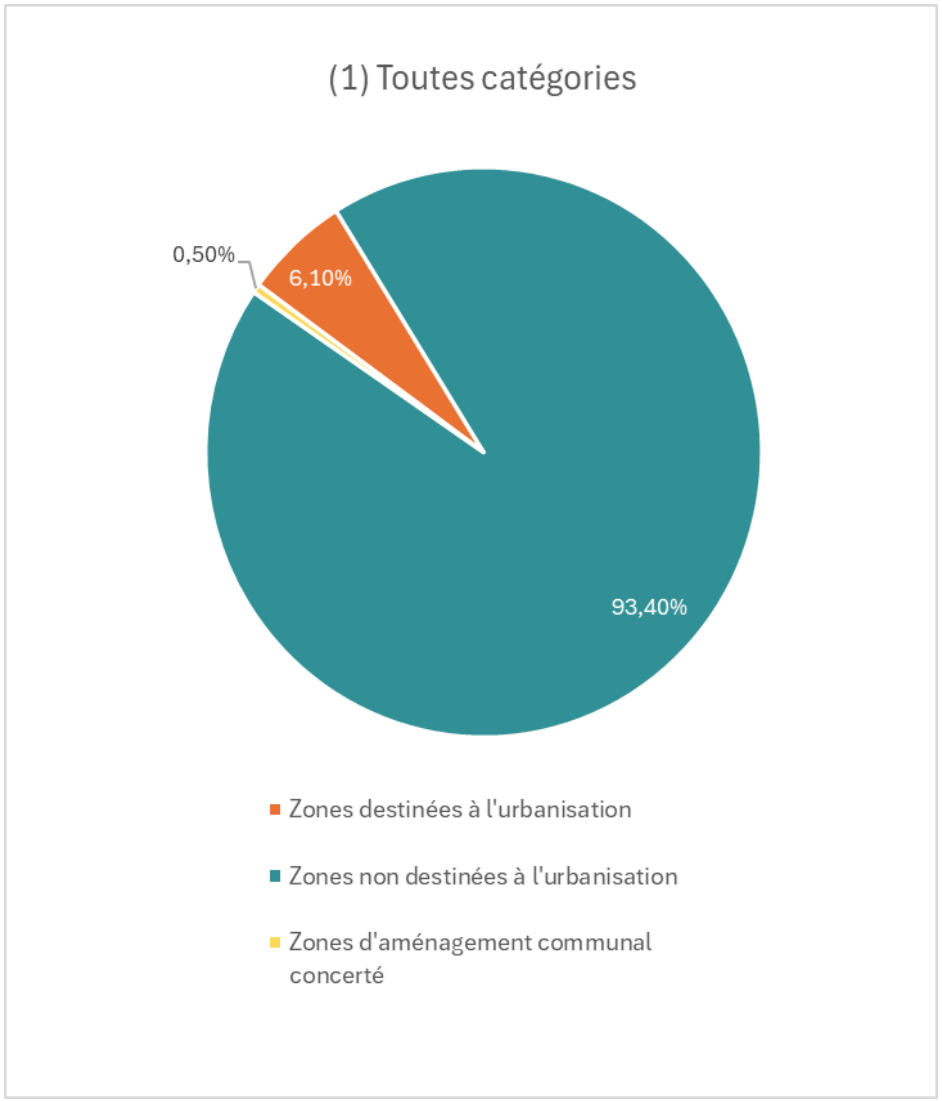
(1) Toutes catégories
0,50%
6,10%
93,40%
Zones destinées à l'urbanisation
Zones non destinées à l'urbanisation
Zones d'aménagement communal concerté

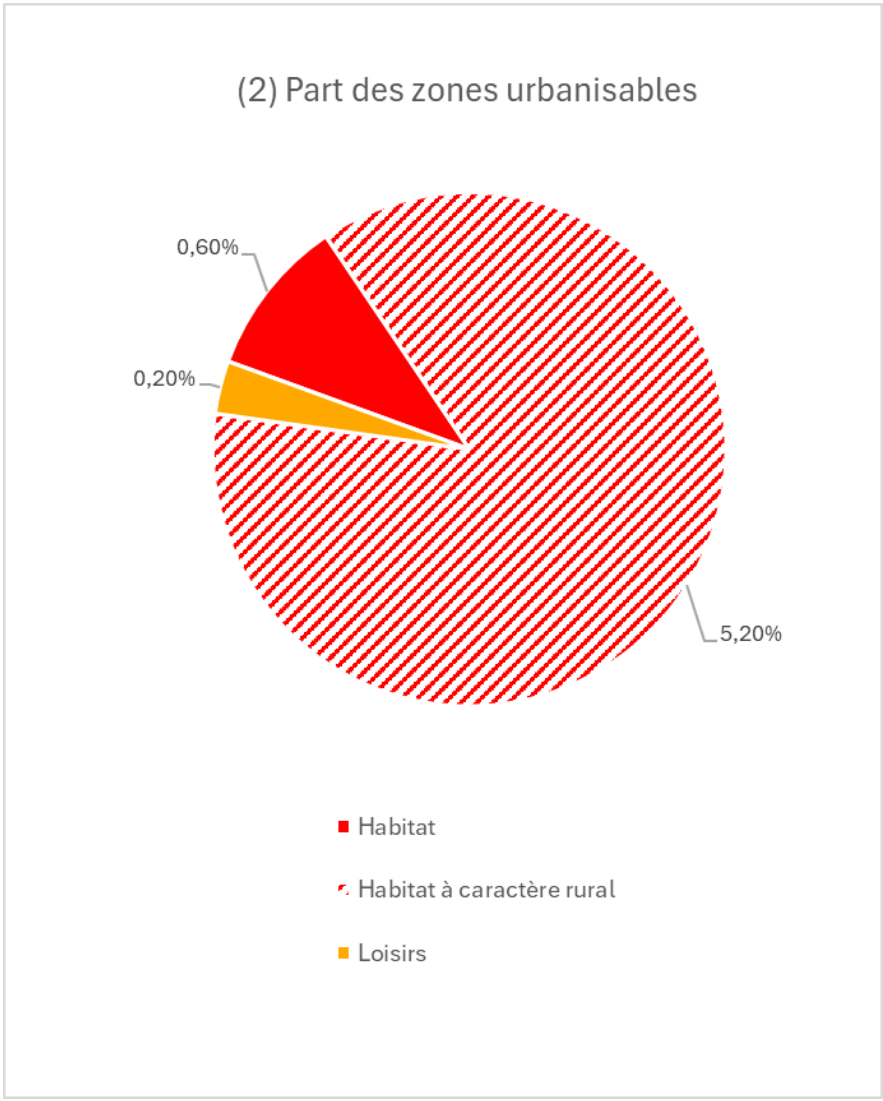
(2) Part des zones urbanisables
0,60%
0,20%
5,20%
Habitat
Habitat à caractère rural
Loisirs

5.1.2. SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

La commune de Meix-devant-Virton est dépourvue de Schéma de développement communal (SDC).

5.1.3. SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Schéma de Développement Territorial entré en vigueur le 1er août 2024 reprend 20 objectifs répartis en 3 axes :

- Axe 1 : Soutenabilité et adaptabilité
- Axe 2 : Attractivité et innovation
- Axe 3 : Coopération et cohésion

En regard des centralités définies, une partie de l'entité de Meix-devant-Virton est reprise en centralité urbaine. Indiquons également que deux principes de mise en œuvre sont particulièrement intéressants à mettre en lumière :

- Produire 75% des nouveaux logements en centralité à l'horizon 2050,
- Arriver à un ratio de 0 ha d'artificialisation d'ici 2050

Et enfin, l'utilisation parcimonieuse du sol, en favorisant la densification de la centralité de Meix-devant-Virton ainsi que des pôles secondaires rencontrent parfaitement les objectifs du SDT à ce propos.

5.1.4. DOCUMENTS OPÉRATIONNELS

DOCUMENTS OPÉRATIONNELS	
Site à Réaménager - SAR	2 SAR de droit : · Atelier et salle d'exposition Tomasi – arrêté du 21/02/2020 ; · Garage-atelier Elgey et école – arrêté du 28/04/2017. 3 SAR de fait (inventaire) : · Fonderie "La Soye" ; · Garage Atelier Elgey et école ; · Tomasi.
Périmètre de Remembrement Urbain - PRU	· /
Revitalisation urbaine	· /
Rénovation urbaine	· /
Zone d'Initiative Privilégiée - ZIP	· /
Périmètre de reconnaissance économique - PRE	· /

5.1.5. SITES NATURELS PROTÉGÉS

SITES NATURELS PROTEGES	
Natura 2000	4 sites couvrent 20,31% du territoire communal (1.116,88 ha) : · Le site BE34063 – « Vallées de la Chevratte », avec 429,73 ha sur le territoire de la commune ; · Le site BE34060 – « Bassin supérieur de la Chevratte », avec 670,17 ha sur le territoire de la commune ; · Le site BE34054 – « Bassin de la Marche », avec 14,13 ha sur le territoire de la commune ; · Le site BE34066 – « Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruette », avec 2,64 ha sur le territoire de la commune.
Réserves naturelles (domaniales et agrées)	3 RND : · Bassin de la Chevratte (74,33 ha) ; · Bassin du Ton aval (68,21 ha) ; · Bassin de la Marche (4,55 ha). 1 RNA : · Pré Morat (4,26 ha)
Réserves forestières	· /
Réserves intégrales en foret	· /
Zone humide d'intérêt biologique (ZHIB)	· /

Parcs naturels	· Parc naturel de Gaume

5.1.6. AUTRES RECONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES

AUTRES RECONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES	
SGIB	· La commune de Meix-devant-Virton comporte 25 SGIB.
Liaison écologique	1 liaison écologique : · Massifs forestiers feuillus - Forêts de la cuesta sinemurienne.
Périmètre d'intérêt paysager	· Oui

5.1.7. PÉRIMÈTRES DE RISQUES MAJEURS

PERIMETRES DE RISQUES MAJEURS	
Aléas d'inondation (débordement et LIDAXES)	· Voir carte A0/10
SEVESO	· /
Eboulements des parois rocheuses	· 11 versants supérieurs à 30 degrés · 3 contraintes physiques liées aux éboulements
Glissement de terrain	· Voir carte A0/10
Contraintes karstiques	· /
Zone de consultation DRIGM	· Voir carte A0/10

5.1.8. EAU

EAU	
Statut juridique des cours d'eau (navigables et non-navigables)	· Oui
Périmètre de protection des captages et points de captage	· Voir carte A0/10
Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique – PASH	· Voir carte A0/10

5.1.9. PATRIMOINE

PATRIMOINE	
Biens classés et zones de protection	· 11 biens classés ; · 2 sites classés.
Inventaire du patrimoine immobilier culturel	· Voir Carte A0/09
Carte archéologique	· Arrêté 14/03/2024

5.1.10. PERMIS

PERMIS	
Permis d'urbanisation et lotissements	En raison de la cyberattaque subie par le SPW, certaines données nécessaires à la complétude de cette partie du diagnostic n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

5.1.11. DÉCRET SOL

DECRET SOLS	
BDES	118 parcelles renseignées (18,05 ha) : · 74 parcelles lavande ; · 44 parcelles pêche.

5.1.12. AUTRES PLANS ET PROGRAMMES

AUTRES PLANS ET PROGRAMMES	
Plans communaux de développement rural – PCDR	· En cours de préparation
Plan (inter)communal de mobilité - P(I)CM	· /
Plan communal de développement de la nature – PCDN	· /
Plans communaux d'environnement et de développement durable – PCEDD	· /

5.1.13. AUTRES

AUTRES	
Zones franches urbaines et rurales	· /
Plan Habitat Permanent - PlanHP	· /
Contrats de rivière	· Contrat de rivière Semois-Chiers

6

SYNTHÈSE CROISÉE ET CONFRONTATION AUX CENTRALITÉS DU SDT

6.1. CARTE MENTALE SYNTHÉTIQUE



6.2. DYNAMIQUES TERRITORIALES

Carte 41 Composantes Physiques

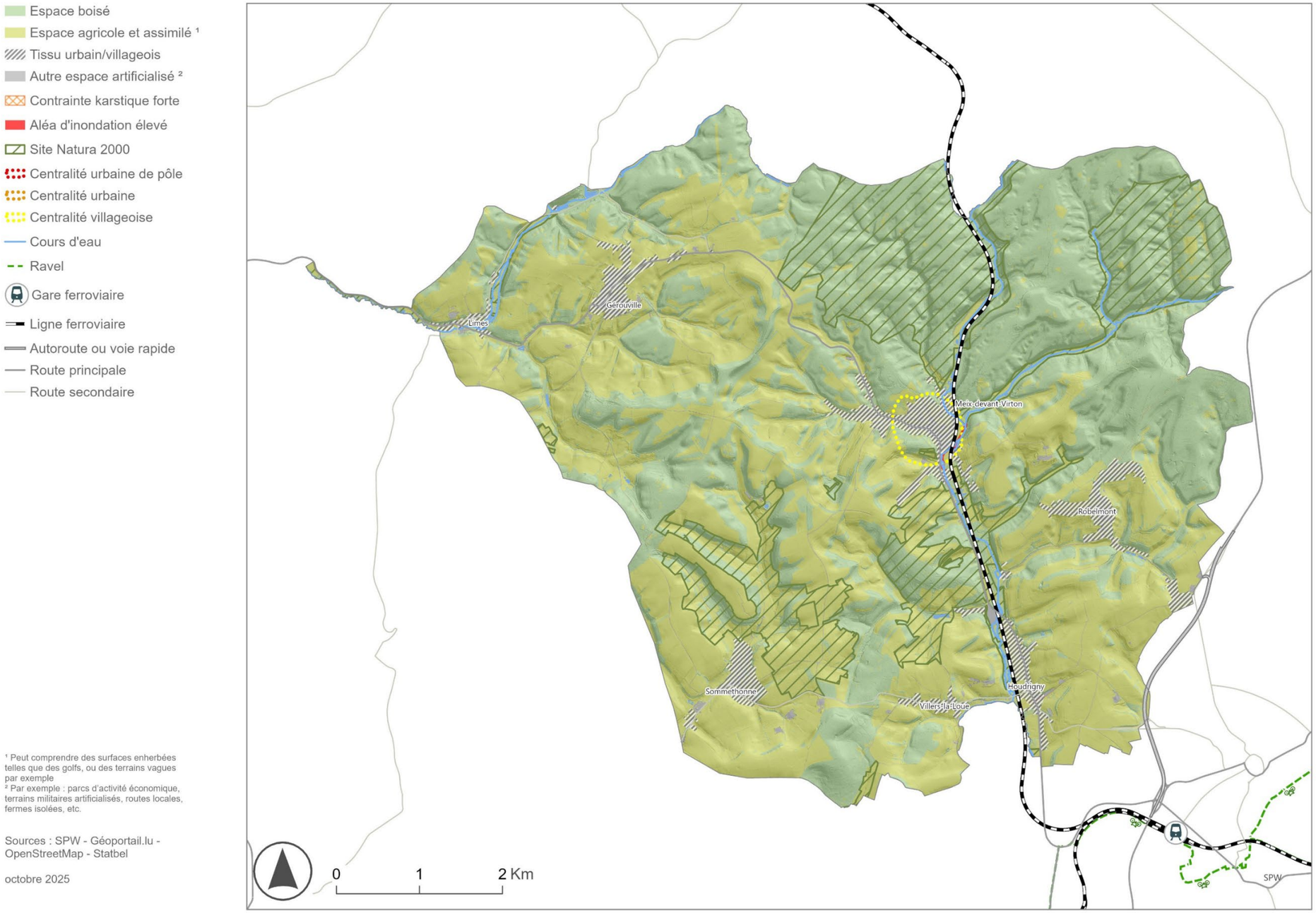

¹ Peut comprendre des surfaces enherbées telles que des golfs, ou des terrains vagues par exemple
² Par exemple : parcs d'activité économique, terrains militaires artificialisés, routes locales, fermes isolées, etc.

Sources : SPW - Géoportail.lu - OpenStreetMap - Statbel

octobre 2025

Carte 42 Évolution démographique et potentiel foncier

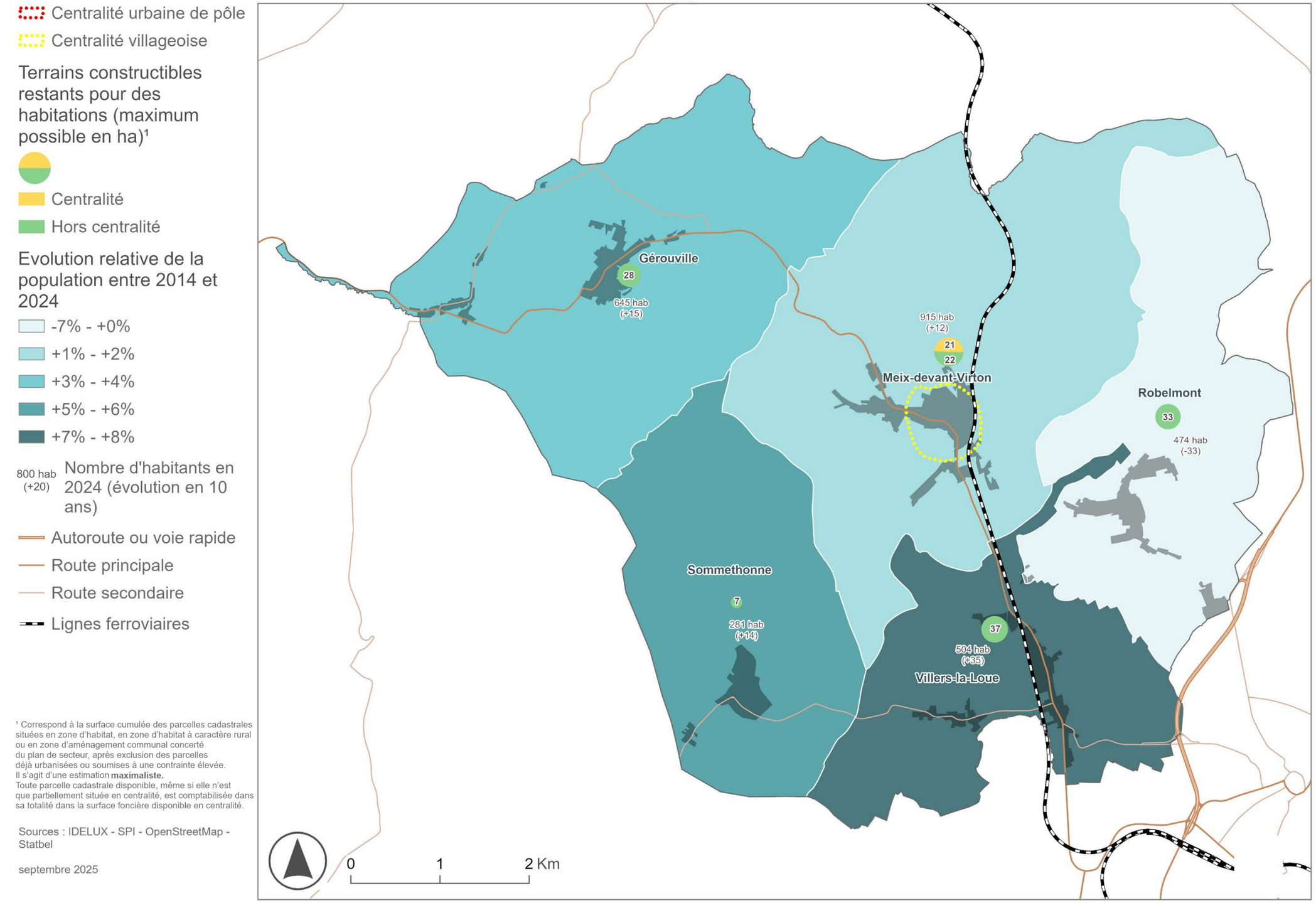

¹ Correspond à la surface cumulée des parcelles cadastrales situées en zone d'habitat, en zone d'habitat à caractère rural ou en zone d'aménagement communal concerté du plan de secteur, après exclusion des parcelles déjà urbanisées ou soumises à une contrainte élevée. Il s'agit d'une estimation **maximaliste.** Toute parcelle cadastrale disponible, même si elle n'est que partiellement située en centralité, est comptabilisée dans sa totalité dans la surface foncière disponible en centralité.

Sources : IDELUX - SPI - OpenStreetMap - Statbel

septembre 2025

Carte 43 Accès aux équipements et aux services

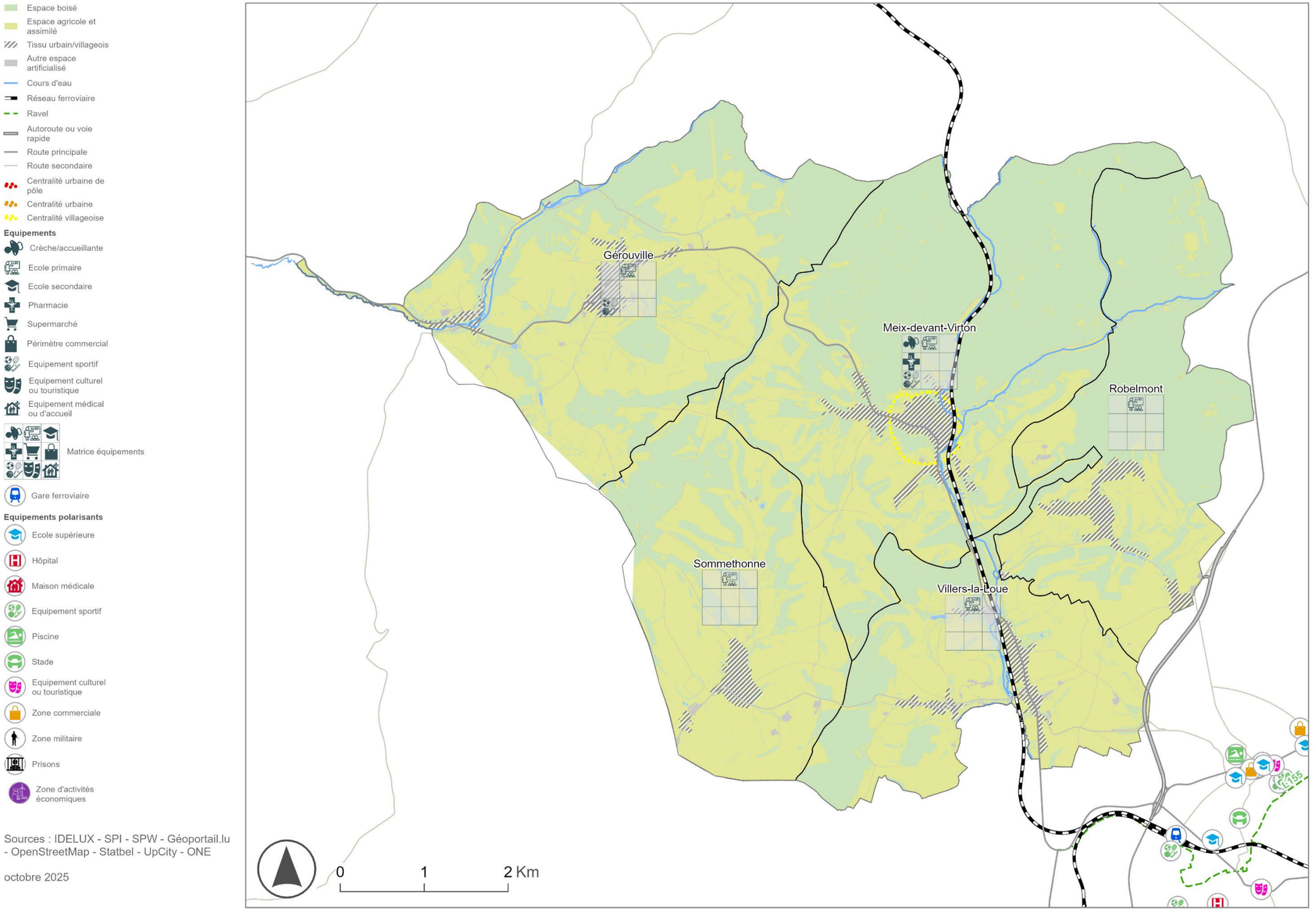

Sources : IDELUX - SPI - SPW - Géoportail.lu - OpenStreetMap - Statbel - UpCity - ONE

octobre 2025

Pôle(s) les plus proche(s)	**Pôle(s) d'ancrage**	Virton, Arlon	**Pôle(s) majeur(s)**	Arlon, Longwy, Luxembourg-Ville	
Nombre de centralité(s)	1 centralité villageoise sur Meix-devant-Virton				
Services et équipements	**Niveau d'équipements de l'IWEPS**	Degré IV			
	Mobilité	Présence d'une gare	Non	Présence d'une ligne de bus Express	Non

		2009		2024		Période 2009-2024 Evolution		
		Nombre	**Part**	**Nombre**	**Part**	**Absolue**	**Relative**	**Contribution à l'évolution**
Population		2.697		2.819		122	5%	
	< 20 ans	680	25,2%	677	24,0%	-3	0%	
	≥ 65 ans	453	16,8%	578	20,5%	125	28%	
Ménage	Isolé	371	32,5%	425	34,6%	54	15%	63,5%
	Monoparental	105	9,2%	119	9,7%	14	13%	16,5%
	Couple	289	25,3%	300	24,4%	11	4%	12,9%
	Couple avec enfant(s)	369	32,3%	366	29,8%	-3	-1%	-3,5%
	Autres	8	0,7%	17	1,4%	9	113%	10,6%
	Total	**1.142**		**1.227**		**85**	7%	
Niveau de revenu		2009		2022				
	Indice de richesse	92		95		3	3,3%	
		2009		2023				
Typologie des logements	Maisons de type fermé	312	25,6%	336	24,5%	24	8%	15,7%
	Maisons de type demi-fermé	337	27,6%	379	27,6%	42	12%	27,5%
	Maisons de type ouvert, fermes et châteaux	523	42,9%	592	43,1%	69	13%	45,1%
	Buildings et immeubles à appartements	12	1,0%	36	2,6%	24	200%	15,7%
	Maisons de commerce	18	1,5%	13	0,9%	-5	-28%	-3,3%
	Autres	18	1,5%	17	1,2%	-1	-6%	-0,7%
	Total	**1.220**		**1.373**		**153**	**13%**	

Centralité	Surface (Ha)	Nombre de logements potentiel	Surface (Ha)	Nombre de logements potentiel
DANS les centralités urbaines	**Potentiel foncier NON SOUMIS à contraintes faibles et moyennes (ha)**	**Densité minimale du SDT (30 log/ha)**	**Potentiel foncier SOUMIS à des contraintes moyennes, faibles et hors contraintes**	**Densité minimale du SDT (30 log/ha)**
Zone d'habitat et d'habitat à caractère rural	non concerné	non concerné	non concerné	non concerné
Zone d'aménagement communal concerté	non concerné	non concerné	non concerné	non concerné
TOTAL	non concerné	non concerné	non concerné	non concerné
DANS les centralités villageoises	**Potentiel foncier NON SOUMIS à contraintes faibles et moyennes (ha)**	**Densité minimale du SDT (20 log/ha)**	**Potentiel foncier SOUMIS à des contraintes moyennes, faibles et hors contraintes**	**Densité minimale du SDT (20 log/ha)**
Zone d'habitat et d'habitat à caractère rural	0,03	1	13,18	264
Zone d'aménagement communal concerté	2,35	47	8,25	165
TOTAL	**2,38**	**48**	**21,43**	**429**
HORS des centralités	**Potentiel foncier**		**Potentiel foncier**	
Zone d'habitat et d'habitat à caractère rural	42,31		113,92	
Zone d'aménagement communal concerté	2,53		12,89	
TOTAL	**44,84**		**126,81**	
TOTAL COMMUNAL	**47,22**		**148,24**	

Deux des objectifs principaux du Schéma de Développement Territoire (SDT) sont de lutter contre l'étalement urbain et de limiter l'artificialisation des terres. Pour ce faire, des centralités ont été définies afin d'y favoriser les nouvelles installations d'activités humaines, dont le logement, principale cause de l'artificialisation en Wallonie.

Le but de la présente synthèse croisée est de compiler les éléments les plus pertinents du diagnostic territorial, sous forme d'une carte mentale (chapitre 6.1), de 3 cartes de synthèse et de 3 tableaux de synthèse (chapitre 6.2).

Cela permettra à la Commune d'identifier les enjeux relatifs à son territoire, notamment, mais pas exclusivement, d'évaluer la pertinence de la centralité définie mécaniquement par l'IWEPS.

Les trois cartes de synthèse et les trois tableaux traitent des thématiques suivantes :

- Les principales composantes physiques et réseaux de transport (Carte 41 et premier tableau du chapitre 6.2).
- L'évolution démographique récente et les disponibilités foncières restantes au niveau des quartiers statistiques (Carte 42) et de la commune (deuxième et troisième tableaux du chapitre 6.2).
- L'accès aux équipements et services, au niveau communal (premier tableau) et au niveau des quartiers statistiques (Carte 43).

Composantes physiques et transport

La commune de Meix-devant-Virton compte une centralité villageoise sur l'entité homonyme.

Située au sud de la province de Luxembourg, dans la région de la Lorraine belge, la commune de Meix-devant-Virton appartient à l'entité culturelle et géologique de la Gaume. Elle se distingue des paysages ardennais voisins par une topographie plus douce, faite de collines arrondies, de vallées ouvertes et de cuestas – reliefs caractéristiques formés de couches rocheuses inclinées, alternant pentes abruptes et replats. Cette configuration structure le territoire et le rend propice à l'agriculture, ainsi qu'à un habitat rural dispersé.

Le climat plus clément que celui de l'Ardenne, combiné à des sols argilo-calcaires fertiles, renforce ce potentiel agricole. Le paysage est également marqué par un réseau hydrographique structurant, dominé par la Chevratte et les affluents de la Chiers, qui soutient une biodiversité riche.

Enfin, la commune est engagée dans la protection de la nature via le réseau Natura 2000, avec 20,31% de sa superficie intégrée dans ce dispositif.

Le réseau routier est relativement bien structuré, grâce aux nationales N88, N886, N891 et N895, qui assurent les liaisons internes ainsi que vers la France et les communes wallonnes voisines.

Sur le plan des transports en commun, l'offre reste limitée : une seule ligne TEC régulière (n°33) dessert Virton, Tintigny et Habay, complétée par cinq lignes scolaires et un service à la demande (D6). La ligne ferroviaire 165 traverse la commune sans y marquer d'arrêt ; la gare la plus proche est celle de Virton, à 7 km.

Bien qu'aucune piste RAVeL ne traverse la commune, elle bénéficie de circuits cyclotouristiques Gallor (boucles n°12 et 13), et d'un réseau point-nœuds qui maille le territoire. Seul le village de Houdrigny n'est pas relié au réseau cyclable.

La mobilité reste fortement tournée vers l'extérieur : près de la moitié des déplacements des habitants (49,3%) se font au sein de la commune, mais les flux pendulaires vers Virton atteignent 55%. Au total, 92% des actifs travaillent hors de la commune, principalement au Luxembourg (27%), à Virton (23%) et à Arlon (13%).

Population

Au 1er janvier 2024, la commune de Meix-devant-Virton compte 2.819 habitants, avec une densité de 51,3 hab/km². La croissance démographique entre 2010 et 2025 reste modérée (+4,5%, soit 122 habitants supplémentaires). Cette progression équivaut à une moyenne de 8 habitants par an.

L'évolution n'est toutefois pas homogène sur l'ensemble du territoire communal. Certaines localités connaissent une croissance notable : Meix-devant-Virton (+54), Houdrigny (+51) et Sommethonne (+42). Gérouville connaît une progression plus modérée (+19). À l'inverse, Robelmont enregistre un recul de 40 habitants.

En termes de structure par âge, la population se compose de 24% de moins de 20 ans, 55,5% de personnes en âge actif (20-64 ans) et 20,5% de plus de 65 ans. La

part des jeunes a fluctué au cours des dernières années, tandis que celle des seniors augmente régulièrement ; ce phénomène est plus marqué qu'à l'échelle régionale depuis 2021. L'âge moyen s'établit à 42,3 ans, ce qui est relativement élevé, bien que comparable à celui des communes avoisinantes.

En 2024, la commune compte 1.227 ménages privés, en hausse de 7,44% depuis 2009 (+85 ménages). Cette augmentation reste inférieure à celle observée ailleurs dans la région. La taille moyenne des ménages est de 2,3 personnes, en légère baisse, en phase avec les tendances régionales.

La structure des ménages est globalement stable depuis 2009. On y observe une proportion élevée de couples sans enfants (24,5%), supérieure aux moyennes provinciale et régionale. Les ménages isolés (34,6%) et monoparentaux (9,7%) sont légèrement moins nombreux, tandis que la part des couples avec enfants (29,8%) reste légèrement supérieure à la moyenne. Les tendances récentes montrent une baisse modérée des couples avec enfants (-2,5%) et une hausse des ménages isolés (+2,1%).

Au 1er janvier 2023, la commune de Meix-devant-Virton comptait 1.373 logements. Le tissu résidentiel y est dominé par les maisons de type ouvert (43,1%). Les logements de type semi-ouverts (27,6%) et fermés (24,5%) y sont également bien représentés. En revanche, la part des appartements (2,6%) et des maisons de commerce (0,9%) reste très faible.

Entre 2008 et 2023, le nombre de logements a augmenté de 170 unités, soit une progression de 14,1%, un rythme similaire à la moyenne wallonne (14,7%).

Disponibilité foncière et potentiel théorique de logements en centralité : estimation maximaliste

Dans la centralité villageoise, et en dehors des périmètres de contraintes majeures excluant la construction de logements, il reste 13,18 hectares en zone d'habitat et d'habitat à caractère rural et 8,25 hectares en zone d'aménagement communal concerté.

En appliquant strictement les densités recommandées par le Schéma de Développement Territorial (SDT), soit 20 logements par hectare en centralité villageoise, ce potentiel foncier pourrait représenter 429 logements (264 en ZH et ZHCR et 165 en ZACC), soit l'équivalent d'environ 39 ans de création de logements sur l'ensemble de la commune (au rythme de création enregistré entre 2009 et 2023).

Ce chiffre de 429 logements potentiels en centralité relève cependant d'une estimation maximaliste.

Disponibilité foncière et potentiel théorique de logements en centralité : estimation prudente

Dans la centralité villageoise, et en ne tenant compte que des terrains non artificialisés ne comportant pas de contraintes à l'urbanisation, les disponibilités chutent à 0,03 ha en ZH et ZHCR, et 2,35 ha en ZACC.

En appliquant également les densités recommandées par le SDT, ce potentiel foncier pourrait représenter **48 logements** (1 en ZH et ZHCR et 47 en ZACC), soit l'équivalent d'environ 4 ans de création de logements sur l'ensemble de la commune (au rythme de création enregistré entre 2009 et 2023).

Il faut donc rester prudent, puisqu'aucun de ces chiffres ne tient compte de plusieurs contraintes qui ne peuvent être évaluées qu'au cas par cas et/ou avec une connaissance plus fine du territoire. Parmi celles-ci, on peut mentionner :

- La différence entre la disponibilité brute, utilisée dans ces calculs, et la disponibilité nette, qui exclut les espaces nécessaires à la voirie, aux parcs, etc. Le potentiel foncier est calculé en potentiel brut, mais des constructions nécessiteront des équipements et des espaces de respiration qui devront occuper une partie de ce potentiel.
- La prise en compte de fonctions autres que le logement. L'augmentation de la population s'accompagne d'un besoin en équipements communautaires, commerciaux ou économiques (bureaux, locaux pour professions libérales, etc.). Ces activités peuvent s'implanter dans des zones d'habitat, mais les espaces qu'elles occuperont sont pourtant comptabilisés dans le calcul du potentiel foncier.
- La disponibilité réelle des parcelles pour le développement de projets, qui dépend de la volonté des propriétaires fonciers.
- La pollution éventuelle de sites, les charges d'urbanisme, etc., qui ne peuvent être évaluées qu'à une échelle d'analyse plus fine.

Accès aux équipements et aux services

Les services et équipements se situent essentiellement sur Meix-devant-Virton qui compte seulement 4 types de services de proximité sur les 9 que nous recensons (crèche, école primaire/maternelle et infrastructures sportives notamment).

Sur le plan médical, la commune affiche un bon ratio habitants/médecin (1.084), meilleur que ceux de la province (1.372) et du pôle de Virton (1.804). Malgré le vieillissement d'une partie du corps médical (un tiers des médecins ont plus de 55 ans), la situation reste stable à court terme. En revanche, aucun lit en maison de repos (MR) ou maison de repos et de soins (MRS) n'est disponible sur le territoire, ce qui oblige les aînés à se tourner vers les communes voisines, bien mieux dotées (Rouvroy : 775 lits ; Virton : 453 lits).

L'offre en petite enfance est également inexistante : la commune ne dispose d'aucune crèche ni d'accueil préscolaire. Elle dépend donc totalement des infrastructures voisines, elles-mêmes saturées (taux de couverture autour de 44% à Virton et 43% à Tintigny).

Côté enseignement, cinq implantations scolaires assurent l'accueil des enfants en maternelle et en primaire, mais il n'y pas d'établissement d'enseignement secondaire. En 2022, 74,6% des enfants de maternelle restaient scolarisés localement, contre seulement 56,9% en primaire, un taux inférieur à la moyenne régionale.

La commune dispose de quelques infrastructures sportives, mais dépend également de Virton pour la pratique de divers sports.

La commune dispose d'une offre culturelle et de loisir locale telle que, par exemple, la bibliothèque de Gérouville et un office du tourisme.

Les services de sécurité et d'administration sont partiellement externalisés, avec un poste de police situé à Virton. En revanche, la commune dispose d'un recyparc, d'un bureau de poste et d'une pharmacie.

7

ANNEXES

7.1. NOTE MÉTHODOLOGIQUE RELATIVE AUX DONNÉES FLOATING MOBILE DATA (FMD) PROXIMUS ACQUISES À L'ÉCHELLE DE LA WALLONIE – MÉTHODOLOGIE

Le traitement des données FMD se réfère à la méthodologie du SPW relatif à la présentation de la collecte de ces données.

Les données de base sont celles collectées sur le réseau Proximus, dont la part de marché est d'environ 40%. Elles indiquent à quelle antenne a borné chaque carte SIM durant la journée. Afin de refléter l'entièreté de la population, les données de flux et de présences ont été redressées sur base d'un algorithme basé sur des statistiques de population et du lieu de vie le plus probable.

Dans le cas des données de flux Origines/Destinations, - Un déplacement, selon le mode de collecte de Proximus, correspond aux bornages successifs d'une carte SIM sur (au moins) deux relais différents. La fin (et donc également le début) du déplacement correspond à un bornage pendant (au moins) 1 heure sur le même relai.

Cela implique que :

- Si la carte SIM borne sur une antenne pendant moins d'1 heure, elle ne sera pas enregistrée ;
- Si elle se déplace mais borne toujours sur la même antenne, il n'y aura pas de déplacement enregistré ;
- Si elle change de borne en moins d'1 heure et revient à la borne initiale (aller-retour), ce sera un déplacement interne à la borne.

Pour des raisons liées au RGPD, les flux de moins de 10 personnes avant redressement collectés sur l'entièreté de la période de collecte ne sont pas communiqués.

Dans le cas des données de présences, les données reflètent à un moment précis (ici rapporté à l'heure pile) le nombre de carte SIM qui bornent à une antenne.

Les données sont filtrées pour que les données soient basées sur un groupe de 30 individus au minimum avant redressement.

Le traitement de ces données par les ADT s'est focalisé sur trois périodes (un jour moyen de semaine, le samedi et le dimanche). Le jour moyen de semaine choisi est traditionnellement le mardi ou le jeudi. Il est impératif de ne pas utiliser comme jour de référence les lundis (exclusion d'une partie des commerces fermés) et mercredis (déplacements scolaires différents). Dans notre note nous avons sélectionné le jeudi comme jour de référence de semaine.

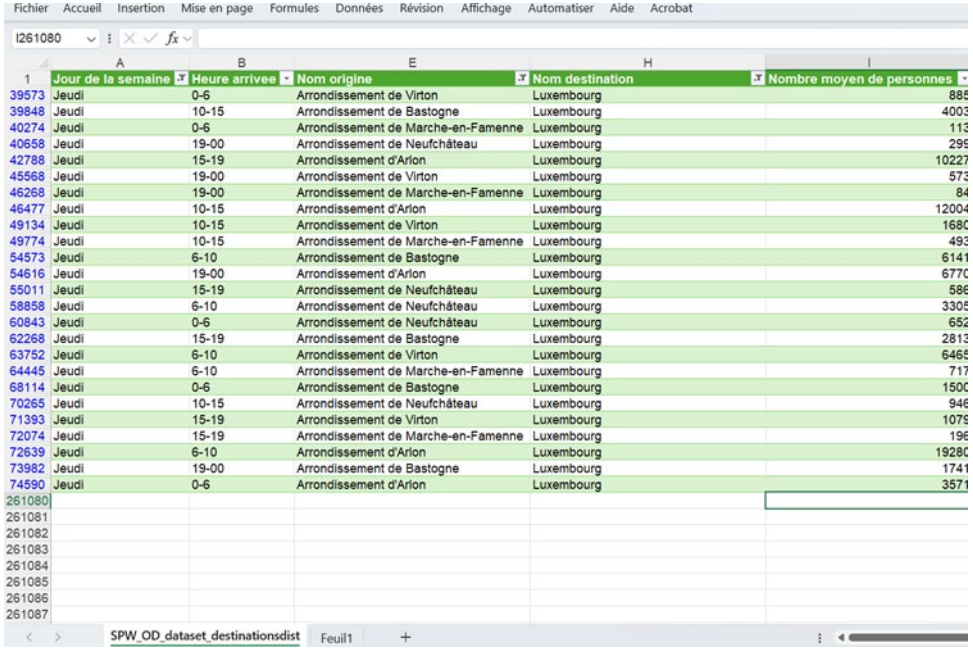

	A	B	E	H	I
1	Jour de la semaine	Heure arrivee	Nom origine	Nom destination	Nombre moyen de personnes
39573	Jeudi	0-6	Arrondissement de Virton	Luxembourg	885
39848	Jeudi	10-15	Arrondissement de Bastogne	Luxembourg	4003
40274	Jeudi	0-6	Arrondissement de Marche-en-Famenne	Luxembourg	113
40658	Jeudi	19-00	Arrondissement de Neufchâteau	Luxembourg	295
42788	Jeudi	15-19	Arrondissement d'Arlon	Luxembourg	10227
45568	Jeudi	19-00	Arrondissement de Virton	Luxembourg	573
46268	Jeudi	19-00	Arrondissement de Marche-en-Famenne	Luxembourg	84
46477	Jeudi	10-15	Arrondissement d'Arlon	Luxembourg	12004
49134	Jeudi	10-15	Arrondissement de Virton	Luxembourg	1680
49774	Jeudi	10-15	Arrondissement de Marche-en-Famenne	Luxembourg	493
54573	Jeudi	6-10	Arrondissement de Bastogne	Luxembourg	6141
54616	Jeudi	19-00	Arrondissement d'Arlon	Luxembourg	6770
55011	Jeudi	15-19	Arrondissement de Neufchâteau	Luxembourg	586
58858	Jeudi	6-10	Arrondissement de Neufchâteau	Luxembourg	3305
60843	Jeudi	0-6	Arrondissement de Neufchâteau	Luxembourg	652
62268	Jeudi	15-19	Arrondissement de Bastogne	Luxembourg	2813
63752	Jeudi	6-10	Arrondissement de Virton	Luxembourg	6465
64445	Jeudi	6-10	Arrondissement de Marche-en-Famenne	Luxembourg	717
68114	Jeudi	0-6	Arrondissement de Bastogne	Luxembourg	1500
70265	Jeudi	10-15	Arrondissement de Neufchâteau	Luxembourg	946
71393	Jeudi	15-19	Arrondissement de Virton	Luxembourg	1079
72074	Jeudi	15-19	Arrondissement de Marche-en-Famenne	Luxembourg	196
72639	Jeudi	6-10	Arrondissement d'Arlon	Luxembourg	19280
73982	Jeudi	19-00	Arrondissement de Bastogne	Luxembourg	1741
74590	Jeudi	0-6	Arrondissement d'Arlon	Luxembourg	3571

Deux dataset ont été fournis par Proximus concernant les données FMD ; le dataset_arrondissements et le dataset FMD_sections Le premier a été utilisé dans le cadre du diagnostic à l'échelle supracommunale, du second ont été extraits les dix premières communes d'origines et de destinations

De ces 10 origines/destinations, un aplat a été réalisé permettant d'une part de distinguer les flux intracommunaux des flux entre deux communes (excluant les flux au sein même de la commune). Les flux au sein d'une même commune paraissaient surreprésentés, nous avons dès lors privilégié les flux entre communes influant sur les moyens de transports.

Pour les flux in/out avec un autre pays (Allemagne, France, Luxembourg, Pays-Bas), nous avons fait une constatation importante. Il existe comme champs d'origine ou de destination les 4 pays frontaliers de la Belgique, mais également le territoire « autres pays ».

La note explicative indique que si la carte SIM franchissant une frontière n'est pas perçue par le réseau étranger dans les 5 km après son bornage avec la dernière borne belge, le flux est automatiquement reversé dans « autres pays ». Les données « autres pays » peuvent donc comptabiliser les flux entre la Belgique et un pays non-limitrophe (ex : Voyages en avions, trains etc.), mais également un nombre significatif de flux depuis/vers un pays frontalier mais dans lequel la SIM n'a pas borné dans un rayon de 5 km. En analysant les flux vers d'autres pays au niveau communal et en croisant les données FMD avec les données ONSS, nous nous sommes rendu compte que les flux à destination d'un autre pays étaient dans le top 5 de plusieurs communes à proximité immédiate des frontières françaises ou luxembourgeoises. Les potentiels déplacements vers « autres pays » restant marginaux à l'échelle du territoire de notre ADT, nous avons fait le choix de proratiser les flux « autre pays » vers les pays directement limitrophes.

Nous avons pris la partie de ne pas affecter les flux vers autres pays à l'échelle communal en raison de l'incertitude des données et l'impact que celle-ci peut avoir à l'échelle communale.

7.2. ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Carte de l'Aire Fonctionnelle Transfrontalière autour du Luxembourg définie au sein du Programme Directeur d'Aménagement du Territoire du Grand-Duché de Luxembourg. 14

Illustration 2 : Église de Robelmont. 25

Illustration 3 : Pyramide des âges à Meix-devant-Virton et en Wallonie en 2024 50

Illustration 4: Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF). Radar comparatif entre la commune et la Wallonie en 2025 72

Illustration 5 : Indicateur synthétique des conditions de bien-être (ICBE). Radar comparatif entre la commune et la Wallonie en 2015. 74

Illustration 6 : Les tissus urbanisés wallons – La Conférence Permanente du Développement Territorial 79

Illustration 7 : Photos du Hall Sportif de Meix-devant-Virton (à gauche) et des terrains de football du ROC de Meix-devant-Virton (à droite) 106

Illustration 8 : Photos de la Bibliothèque de Gérouville (en haut à gauche), des Étangs de La Soye (en haut à droite) et du Tilleul de Gérouville (en bas au centre). 106

Illustration 9 : Carte d'un extrait du Schéma Directeur Cyclable (en bleu : Liaison entre des pôles, en vert : Réseau Points-Nœuds 110

Illustration 10 : Carte d'un extrait du Schéma Directeur Cyclable Provincial 111

Illustration 11 : Artificialisation des sols, état des dynamiques et projections à Meix-devant-Virton 130

Illustration 12 : Évolution des espaces non artificialisés à Meix-devant-Virton entre 2012 et 2022 130

Illustration 13 : Évolution des espaces artificialisés à Meix-devant-Virton entre 2012 et 2022 130

Illustration 14 : Etalement urbain à Meix-devant-Virton 131

Illustration 15 : Arborescence de la méthodologie 133

7.3. TABLEAUX

Tableau 1 : Sites de Grand Intérêt Biologique de la commune de Meix-devant-Virton 40

Tableau 2 : Évolution de la population totale sur les 15 dernières années, comparaison entre 2009 et 2024 46

Tableau 3 : évolution de l'âge moyen sur les 15 dernières années, comparaison entre 2009 et 2024 51

Tableau 4 : Taille des ménages privés et son évolution relative 52

Tableau 5 : Comparaison des types de ménages en 2024 53

Tableau 6 : Évolution de la structure des ménages par type sur les 15 dernières années54

Tableau 7 : Moyenne sur 15 ans (2009-2023) des différents soldes démographiques annuels (évolution de la population, solde naturel, solde migratoire, solde de migration internationale, solde de migration intranationale). Exprimés pour 1.000 habitants. 56

Tableau 8 : Revenus médians et moyens par déclaration en 2022, revenu moyen par habitant en 2022, indice de richesse en 2022 60

Tableau 9 : Bénéficiaires du RIS en 2022 et d'intervention majorée en 2020 61

Tableau 10 : Taux d'emploi administratif des 15-64 ans, taux d'activité administratif des 15-64 ans en 2023 et ratio d'emploi intérieur en 2022 63

Tableau 11 : Taux de chômage administratif des 15-64 ans et taux de chômage de très longue durée en 2023. 68

Tableau 12 : Part de la population 15-64 ans travaillant à l'étranger pour 2020, 2024 et évolution de l'emploi frontalier pour cette période, part de frontalier dans l'emploi au sein de la commune, dans les communes limitrophes, et dans les pôles voisins. 70

Tableau 13: Niveau d'instruction de la tranche d'âge des 25-64 ans 71

Tableau 14 : Nombre et part de logements par type de bâtiments en 2023 81

Tableau 15 : Nombre et part de logements selon leur année de construction 83

Tableau 16 : Nombre et évolution des logements entre 2008 et 2023. 91

Tableau 17 : Évolution de la superficie résidentielle par habitant entre 2008 et 2023. 94

Tableau 18 : Nombre d'habitants par médecin généraliste (ETP) en 2023 101

Tableau 19 : Nombre de lits en MR/MRS pour 1.000 personnes de 80 ans et + en 2024103

Tableau 20 : Taux de couverture de l'accueil préscolaire en 2022 104

Tableau 21 : Parts des élèves du maternel et du primaire fréquentant une école de leur commune au cours de l'année scolaire 2022-2023 105

Tableau 22 : Distinction entre les terrains artificialisés et non-artificialisés par zone d'affectation au plan de secteur pour la commune de Meix-devant-Virton 134

Tableau 23 : Potentiel foncier sur terrains vierges/HA 138

Tableau 24 : Potentiel foncier sur terrains vierges (à vocation résidentielle) par quartiers statistiques en hectares pour la commune de Meix-devant-Virton 139

Tableau 25 : Potentiel foncier de mutation en hectares pour la commune de Meix-devant-Virton 140

Tableau 26 : Identification des zones d'aménagement communal concerté de la commune 143

Tableau 27 : Synthèse situation physique et juridique de la ZACC Gérouville sud 145

Tableau 28 : Synthèse situation physique et juridique de la ZACC Gérouville nord 147

Tableau 29 : Synthèse situation physique et juridique de la ZACC Meix-devant-Virton 149

Tableau 30 : Superficie des zones prévues par le plan de secteur 153

7.4. GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution relative de la population totale sur les 15 dernières années (représentation en base 100, indice 100 = 2009) 47

Graphique 2 : évolution de la part des moins de 20 ans 49

Graphique 3 : Évolution de la part des plus de 65 ans 49

Graphique 4 : Moyenne sur 15 ans (2009-2023) des différents soldes démographiques annuels (évolution de la population, solde naturel, solde migratoire, solde de migration internationale, solde de migration intranationale). Exprimés pour 1.000 habitants. 56

Graphique 5 : Évolution relative de la population totale sur les 15 dernières années et perspectives jusqu'à 2050 (représentation en base 100, indice 100 = 2024). 57

Graphique 6 : Évolution relative du nombre de ménages sur les 15 dernières années et perspectives jusqu'à 2050 (représentation en base 100, indice 100 = 2024) 58

Graphique 7 : Évolution du taux d'emploi administratif des 15-64 ans entre 2008 et 2023 63

Graphique 8 : Part des emplois salariés, indépendants et aidants pour la commune, la province de Luxembourg et la Wallonie en 2021. 65

Graphique 9 : Répartition des postes de travail salariés selon le secteur d'activité en 2022 66

Graphique 10 : Comparaison des postes de travail salariés selon le secteur d'activité entre la commune et la région wallonne en 2022 66

Graphique 11 : Répartition de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité en 202267

Graphique 12 : Comparaison de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité entre la commune et de la région wallonne en 2022. 67

Graphique 13 : Évolution du taux de chômage administratif entre 2008 et 2023 68

Graphique 14 : Part de logements par type de bâtiments constructions dans la commune, la province de Luxembourg, la Wallonie en 2008 et en 2023. 90

Graphique 15 : Part des rénovations et des nouvelles constructions dans la commune, la province de Luxembourg, la Wallonie en 2008 et 2022 92

Graphique 16 : Évolution du taux de nouvelles constructions dans la commune, la province de Luxembourg et la Wallonie entre 2007 et 2022. 93

Graphique 17 : Évolution du taux de rénovations dans la commune, la province de Luxembourg et la Wallonie entre 2007 et 2022. 93

Graphique 18 : Évolution du prix médian des maisons (€) entre 2010 et 2023. 97

Graphique 19 : Évolution du nombre d'habitants par médecin généraliste entre 2016 et 2023 102

Graphique 20 : Évolution du nombre de lits en MR/MRS pour 1.000 personnes de 80 ans et + entre 2009 et 2024. 103

Graphique 21 : Évolution du taux de couverture de l'accueil préscolaire entre 2008 et 2022 104

7.5. TABLE DES CARTES

Carte 1 Localisation de la commune au sein de la province de Luxembourg 11

Carte 2 SDT-Trame écologique régionale 13

Carte 3 SDT-Aires de coopération transrégionale et transfrontalière 15

Carte 4 Axes et réseaux de communication 17

Carte 5 Axes et réseaux de transport de fluides et d'énergie 18

Carte 6 Bassins d'optimisation spatiale 20

Carte 7 SDT – Localisation des pôles 22

Carte 8 Structure territoriale régionale 24

Carte 9 Présentation de la commune de Meix-devant-Virton 26

Carte 10 Caractéristiques orohydrographiques de Meix-devant-Virton 37

Carte 11 Dimension environnementale de la commune de Meix-devant-Virton 41

Carte 12 Dimension paysagère de la commune de Meix-devant-Virton 45

Carte 13 Evolution de la population entre 2010 et 2024 dans la commune de Meix-devant-Virton 48

Carte 14 Revenus médians par déclaration de la commune de Meix-devant-Virton et en Wallonie 62

Carte 15 Taux d'emploi de la commune de Meix-devant-Virton et des communes wallonnes 64

Carte 16 Taux de chômage de la commune de Meix-devant-Virton et des communes wallonnes 69

Carte 17 Indice d'accès aux droits fondamentaux de la commune de Meix-devant-Virton 73

Carte 18 Indice des conditions de bien-être de la commune de Meix-devant-Virton 75

Carte 19 Densité en logements au sein de la commune de Meix-devant-Virton 78

Carte 20 Types des tissus urbanisés résidentiels de la commune de Meix-devant-Virton 80

Carte 21 Part de buildings et immeubles à appartements dans la commune de Meix-devant-Virton 82

Carte 22 Évolution historique des logements de la commune de Meix-devant-Virton 84

Carte 23 Évolution historique des logements par période pour la commune de Meix-devant-Virton 85

Carte 24 Part de logements publics de la commune de Meix-devant-Virton par quartier statistique 87

Carte 25 Logements publics et privés de la commune de Meix-devant-Virton 88

Carte 26 Part des ménages vivant dans un logement public SLSP 89

Carte 27 Superficie résidentielle par habitant de la commune de Meix-devant-Virton et des communes wallonnes 95

Carte 28 Évolution de la superficie résidentielle par habitant entre 2008 et 2023 de la commune de Meix-devant-Virton 96

Carte 29 Prix médian des maisons vendues dans la commune de Meix-devant-Virton et dans les communes wallonnes 98

Carte 30 Prix médian des appartements vendus à Meix-devant-Virton et dans les communes wallonnes 99

Carte 31 Réseaux de transport en commun de la commune de Meix-devant-Virton 114

Carte 32 Infrastructures de transport de la commune de Meix-devant-Virton 117

Carte 33 Nombre de déplacements entre 6h et 10h un jour de semaine au départ de Meix-devant-Virton 119

Carte 34 Nombre de déplacements entre 6h et 10h un jour de semaine vers Meix-devant-Virton 120

Carte 35 Nombre de déplacements au départ de Meix-devant-Virton un jour moyen de semaine 121

Carte 36 Arborescence de la méthodologie 133

Carte 37 Localisation des zones d'aménagement communal concerté 144

Carte 38 ZACC N°1 – Gérouville sud 146

Carte 39 ZACC N°2 – Gérouville nord 148

Carte 40 ZACC N°3 – Meix-devant-Virton 150

Carte 41 Composantes Physiques 165

Carte 42 Évolution démographique et potentiel foncier 167

Carte 43 Accès aux équipements et aux services 169